

Présentation globale et synthétique des Départements provinciaux

Période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012

Préambule	1
L'AGRICULTURE	3
LA CULTURE	13
L'EDUCATION PHYSIQUE ET LES SPORTS	25
LA JEUNESSE	35
DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES	45
LE LOGEMENT	61
L'ENSEIGNEMENT	71
LA FORMATION, LES CENTRES PSYCHO-MEDICO-SOCIAUX ET LES PSE	91
INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	99
LA SANTE PUBLIQUE ET LA QUALITE DE VIE	113
LE DEPARTEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION	129
LE TOURISME	137
LES GRANDS EVENEMENTS	159
LA COMMUNICATION, LE PROTOCOLE ET LES RELATIONS EXTERIEURES	167
SERVICE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	187
EUREGIO MEUSE-RHIN ET INTERREG	199
LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES	203
CELLULE MANAGEMENT ET ORGANISATION	215

PREAMBULE

2012, une année charnière pour la Province de Liège

L'année 2012 aura constitué une année charnière pour la Province de Liège et l'ensemble de ses collaborateurs.

Loin de tout fatalisme et de toute résignation, la Province de Liège maintient sa volonté de se positionner en tant qu'acteur utile et pertinent, au service des citoyens, des communes, des associations et des entreprises. Dans cette optique, la Province continue donc à développer des projets et à renforcer l'action de ses services, tout en modernisant son fonctionnement interne et en redynamisant son patrimoine. En quatre mots : la Province est LÀ !

Cette année 2012 constituait également une année électorale pour la Province. Il convient de souligner à quel point les collaborateurs ont garanti la continuité du service offert à la population, parallèlement au renouvellement et à l'installation du Conseil et du Collège provinciaux et à la présentation de la Déclaration de Politique Générale 2012-2018.

Le renforcement des liens avec les Villes et Communes et le développement d'un modèle supracommunal constitue également un axe important dans l'évolution des actions de la Province de Liège. Des projets tels que les marchés groupés (sel de déneigement, défibrillateurs, mazout), ainsi que la mise en place de structures politiques de coordination des pouvoirs locaux, participent concrètement à l'émergence d'un tel modèle.

Enfin, comment évoquer l'année 2012 sans faire référence au départ du Tour de France, pour lequel la Province de Liège fut l'acteur de référence, c'est-à-dire le porteur et le coordinateur du projet ? L'organisation du troisième événement télévisuel mondial a bien entendu permis de donner un coup de projecteur sur notre province, terre de cyclisme mais également terre de tourisme, d'histoire, de grands événements et de développement industriel et économique. Les retombées liées à ces trois jours de course ont été calculées en regard de l'investissement consenti et ont d'ailleurs fait l'objet d'une étude réalisée par des étudiants de la Haute Ecole de la Province de Liège.

D'autre part, le grand départ du Tour de France a également constitué un exemple *grandeur nature* de l'incontournable apport fourni par une institution qui fédère les divers acteurs impliqués (villes, transports, sécurité, commerçants) tout en étant en mesure de mettre des moyens tant financiers qu'humains et organisationnels au service d'un tel événement. Cette institution fut bien entendu la Province de Liège et on ne soulignera jamais assez l'engagement et le travail fournis par les dizaines de collaborateurs associés à ce projet.

Tous les services ont bien entendu perpétué et renforcé leurs actions. En termes d'agriculture, citons par exemple la promotion des produits du terroir et le développement des circuits courts. La

culture était également au rendez-vous avec "Reciprocity" (la Biennale de Design) et les expositions "Une vie de chapeau" et "Openairs". Le service des sports a continué à développer l'Académie des Sports ainsi que le soutien aux clubs et aux sportifs. Les Affaires sociales ont inauguré deux "Openado" à Seraing et Herstal. Le bateau-école "Province de Liège" a été inauguré à Huy, et la deuxième phase des travaux de la Maison de la Formation a été lancée à Seraing. Le dépistage et l'information font toujours partie des tâches primordiales des Services de la Santé, qui ont ainsi inauguré un nouveau bus Sex'Etera ainsi qu'un mammobile totalement relooké. De son côté, la Fédération du Tourisme a continué à promouvoir les richesses de notre province en développant des projets innovants. Les pages qui suivent vous présentent donc de manière synthétique les nombreuses actions menées en 2012 par les différents services de la Province de Liège, dont les 6.500 collaborateurs justifient chaque jour la pertinence.

Pour le Collège provincial,

Marianne LONHAY,
Greffière provinciale

André GILLES,
Président du Collège provincial



Province
de Liège

Rapport d'activités

Conseil provincial
Session de mars 2013

L'AGRICULTURE EN 2012 :

Synthèse

PREAMBULE

L'année 2012 a été, une fois de plus hélas, marquée par une crise agricole : celle du lait. Que faire face au « mur » de la productivité et de la mondialisation réunies ?

Notre priorité est de seconder la profession dans ses démarches de baisse du coût de production et dans son envie de développer des circuits de commercialisation.

Un vrai challenge : Apporter un certain réconfort par des émissions de mise en évidence de ce métier passionnant mais de plus en plus ardu !

1. Les partenariats avec les communes

1.1 Les coulées de boues



Les communes de Waremme et de Herve ont bénéficié de cette aide.

Le projet pilote « Eben-Emael » a été finalisé : la commune de Bassenge a bénéficié d'une aide pour la rédaction d'une convention avec les agriculteurs et une proposition de solutions anti-érosion a été faite en concertation avec quatre agriculteurs. La réalisation est effectuée via le projet Aquadra.

Une journée d'étude sur le thème « lutte contre l'érosion et les coulées de boues : quelles solutions pratiques en grandes cultures » a été organisée en collaboration avec la Région Wallonne, le mardi 31 janvier 2012 au Château de Jehay et une le 27 mars 2012 dans la commune de Herve.

1.2 La récolte des pneus usagés



Nous sommes intervenus dans le ramassage des pneus agricoles de grandes dimensions à Awans et dans le ramassage d'environ 12.500 pneus « tourisme » dans les communes de Villers-le-Bouillet, Engis, Büllingen et Wasseiges.

1.3 Province Maya



La charte Province-Maya a été signée par les autorités provinciales et a été transmise au Service Public de Wallonie.

Un rucher a été installé dans le domaine de Wégimont. De plus 4 sites provinciaux ont été examinés pour vérifier la possibilité d'y installer un rucher : le Centre Provincial Liégeois des Productions Animales ASBL à Argenteau, le

domaine de la Station Provinciale d'Analyses Agricoles, le Château de Jehay et Centre Sportif de Naimette-Xhovémont (Liège).

Sur le site de Scry, les premières ruches ont été installées début avril par l'Union Royale des Ruchers Wallons. Les Services agricoles ont préparé le sol pour permettre le semis et la plantation des fleurs selon le plan établi en collaboration avec l'architecte paysagiste du Service technique provincial.

1.4 Distribution de poubelles pour déchets infectieux et toxiques



Les Services agricoles, en collaboration avec l'Intercommunale AIVE, ont mené une action de sensibilisation auprès des agriculteurs de 12 communes en leur proposant la mise à disposition gratuite d'un récipient spécifique destiné à recueillir les déchets infectieux et toxiques. Au total 231 poubelles ont été distribuées.

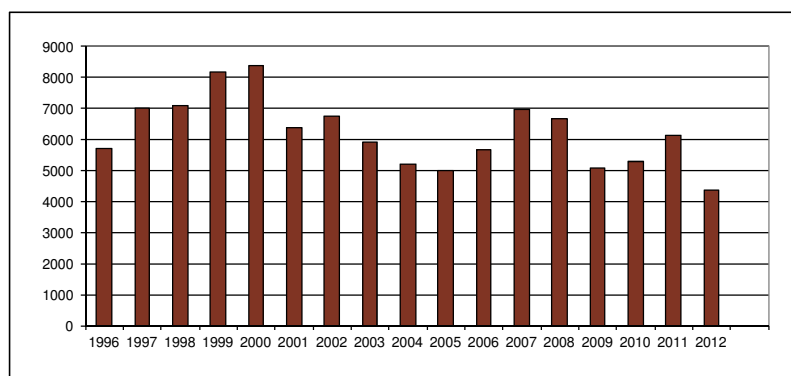
2. LA STATION PROVINCIALE D'ANALYSES AGRICOLES

2.1 Accréditation et clientèle

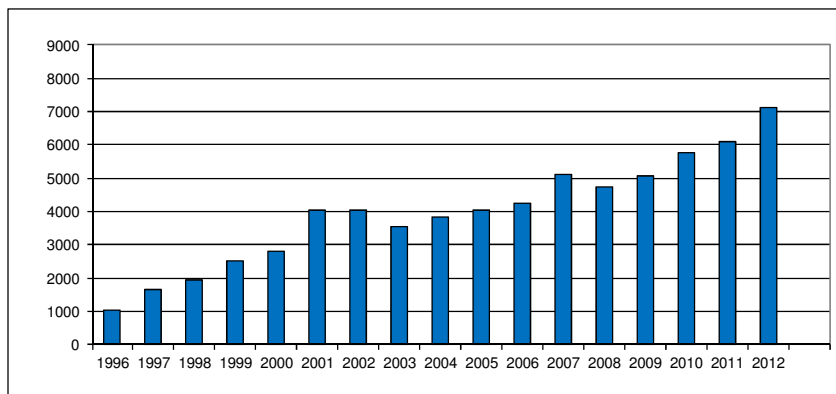
Les analyses de nitrates sont accréditées ISO 17025.
Le nombre de clients a crû d'environ 200.

2.2 Activités du laboratoire (rentrées annuelles) :

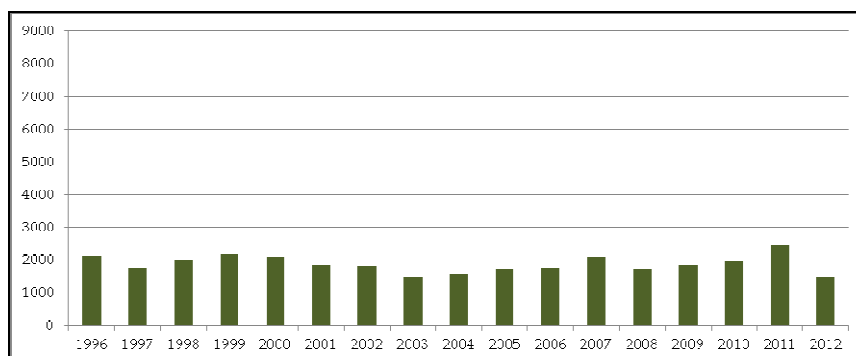
TERRE



NITRATES



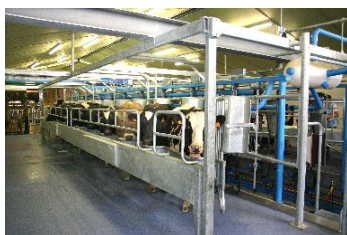
FOURRAGES & ENGRAIS DE FERME



3. LES FILIERES

3.1 La filière animale

A) Département production laitière



La production laitière a atteint le chiffre de 1.200.000 litres de lait pour l'année 2012 pour un cheptel d'environ 295 têtes de bétail dont 139 vaches en lactation.

La production fourragère a concerné 216 ha (4 coupes sur 54 ha) de prairie permanente. Le domaine couvre une superficie de 87 hectares.

B) Département production porcine



48 verrats ont séjourné dans les installations d'Argenteau, ce qui représente 10 024 journées de pension. Ceci équivaut à une présence continue de 27 verrats en moyenne.

L'ensemble du cheptel a produit 25.912 doses, soit une moyenne de 1.139 doses par verroat par an, ou encore 22 doses par semaine.

Depuis août 2012, le centre collabore avec la société Rattlerow Seeghers. Cette collaboration prend les formes suivantes :

- Congélation à façon d'éjaculats en provenance de centres d'insémination extérieurs dans le cadre d'exportations vers le Brésil, la Colombie, la Hongrie, prochainement vers Malte.
- Hébergement, récolte et constitution d'une réserve de paillettes congelées de semence Large-White
- Hébergement, récolte et fourniture de semence fraîche prédiluée de verrats Piétrain à destination des Pays-Bas.

Les activités du « programme visant à l'éradication du SDRP (Syndrome Dysgénique Respiratoire Porcin) dans les porcheries situées en Région Wallonne » ont continué leur cours. Ces activités sont l'objectif majeur de cette année de travail. Une prolongation de la convention a été demandée pour la période allant de 01/2013 à 12/2013.

3.2 La Filière promotion et gestion

A) Département comptabilité et gestion

Le service de comptabilité et de gestion encadre le chef d'exploitation dans sa gestion quotidienne et dans ses choix stratégiques de développement. Cette mission requiert des compétences multiples et pointues qui évoluent en permanence.



Celui-ci encadre 180 agriculteurs répartis sur l'ensemble du territoire de la province de Liège

L'évolution de la Politique Agricole Commune (PAC) et la mondialisation du marché des produits agricoles placent l'agriculture dans un contexte de grande volatilité des prix : la maîtrise des coûts de production est devenue le maître-mot !

B) Aide à la diversification

En Province de Liège, de nombreuses entreprises tentent de diversifier leurs produits et leurs débouchés. Le service est régulièrement sollicité pour fournir une assistance en cette matière.

C) Développement informatique

« Agri-Trace » : la traçabilité reste une priorité pour nos agriculteurs s'ils veulent « vendre » leur production.

D) Département promotion

Objectif : Promotion des produits du terroir et développement des circuits-courts

- Un projet de commercialisation des produits locaux dans le plus grand magasin Carrefour en Province de Liège (11.000 m²), le « Carrefour Planet » de Herstal, a vu le jour.
Avant le terme prévu de l'expérience, les responsables au plus haut niveau de « Carrefour Belgium » ont décidé de transformer l'expérience en activité permanente et ont consacré un début de rayon pour les produits locaux.
De la trentaine de produits du début, la gamme s'est fortement enrichie et ce ne sont pas moins de 106 références qui sont maintenant concernées par le projet.
- Sur base d'un recensement renouvelé chaque année, le site internet réalisé et publié depuis juillet 2010 sous le nom de domaine www.agricharme.be, reste un outil indispensable pour la promotion des produits de terroir. Il met en évidence 260 artisans et 93 types de produits.
- 6 émissions Télétourisme ont été co-produites sous le titre « Les Gourmandises du Terroir en Province de Liège ».
- Une campagne de promotion des producteurs et artisans liégeois, intitulée « Saveurs de chez vous » est organisée conjointement par le Groupe « Vers l'Avenir », RTC Télé Liège, Télévesdre et Vivacité en partenariat avec la Chambre Provinciale de l'Agriculture.



3.3 La Filière végétale

A) Réseaux d'avertissements agricoles

79 sites de culture, sous surveillance quotidienne, ont permis d'alimenter les messages d'avertissements diffusés aux agriculteurs et destinés à réduire les traitements des cultures à leur strict minimum.

B) Agriculture et environnement

Problématique des nitrates

Suivi parcellaire des reliquats azotés

Problématique des pesticides

Nos techniciens encouragent les agriculteurs à s'équiper d'un biofiltre qui permet de dégrader les restes de produits phytopharmaceutiques sous l'action de bio-épurateurs.



C) Encadrement des producteurs

Plusieurs actions sont menées. Citons :

- Les conseils d'irrigation
- Suivi sanitaire aux eaux usées de Hesbaye Frost
- L'encadrement des producteurs de maïs
- Les travaux conduisant à la certification

4. LES PROJETS (Y COMPRIS CEUX EN COURS)

4.1 Développement de l'agriculture biologique

Un réseau d'agriculteurs-conseillers « bio » a été mis en place afin d'encadrer ceux qui souhaitent se reconvertir. De même, un technicien du C.E.B. (Centre d'essais bio) en coordination avec l'UNAB (Union nationale des Agrobiologistes Belges), Agra Ost et le CPL Végémar, assure le même type d'encadrement.

De plus, la filière végétale assure le suivi technique du CETA (Centre d'études Techniques Agricoles) Bio qui a organisé de nombreuses réunions et des tours de plaines.

4.2 Projet « Assistance Gazon de Sport »



L'objet de ce projet « pilote », réalisé en partenariat avec le Service des sports de la Province de Liège et les clubs de football de AMAY, PETIT-RECHAIN et du SART TILMAN, consiste à développer un service de conseils et d'assistance, en faveur des communes propriétaires des stades des clubs précités et de l'IPES de Hesbaye à WAREMME, en vue d'optimiser la gestion, l'entretien et la rénovation annuelle de leurs terrains de football en gazon naturel.

4.3 Projet « Encadrement des jardins collectifs »



Plusieurs communes ont sollicité les Services agricoles pour recevoir un encadrement technique de leurs jardins. Les Services agricoles voudraient créer un réseau et organiser des ateliers par thèmes pour plusieurs jardins de communes voisines

4.4 Province Maya



Les Services agricoles ont débuté l'organisation d'une activité pédagogique de 2 jours et d'une journée grand public sur le thème de l'abeille qui se déroulera en 2013 conformément à la charte « Province Maya » (voir 1.2.C). Ces journées se dérouleront à la maison de Hesbaye à Waremme, dont le domaine se prête parfaitement à ce type d'activité (insectarium HEXAPODA, biodiversité, encadrement pédagogique,...).

4.5 Enerbiom



Les Services agricoles coordonnent, dans le cadre de la coopération territoriale européenne 2007-2013, un projet intitulé « Production agricole durable de biomasse-énergie en zones à fortes contraintes environnementales : quelles filières ? – ENERBIOM » qui s'inscrit dans le programme opérationnel de coopération transfrontalière « Grande Région ».

En 2012, les différents partenaires se sont surtout attelés à la rédaction du rapport scientifique et à la publication d'un livret à destination du grand public, mettant en évidence les enseignements tirés de nos recherches, distribué lors du colloque de fin de projet. Le colloque de fin de projet a eu lieu sur deux jours :
Le 19 mars a été consacré à des visites sur le terrain, illustrant les différentes filières biomasse déjà mises en place par des collectivités et deux séances de présentation des résultats ont été organisées le 20 mars au château de Harzé .

Ce colloque fut une belle réussite. Nous avons compté sur une centaine d'inscriptions

4.6 Promotion des circuits courts et commercialisation des produits du terroir

Voir filière « promotion et gestion » point D.

5. AGRICHARME

Le départ du tour « Agricharme » 2012 a été donné dans la commune de Amel
Les différentes étapes ont permis de s'arrêter à Glons, Stoumont, Waremme et Clavier
L'arrivée a été accueillie par la commune de Hamoir.

Quelque 847 enfants inscrits dans 41 écoles de tous les réseaux de notre Province et accompagnés de leurs enseignants ont découvert de manière ludique et vivante les rôles multiples et essentiels de l'Agriculture



6. MANIFESTATIONS

6.1 Les Rendez-vous de l'Agriculture – Lyon, les 1 et 2 septembre

Les Services agricoles ont été les invités des Rendez-vous de l'Agriculture organisés par la Chambre départementale d'Agriculture dans le cadre de la charte de collaboration et d'Amitié avec le Département du Rhône.



Notre présence était constituée:

- d'un stand du tourisme ;
- d'un stand du BREL ;
- de 5 artisans : fromage, sirop de Liège, chocolat, bières, gaufres ;
- d'une animation musicale ;
- d'une délégation officielle conduite par le BREL.

6.2 Foires et Expositions

Les Services agricoles ont participé à diverses foires (Libramont, Malmedy, Forest Day's et Battice) et manifestations (Salon du Volontariat, Basseur de lecture, pique-nique,...)





Province
de Liège

Rapport d'activités

Conseil provincial
Session de mars 2013

Culture

« Avenir, passé, présent »

**Actions menées entre
le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012**

1. Culture, Musées et Lecture publique

1.1. Coordonnées du service

Direction générale de la Culture, de la Jeunesse, des Musées et de la Lecture publique
Rue des Croisiers, 15 – 4000 Liège
Tél. : 04/232.86.98 – 04/232.86.48
Fax : 04/232.86.94
<http://www.provincedeliege.be/culture/>
E-Mail : dgculture@provincedeliege.be

1.2. Cellule Relations publiques

La valorisation des activités du Service Culture a conduit à la mise en place en 2001 d'une cellule promotion et communication chargée des partenariats et des campagnes publicitaires et de la promotion des activités culturelles menées ou soutenues par le secteur. Un travail dont on a pu mesurer l'efficacité à l'occasion des campagnes de promotion des événements comme les expositions en plein air dans le domaine provincial de Jehay, la Biennale du Design de Liège, les activités du Musée de la Vie wallonne ainsi que celles menées par les différents secteurs de la Bibliothèque.

Elle fut également présente dans des manifestations publiques comme « Retrouvailles » ou dans le « Salon Vert Bleu Soleil » ainsi que dans l'exposition à Paris des œuvres de Louis Leloup dans le cadre de la promotion de la place de la ville de Liège à l'occasion du Tour de France 2012.

Elle prend part activement à l'organisation de réceptions visant à mettre en exergue des personnalités liégeoises ou des projets culturels spécifiques.

2. Activités au fil des départements

2.1. Département lecture publique

Depuis 2008, le rapport d'activités est scindé en trois parties : **la Bibliothèque Chiroux** (locale-pivot) et ses services (Bibliothèque pour enfants, Espace jeunes, Section pour adultes, Médiathèque, Section de consultation), **la Bibliothèque itinérante** (bibliobus de prêt et de dépôt pt 3.4.), **la Bibliothèque centrale-principale** et les services offerts aux professionnels de la lecture en province de Liège (pt 3.5.).

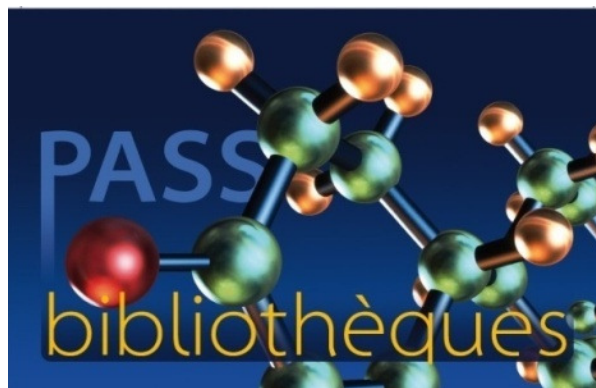
Ce découpage correspond aux missions remplies par la Bibliothèque de la Province de Liège et aux différents niveaux de reconnaissance octroyés, selon l'ancien décret sur la lecture publique, par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le nouveau décret relatif au développement des pratiques de lecture (30 avril 2009) et ses arrêtés d'application (19 juillet 2011) induira certainement des changements d'appellation et des adaptations pour bénéficier des nouveaux niveaux de reconnaissance octroyés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cela constituera un des chantiers de l'année 2013.

■ LA BIBLIOTHÈQUE LOCALE

En 2010, la « carte unique » s'est élargie et a donné naissance au « PASS BIBLIOTHEQUE ». Dès le début, la Ville de Liège s'est associée au projet. Puis le Collège provincial a proposé aux communes qui le souhaitaient d'entrer à leur tour dans les réseaux. Verviers et Wanze ont rapidement été intéressées et sont nos premiers partenaires extérieurs.

Sur les **56 communes** possédant une bibliothèque reconnue, **40 ont dès à présent signé** la convention d'intégration dans ALEPH. 25 communes sont déjà opérationnelles et 15 autres le seront dans les mois prochains.



ACTIVITÉS DE FORMATION

- De nombreuses formations notamment bibliothéconomiques et informatiques ont été suivies en 2012 par les bibliothécaires et médiathécaires ainsi que le prévoit la législation de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Participation à des salons
- Participation à des colloques

ACTIVITÉS D'ANIMATION

À destination du public enfant

- Bébé, lis avec nous
- Heure du conte pour enfants sourds et entendants
- Biblio Bricolo
- Fureur de lire du 9 octobre au 17 octobre 2012 sur le thème « Brasseurs de lecture »
- Consultation Internet
- L'heure du conte pour enfants et tout petit
- Prix Versele
- Ateliers d'écriture



À destination du public « adolescent »

- Prix « Et-Lisez-Moi »
- Fureur de lire
- « La lutte contre l'homophobie » (exposition)
- « Aux livres citoyens » (exposition de livres sur le sujet)
- Prix littéraires (« Ado-lisant », « Prix des lycéens », Prix Versele et Prix Farniente)
- Salon SIEP
- « Un bibliothécaire presque parfait »
- Visites « classiques » de l'Espace Jeunes
- Tables thématiques sur des sujets d'actualité.



À destination du public adulte

- Initiation à Internet pour les Seniors
- Point Emploi
- Permanence Écrivain public

- Cercles de lecture (sensibilisation à la lecture à voix haute)
- Rencontre avec des écrivains
- Aux livres citoyens
- Exposition l'homme-bulle
- En roue libre, le prologue littéraire
- La Fureur de lire sur le thème « Brasseurs de lecture »
- Expositions, vitrines thématiques
- Atelier d'écriture pour adultes
- La Salle de Consultation, la Médiathèque,...

■ LA BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

Le bibliobus est avant tout un service de proximité...

Le véhicule spécialement adapté dessert avec des dépôts de livres les organismes d'éducation permanente et collectivités, ainsi que les bibliothèques avec les collections de la bibliothèque centrale.

Le prêt est informatisé sur les bibliobus de distribution et sur le bibliobus de livraison. Le système fonctionne en liaison directe avec le serveur ALEPH via le réseau 3G de Proximus et deux ordinateurs portables par bibliobus de distribution.



■ LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE ET PRINCIPALE

Elles sont des structures d'aide, d'appui et de coordination au profit des Bibliothèques locales de leur ressort géographique.

La Bibliothèque centrale Chiroux a mené en 2012 de nombreuses actions destinées aux bibliothèques de son réseau :

- aide en matière de prêts et dépôts d'ouvrages dans les bibliothèques locales,
- aide en matière de communication, aide en matière d'animations et de formations dans les bibliothèques du réseau,...

FORMATIONS

De la centrale

- Remise à niveau du catalogage dans le logiciel de gestion des bibliothèques ALEPH.
- Formation Kamishibaï (donner de nouveaux moyens de communication aux jeunes)
- Formation à la base de données « Electre »

Décentralisées

- Formation politique documentaire : 2 journées en février
- Formation public ALEPH : 1 journée en mars
- Littérature marocaine : 1 journée en avril
- Formation « Lis-nous une histoire » : 2 journées en novembre
- Formation « Inscrire sa bibliothèque dans les réseaux sociaux » : 2 journées en décembre.

EXPOSITIONS – ANIMATIONS

La Bibliothèque centrale propose au réseau des bibliothèques publiques des expositions et des animations visant à développer l'intérêt de chacun pour le livre et la lecture (« Vivre à la Préhistoire », « Le développement durable pour les enfants », manifestation « Ottokar »,...)

AIDES-SERVICES : prêt interbibliothèques, aide à l'élagage, site professionnel, guichet électronique, gestion de salles de formations et de réunions.

ACTIVITÉS MENÉES EN PARTENARIAT

La Bibliothèque centrale collabore avec le Centre culturel « Les Chiroux » et la Coopération culturelle régionale (CCR) pour la réalisation et l'itinérance d'expositions adressées au jeune public : « Le Petit Poilu », « De Pittau à Gervais », « Aux livres citoyens » avec le C.A.L. et les Territoires de la Mémoire, conférences organisées en partenariat avec la Bibliothèque de Littérature d'Aventures (Chaufontaine)



PUBLICATIONS

- « Carnet de recettes » à l'occasion de la Fureur de Lire ;
- Sélections bibliographiques pour nos partenaires bibliothécaires.

RÉSEAU ALEPH

Le Réseau Aleph a permis la mise en place d'un catalogue virtuel rassemblant autour de la Bibliothèque Chiroux différentes bibliothèques locales dont les pouvoirs organisateurs ont souhaité s'associer au projet. Le réseau des bibliothèques de Verviers, la bibliothèque itinérante, le réseau Burdinale-Mehaigne, le réseau de lecture publique de Hesbaye, Multi Média Bon Bosco, Herstal, Neupré, Dison, Anthisnes, font désormais partie du réseau Aleph de la province de Liège. Les réseaux de Fléron, Visé, Spa, Bassenge, Jalhay sont quant à eux en cours d'intégration.

En 2013, le réseau se développera encore avec l'arrivée des communes de Stavelot, Oupeye, Welkenraedt, Chaufontaine, Saint-Nicolas, Ans, Olne, Engis, Sprimont.

Cet objectif a entraîné la mise en place de deux cellules spécialisées :

- SGRA (Service de Gestion du Réseau ALEPH)
- OSEMA (Organisation, Support et Maintenance d'ALEPH)

2.2. Département Culture, Jeunesse et Musées

2.2.1. Musées et expositions

A. Musée de la Vie wallonne

■ MISSIONS DE CONSERVATION

CENTRE DE DOCUMENTATION

Les usagers peuvent découvrir et utiliser les collections conservées au MVW (Fonds du Musée, Fonds d'Histoire du Mouvement wallon, Bibliothèque des Dialectes de Wallonie, Fonds Desarcy).

RÉSEAU DE MUSÉES

Le réseau s'élargit à d'autres musées et institutions. Le Musée de la Vie wallonne a intégré le réseau « Ethno » qui réunit divers musées contrés sur l'ethnographie.



COLLECTIONS

Le Département Collections est divisé en 8 départements distincts en relation directe avec les collections.

1. Fonds d'histoire du mouvement wallon (FHMW)

Les acquisitions sont intégrées dans le catalogue collectif des Bibliothèques publiques. Le FHMW reçoit des dons de particuliers, d'associations et est abonné à des revues spécialisées. Il entretient des contacts réguliers avec des représentants des groupements wallons ou des périodiques d'action wallonne.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur a octroyé une subvention d'un montant de 50.000€ valable du 1^{er} janvier 2011 au 31 mai 2012. Cette subvention est justifiée par le rôle joué par le FHMW en matière de récolte, de conservation et de mise à disposition de sources historiques pour les étudiants de l'enseignement supérieur mais aussi comme lieu de stage potentiel.

2. Bibliothèque des dialectes de Wallonie (BDW)

La BDW est une section spécialisée constituée du Fonds wallon, propriété de la Province de Liège, et du Fonds de livres et d'archives de la Société de Langue et Littérature wallonnes (SLLW).

3. Archives générales : encodage, accroissement, restauration, numérisation des documents.

4. Archives multimédia : photothèque, filmothèque, reportages ethnographiques, fonds Desarcy – Robyns et le fons Studio 9

5. Objets : un important travail de restauration, de réparation est organisé autour des très nombreuses pièces, tous supports confondus, qui forment la base des richesses des collections.

6. Bibliothèque : conservation d'ouvrages de référence en ethnologie et histoire locale, ainsi que des collections particulières et publications périodiques rares et précieuses.

7. Gestion des réserves (Ans) : restructuration de différents espaces de rangement consécutive à la fin de chantiers (mise en conformité RF, chauffage) et permettant un accès plus aisé. Des travaux d'aménagement de l'entrepôt, de nouveaux rayonnages et l'installation d'une réserve climatisée ont permis l'amélioration des conditions de conservation. Un vaste projet d'extension en vue d'un pôle de conservation est actuellement à l'étude.

8. Médiation culturelle

Dans le cadre de ses missions d'éducation et de transmission, l'équipe développe des outils adaptés à des publics variés pour répondre à leurs besoins spécifiques, aborder des thématiques sous des angles particuliers et approfondir certains sujets : parcours qui permettent de découvrir le musée sous différents angles, visites commentées, enquêtes.

■ DÉVELOPPEMENT CULTUREL

PROMOTION ET TOURISME

- **Promotion directe :** production et diffusion de documents publicitaires via supports papier, presse écrite, Internet

- **Promotion indirecte :** la promotion du Musée est également assurée par des visites officielles, des événements régionaux et actions spécifiques au Musée, des locations

d'espaces, des partenariats (Musée gallo-romain de Tongres, SNCB,...), la boutique, l'Espace Saveurs géré depuis janvier 2011 par l'ASBL Work Inn, des rencontres et formations,...

- **Statistiques** : 41.010 visiteurs, c'est le chiffre de fréquentation le plus élevé depuis la réouverture du Musée en 2008. Les années 2010 et 2012 sont comparables en terme d'organisation d'événements car elles ont accueilli la Biennale de Design (désormais RECIPROCITY) ainsi que de grandes expositions à Saint-Antoine.



CRÉATION D'ÉVÈNEMENTS

- Expositions *Vertiges de la folie, Une vie de chapeau. Un chapeau pour chaque tête, Openairs, Memorabilia* (dans le cadre de la Biennale de Design), *Visages de Wallonie* (exposition de photos)
- Concerts de musique de chambre dans le cloître.
- Semaine wallonne
- Colloque « Deux journées pour un centenaire 1912-2012 »

CRÉATION ARTISTIQUE ET TECHNIQUE

Cette cellule a été constituée sur base d'une partie du personnel de l'ancien Service des Expositions, les graphistes et les menuisiers. Ils réalisent des produits graphiques tels que dépliants, affiches, brochures pour divers services provinciaux (Lecture publique, Office provincial des Métiers d'Art, Jeunesse, Château de Jehay, ...)

et participent au montage des expositions.

B. Château de Jehay

ÉVÈNEMENTS

Le Jeu de Pâques, « Jehay, Un château à la Renaissance », rétrospective Michel Smolders, « Les enfants d'abord », « La nuit européenne des chauves-souris », foire aux plantes, « La Nuit des sorcières ».

STATISTIQUES

Le nombre de visiteurs en 2012 fut de **33.628 visiteurs** soit une diminution de 6,80% par rapport à 2011 due notamment à de mauvaises conditions climatiques.



2.2.2. Éducation permanente – Jeunesse – Administration

A. Service de l'Éducation permanente

La notion d'éducation permanente, liée à l'évolution de notre société, a fortement changé au fil des ans. Les changements qui, en un demi-siècle, ont affecté l'ensemble des réalités sociales, économiques ou sociologiques, ont conduit à une redéfinition de la culture.

Le secteur dit de l'Éducation permanente n'a pas échappé à ces mutations fondamentales, induisant de nouvelles pratiques et un élargissement des champs d'action touchant désormais à l'ensemble de la production artistique : théâtre, musique, arts plastiques, design, intersectoriel, multiculturel...

Deux nouveaux cadres d'intervention ont été appliqués durant cette année 2012, à savoir :

- le soutien aux actions supra-communales dont les critères ont été identifiés en 2011 ;
- le soutien à l'aménagement et/ou l'équipement d'infrastructures dédiées aux groupes musicaux amateurs et professionnels pour lequel en 2011 un règlement et une convention ont été rédigés.

■ « PASSAGES, CROISER LES IMAGINAIRES »

En 2010, « Passages » avait associé tous les secteurs provinciaux : musique, lecture publique, tourisme, arts plastiques, théâtre et Jeunesse. L'opération a favorisé des activités novatrices comme le projet « Aux arts, etc. », concernant des interventions artistiques sur un certain nombre de Maisons communales de la Province de Liège, « Achève-moi ! », un projet littéraire inédit, ou encore l'exposition « L'art dans la Rue ». Cet événement a pris fin en mars 2011 par la mise sur pied de l'exposition de synthèse « Aux Arts etc. » à l'Espace Saint-Antoine du Musée de la Vie wallonne.

Une publication « Traces » a été éditée reprenant les activités novatrices provinciales ou d'opérateurs extérieurs les plus significatives. Elle a été transmise à tous les partenaires pour constituer une trace de cet événement.

Plus importants encore ont été les prolongements qui, d'une part se sont soldés par la reconduction de manifestations et d'autre part par la volonté d'accroître encore les mises en réseaux des acteurs culturels.

- Le concours de nouvelles « Achève-moi » - 2^e édition
- « Ram Dam en fanfares » : reconduction de « Passages en fanfares » en partenariat avec le PAC de Liège
- Un soutien aux activités supra-communales.

Le Département de l'Éducation permanente travaille au quotidien en collaboration avec l'ensemble des institutions et associations culturelles implantées sur le territoire provincial, soit plus de 250 partenaires réguliers parmi lesquels on compte les 25 Centres culturels faisant l'objet d'un contrat-programme avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Opéra Royal de Wallonie, l'Orchestre philharmonique Royal de Liège, le Théâtre de la Place, l'Ikob, Les Brasseurs, Les Drapiers... ou encore un important réseau de musées publics et privés.

La Province soutient aussi les activités menées par 123 Centres d'expression et de créativité.

■ TRANSSECTORIEL

- Soutien aux actions supra-communales (actions culturelles sur des territoires élargis ou qui tentent de décloisonner les secteurs et à développer des projets en commun) ;
- Les prolongements de l'opération « Passages, croiser les imaginaires » se sont soldés par la reconduction de manifestations : le concours de nouvelles « Achève-moi » et « Ram Dam en fanfares » ;
- Un soutien aux activités supra-communales.

■ EXPOSITIONS

RÉTROSPECTIVE MICHEL SMOLDERS À JEHAY
20 sculptures monumentales de Michel Smolders



HOMME BULLE

L'œuvre du sculpteur Emilio Lopez Manchero a été installée à Liège à proximité du bâtiment de la Culture. Une exposition de photos du personnage s'est tenue pendant un mois à la Bibliothèque Chiroux

MANIFESTATION D'ART PUBLIC : OPENAIRS

Huit artistes reconnus internationalement ont accepté le défi de créer une sculpture monumentale dans un matériau tout à fait inattendu : « le gonflable »,

EN ROUE LIBRE

Dans le cadre du Tour de France 2012, trois manifestations ont été organisées : une exposition à la Bibliothèque Chiroux, « La Nuit des dérailleurs » (projection de films dédiés au cyclisme) et « Le nez dans le guidon » (exposition de curiosités sur le thème du vélo).

RENCONTRES THEATRE DE HUY

Exposition de photos de Frans Daels et exposition de costumes de théâtre.



BIENNALE DU DESIGN 2012 " ReciproCity ".

La Province de Liège a défini de concert avec l'asbl Wallonie Design une thématique pour les éditions de la biennale. Il s'agit de « ReciproCity ».

- quatre expositions centrales
- trois expositions invitées
- 16 expositions satellites
- trois conférences internationales
- trois débats
- 35.000 visiteurs et participants

Ces manifestations se situaient dans différents lieux-clés du patrimoine historique et culturel, passé et contemporain de Liège. La décentralisation en plusieurs endroits a contribué à créer un lien important avec le tissu urbain et social de Liège, favorisant une relation de réciprocité entre design et citoyens.

BANDES DESSINEES

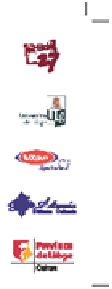
Création d'une revue semestrielle qui servira à promouvoir les jeunes auteurs en bande dessinée et en illustration, qu'ils soient encore aux études ou qu'ils soient récemment sortis pour autant que leurs créations ne soient pas encore éditées.

■ THÉÂTRE

ODYSSÉE THÉÂTRE

« Odyssée Théâtre » continue de favoriser la mise en valeur de créations d'œuvres récentes où recherche et audace dominant. Parmi les moyens mis en œuvre :

- soutien financier et/ou technique à des spectacles (9 sélectionnés en 2012) ainsi qu'une aide sur l'ensemble de la promotion ;
- mise sur pied d'un système d'abonnement appelé « Passe Odyssée » : 877 vendus en 2012.



ATELIERS D'ART DRAMATIQUE

Ces ateliers, qui se déroulent en deux ans, ont pour ambition de former des comédiens amateurs de manière à alimenter le vaste réseau des troupes amateurs implantées en Province de Liège. 72 inscriptions en 2012.

THÉÂTRE PROFESSIONNEL FRANÇAIS

Le Département de l'Éducation Permanente subventionne, annuellement, plusieurs compagnies de théâtre professionnel, publiques ou privées, installées sur le territoire de la Province de Liège. Ce service aide également, de façon plus ou moins ponctuelle, certains festivals de théâtre professionnel comme le Festival de la « Rue du Bocage » – Herve, le Festival « Soiron sur Scène » - Pepinster, le Festival de Théâtre de Stavelot, le Festival de Théâtre de Spa,

ART DE LA SCENE

Le Département de l'Éducation Permanente s'implique dans les arts de la scène en général en allant visionner diverses créations en Belgique dans l'objectif d'aider et/ou de programmer et/ou de conseiller les programmations artistiques de manifestations provinciales (Fêtes de Wallonie, etc.), celles de petits lieux ou de centres culturels (reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou non) et de manifestations privées organisées ou non en collaboration avec la Province de Liège ou avec des structures extra provinciales.

THÉÂTRE AMATEUR DIALECTAL

Les Rencontres provinciales d'art théâtral wallon se déroulent de septembre à mars. Le groupe des observateurs visionne les spectacles qui s'inscrivent aux Rencontres.

Le Gala wallon et le « Printemps du théâtre amateur wallon » se sont déroulés au Trianon.

■ BANDES DESSINEES

Deux numéros de « Page 1 » (revue visant à promouvoir les jeunes auteurs en bande dessinée et illustration) ont été tirés en 2012. Ce projet a permis à plusieurs lauréats d'être en contact avec des professionnels.

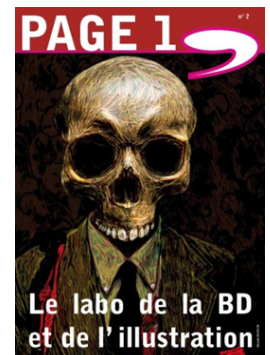
■ AUDIOVISUEL

Ouvert en 2006, l'asbl Clap, bureau de tournage en province de Liège, travaille en collaboration avec l'ensemble des professionnels de ce secteur, il autorise une meilleure réponse à toute une série de demandes techniques ou administratives, notamment au niveau des lieux de tournage, des possibilités d'occupation de lieux, de voiries, etc.

Le Département de l'Éducation permanente contribue également à l'éducation cinématographique des publics en déléguant des animateurs dans les ciné-clubs et en octroyant des aides à la création audiovisuelle.

■ LITTÉRATURE

Le Service Culture soutient la promotion et l'édition littéraires : participation au Salon Vert avec présentation de livres et séance de dédicaces, subventions et aides techniques, aides à l'édition.



■ CENTRES D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ

LE CEC « LES CROISIERS »

L'objectif fixé est de toucher un public impliqué dans l'animation d'un centre d'expression et de créativité ou amené à utiliser les techniques d'expression manuelle et artistique dans un cadre professionnel ou en qualité de bénévole. 57 localités sont représentées parmi les 113 inscriptions aux formations. L'action menée touche également 15 localités situées hors province de Liège. La promotion de ce Centre est assurée par la publication d'une brochure annuelle.

SUBVENTIONNEMENT

Une subvention est accordée annuellement à 120 ateliers.

■ CRÉATION ET PROMOTION ARTISTIQUES

EXPOSITIONS

« Eclats », « Monstres, doudous & Cie », « Autour du tour, « Mille fleurs », « Turlututu chapeau pointu », « No Design – Jacques Lizène », « Cadeaux », « Collections », exposition d'œuvres d'art issues des collections de la Province, « Louis Leloup, artiste verrier » (exposition à Paris).



PATRIMOINE

30 œuvres de 19 artistes ont été acquises en vue de compléter les collections provinciales et participer ainsi à la promotion de nos artistes.

COLLABORATION AVEC L'ENTENTE INTERPROVINCIALE DES MÉTIERS D'ART par le biais du Salon Artisan'art à Seraing et à Bruxelles, ainsi qu'au Salon des Métiers d'art (Lessines). Il participe aussi au week-end chez l'artisan.

■ MUSIQUE ET DANSE

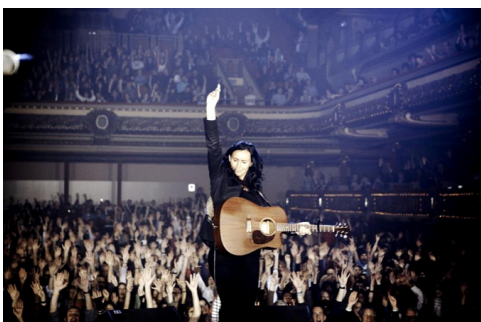
AIDES

Le Secteur Culture soutient les organisateurs et les musiciens par des aides financières, des aides à la formation, à l'édition de CD.

ÇA BALANCE...

En cette année 2012, Ça balance a fêté ses 10 ans d'existence ! A cette occasion, l'équipe a voulu marquer le coup et proposer une grande fête à la musique au public en invitant 16 groupes soutenus par la structure qui ont toujours une actualité musicale. Chaque groupe ou artiste a eu l'occasion de présenter un titre de son répertoire.

Ça balance étend également son action grâce au projet MULTIPISTES : un dispositif d'accompagnement dédié aux Musiques Actuelles en Grande Région. Il est le fruit d'une collaboration entre des structures belges, luxembourgeoises et lorraines.



STUDIO

Le Studio est mis à disposition pour des réalisations provinciales (Ça balance, Multipistes, Odyssée théâtre, spots, ...) mais aussi extérieures (Article 27, Vacances Théâtre Stavelot,...). En 2012, un nouveau matériel a été installé.

■ RELATIONS EXTÉRIEURES

EUREGIO MEUSE-RHIN

Diverses réunions d'échanges ont eu lieu en vue de la participation éventuelle à « Maastricht capitale culturelle 2018 ».

CÔTES D'ARMOR

Accueil de la Compagnie Grégoire and Co et de la Compagnie Via Cane.

■ PATRIMOINE ET MUSÉES

17 établissements publics et 35 établissements privés ont reçu le soutien financier de la Province.

B. Le service de l'Administration

D'une manière générale, l'Administration générale des Affaires Culturelles assure le soutien administratif de toutes les activités et initiatives développées par la Direction générale.

Le service du personnel assure la gestion administrative de l'ensemble du personnel (hormis les vacataires) du Service des Affaires culturelles et de la bibliothèque itinérante, environ 230 personnes aux statuts différents. Il traite toutes les demandes, relatives au statut administratif des agents provinciaux, à introduire auprès du Collège provincial, de même qu'il donne suite à toutes les circulaires et autres sollicitations émanant de la Direction générale.

Education physique et Sports

Actions menées du 1^{er} janvier
au 31 décembre 2012

L'ACTIVITE SPORTIVE

1. SES AXES

Grâce à une politique persévérante et cohérente menée depuis plusieurs années, le Service des Sports est devenu une réalité bien connue et appréciée dans la vie collective de la province de Liège et dont la qualité est régulièrement soulignée dans le pays. Il assure la complémentarité entre le sport amateur et le sport professionnel.

Aussi, à côté de la gestion récurrente des évènements sportifs, l'activité du Service des Sports s'organise autour de 3 axes d'intervention :

1^{er} axe - La gestion des infrastructures sportives :

Avec la piste cycliste d'apprentissage d'Ans-Allieur, le Complexe sportif de Naimette-Xhovémont, le Centre d'Entraînement et de Formation de Haut niveau en football de la Région wallonne (CREF) et le Centre provincial de formation de Tennis de Huy, la Province de Liège s'est dotée d'outils performants pour lui permettre, ainsi qu'à ses utilisateurs, d'y dispenser des séances de formation dans les meilleures conditions possibles.

2^{ème} axe - Le perfectionnement sportif :

La Province de Liège et son Service des Sports poursuivent et développent des programmes de perfectionnement destinés aux jeunes joueurs motivés et désireux d'apprendre plus, dans toute une série de disciplines différentes.

3^{ème} axe - La lutte contre le décrochage sportif :

Une politique sportive adaptée proposera une offre sportive pour atteindre un public qui reste en marge de structures des clubs ou un public qui subit ce décrochage sportif chez les enfants pour lesquels le sport n'est pas encore ou n'est plus, une source de bien-être ou de plaisir.

Pour ce faire, la Province de Liège a décidé, en sa séance du Collège provincial du 8 octobre 2009, de la création d'une Académie provinciale des Sports.

Grâce à celle-ci, l'enfant de 4 à 11 ans qui le souhaite bénéficie d'un accès à une initiation basique et ludique dans plusieurs sports par année scolaire. Il s'agit d'une méthode unique dans l'approche de la pratique sportive pour ces jeunes.

Par ailleurs, l'offre sportive de l'institution provinciale est complétée par l'activité de l'ASBL « Maison des Sports ». Il s'agit d'un outil de travail performant où les fédérations sportives provinciales disposent, à des conditions très avantageuses, de locaux adéquats, équipés des dernières technologies, pour leurs réunions mais aussi pour assurer leur propre secrétariat.

2. LES ACTIVITES

Les activités du Service des Sports se concrétisent par :

a) L'organisation de stages :

Durant les vacances scolaires de Pâques et d'été 2012, le service a proposé des stages adaptés pour moins valides. Ceux-ci ont été organisés en collaboration avec différentes communes de la province (Waremme, Wanze, Malmedy et Visé).

b) L'Académie provinciale des Sports :

C'est une véritable passerelle vers le sport qui a été créée, à l'initiative du Collège provincial, en octobre 2009.

Décentralisée sur divers sites de notre province, cette Académie propose, depuis janvier 2010, des activités sportives organisées par tranche d'âge, offrant ainsi la possibilité aux enfants de 4 à 11 ans, de s'initier à diverses disciplines avant de se spécialiser selon leurs aspirations, leurs capacités. Elle est aussi la cellule fonctionnelle au sein du Service des Sports qui coordonne un important plan de formations en collaboration avec les Fédérations sportives provinciales. De plus, une action particulière s'est mise en place dans le cadre de l'intégration des personnes moins valides.

L'enfant a accès à une initiation basique et ludique de plusieurs sports consécutifs par année scolaire. Chaque sport choisi comprend 8 séances dispensées à raison d'une fois par semaine.

Lors de l'année 2012 (de janvier à décembre), 3416 enfants ont fréquenté l'Académie dans les 38 communes suivantes : Wanze, Héron, Villers le Bouillet, Huy, Amay, Braives, Burdinne, Waremme, Donceel, Faimés, Geer, Remicourt, Oreye, Crisnée, Herstal, Oupeye, Juprelle, Fléron, Beyne-Heusay, Soumagne, Verviers, Engis, Flémalle, St-Nicolas, Ans, Seraing (rive gauche soit Jemeppe), Grâce-Hollogne, Stavelot, Malmedy, Trois-Ponts, Stoumont, Lierneux, Modave, Marchin, Tinlot, Neupré, Nandrin et Esneux.

L'Académie provinciale des Sports a ainsi proposé près de 4000 séances d'initiation et de découverte aux différentes disciplines sportives.



c) Les activités et manifestations sportives ponctuelles :

1) Les organisations initiées par le Service des Sports :

Il s'agit de manifestations organisées à l'initiative du service des sports telles que :

- la journée ludique pour personnes moins valides le 5 octobre 2012 au Hall Omnisports et à la piscine communale de Wanze ainsi que dans les infrastructures du club Multigym « Les Spirous d'Antheit » et de l'Institut « L'oiseau Bleu » à Antheit, en collaboration avec l'AWIPH ;
- le jogging « la Forme du Cœur » le 16 septembre 2012 dans le cadre des Fêtes de Wallonie à Liège ;
- les séances de gymnastique pour le troisième âge organisées tout au long de l'année dans le gymnase de la Haute Ecole de la Province de Liège (rue Beeckman à Liège).

2) Les partenariats dans le cadre d'organisations extérieures :

Sur décision du Collège provincial, le service des sports a collaboré à plusieurs dizaines de manifestations sportives par le biais de l'octroi d'une aide financière et/ou de la mise à disposition de membres du personnel (animateurs), de véhicules, de matériel divers ainsi que par une aide à l'impression et/ou à la diffusion de documents promotionnels.

Parmi celles-ci, on relève plus particulièrement :

- La « Cross Cup Internationale de Hannut » le 22 janvier 2012 à Hannut ;
- Le Marathon de la Meuse dans la région de Visé le 13 mai 2012 ;
- La course cycliste internationale « Tour de Belgique 2012 » pour élites avec contrat qui proposait en province de Liège, le départ et l'arrivée de la dernière étape respectivement à Clavier et Engis le 27 mai 2012 ;
- Le Tour de France 2012 dont le « Grand Départ » a été donné en province de Liège avec la permanence de l'épreuve organisée au Country hall du 27 juin au 1er juillet, la présentation des coureurs sur la Place Saint-Lambert le 28 juillet, le prologue (en Contre-la-montre individuel) à Liège le 30 juin, la première étape « Liège-Seraing » le 1er juillet et le départ de la seconde étape à Visé le 2 juillet ;
- Le Meeting International d'Athlétisme de la Province de Liège le 5 juillet 2012 ;
- Le Tour de la Province de Liège pour élites cyclistes sans contrat et espoirs internationaux (51^{ème} édition) qui s'est disputé du 17 au 21 juillet 2012 (5 étapes : Blegny – Blegny, Wanze - Wanze, Welkenraedt - Welkenraedt, Remicourt – Remicourt et Seraing – Seraing) ;
- Le Tour de Wallonie pour élites avec contrat du 21 au 25 juillet 2012 qui comprenait, en province de Liège, les étapes « Huy-Oreya » et « Welkenraedt vers Perwez »
- Le 3^{ème} triathlon international de Huy le 9 septembre 2012 ;
- Le Jumping International de Liège qui s'est déroulé à la Foire Internationale de Liège, du 30 octobre au 4 novembre 2012 ;
- Le Rallye du Condroz qui a eu lieu du 2 au 4 novembre 2012.

3. UNE POLITIQUE DE PROXIMITÉ ET DE SOUTIEN POUR DES ORGANISATIONS SPORTIVES LOCALES

Dans le cadre d'une politique de proximité, l'action du service des sports se traduit ainsi par :

- l'octroi de subventions pour des activités ponctuelles :

En 2012, **306 clubs ou fédérations** ont obtenu des subventions à titre d'intervention dans l'organisation de manifestations ponctuelles locales, régionales, nationales ou internationales et ce, pour une **somme globale de 819.055,99 €**.

- l'attribution de trophées :

Durant l'année 2012, **141 coupes et trophées** ont été attribués à **57 clubs, fédérations** ou groupes sportifs dans le cadre de leurs manifestations ponctuelles.

- l'octroi de subventions à des associations sportives pour la formation des jeunes :

Au cours de la législature 2006-2012, le Collège provincial souhaite soutenir davantage des actions dans le domaine de la formation des jeunes et la vulgarisation de la pratique sportive.

Ainsi, afin de soutenir des actions spécialement initiées dans ce domaine, diverses associations sportives ont reçu une aide financière en 2012 :

- les clubs cyclistes de l'Union Cycliste de Seraing, du Team Cycliste de Hesbaye et du Team Natacha de Cheratte (5.000 € à chaque club)
- Le Liège Basket Club et le Basket Club Verviers-Pepinster pour leurs opérations « Street Basket » (20.000 € chacun)
- Le Standard de Liège (25.000 €) dans le cadre de la Formation des jeunes pour le Championnat de football 2011-2012 ;

Par ailleurs, une convention pluriannuelle de partenariat a été conclue entre la Province de Liège et le Standard de Liège pour les saisons de 2012 à 2014. Sur cette base, une subvention de 75.000 € a ainsi été octroyée au Standard pour la saison 2012-2013.

- l'octroi de subventions accordées dans le cadre de conventions d'objectifs

Une des priorités de la programmation de la politique sportive pour la législature 2006-2012 aura été la FORMATION. Outre les jeunes, les publics ciblés sont les dirigeants, bénévoles, arbitres, entraîneurs et même les parents de jeunes sportifs. Le service des sports a ainsi établi divers contacts avec plusieurs Fédérations et Associations sportives provinciales liégeoises pour élaborer un planning pluriannuel pour la législature en cours au travers de conventions d'objectifs conclues entre les parties.

Une convention a ainsi été conclue avec :

- l'Union Belge de Football (30.000 € à la Commission Provinciale des Arbitres de Liège) ;
- le Comité provincial de Tennis de table (25.000 €) ;

Par ailleurs, à l'instar de la relation existant avec l'ASBL « Maison des Sports », une convention d'objectifs a été conclue respectivement avec la Maison des Associations d'Amay (22.500 €) et l'ASBL Maison Verviétoise des Sports (40.000 €) pour décentraliser la FORMATION dans les communes et associations des arrondissements de Huy-Waremme et Verviers.

4. ATTRIBUTION DE PRIX SPORTIFS PROVINCIAUX

En application du règlement arrêté par le Conseil provincial, le Collège provincial désigne chaque année, sur proposition d'un jury, les lauréats des divers prix sportifs provinciaux.

Pour la saison 2011-2012, le Collège provincial a désigné, pour l'obtention du :

- a) Trophée Sportif individuel 2011-2012 : Charline VAN SNICK (Judo) et Lionel COX (Tir à la carabine) ;
- b) Trophée sportif par équipe 2011-2012 : Standard de Liège section féminine (Football) ;
- c) Trophée sportif moins valides 2011-2012 : Ben DESPINEUX (Tennis de table) ;
- d) Prix de l'Espoir sportif 2011-2012 : Isabelle BONAVENTURE (Tennis) ;
- e) Prix du Fair-Play 2011-2012 : Stéphane HUET (Football) ;
- f) Prix de la Formation 2011-2012 : Marseille football (Football en salle) ;
- g) Prix du Public 2011-2012 : Ermano FEGATILLI (Boxe) ;
- h) Prix du Cœur sportif 2011-2012 : Marcel KEVELAER (Subventions infrastructures) et René HAMAITE (ADEPS) ;

5. ACCUEIL DE PERSONNALITES DU MONDE SPORTIF

Régulièrement, à l'initiative du service des sports, le Collège provincial reçoit et met à l'honneur divers acteurs du sport.

6. PARTICIPATIONS DU SERVICE

1. A la gestion de l'ASBL « Maison des Sports »

Le Service des Sports assure la gestion de l'ASBL « Maison des Sports de la Province de Liège » qui offre divers services aux Fédérations et Associations sportives provinciales :

- Des bureaux destinés à accueillir leur secrétariat.
- La mise à disposition de salles de réunion et de conférence (de 10 à 150 places).
- Un service cafétéria.
- Un site internet www.plgsports.be.

Au 31/12/2012, la Maison des Sports compte 62 membres adhérents.

Au cours de l'année **2012**, elle a accueilli **773 réunions** pour un nombre de **14.695 participants**.

2. A la gestion et l'entretien du Complexe provincial de Naimette - Xhovémont

La Province de Liège, assure, via le Service des Sports, le Service provincial des Bâtiments et sa Régie provinciale, l'entretien du site de Naimette - Xhovémont utilisé tout au long de l'année par les clubs du RFC Liège Athlétisme et du RFC Liège Rugby.



3. A la gestion et à l'entretien de la piste d'apprentissage cycliste provinciale d'Alleur

En collaboration avec la section liégeoise de la Fédération Cycliste Wallonie – Bruxelles et la Commune d'Ans, le Service assure la gestion technique quotidienne de la piste d'apprentissage cycliste provinciale d'Alleur.

4. A la gestion et à l'entretien de l'ASBL Centre d'Entraînement et de Formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (CREF)

Depuis 2004, le Service des Sports assure la gestion administrative, comptable, technique et promotionnelle des infrastructures sportives du site (l'aspect hébergement étant concédé au domaine touristique de Blegny – Mine), en pleine concertation avec le service des sports et sous la maîtrise des instances de l'ASBL CREF.

5. A la gestion et à l'entretien du Centre provincial de formation de tennis de Huy

Le 27 mai 2009, la Province de Liège a acquis le Tennis Club de la Sartre à Huy pour y créer un Centre provincial de formation de tennis. Depuis lors, le Service des Sports assure la gestion administrative, comptable, sportive et technique du site.

Par ailleurs, les utilisateurs suivants ont occupé également, de manière récurrente, ces installations afin d'y dispenser des séances d'entraînements et de formation : l'A.F.T., l'ASBL New Tennis Huy, de l'ASBL Ecole HOP et de l'ASA Tennis d'Antheit et plusieurs écoles situées dans les environs du centre (Marchin, Huy, Amay,...).

Au-delà de ces occupations et en fonction des disponibilités, il a été permis aux clubs, aux écoles de tennis, aux établissements scolaires et aux particuliers de s'adonner à la pratique du tennis en louant les installations.



7. PARTICIPATIONS PROVINCIALES

1. dans le Centre de Formation de Tennis de Table de Blegny

Par une convention de mise à disposition conclue le 18 décembre 2008, la Province de Liège a mis ce centre à disposition de l'ASBL « Moi aussi, je joue au Ping !!! » pour une durée de 20 ans. Cette Association assure ainsi la gestion quotidienne et l'entretien des infrastructures. Par ailleurs, en application du contrat de gestion conclu avec ladite ASBL, un représentant de la Province de Liège siège au sein de son Conseil d'administration.

2. dans le Country Hall de Liège

La Province de Liège est actionnaire de la SA « Société de gestion du Bois Saint-Jean » où elle dispose d'une part sociale sur 615.

En application de la convention d'associés conclue le 27 novembre 2007, elle dispose en échange d'une aide financière annuelle récurrente de 750.000 €/an durant 20 ans depuis 2005, de 15 jours d'occupation gratuite du site par an. Elle dispose également d'un poste d'administrateur au sein d'un C.A. qui en compte 8.



Province
de Liège

Rapport d'activité

Conseil provincial
Session de mars 2013

Culture - **Jeunesse**

« Aide – Soutien – Animation
- Collaboration »

**Actions menées entre
le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012**

1. Historique

Un service d'une trentaine d'années

Les différentes métamorphoses des sites du Service Jeunesse vont de pair avec le développement des trois secteurs : l'animation, le service de prêt de matériel, le centre d'hébergement.

Le secteur de l'animation évolue depuis 1992. Il s'organise par la mise en place d'opérations importantes. A titre d'exemples : les Rencontres Théâtre Jeune Public, Acte Jeunes, les expositions délocalisables « Natur'a ma porte » et Objectif Développement Durable- « Exploratemporium », sont des événements qui s'intègrent dans une politique dont l'objet est de tenter d'apporter une réponse à des problématiques vécues par les enfants et les jeunes.

Les projets du Service Jeunesse ont résolument une dimension culturelle. Par des techniques créatives, ils visent à apporter aux jeunes le plaisir de vivre, dans le respect de l'autre, la découverte de leurs capacités et la conscience des enjeux de la citoyenneté afin d'assurer l'avenir de la société.

2. Présentation du Service

2.1 Coordonnées du Service Jeunesse

- Administration, animation
123, rue Belvaux - 4030 LIEGE (Grivegnée)
Téléphone général : 04/237.28.70
Téléfax général : 04/237.29.00
Email général : service.jeunesse@provincedeliege.be

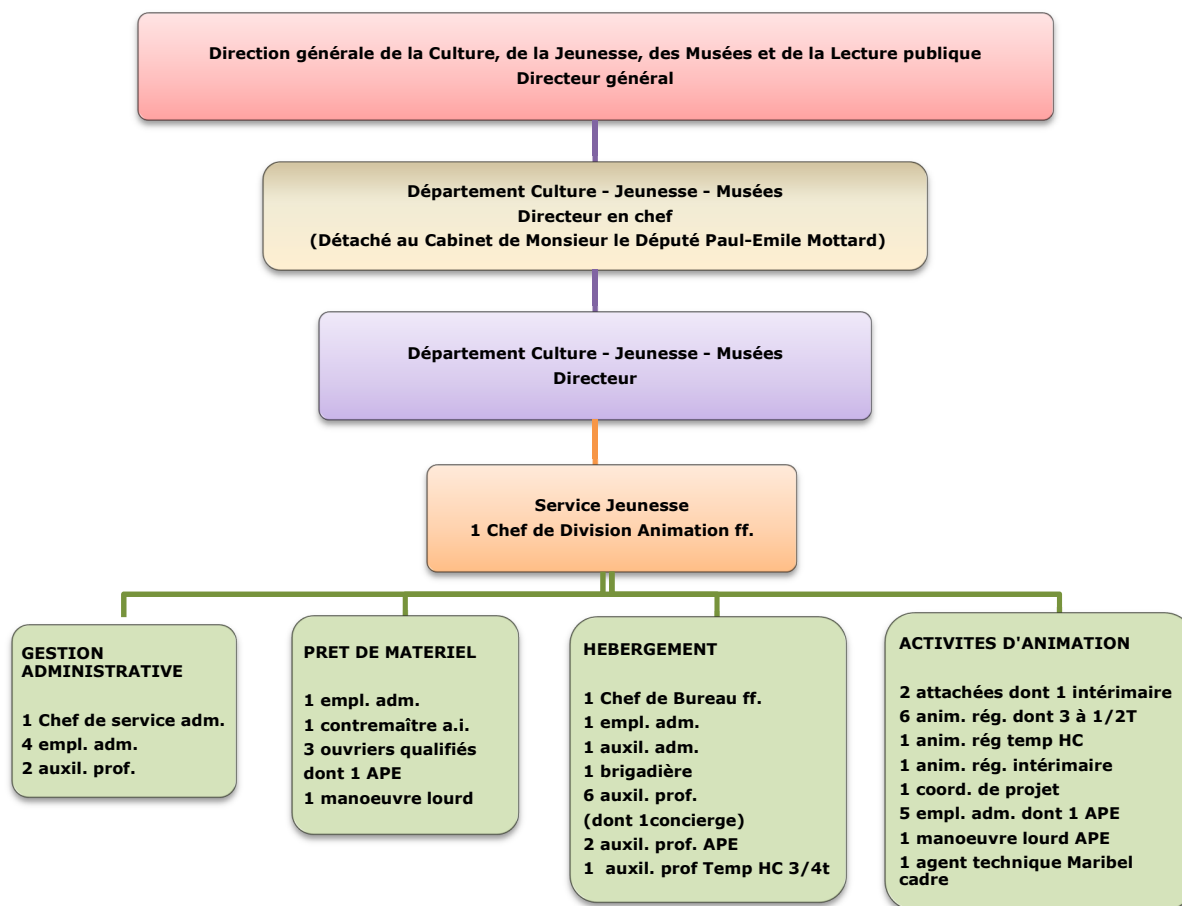
- Prêt de matériel
123, rue Belvaux - 4030 LIEGE (Grivegnée)
Téléphone : 04/237.28.80
Téléfax : 04/237.28.89
Email : jeunesse.pret-materiel@provincedeliege.be

- Espace Belvaux
189, rue Belvaux - 4030 LIEGE (Grivegnée)
Téléphone : 04/237.29.10 ou 11
Téléfax. : 04/237.29.14
Email : espace.belvaux@provincedeliege.be

Site internet : <http://www.provincedeliege.be>

Heures d'ouverture du Service : tous les jours ouvrables, de 8h00 à 16h30.

2.2 Organigramme



3. Politique culturelle menée par le Service

Le partenariat avec les communes de la province de Liège se développe depuis des années.

Tous les opérateurs témoignent leur satisfaction à l'égard des modules « Vacances Actives », de l'opération « Place aux Enfants » ou des formations reprises sous l'appellation « Acte Jeunes ».

Le Centre d'hébergement, « Espace Belvaux », en symbiose avec le Service Jeunesse, est très dynamique. Les chiffres de fréquentation et la satisfaction des usagers prouvent que l'investissement réalisé continue à porter ses fruits.

L'objectif global de la politique culturelle de proximité est de renforcer ou de créer des initiatives locales dont les enjeux sont d'entraîner la participation des enfants et des

jeunes pour mieux comprendre l'importance d'une société démocratique et le rôle du citoyen.

3.1 Acte Jeunes

« Acte Jeunes » regroupe les opérations menées par la Province de Liège – Service Jeunesse en partenariat avec les communes en vue de créer ou de renforcer une politique culturelle de la jeunesse au plan local. Le contenu des différents volets de l'opération a évolué sensiblement. Cependant, la philosophie générale conçue à la création du projet est maintenue.

■ Les objectifs et moyens

Les actions se situent en dehors de l'école, considérant que celle-ci s'attache à transmettre des connaissances. L'action culturelle favorise l'éveil de l'enfant, tente de lui donner l'accès à ses émotions, sa sensibilité. Le plaisir de faire domine dans les activités proposées car, pour l'enfant, le jeu facilite l'apprentissage. La remise en question des stéréotypes constitue une pratique qui permet à l'enfant de prendre conscience que les réalités sont multiples.

■ Les actions et les publics

a) L'opération «Place aux Enfants»

Elle permet, le temps d'une journée, à des jeunes de 8 à 12 ans de découvrir de manière active la vie professionnelle des adultes. Ils découvrent ainsi un univers qu'ils côtoient au quotidien sans jamais vraiment le connaître.



b) Les modules «Vacances Actives»

Deux axes traversent les modules : la découverte de la nature et les techniques artistiques.

70 modules ont été demandés par les communes, 5 n'ont pu réunir le nombre suffisant d'enfants ou de jeunes et ne se sont pas ouverts.



c) Formation des animateurs de centre de vacances

Elle vise des jeunes de 16 ans au moins. Cette formation se déroule sur 2 ans et se construit en alternance (150 heures d'apport théorique - 150 heures de pratique sur le terrain).

Les animateurs formés sont destinés à encadrer des activités dans les Centres de vacances et notamment les plaines de jeux communales.

Depuis 2006, cette formation est organisée par le Service Jeunesse en partenariat avec l'Enseignement de promotion sociale de Huy-Waremme.

d) Formation du personnel de l'accueil extrascolaire

Conformément au Décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'Accueil extrascolaire, le Service Jeunesse – Province de Liège organise des formations pour le personnel de l'Accueil extrascolaire, et ce, en partenariat avec l'Enseignement de Promotion sociale de Huy-Waremme.

Le contenu des 100 heures de formation respecte le programme imposé par la Communauté française et s'articule sur 4 modules :

- développement et psychologie de l'enfant ;
- techniques d'animation ;
- déontologie (relations avec les parents, enseignants, confidentialité...);
- méthodologie (projets d'établissement, déclaration d'accidents, responsabilités...).

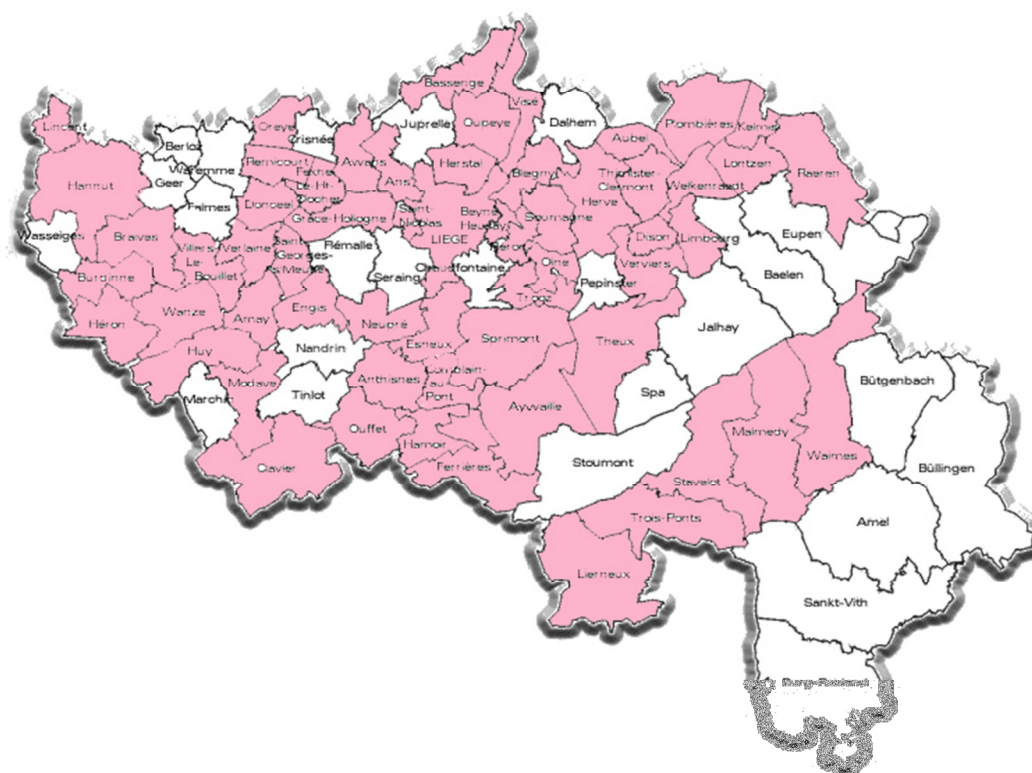
Depuis 2006, les formations « continues » (50 heures sur 3 ans), imposées également par ce même Décret, s'articulent sur 7 modules.

- Technique d'animation (30 périodes)
- Gestion de conflits (20 périodes)
- Bosses et bobos (10 périodes)
- Initiation à la lecture de contes et d'histoires pour enfants (24 périodes)
- Initiation aux techniques de déclamation (24 périodes)
- Conception et animation de jeux courts (12 périodes)
- Gestion du stress (24 périodes)

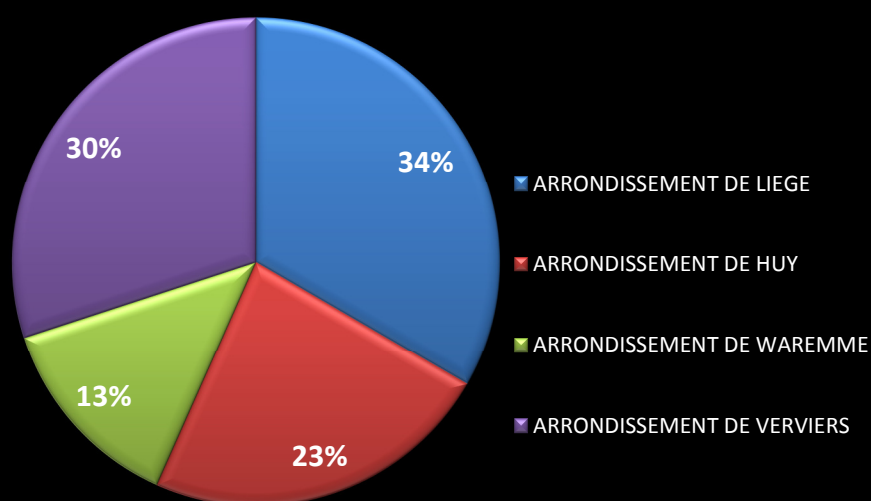
e) Exposition « Objectif Développement Durable » - Exploratorium

Suite à l'exposition «NATUR'A MA PORTE » qui a permis, durant quatre années de délocalisation, de sensibiliser 23.000 élèves de 6 à 12 ans au fragile équilibre de l'environnement, le Service Jeunesse de la Province de Liège a proposé un nouvel outil en ce début d'année 2012. Une exposition itinérante abordant le développement durable et l'empreinte énergétique. Elle est proposée aux communes et aux établissements de l'enseignement primaire.

VISUALISATION DE L'ENSEMBLE DES COMMUNES AYANT PARTICIPÉ AU MOINS À UNE ACTIVITÉ « ACTE JEUNES » EN 2012



Pourcentage de participation à "Acte Jeunes" en 2012, par arrondissement



3.2 Classes de dépaysement

Celles-ci s'articulent autour de deux grands thèmes : la nature et la culture.

- Au Domaine de Wégimont, les enfants vont à la découverte de notre environnement à travers des activités concrètes, actives, ludiques en situations individuelles et collectives.
- A Grivegnée, les classes sont centrées sur le patrimoine historique, scientifique et artistique. L'enjeu est d'apprendre à l'enfant à regarder, à s'étonner, à s'émouvoir de ce qui l'entoure et que parfois, il ne perçoit plus ou ne voit plus.

3.3 Théâtre jeune public

■ Introduction

Les activités du Service jeunesse en matière de théâtre jeune public découlent du programme « Spectacles à l'école » initié par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celui-ci a pour but de soutenir la diffusion des productions du secteur, en partenariat avec les Provinces wallonnes et la COCOF pour la région bruxelloise.

Ce programme se déroule à plusieurs niveaux :

- La sélection de spectacles par la Commission de Concertation du Théâtre à l'École ;
- Les Rencontres Théâtre Jeune Public présentant les spectacles du programme ;
- L'intervention financière dans la diffusion des spectacles.

Le Service Jeunesse est impliqué à tous les niveaux du programme « Spectacles à l'école » puisque non seulement il est représenté à la Commission de Concertation et participe financièrement à la diffusion des spectacles, mais surtout il est l'organisateur des Rencontres Théâtre Jeune Public depuis 1985.

■ Rencontres Théâtre Jeune Public

Chaque année, les spectacles adhérant au programme « Spectacles à l'école » sont présentés aux Rencontres Théâtre Jeune Public.

■ Diffusion du Théâtre à l'École

Les diffuseurs du programme « Spectacles à l'école » bénéficient d'interventions financières de la part des pouvoirs publics lorsqu'ils programment des spectacles jeune public. Ces interventions correspondent à une grille de référence proposée par le Service de la Diffusion des Arts de la Scène, tenant compte du nombre d'artistes, de techniciens, de matériel, elles sont réparties entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Provinces (3/4 - 1/4).

Pour la saison 2012, 114 spectacles ont bénéficié de l'aide à la diffusion accordée par les pouvoirs publics, 34 organisateurs ont programmé des spectacles durant le temps scolaire.



3.4 Projet « Adolescents »

- Soutien ponctuel aux Maisons des Jeunes.

Le Service Jeunesse permet aux Maisons des Jeunes reconnues de la Province de Liège d'introduire une demande d'intervention portant sur la mise en place d'activités débouchant sur un projet culturel favorisant un processus de réflexion et d'expression des jeunes sur des valeurs citoyennes indispensables à la construction d'une société solidaire et progressiste.

Pour 2012, 8 subventions de 800 € ont été attribuées, ainsi que 4 délégations d'animateurs.

3.5 Actions musicales

- Diffusion de la Chanson à l'École

Pour 2012, 30 représentations ont été programmées avec 10 organisateurs différents. Ces programmations ont rassemblé 4.995 enfants.

On constate :

- le maintien du nombre d'organisateur ;
- le nombre de séances en augmentation ;
- le nombre d'enfants en augmentation, revenant ainsi aux chiffres de 2010.

3.6 Aides ponctuelles et octrois de subventions à des initiatives extérieures

Des délégations d'animateurs ou l'octroi d'une subvention permettent de soutenir des projets nécessitant la participation d'experts. Les aides ponctuelles apportées aux associations concernent le théâtre, les arts plastiques, la musique.

3.7 Le projet Pub Fiction

Le Secteur développement culturel et territorial – Jeunesse, à l'issue d'une réflexion portée en concertation avec Madame Justine DANDOY, Directrice du Centre Culturel Régional de Huy, a mis en place le concours d'écriture de scénario publicitaire « Pub Fiction », concours à destination des 10-20 ans sur le territoire du Centre Culturel Régional de Huy.

Le projet est lancé en décembre 2012 et trouvera son échéance en mai 2013.

3.8 Les services

■ Le prêt de matériel

Le secteur prêt de matériel met gracieusement à la disposition des mouvements de jeunes et d'éducation permanente, du matériel d'amplification, d'éclairage et d'exposition. Il aide ainsi les associations à développer des actions sportives, pédagogiques, culturelles, en rapport avec leur raison sociale. Les activités ne peuvent avoir de but lucratif. Les prêts sont de courte durée (maximum 15 jours) et se pratiquent sur rendez-vous, en accord avec le représentant de l'organisation bénéficiaire. Ces dispositions permettent une rotation maximale du matériel.

■ Le Centre d'Hébergement (Espace Belvaux)



Outre les possibilités d'hébergement et de restauration, en vue de satisfaire les besoins des groupes à caractère social, culturel, sportif et d'éducation permanente, six locaux sont mis à disposition du public.

Ceux-ci ne sont accessibles au public que moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fonction de la durée d'occupation. L'accès reste néanmoins gratuit pour les groupes qui logent et/ou prennent un repas sur place.

3.9 Aides spécifiques

- Aides accordées à la diffusion du Théâtre à l'École : 45.886,00 €
- Subsidés accordés pour activités spécifiques : 9.500,00 €
- Subsidés de fonctionnement aux organisations de jeunes : 39.499,10 €
- Subsidés accordés dans le cadre des accords de coopération conclus entre la Province de Liège et la Communauté germanophone : 7.600,00 €



**Province
de Liège**

Rapport d'activités

**Conseil provincial
Session de mars 2013**

Département des Affaires sociales

*Des actions concertées
répondant aux besoins
du secteur associatif
et des citoyens*

**Actions menées entre
le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012**

LE DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES

Le Département des Affaires sociales est un regroupement de services d'aides et d'actions sociales créés ou repris par la Province de Liège.

Au vu de l'extension des initiatives développées par le Département des Affaires sociales, Les services sont, depuis octobre 2011, répartis en trois implantations :

1. **L'Espace OPERA** s'occupe de l'octroi des prêts financiers à des taux avantageux, de l'octroi de subventions aux personnes, de l'octroi de subventions aux associations, de l'octroi de prêts d'études et de prêts « installations jeunes » ainsi que de l'aide financière aux personnes âgées et handicapées à revenus modestes

Service des interventions financières à caractère social

Rue Georges Clémenceau, 15 - 2^{ème} étage

4000 LIEGE

TEL : 04/237.25.71. – FAX : 04/220.21.01

2. **L'Espace CHARLEMAGNE** héberge, outre les services administratifs, l'Office de Documentations et d'Etudes Sociales (ODES), le Centre d'Etudes et de Documentation Sociales, la revue de l'Observatoire, la coordination des actions en matière de prévention du suicide et la cellule « seniors ».

Espace CHARLEMAGNE

Place de la République Française, 1 - 2^{ème} étage

4000 LIEGE

TEL : 04/237.27.46. – FAX : 04/237.27.62.

3. **L'Espace BEECKMAN** héberge la cellule de prévention des Assuétudes, le « Point Cannabis-Alcool », le CIPREA, le service Egalité des Chances, Violences conjugales et l'openado.

Espace BEECKMAN

Rue Beeckman, 26

4000 LIEGE

TEL : 04/237.93.43. – FAX : 04/237.93.31.

I. Les Interventions financières à caractère social

Celles-ci se développent sur **trois axes** :

■ L'octroi de prêts financiers à des taux avantageux

La Province de Liège mène depuis de nombreuses années une politique volontariste de prêts répondants aux préoccupations sociales et financières de certains étudiants de l'enseignement universitaire, supérieur, voire secondaire. C'est dans cette optique qu'elle octroie des **prêts d'études**.

La Province de Liège est également enregistrée depuis de nombreuses années auprès du Service Public Fédéral de l'Economie, des P.M.E., des Classes Moyennes et de l'Energie en qualité d'organisme de crédit social, l'autorisant ainsi à octroyer des **prêts à l'Installation des jeunes**.

■ L'octroi de subventions aux personnes

Le Collège provincial accorde une aide financière **aux personnes âgées et handicapées** ayant des revenus modestes, contribuant ainsi à alléger leurs frais d'abonnement auprès d'un opérateur téléphonique et de location d'appareil de télévigilance.

Le Collège provincial accorde également des primes de naissance aux bénéficiaires d'un prêt.

■ L'octroi de subventions aux associations

Des soutiens financiers sont également accordés à des **associations ou collectivités, publiques ou privées**, mettant en oeuvre des projets en rapport avec : la promotion familiale, la détresse, les personnes présentant un handicap physique et/ou mental, l'intégration des personnes d'origine étrangère,...

Les prêts d'Etudes

En séance du 14 juin 2012, le Conseil provincial a adopté le nouveau règlement relatif à l'octroi des prêts d'études.

En effet, les statistiques relatives à l'octroi de prêts d'études de ces 5 dernières années soulignaient une nette diminution du nombre de dossiers de demandes introduits et donc octroyés.

La commission compétente du Conseil provincial s'est donc attelée à la rédaction d'un nouveau règlement élargissant les critères d'octroi afin de tenter de mieux répondre aux difficultés financières que rencontrent les jeunes désireux de poursuivre des études supérieures.

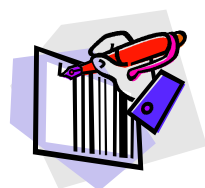
La refonte du règlement permet aux jeunes, dans le contexte socio-économique difficile que nous connaissons, de s'engager dans un cursus scolaire visant à l'obtention d'un diplôme délivré par l'enseignement supérieur ou universitaire, d'aboutir dans une spécialisation, ou encore dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Les principales modifications apportées au règlement portent sur :

- l'adoption d'un règlement relatif à l'octroi de prêts d'études unique, "synthèse" des deux règlements provinciaux précédemment en vigueur avec un découpage en chapitres rendant sa lecture plus aisée ;
- l'élargissement des critères d'octroi des prêts d'études provinciaux, tant au niveau des études suivies, qu'au niveau des moyens financiers mis à disposition des étudiants ;
- la suppression de toute date limite d'introduction des dossiers de demandes ;
- la prise en compte d'un public disposant de revenus "intermédiaires", en octroyant à ces personnes un prêt d'études sans intérêt ;
- l'extension du mandat conféré au Comité de Gestion des prêts d'études, celui-ci examinant, comme précédemment, les dérogations prévues par le règlement mais également toutes les demandes qui portent sur l'octroi d'un prêt d'études "supplémentaire", d'un montant de 1.500,00 € maximum et enfin toutes les demandes visant à la poursuite d'études à l'étranger ou dans une langue différente de celle du diplôme obtenu précédemment.

RAPPEL HISTORIQUE DE L'EVOLUTION DES PRETS D'ETUDES :

■ Les prêts d'études classiques



Ces prêts étaient destinés à des étudiants de moins de **26 ans**, de nationalité belge ou ressortissant d'un pays de l'Union Européenne ou réfugiés politiques reconnus, de condition modeste, **domiciliés en province de Liège depuis 2 ans** fréquentant des établissements d'enseignement supérieur de plein exercice et Universitaire, organisés ou subventionnés par les Communautés et situés sur le territoire de la Province de Liège, SAUF si le type d'études envisagées n'était pas organisé sur le territoire de la Province.

Ils s'adressaient, à titre tout à fait exceptionnel et après enquête sociale, à des élèves nécessiteux fréquentant l'enseignement secondaire.

Les montants maxima des prêts étaient respectivement fixés à **500 €, 750 € ou 1250 €** pour les études secondaires, supérieures de type court, ou supérieures de type long et universitaires.

Ces prêts étaient consentis :

- **sans intérêt** si l'étudiant, ses parents ou la personne qui pourvoit à son entretien disposaient de revenus dont le montant n'excédait pas les plafonds imposés par la Communauté française pour l'octroi des bourses d'études.
- **avec un taux d'intérêt avantageux** si les revenus à prendre en considération n'excédaient pas les plafonds imposés par la Communauté française pour l'octroi des prêts d'études.

L'échéance de **remboursement** était fixée **trois ans après la fin** ou l'interruption **des études**.

Les prêts étaient octroyés soit au début de chaque année scolaire, soit en fin d'année civile.

Dans certains cas un cautionnement était nécessaire. Des dérogations étaient possibles pour motifs pédagogiques, sociaux ou économiques évidents et ce après enquête sociale et sur avis du Comité de gestion compétent.

■ Les prêts pour une spécialisation



En 2007, le dispositif relatif aux prêts pour une spécialisation en langue étrangère a été amélioré pour le rendre plus attractif.

Les modifications apportées au règlement provincial avaient pour objectifs de redéfinir clairement certaines notions et d'étendre la portée du prêt, en prenant également en considération le contexte évolutif de l'enseignement supérieur induit par **le processus de Bologne**.

Pour rappel, ces prêts étaient destinés à permettre aux étudiants titulaires d'un diplôme professionnalisant de l'enseignement supérieur de suivre une spécialisation **dans une langue différente de celle de ce diplôme**.

Par « **spécialisation** », il y avait lieu d'entendre des études, stages ou travaux de recherche, s'inscrivant dans le cadre du perfectionnement des études suivies, notamment lorsque les conditions d'accès professionnel l'exigent.

Par « **diplôme professionnalisant** », il y avait lieu d'entendre le diplôme correspondant à une qualification professionnelle particulière, en se référant au Décret de la Communauté française du 31 mars 2004 définissant l'Enseignement supérieur à l'Intégration à l'Espace européen de l'Enseignement supérieur et refinancement des Universités.

Par « **études, stage et travaux de recherche** », il y avait lieu de considérer les activités d'apprentissage et d'intégration professionnelle telles qu'évoquées au décret précité.

Les conditions d'âge, de nationalité et de domiciliation étaient identiques à celles exigibles pour les prêts d'études classiques visées supra.

Le montant du prêt était proportionné au niveau et au coût des études, aux besoins de l'étudiant, à l'insuffisance de ses ressources sans toutefois dépasser 575 € par mois de séjour, avec un **maximum de 5.752,00 €** (ces montants étaient indexés annuellement).

Ces prêts étaient consentis :

- **sans intérêt** si les revenus imposables de l'étudiant, de ses parents ou de la personne qui pourvoit à son entretien n'étaient pas supérieurs à 38.348,68 € (montant indexé annuellement), plus 10% par personne à charge faisant partie du ménage.
- **avec un taux d'intérêt avantageux** dans les autres cas.

La liquidation du montant était effectuée en 3 tranches (à la signature, à l'inscription et à la réception d'un certificat de suivi régulier). L'échéance de remboursement était fixée trois ans à dater de l'achèvement de la spécialisation ou de son interruption.

LE NOUVEAU REGLEMENT DES PRETS D'ETUDES :

Les prêts d'études dorénavant consentis par la province de Liège le seront :

- **sans intérêt** si l'étudiant, ses parents ou la personne qui pourvoit à son entretien disposent de revenus dont le montant n'excède pas le plafond imposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'octroi des prêts d'études ;
- **à un taux de 1% d'intérêts** pour l'année scolaire 2012/2013 si les revenus à prendre en considération excèdent le plafond imposé par la Fédération Wallonie- Bruxelles pour l'octroi des prêts d'études.
L'intérêt est calculé sur le capital emprunté et le taux fait l'objet d'une révision chaque année.
L'échéance de remboursement est fixée trois ans après la fin ou l'interruption des études.

Les prêts d'Etudes s'adressent à présent aux étudiants de condition modeste qui suivent :

- **des études organisées au sein d'un établissement d'enseignement supérieur de plein exercice** organisé, subventionné ou reconnu par la Fédération Wallonie- Bruxelles et situé sur le territoire de la Province de Liège, sauf si les études poursuivies ne sont pas organisées sur le territoire de la Province de Liège ;
- **des études à l'étranger visant l'apprentissage de la langue ;**
- **des études visant à suivre une spécialisation** dans une langue différente de celle du diplôme de l'enseignement supérieur obtenu : études, stages ou travaux de recherche ;
- **des études à finalité de perfectionnement professionnel** organisées par des établissements privés pour autant qu'il n'existe pas d'études de ce type organisées par des établissements publics.

Les étudiants doivent être âgés de moins de 26 ans, de nationalité belge ou ressortissant d'un pays de l'Union Européenne ou réfugiés politiques reconnus et domiciliés en Province de Liège depuis 2 ans au moins.

Le montant du prêt ne pourra excéder 3.000 € pour les études de l'enseignement supérieur se répartissant comme suit :

- 500 € maximum pour l'enseignement secondaire supérieur ;
- 1.000€ maximum pour l'enseignement supérieur de type court ;
- 1.500 € maximum pour l'enseignement supérieur de type long et universitaire ;

Un prêt supplémentaire de 1.500 € maximum, sur base d'un dossier spécifique.

Toutefois, **ces montants pourront être dépassés pour des études faites à l'étranger ou dans une langue différente de celle du diplôme obtenu précédemment.**

Dans certains cas un cautionnement est nécessaire.

Des dérogations sont possibles pour motifs pédagogiques, sociaux ou économiques évidents et ce après enquête sociale et sur avis du Comité de gestion des prêts d'Etudes.

STATISTIQUES DES PRETS D'ETUDES :

NIVEAU D'ETUDES	ANNEE SCOLAIRE	2011-2012	2012-2013 *
	Secondaire		0
Supérieur		16	10
Universitaire		19	21
Spécialisation		3	4
TOTAL	Nombre	38	35
	Montant	55.112,37 €	78.410,00 € *

* Rappelons qu'il n'y a plus de date limite d'introduction des dossiers de demandes.

Le prêt « Installation Jeunes »

Un prêt destiné à l'acquisition d'objets mobiliers ou ménagers d'utilité courante, d'usage normal, à l'exclusion de tout objet de luxe ou d'agrément, peut être octroyé aux personnes âgées de **moins de trente-cinq ans** mariées ou non, seules ou en couple.

La demande doit être introduite au plus tôt lorsqu'il y aura promesse de mariage, ou dès la date de cohabitation officielle, ou dès l'installation officielle en tant qu'isolé et au plus tard 12 mois après le mariage, le début de la cohabitation ou de l'installation comme isolé.

Le montant net des revenus mensuels des demandeurs, au moment de la demande, ne peut excéder **2.875,00 € pour un couple et 1.725,00 € pour un demandeur isolé** (montants indexés avec les salaires des agents des services publics).

Le montant maximal du prêt est de **4.000 €** remboursable par mensualités égales et constantes, à taux d'intérêt avantageux et fixe, pour une durée ne pouvant excéder **84 mois**.

De plus, une allocation de naissance est octroyée pour toute naissance ou adoption survenant pendant la durée de remboursement du prêt.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, **3 prêts** ont été accordés pour un montant global de **11.975,00 €** ainsi que **148 € d'allocation de naissance**.

L'aide financière aux personnes âgées et handicapées à revenus modestes


L'action provinciale s'adresse aux personnes âgées de 70 ans minimum, aux handicapés et invalides à 66 %, disposant de revenus modestes.

Elle a pour finalité d'aider ces personnes à sortir de leur isolement, et consiste en une prise en charge annuelle constante d'une partie de leurs frais d'abonnement de téléphonie et en une participation dans les frais de location d'un appareil émetteur-récepteur de télévigilance relié à une centrale d'écoute permanente où un personnel qualifié est prêt à recevoir, 24 heures sur 24, les appels des télé-assistés, à les identifier et à prendre les mesures qui s'imposent pour leur venir en aide.

L'intervention provinciale se traduit comme suit :

- Octroi d'une participation annuelle dans les frais d'abonnement de téléphonie et de télévigilance. En 2012, cette intervention a été fixée à **48,00 €** par personne.

Les dossiers introduits en cours d'année sont indemnisés à raison de douzièmes du forfait annuel.

A noter que les plafonds de revenus maxima pris en considération pour l'obtention de ces interventions sont ceux fixés pour l'obtention du bénéfice de l'intervention majorée (B.I.M càd ex-VIPO).

L'intervention provinciale peut se résumer comme suit :

ANNEE	NOMBRE DE PERSONNES		MONTANT DES AIDES		
	TELEPHONE	TELEVIGILANCE	TELEPHONE	TELEVIGILANCE	TOTAUX
2012 *	5.453	1.129	249.472,00 €	47.440,00€	296.912,00 €

* S'ajouteront fin décembre 2013 les dossiers rentrés tardivement en 2012.

Rappelons qu'en date du 16 décembre 2010, le Conseil provincial a approuvé le nouveau règlement relatif à « l'Intervention provinciale dans les frais de téléphone (ligne fixe ou gsm) et de télévigilance ».

Ce nouveau règlement est entré en vigueur le 1.01.2011.

Soutien financier aux associations

Un soutien appréciable est annuellement réservé au budget provincial pour soutenir des actions développées par des associations oeuvrant en faveur :



- des personnes handicapées
- de la famille
- de l'enfance défavorisée/promotion familiale
- de la détresse sociale et humaine
- de l'intégration des personnes d'origine étrangère

Ces interventions sont accordées par le Collège provincial, après examen des demandes et visite des associations par Mme la Députée provinciale Katty FIRQUET ou la commission provinciale compétente.

En 2012, l'intervention provinciale peut se résumer comme suit :

Catégories d'associations	2012	
	MONTANTS	BENEFICIAIRES
Aide et Action sociales	14.634,00 €	11
Handicapés	24.542,00 €	17
Enfance défavorisée/Promotion familiale	22.773,42 €	14
Détresse	46.837,92 €	28
Famille SERVICES PRIVES	294.498,00 €	11
Famille SERVICES PUBLICS	67.245,93 €	11
Intégration des populations d'origine étrangère *	14.872,00 €	8

* Le Conseil provincial, en séance du 26 janvier 2012 a approuvé la modification du règlement relatif à l'octroi d'un soutien financier à des projets de coopération au développement et d'intégration des populations d'origine étrangère.

Décidant qu'il convenait, d'une part, de privilégier les actions menées sur le territoire de la Province de Liège par des associations de terrain et, d'autre part, d'apporter des modifications au règlement précité compte tenu de la diminution du montant inscrit à l'article budgétaire 161/640151 au budget 2012, le nouveau règlement prévoit que la Province de Liège consacre annuellement un budget à l'intégration des populations d'origine étrangère.

L'article 801/262400 inscrit au budget extraordinaire, d'un montant de 26.241,00 €, a également permis d'octroyer à 12 associations un **subside d'investissement**.

**Interventions financières à caractère social
Rue Georges Clémenceau, 15
4000 – LIEGE**

**☎ GENERAL : 04 / 220.21.00
FAX : 04 / 220.21.01**

Interventions-socialesetlogement@provincedeliege.be

II Le CEDS Asbl : 04 / 237.27.73 – 72

Le Département des Affaires sociales/CEDS Asbl a pour objectif principal de mettre à disposition des **travailleurs psycho-médico-sociaux**, divers **outils d'éducation permanente**, participant ainsi à une continuelle évolution de ces professions.



C'est ainsi que le Centre est un endroit :

- De réflexion et de documentation (Bibliothèque spécialisée) ;
- De coordination (dynamisation de projets, de réseaux, ...) ;
- D'information (publication trimestrielle d'une revue) et de formation (journées d'études, conférences, formations, ...) ;
- De sensibilisation (Pan'Art, Volontariat,...).

III CIPREA 04 / 237.93.12 – 13 ou 24

L'équipe du CIPREA mène, en **milieu scolaire**, des actions visant à **renforcer les capacités de l'enfant à faire face aux difficultés qu'il peut rencontrer**. Les thèmes développés sont centrés sur le respect et la promotion du bien-être.



Ces dernières années, différents constats ont été posés : augmentation du nombre de demandes, diversification de celles-ci, complexité des situations vécues par les enfants et les enseignants eux-mêmes.

C'est ainsi que les mois de septembre, octobre et novembre ont été consacrés à une supervision de l'ensemble de l'équipe.

L'année 2013 permettra la concrétisation des résultats de celle-ci : nouvelle méthodologie de travail et dans un souci de meilleure visibilité, création d'une équipe prévention openado regroupant les actions préventives menées par différents services du Département.

IV CAD : 04 / 237.27.69

Le Centre d'Aide à Domicile composé d'une équipe de puéricultrices a pour objectifs :



- D'aider les parents à s'occuper de leurs enfants dans de bonnes conditions et d'ainsi, **réduire les risques de négligence** ;
- D'éviter le placement des enfants ;
- De développer l'autonomie des parents ;
- De conscientiser les parents de leurs difficultés/ressources ;
- D'aider les enfants à ne pas reproduire les mêmes dynamiques familiales difficiles en présentant d'autres modes de fonctionnement.

Pour ce faire, les puéricultrices participent ponctuellement à la vie quotidienne de familles en difficultés.

V LA PROMOTION DE L'EGALITE DES CHANCES : 04 / 237.93.06

Dans le cadre de la promotion de l'Égalité des femmes et des hommes sur le plan économique, dans la vie sociale et dans l'accès aux lieux de décision, le Département des Affaires sociales met sur pied divers projets **en partenariat** avec les communes, le monde associatif local et le milieu scolaire, le tout en partenariat avec l'Etat fédéral, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Wallonie en vue d'assurer **une véritable cohérence des actions développées et une coordination des actions sur le territoire provincial.**

A titre d'exemples :

Publications diverses, organisation de journées d'études, sensibilisation en milieu scolaire, dynamisation de l'Accueil Temps libre, élaboration et diffusion d'un outil pédagogique, gestion et développement du Portail Accueil des Enfants, ...

VI LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES : 04 / 237.93.06

Dans ce champ d'action, le Département des Affaires sociales mène des initiatives en collaboration avec les communes, le secteur associatif et les autres niveaux de pouvoir.

Afin d'avoir une meilleure coordination des services (travailleurs sociaux, police, justice,...), la réflexion est menée au sein de **trois plateformes** correspondant aux arrondissements judiciaires (Huy, Liège et Verviers).

Ce mode de fonctionnement permet de **tenir compte des réalités et ressources locales et a permis les concrétisations suivantes** : échanges de bonnes pratiques, suivi d'audiences correctionnelles (Huy),...

En parallèle, diverses actions sont initiées à l'échelle du territoire provincial :

- Séance de **sensibilisation** (prostitution) ;
- **Journée d'études** (Mutilations génitales féminines) ;
- **Formation** relative à la prise en charge d'enfants exposés aux violences conjugales ;
- Campagne **Ruban Blanc** ;
- Sensibilisation du grand public à la problématique de la traite des Êtres Humains et formation du personnel hospitalier (CHU, CHR Citadelle) ;
- Poursuite des **permanences à l'attention des victimes de violences conjugales** (écoute, conseils juridiques, orientation) ;
- Campagne de sensibilisation et mise sur pied d'un **dispositif d'aide** à l'attention des **hommes victimes de violences conjugales** (Hommes victimes ? Une légende ?). Après ce focus particulier, nos actions cibleront **toutes les victimes** de violences intrafamiliales et entre partenaires (quel que soit leur sexe, leur statut civil ou encore leur orientation sexuelle).

VII LA PREVENTION DU SUICIDE : 04 / 237.27.50

Les objectifs principaux poursuivis dans ce champ d'action sont de mener des initiatives visant à démystifier le suicide, de diffuser une information la plus large possible, de développer des actions de prévention, mais aussi d'apporter une aide aux personnes ayant fait une tentative de suicide ainsi qu'à l'entourage de ces personnes.

Moyens:

- Organisation de formations (travailleurs sociaux, police locale de Liège,...).
- Publications (ex : « Deuil en milieu de travail »).
- Equipes de première intervention (écoles, entreprises).
- Organisation d'une journée d'études (« Suicide et réseaux sociaux »).
- Animations de sensibilisation en milieu scolaire.

Plus spécifiquement :

- Elaboration d'un projet de procédure déterminant un **modus operandi à adopter en cas de suicide ou de tentative au sein du personnel provincial** (en cours d'examen par les autorités provinciales).
- Développement de « réseaux de sentinelles ». Le projet québécois est en cours d'adaptation sur le territoire de la province de Liège (formation de responsables d'implantation, des intervenants et de formateurs de sentinelles).

Ces sentinelles sont des citoyens adultes, susceptibles d'être en lien avec des personnes en détresse de par la place qu'ils occupent dans la communauté. Ils peuvent repérer et venir en aide aux personnes en détresse en posant un geste « citoyen ». Le geste contribuera à diminuer le taux de suicide mais aussi à améliorer le bien-être des personnes en détresse.

En 2012, l'équipe « sentinelle » a répertorié et constitué un réseau d'intervenants psycho-médico-sociaux susceptibles de prendre le relais en cas de détection d'une personne à risque suicidaire.



VIII LA PREVENTION DES ASSUETUDES ET LE « POINT CANNABIS – ALCOOL » 04 / 237.93.23



La Cellule « Assuétudes » initie et/ou soutient, en concertation avec les acteurs de terrain, des actions originales, novatrices et spécifiques en matière de lutte et de prévention des dépendances. Le public privilégié est celui des jeunes. Cependant des actions sont régulièrement menées à l'attention d'autres publics (enseignants, parents, entreprises, ...).

Moyens :

- Mise à disposition et création **d'outils de prévention** en concertation avec les acteurs de terrain (Funambus, expositions informatives, jeux pédagogiques,...).
- **Formations** à l'utilisation de ces outils.
- Création et mise à disposition de **publications** informatives et préventives à l'attention de différents publics.
- **Animations de prévention** en milieu scolaire et autres.
- **Soutien aux Communes** et participation à des manifestations ponctuelles (Liège Province festive, SIEP, ...).

En 2012, le « Point Cannabis – Alcool » a poursuivi ses activités : écoute, information, orientation, prévention et suivis visant à une meilleure gestion ou un arrêt de la consommation, animations en milieu scolaire et autres.

Le public visé reste très large : consommateurs ou non, jeunes et moins jeunes, parents et entourage, enseignants, professionnels des secteurs psycho-médico-sociaux et justiciables (probations prétoiriennes).

En 2012, l'ensemble des agents provinciaux a fait l'objet d'une sensibilisation relative aux consommations excessives et/ou inappropriées (alcool, cannabis,...). Le n° de téléphone du Point Cannabis-Alcool leur a été communiqué en tant que possibilité d'écoute et d'orientation avec anonymat garanti. Après une analyse de la situation, un suivi personnalisé peut également leur être proposé par une psychologue du Point Cannabis-Alcool.

IX LES SENIORS : 04 / 237.27.43



Parmi les grands phénomènes de société, le vieillissement de la population est sans conteste un défi pour les années à venir. Depuis plus de dix ans, une commission provinciale s'attache à développer et/ou soutenir différentes initiatives visant à **promouvoir la qualité de vie des aînés**.

Spécifiquement en 2012 :

- Organisation de la 2^{ème} édition de l'opération « **Une fleur pour un sourire** ». Celle-ci vise à rompre la solitude et l'isolement, parfois vécus par les résidents de Maisons de repos, en les mettant en contact avec de jeunes enfants venant sur place, à

leur rencontre.

- **Projection du film « Indian Palace » et conférence relative à la « sexualité des seniors ».**
- **Formations** à l'attention des aides familiales (maltraitance des personnes âgées, santé mentale, écoute active,...)
- Soutien à l'initiative « **Carrefour des Générations** ».
- Présentation **d'initiatives «intergénérationnelles»** à l'occasion de la fête du Roi.

X OPENADO : 04 / 237.93.18



L'openado (Orientation – Prévention ENfants – ADOlescents) est un service **anonyme** et **gratuit**. De la simple demande d'information au suivi pour une meilleure orientation, chacun (**jeunes 0-25 ans, familles et professionnels**) est écouté, entendu, soutenu voire orienté afin de trouver réponses à ses demandes.

Celles-ci peuvent porter sur toutes situations problématiques liées à l'enfance/l'adolescence, elles peuvent donc être très variées.

Une **approche globale de chaque situation** est privilégiée et facilitée par la mise sur pied d'une équipe pluridisciplinaire (assistants sociaux, psychologues, graduée juriste, criminologue, sexologue).

Outre ces ressources, un véritable **réseau de partenaires** est en continuelle évolution. La connaissance de celui-ci permet une **orientation personnalisée**.

Complémentairement à ces missions, l'équipe de l'openado propose également :

- Des animations de prévention en milieu scolaire (concrétisation en 2013).
- Des conférences mensuelles à l'attention du grand public et des professionnels.
- Des ateliers thématiques à l'attention des parents.

Dans un souci de **proximité** et **d'accessibilité** pour les citoyens, afin de **faciliter les partenariats/collaborations** avec le secteur associatif local et en tenant compte des réalités parfois très différentes d'une région à l'autre, d'une commune à l'autre, **deux openado ont vu le jour en partenariat avec les Villes d'Herstal et de Seraing** (sept. 2012).

En amont de ces inaugurations ont eu lieu une analyse des ressources et des besoins locaux, une concertation avec les autorités locales et le secteur associatif ainsi qu'une analyse de faisabilité.

Dans ce cadre, le soutien provincial s'est concrétisé par :

- La formation des travailleurs locaux mis à disposition par les communes.
- La réalisation et l'impression de documents divers.
- L'identification visuelle des locaux.
- Le soutien à la mise sur pied d'activités complémentaires.
- La mise à disposition d'un psychologue à raison de 2 ½

- jours/semaine.
- Un suivi des travailleurs (examen de situations,...).

XI LE HANDICAP : 04 / 237.27.73 ou 43

Les axes de travail développés dans le cadre de cette thématique sont :

- **Structurer et renforcer les partenariats** avec l'AWIPH et le secteur associatif.
- **Sensibiliser le grand public.**



Plus particulièrement en 2012 :

- Organisation des **Special Olympics Belgium** (athlètes présentant un handicap mental) en partenariat avec la Ville de Seraing et l'ULg.
Cette action a été menée avec l'aide de divers services provinciaux afin d'apporter un soutien financier, logistique, promotionnel, de sécurité, résidentiel, touristique et gastronomique.
- Organisation de la 2ème édition de « **Pan 'Art, un coup de pied aux idées reçues** ».
L'idée est de montrer que l'art est l'affaire de tous en permettant aux bénéficiaires de centre de jour et d'hébergements d'offrir leurs plus belles œuvres au regard d'un large public mais pas toujours averti.
Ces créations sont les témoins de la richesse et de l'étendue des capacités de ces personnes souffrant d'un handicap mental et /ou physique.

XII LE VOLONTARIAT 04 / 237.27.76



- Organisation de la **4ème édition du Salon du Volontariat** visant à croiser les besoins du secteur associatif avec les souhaits des volontaires potentiels. Ce salon a également été l'occasion d'organiser une journée d'études (« Quand les âges s'emmêlent ») et diverses conférences tant à l'attention des visiteurs que du secteur associatif.
- Mise à disposition de **brochures informatives** (aspects légaux et guide pratique du volontaire).
- Gestion d'un **site internet** visant à dynamiser les contacts entre volontaires et organisations à finalité sociale.
- **Permanences** visant à assurer un accueil et un suivi personnalisé des associations et des candidats volontaires.



**Province
de Liège**

Rapport d'activités

**Conseil provincial
Session de mars 2013**

Le Logement

« Un logement décent pour tous »

**Actions menées entre
le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012**

En matière de logement social la Province de Liège développe une politique complémentaire et additionnelle à celle de la Région wallonne, tant dans le secteur acquisitif que locatif, qui a pour objectif de faciliter au mieux l'accès à la propriété et à un logement décent pour tous, en particulier pour ses concitoyens les plus défavorisés.

Les actions menées par la Province s'articulent ainsi autour de **deux lignes de force**:

■ **Une contribution significative au développement du logement social :**

En l'occurrence, les actions provinciales menées ont pour objectif de **favoriser l'augmentation de l'offre de logement locatif** en contribuant à mettre ainsi sur le marché immobilier des logements qui participent à la dignité humaine, répondant par là même à un droit essentiel inscrit dans la Constitution.

■ **Des interventions financières à caractère social : les prêts au logement**

Il s'agit, d'une part des prêts hypothécaires pour l'achat d'une habitation modeste et, d'autre part, des prêts complémentaires à l'achat (paiement des frais de notaires), à la transformation voire encore à l'embellissement extérieur des immeubles situés en Zone d'Initiative Privilégiée (Z.I.P).

I. CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE AU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT SOCIAL

Soutien au logement locatif



La Province de Liège investit annuellement un montant significatif dans sa politique du logement social. Celle-ci participe à l'amélioration et à l'augmentation de l'offre de logements locatifs dans les noyaux d'habitats anciens et se structure en partenariat avec la Région wallonne autour de **2 axes distincts mais complémentaires : les opérations d'acquisition rénovation et la réhabilitation des dessus de commerces.**

Dans le cadre exclusif des opérations d'acquisitions et de rénovations, la Province de Liège a ainsi concouru **en 2009 et 2010** à la concrétisation de 45 **nouveaux logements** répartis sur l'ensemble de son territoire.

En 2010, ce concours s'est traduit par le versement, au bénéfice de la Société wallonne du Logement, d'une subvention de 250.000,00 € conformément à la convention de partenariat conclue avec cette dernière en date du 17 décembre 2010.

Les engagements provinciaux résultant de la convention de l'espèce ont donc été pleinement exécutés.

Si aucune nouvelle convention de l'espèce n'a été conclue avec la Région wallonne en 2011, le Collège provincial a toutefois décidé de procéder à l'engagement, à titre conservatoire, d'une somme de 125.000,00 €.

Les projets qui bénéficieront de ce soutien n'ont pas encore été déterminés. Un rapport sera prochainement soumis en ce sens à l'examen du Collège provincial.

L'on notera encore que par décision du 22 septembre 2011, le Collège provincial a constaté que, complémentirement à sa décision du 1^{er} décembre 2005, la subvention de 250.000,00 € accordée à la Régie Communale Autonome « Verviers Autonome » en vue de réhabiliter trois logements en « dessus de commerce » n'avait été utilisée qu'à concurrence de 229.222,95 €.

Il a dès lors été décidé d'affecter le solde, soit un montant de 20.777,05 €, à la rénovation du rez-de-chaussée commercial proprement dit.

■ **Opérations de réhabilitation de dessus de commerces situés dans les centres urbains**



Le Collège provincial, en séance du 18 novembre 2010, a décidé d'affecter, à titre conservatoire, une somme de 250.000,00 euros au bénéfice de la Société Wallonne du Logement en vue de soutenir la rénovation, voire la reconstruction, des immeubles d'habitation touchés par la terrible explosion de gaz survenue le 27 janvier 2010 dans un appartement de la rue Léopold à Liège.

A cet égard, des négociations se poursuivent entre la Province, la Ville de Liège et la Société Wallonne du Logement en vue de concrétiser, au sein d'une convention, les modalités d'un partenariat ainsi que les droits et obligations de chacun des intervenants.

La liquidation de la somme de l'espèce demeure, bien évidemment, soumise à la signature, par l'ensemble des partenaires, de la convention dont objet *supra*.

Soutien au plan « Habitat Permanent » en campings

La Province soutient des initiatives communales en matière d'habitat permanent en Campings (Plan H.P.) en y consacrant, depuis 2005, un crédit annuel de 100.000 €.

L'effort provincial s'effectue sur deux lignes de force, à savoir :

■ **Le développement d'un projet pilote d'habitat permanent en camping**



Cet axe de travail a pour ambition de définir les contours d'un habitat adapté qui réponde aux attentes spécifiques des résidents permanents et à leur culture; l'objectif de la Région wallonne étant de sortir les résidents des zones inondables et de faciliter leur réinsertion sociale.

Cette démarche s'appuie sur un enjeu de démocratie participative où tous les acteurs concernés par la problématique, et en premier chef, les résidents permanents définissent les contours de leur habitat adapté.

Elle s'opère au travers d'un dialogue constant avec les architectes du Fonds Wallon du Logement, partenaire privilégié de la Province. Celui-ci garantit les limites financières du dispositif et des contraintes du futur bâti qui intégrera les différents paramètres du développement durable et qui visera à réduire au maximum les flux d'énergie.

Ces habitations répondront à 3 impératifs : économie à la construction, à l'usage et transposables en d'autres lieux.

Ces **constructions expérimentales** trouveront place sur un terrain sis à Nonceveux mis à la disposition du projet par la Commune d'Aywaille, même si au travers des opérateurs de terrain toute la zone Ourthe/Amblève se mobilise dans la réflexion en cours. Le permis d'urbanisme a été délivré et le début des travaux de construction des 14 logements était planifié pour mars/avril 2010.

Une première tranche de 170.000 € a été liquidée suite au permis d'urbanisme.

La liquidation de la seconde tranche de 170.000,00 € a été sollicitée auprès de la SPI+ suite au courrier de la Direction générale du Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie du 14 décembre 2011.

Aux termes dudit courrier, le Fonds du Logement a donné le 7 novembre 2011 à l'Entreprise « ELOY TRAVAUX » l'ordre de commencer les travaux relatifs à ce projet.

Cette demande est conforme au plan d'apurement adopté par le Collège provincial qui prévoyait la liquidation d'une seconde tranche de 170.000 € à la commande des travaux.

Le solde, majoré des intérêts du placement, soit un minimum de 118.500,00 € en capital, sera liquidé à la réception provisoire desdits travaux.

■ **Le soutien aux projets immatériels dans le cadre du plan H.P**

Les actions immatérielles visent, à structurer, au travers du processus d'animation culturelle, une expression des résidents sur leurs représentations d'habiter en camping.

En 2011, une enveloppe de **5.000 €** a été consacrée à la poursuite de la collaboration privilégiée avec **l'ASBL La TEIGNOUSE**, de Comblain-au-Pont, pour la mise en place d'un dispositif de démocratie participative dont la dynamique vise à définir le modèle de logements à construire dans le cadre du projet pilote visé supra.

La liquidation de cette subvention n'est toutefois pas encore intervenue.

Soutien aux Agences Immobilières Sociales

Ces associations ont pour objet de promouvoir l'accès au logement salubre de personnes qui sont en situation de précarité, en recherchant la meilleure adéquation possible entre l'offre de logements potentiellement disponible et les besoins sociaux recensés. A dessein, elles maintiennent ou réintroduisent dans le circuit locatif un maximum de logements publics ou privés.

Ces structures de proximité vivent des difficultés structurelles endémiques malgré les aides accordées par la Région Wallonne.

En sa séance du 13 octobre 2011, le Collège provincial a par ailleurs pris acte qu'une nouvelle A.I.S. a fait l'objet de l'agrément du Gouvernement wallon en 2010. Il s'agit de l'A.I.S. « Hesbaye » qui était opérationnelle au 1^{er} janvier 2011.

En conséquence, il a décidé de répartir le crédit 2011 de 125.000 € à parts égales entre les huit A.I.S. opérationnelles durant l'année 2011 pour les soutenir dans l'exercice et la réalisation de leurs missions légales et a autorisé l'engagement du montant de 125.000 € inscrit à l'article 922/99922/640800 du budget ordinaire 2011, à raison de 15.625,00 € au bénéfice de chacune des huit A.I.S.

Il a décidé de conclure un contrat de gestion, fixant notamment les obligations décrétales des bénéficiaires, avec la nouvelle A.I.S. visée supra, formalité substantielle préalable à la liquidation de tout subside en leur faveur.

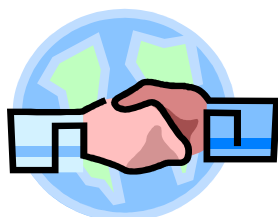
Collaboration soutenue avec les Sociétés de Logements de Services Publics (S.L.S.P.)

Désormais, le territoire provincial est couvert par **20 S.L.S.P** qui ont pour objet principal la gestion et la location de logements sociaux, d'insertion et de transit selon les conditions fixées par la Région wallonne. Entre autres missions, elles prêtent leur assistance aux pouvoirs locaux dans la mise en œuvre de la politique locale du logement.

C'est le cas, en l'occurrence, dans le cadre de la politique menée par le Collège provincial pour son soutien au logement social. En effet, La Province conclut avec la Société wallonne du Logement et les S.L.S.P. concernées par les projets d'acquisition rénovation qu'elle a retenus, un contrat de partenariat pour la mise en œuvre des modalités d'exécution et de suivi de ses décisions.

Par ailleurs, la Province est représentée au sein des organes de gestion de chacune d'entre elles. C'est ainsi que des modifications statutaires ou financières engageant les finances provinciales au sein de ces asbl sont soumises au vote du Conseil provincial.

Partenariat avec la Région wallonne



Toutes ces interventions financières sont valorisées dans le cadre du partenariat 2007 - 2009 conclu avec la Région wallonne et s'inscrivent dans la perspective et la poursuite des objectifs généraux et particuliers définis par le Collège dans sa déclaration de politique générale du 9 novembre 2006.

II. LES PRETS SOCIAUX AU LOGEMENT

Les prêts au logement octroyés sont d'une part des prêts hypothécaires pour l'achat d'une habitation modeste (maison, appartement), avec d'éventuels travaux de rénovation et, d'autre part des prêts complémentaires à l'achat (frais de notaires), à la transformation voire encore à l'embellissement extérieur des immeubles situés en Zone d'Initiative Privilégiée (Z.I.P.). Outre les conditions spécifiques applicables pour chaque type de prêts défini ci-après, des critères communs sont applicables en matière de cautionnement par une tierce personne dans certains cas particuliers.

Lors de sa réunion du 18 décembre 2008, sur le rapport de son Collège, le Conseil provincial a adopté **des modifications au règlement d'octroi des prêts hypothécaires** afin de répondre au mieux aux besoins sociaux de ses concitoyens les plus démunis en tenant compte de l'évolution du marché immobilier, à savoir :

A. Conditions d'octroi.

Objectifs : respect et renforcement du caractère social - adaptation des critères aux normes du marché

1. adapter annuellement le montant de la valeur vénale selon nécessité;
2. déterminer une seconde catégorie de bénéficiaires (ménages à deux revenus) afin d'apporter une réponse plus juste et personnalisée aux besoins des ménages en tenant compte de leur composition, de leurs besoins en logement; de leurs revenus et bien sûr de leur capacité de remboursement ;
3. garantir le caractère social des revenus au moment de la demande ;
4. augmenter la durée maximale du prêt de 25 à 30 ans.

B. renforcement des exigences.

Objectifs : rendre l'immeuble habitable de manière décente plus rapidement dans le respect des exigences requises et pour un coût davantage contrôlé

5. exiger plusieurs devis pour travaux ;
6. instaurer un suivi du contrôle plus efficace pour la réalisation des travaux exigés par l'expert provincial ;
7. fixer un délai raisonnable pour l'exécution des travaux et l'occupation du logement ;
8. exiger les justificatifs prouvant l'utilisation de la seconde tranche pour travaux

C. Accompagnement social :

Objectifs : soutenir et encadrer les demandeurs dans leurs démarches administratives et les aider à maîtriser le coût de l'énergie

Les prêts hypothécaires



Le montant maximum du prêt hypothécaire (incluant frais de notaire et d'éventuels travaux de transformations pouvant intégrer l'utilisation rationnelle de l'énergie) est fixé à **maximum 120 % de la valeur d'achat**, augmenté de l'estimation des dits frais, **sans pouvoir dépasser 80.000 € ou 100.000 €,** selon que le(s) demandeur(s) dispose(nt) d'un ou plusieurs **revenus plafonné(s) respectivement à 20.000 € ou 25.000 €.**

Ces montants sont majorés du montant de l'assurance vie et de 500 € par personne fiscalement à charge, le cas échéant.



Le remboursement du prêt se fait par **mensualités constantes réparties sur 30 ans maximum** et pour autant que le(s) demandeur(s) n'atteigne(nt) pas l'âge de **70 ans avant l'expiration du terme.**

Une cellule sociale d'accompagnement peut désormais apporter aide, soutien, assistance et conseil aux emprunteurs.

Des réductions sont appliquées au taux annuel de base, soit de 0,5 % à 1 % pour 2 enfants à charge ou davantage, et 0,5 % si l'habitation est située en zone Z.I.P.

Les prêts complémentaires

L'on distingue deux types de prêts complémentaires :

■ Les prêts complémentaires à l'achat et à la transformation

Ceux-ci sont destinés à :



payer les **frais de notaire lors de l'achat**, auprès d'un autre organisme de prêt, d'une habitation en province de Liège dont la valeur vénale n'excède pas le montant de 100.000 € majoré de 2.500 € par personne à charge.



la **transformation** d'une habitation, sans limitation de valeur vénale dans ce cas, par des citoyens dont les revenus bruts imposables sont plafonnés à 25.000 € majorés de 1.500 € par personne à charge.

Le montant du prêt est limité à 12.500 € majoré de 10% par personne à charge.

Le remboursement s'effectue par mensualités constantes à un taux d'intérêt avantageux et fixe pour toute la durée du prêt, celle-ci limitée à 15 ans (achat) et 10 ans (transformation) maximum.



■ Les prêts complémentaires à l'embellissement extérieur en zone Z.I.P

Ceux-ci sont destinés à financer des travaux de sablage et de rejointoiement de façade, de remplacement de châssis de fenêtres et de portes,...d'habitations situées en zone d'initiative privilégiée.



Les conditions applicables aux demandeurs et à leurs revenus sont identiques aux prêts complémentaires visés supra, excepté la valeur vénale de l'habitation considérée qui ne peut excéder 50.000 €.

La durée du prêt, dont le taux d'intérêt est particulièrement avantageux, est limitée à 10 maximum.

Statistiques des prêts au logement

■ Prêts complémentaires

ANNEE	Achat		Transformations		TOTAL	
	Nbre	MONTANTS €	Nbre	MONTANTS €	Nbre	MONTANTS €
2012	0	0,00 €	18	179.891,07 €	18	179.891,07€

■ Prêts hypothécaires

ANNEE	PRÊTS	
	Nbre	MONTANTS €
2012	13	1.030.501,51 €

IFSOC - Service Logement
Rue Georges Clémenceau, 15
4000 - LIEGE

☎ GENERAL : 04 / 220.21.00 FAX : 04 / 220.21.01

interventions-socialesetlogement@provincedeliege.be

www.provincedeliege.be



Province
de Liège

Rapport d'activités

Conseil provincial
Session de mars 2013

Enseignement

S
avoir
avoir-faire
avoir-être
POUR FORCER L'AVENIR

**Actions menées entre
le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2012**

1. Un bref historique

En devenant Pouvoir organisateur en 1920, la Province de Liège a créé un enseignement qui s'est immédiatement centré sur la formation technique et professionnelle de jeunes et d'adultes.

En réponse au nombre sans cesse croissant d'étudiants qu'il a accueillis, l'Enseignement de la Province de Liège a, dès le début, développé et diversifié ses structures, notamment par des créations ou des reprises d'écoles.

Au fil du temps, il a chaque fois trouvé la juste réponse aux nouveaux besoins de formations ou aux évolutions décrétales :

- *dans l'Enseignement secondaire* : adoption de l'enseignement rénové, développement des Centres d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA), adoption de la « Certification Par Unités d'acquis d'apprentissage » (CPU), découpage de l'année en trois périodes... ;
- *dans l'Enseignement de Promotion sociale* : développement des cours pour répondre aux demandes de perfectionnement, organisation en unités de formation, correspondance avec l'enseignement de plein exercice, adaptation de son enseignement supérieur aux exigences européennes... ;
- *dans l'Enseignement supérieur* : diversification et élargissement de l'offre de formations, intégration à l'Espace européen de l'Enseignement supérieur, création de la Haute Ecole de la Province de Liège par fusion des trois Hautes Ecoles provinciales, organisation de deux Masters en alternance (« Master en Facility Management » et « Master en Gestion de production »)...;
- *au niveau transversal* : création d'outils novateurs (Techni Truck, nouveau bateau-école, le « Province de Liège I et II » et le Centre de Technologie Avancée en industrie graphique), achat et rénovation d'un bâtiment sur le site du Barbou, conception des projets de campus à Verviers et La Reid,...).

2. L'Enseignement de la Province de Liège

2.1 Le projet éducatif de l'Enseignement de la Province de Liège

En tant que Pouvoir organisateur, la Province de Liège a toujours défendu et promu un enseignement démocratique et humaniste, basé sur l'épanouissement de la personne. Elle a d'ailleurs formalisé cet engagement dans son Projet éducatif. Adopté par le Conseil provincial en mai 1990 et modifié en mai 2004, il définit parfaitement son esprit, ses méthodes et ses objectifs.

2.2 L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (13 instituts)

L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organise, dans 25 domaines de formation, les quatre degrés de l'enseignement secondaire et les 4 types (général, technique de transition, technique de qualification ou professionnel) qui préparent à la fois aux études supérieures et à l'insertion professionnelle immédiate des diplômés.

En septembre 2012, plusieurs sections ont vu le jour. Citons par exemple, la 5^{ème} année technique de qualification « Hôtelier restaurateur » (IPES Hesbaye), la 3^{ème} année technique de transition « Sport-Etudes Tennis » (IPES Huy), la 5^{ème} année professionnelle « Mécanicien automobile » (EP Huy), la 5^{ème} année technique de qualification « Assistant pharmaceutico-technique » (IPES Seraing), la 3^{ème} année technique de qualification « Gestion » (AP Flémalle), la 5^{ème} année technique de transition « Sciences agronomiques » (IPEA La Reid),...

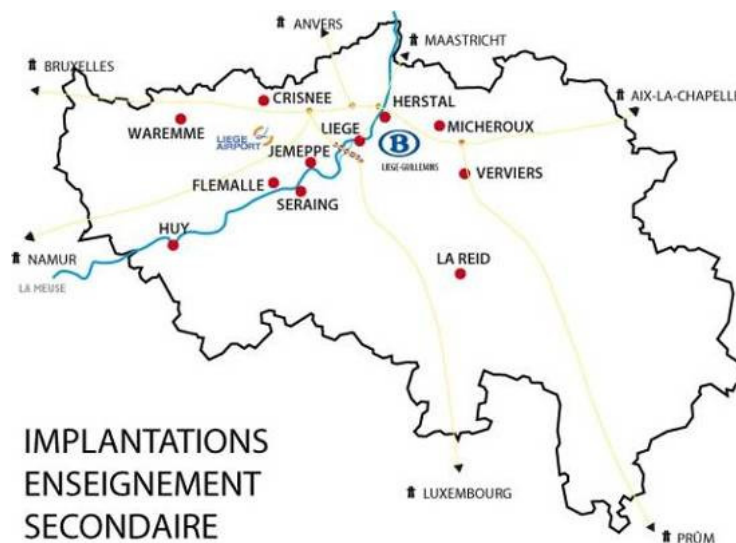
L'enseignement secondaire en alternance (4 Centres d'Education et de Formation en Alternance)

A chacune des quatre Ecoles polytechniques (Herstal, Huy, Seraing et Verviers) sont associés des Centres d'Education et de Formation en Alternance (CEFA) qui offrent des formations adaptées aux besoins des entreprises et à la réalité du métier. Ils assurent soit des formations sanctionnées par une certification équivalente à l'enseignement de plein exercice (article 49) soit des formations spécifiques (article 45).

De nouvelles sections, le plus souvent en dédoublement de l'orientation d'études existant dans le plein exercice, ont été créées. Evoquons notamment, la section « Peintre en bâtiment » en article 45 (CEFA Herstal), la 5^{ème} année professionnelle article 49 « Mécanicien automobile » (CEFA Huy), la section « Equipier logistique » en article 45 (CEFA Verviers), la 7^{ème} année professionnelle article 49 « Complément en maintenance d'équipements techniques » (CEFA Seraing),...

L'enseignement secondaire spécialisé de plein exercice (1 Institut)

L'enseignement spécialisé de type 4 (déficience physique) ou de type 5A (maladie chronique non contagieuse), permet aux élèves de suivre des études d'adaptation sociale et professionnelle ainsi que des études professionnelles et techniques compatibles avec leurs difficultés spécifiques.



Des projets en réponse aux nouveaux besoins

Dès cette année scolaire 2012–2013, selon le décret en vigueur, l'Enseignement de la Province de Liège a pris les dispositions permettant la mise en place, dans sa phase expérimentale, de la Certification Par Unités (CPU).

Plusieurs sections sont concernées par la phase d'expérimentation obligatoire : « Mécanicien de l'automobile » (EP Verviers et Seraing), « Technicien de l'automobile » (EP Herstal, Huy, Seraing et Verviers), « Esthéticien » (IPES Seraing et Verviers) et « Coiffeur » (IPES Herstal et Verviers)

Les établissements concernés ont dû élaborer par section un projet de mise en œuvre de la CPU. Des dossiers individuels d'apprentissage ont également été élaborés par section, reprenant les éléments constitutifs de la CPU, à savoir les objectifs de la formation commune et qualifiante, le découpage en unités, les modalités d'organisation des épreuves et l'évolution graduelle des acquis d'apprentissage.

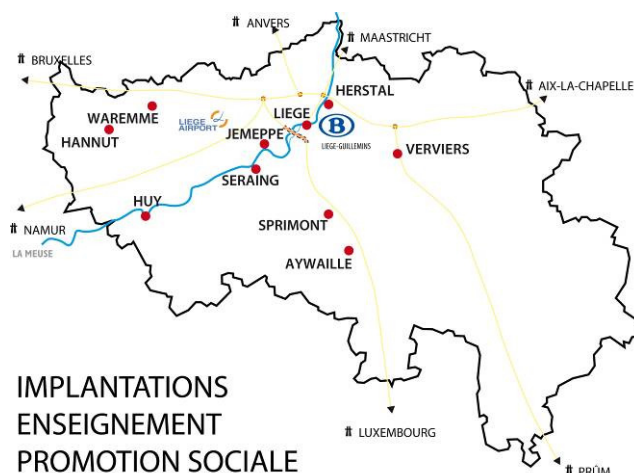
Une brochure explicative du dispositif a été réalisée, en vue d'informer parents et futurs élèves des modalités générales applicables.

2.3 L'enseignement secondaire et supérieur de Promotion sociale

L'enseignement de Promotion sociale, tant au niveau secondaire qu'au niveau supérieur, organise à la fois des orientations d'études proposées dans l'enseignement de plein exercice et des formations qui lui sont spécifiques. Parce qu'il est modulaire et libellé en termes de compétences, cet enseignement permet aux 8 Instituts provinciaux de pratiquer la validation et la reconnaissance des compétences acquises tout au long de la vie par des expériences professionnelles ou par des formations organisées en dehors de la scolarité. Il permet aussi à chacun d'avancer à son propre rythme, en tenant compte des besoins et disponibilités spécifiques des adultes en formation.

Nos 8 Instituts organisent également des formations réparties en 25 secteurs et décentralisées dans de nombreuses communes et agglomérations en Province de Liège, allant à la rencontre des besoins et des habitants.

En 2012, de nombreuses nouvelles formations ont été organisées dans les Instituts Provinciaux d'Enseignement de Promotion Sociale. Citons entre autres : les unités de formation « Sensibilisation aux soins palliatifs » et « Formation de base en soins palliatifs » (IPEPS Huy-Waremme), la « spécialisation en médiation » (IPEPS Seraing Supérieur), la formation « Cariste-Magasinier » (IPEPS Herstal), le brevet d'enseignement supérieur de « Webdeveloper » (IPEPS Liège), l'unité de formation « Accompagnement d'un plan d'entreprises commerciales ou d'économie sociale » (IPEPS Verviers Technologique),...



Des projets en réponse aux nouveaux besoins

a) L'accès au Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS)

Nos Instituts de Promotion sociale organisent depuis de nombreuses années, la formation CESS de 1730 périodes en 2 ans accessible aux étudiants porteurs d'un Certificat de l'Enseignement du 2^{ème} degré ou secondaire inférieur.

A cette filière de formation s'ajoute désormais, pour tout détenteur d'un Certificat de Qualification (CQ) de l'enseignement « traditionnel » de plein exercice ou de promotion sociale, la possibilité d'obtenir le CESS grâce à une formation complémentaire de 480 périodes (pour les CQ techniques) ou de 680 périodes (pour les CQ professionnels).

L'arrêté du 23 janvier 2012 de la Communauté française, ouvre également l'accès au CESS, via cette formation complémentaire, aux porteurs d'un CQ délivré par l'I.F.A.P.M.E. et déclaré correspondant à l'enseignement secondaire de plein exercice.

b) Adaptation de l'offre de formation de l'Enseignement supérieur.

Pleinement concerné par les différentes réformes liées au Processus de Bologne visant à mettre en place progressivement un Espace européen de l'enseignement supérieur, l'offre de formation de l'enseignement supérieur a fortement évolué.

Les anciens graduats ont complètement disparu et sont remplacés par des Bacheliers professionnalisants de plus de 2100 périodes ou 180 ECTS correspondants à l'enseignement supérieur de plein exercice (« Educateur spécialisé », « Soins infirmiers »,...) et des Brevets d'Enseignement Supérieur (BES) de plus de 1400 périodes ou 120 ECTS spécifique à l'Enseignement supérieur de Promotion sociale et situé au niveau 5 du cadre européen de certification (BES « Webdesigner », « Webdeveloper »,...)

Les anciens post-graduats sont remplacés par des spécialisations situées au niveau 6 du cadre européen (les spécialisations « Cadre de santé », « Intervention systémique et travail social », « Expertise comptable et fiscale » et « Médiation » ont été ouvertes cette année).

c) Organisation de formations en blended learning

A la demande du SPF Justice, dans le cadre de l'adaptation des agents au nouvel environnement informatique mis en place, les Instituts de Promotion sociale de Verviers orientation technologique, de Huy-Waremme et de Herstal ont organisé différents modules de formation en informatique en blended learning, c'est-à-dire pour moitié en présentiel et pour moitié à distance en e-Learning.

La législation de l'Enseignement de promotion sociale va être adaptée pour permettre d'étendre l'organisation de formations à distance. L'Enseignement de Promotion sociale de la Province de Liège se prépare à relever ce défi grâce à l'utilisation de l'Ecole virtuelle.

2.4 L'enseignement supérieur organisé en Haute Ecole



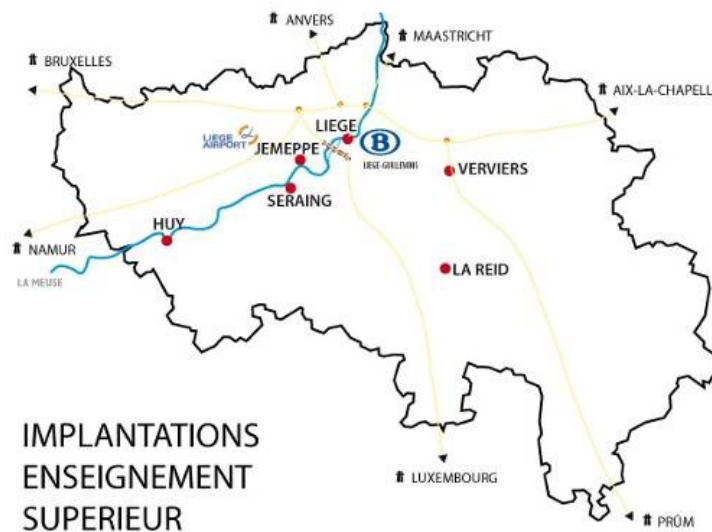
Depuis toujours, la Province de Liège a veillé à actualiser, élargir et diversifier son offre d'enseignement supérieur, en adéquation avec l'évolution socioéconomique de sa région.

La Haute Ecole de la Province de Liège propose aujourd'hui des formations de Bacheliers et de Masters qui conjuguent théorie et pratique et visent à donner aux futurs diplômés une compétence professionnelle directement opérationnelle sur le marché de l'emploi. Ces formations leur assurent également d'importants acquis théoriques valorisables, notamment par passerelles ou crédits ECTS, dans d'autres filières d'enseignement et de formation.

Notre Haute Ecole occupe, sur l'échiquier de l'enseignement supérieur, un positionnement fort et reconnu en Province de Liège et, plus largement, en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle développe également d'étroites collaborations avec des institutions étrangères, ce qui lui vaut d'être appréciée comme institution d'enseignement supérieur à part entière au niveau européen, voire au niveau international.

La Haute Ecole de la Province de Liège est celle qui compte la plus forte population en Fédération Wallonie-Bruxelles (9023 étudiants pour l'année scolaire 2012-2013).

Dès la rentrée 2012-2013, quatre nouvelles formations, organisées en collaboration avec d'autres Hautes Ecoles, ont vu le jour à la Haute Ecole de la Province de Liège (« Bachelier en psychomotricité », « Bachelier en coopération internationale », « Bachelier en énergies alternatives et renouvelables » et « Spécialisation en médiation »).



Des projets en réponse aux nouveaux besoins

a) Formations continues et conférences en Haute Ecole

La Haute Ecole, a lancé ou reconduit des formations axées sur des problématiques novatrices (« Concevoir l'e-apprentissage », « Bio-informatique », « Infirmier(e) spécialisé(e) en pédiatrie et néonatalogie », « Junior Logistics Manager », « Kinesio Tape », « Processus thérapeutique en psychomotricité », « Thérapie manuelle pelvienne », « Travail corporel en thérapie psychomotrice »,...)

Dès janvier 2013, une infrastructure exceptionnelle située sur le site de Naimette Xhovémont et composée d'un amphithéâtre de 90 places, de deux classes, d'une salle de psychomotricité et du matériel audio-visuel adéquat, sera proposée aux étudiants des formations en Education physique (Bachelier AESI) et Psychomotricité (spécialisation).

Les professeurs de la formation de « Bachelier en Electromécanique - Finalité Mécanique » ont décidé de réorganiser la semaine de cours dès la 1^{ère} année afin de renforcer la préparation des étudiants au marché du travail. Désormais, chaque vendredi est consacré soit à recevoir des formations complémentaires, soit à la visite d'entreprises et d'organismes.

Par l'organisation de séminaires et conférences sur des sujets pointus ou d'actualité (« Personne n'est parfait, seule une équipe peut l'être », « Social Media Marketing », « Technologie des composants électroniques », etc.), la Haute Ecole participe également à la formation continue et à la mise à jour des connaissances de ses étudiants et anciens étudiants.

b) Organisation du Job Day

La 6^{ème} édition du Job Day de la catégorie technique a été organisée en février (pour les futurs « Masters en Sciences de l'Ingénieur industriel ») et mars 2012 (pour les futurs « Bacheliers en Chimie - Finalité Biochimie » et « Finalité Biotechnologie »). Il s'agit d'un espace de rencontres entre les étudiants de dernière année et les entreprises et institutions à la recherche de jeunes talents.

Le Job Day de la catégorie économique s'est déroulé le 13 novembre 2012. Celui-ci s'adressait aux étudiants des formations en comptabilité, e-business, commerce extérieur,

transport et logistique d'entreprise, droit et marketing. Outre un colloque le matin, une bourse à l'emploi a été organisée l'après-midi.

L'Espace européen de l'Enseignement Supérieur

Intégration de l'enseignement supérieur à l'Espace européen de l'Enseignement supérieur

La Haute Ecole de la Province de Liège a mené, au cours des dernières années, différents travaux visant à favoriser son intégration à ce nouvel Espace européen, ce qui lui a permis d'adopter sereinement les axes majeurs du Décret dit « de Bologne ».

Ainsi, et aussi grâce à l'adoption d'un Système de Management de la Qualité, la Haute Ecole de la Province de Liège est déjà en mesure d'offrir à tous ses étudiants, futurs travailleurs européens, la possibilité de profiter pleinement de la nouvelle dimension offerte par ce processus d'intégration au sein de l'Union européenne.

L'Agence pour l'Evaluation de la Qualité dans l'Enseignement supérieur (AEQES)

Rappelons que l'enseignement supérieur de Promotion sociale est, au même titre que l'enseignement supérieur organisé en Haute Ecole, pleinement concerné par les différentes réformes liées au Processus de Bologne visant à mettre en place progressivement un Espace européen de l'enseignement supérieur.

L'Enseignement supérieur de la Province de Liège (Promotion sociale et Haute Ecole) participe aux travaux d'évaluation de la qualité des cursus, conformément à la méthodologie préconisée par l'Agence pour l'Evaluation de la Qualité dans l'Enseignement supérieur (AEQES).

Les différents travaux menés en 2012 concernent les cursus suivants : Bacheliers en Informatique de gestion à la HEPL à l'IPEPS Verviers Technique et à l'IPEPS Seraing Supérieur, E-business et Informatique et systèmes à la HEPL (publication du rapport final de synthèse des experts en juin 2012 et sur base de celui-ci, travail de concertation visant à élaborer un plan de suivi des actions d'amélioration à mettre en œuvre) ; Bacheliers en Techniques graphiques à la HEPL et à l'IPEPS Seraing Supérieur, Diététique, Ergothérapie et Construction à la HEPL (rédaction du rapport d'évaluation interne et recherche de candidats experts à proposer à l'Agence pour la constitution des comités externes en vue des visites en novembre 2012 et décembre 2012) ; Bachelier en Gestion des transports et logistique d'entreprise à la HEPL (information des acteurs de la formation, désignation d'un coordonnateur qualité chargé de piloter les travaux d'évaluation et recherche de candidats experts à proposer à l'Agence en juin 2012 pour la constitution du comité externe).

Les référentiels de compétences et les profils d'enseignement en Haute Ecole

Sur base des référentiels de compétences établis sous le pilotage du CGHE et validés par ce dernier en juin 2011, des profils d'enseignement spécifiques doivent être élaborés par les Hautes Ecoles. Ils visent à décrire les activités d'enseignement organisées au sein de chaque section (Bacheliers et Masters). Dans ces documents, les activités d'enseignement ne sont plus décrites en termes de *contenus transmis*, mais en termes d'*acquis d'apprentissage* (A.A).

Pour construire ces profils d'enseignement, la Cellule Qualité-Compétences de la DGEPL a entamé, avec le soutien de plusieurs enseignants, un travail expérimental de définition des A.A. au sein de six sections pilotes en vue de mettre à l'épreuve la méthodologie HEPL. Dans ce cadre, les enseignants de ces sections ont été invités à positionner chacune de leurs activités d'enseignement en regard des compétences et capacités du référentiel de compétences validé par le CGHE pour leur section et à définir, pour chaque croisement opéré,

les savoirs et aptitudes poursuivis dans le cadre de leur activité d'enseignement leur permettant d'affirmer que cette dernière participe à l'acquisition de(s) la capacité(s) pointée(s).

En février 2012, une dizaine de sections supplémentaires ont à leur tour intégré la démarche. Les professeurs engagés dans ce processus ont pu bénéficier de l'aide demandée dès janvier 2012 grâce à l'intégration partielle d'un maître-assistant (psychopédagogue) au sein de la Cellule Qualité-Compétences de la Direction générale de l'Enseignement.

Forte de cette expérience en cours, la HEPL a été invitée à exposer la méthodologie mise en œuvre et ses implications au niveau du management lors d'une matinée organisée par le CGHE sur le thème des acquis de l'apprentissage le 3 octobre 2012 à Bruxelles.

L'étude des croisements opérés entre activités d'enseignement constitutives d'une section et référentiel de compétences et l'analyse des savoirs et aptitudes poursuivis par les diverses activités d'enseignement devraient permettre de détecter les lacunes, détecter les redondances, de définir une progression entre les phases d'apprentissage, d'établir des liens entre les différentes activités d'enseignement et d'opérer un éventuel regroupement en unités cohérentes de différentes activités d'enseignement complémentaires selon les compétences, savoirs et aptitudes poursuivis.

La mobilité dans l'Espace européen de l'Enseignement supérieur

La Haute Ecole de la Province de Liège a constamment développé des collaborations avec des institutions européennes d'enseignement supérieur, sources d'enrichissement réciproque. Ainsi, au cours de l'année académique 2011-2012, la Haute Ecole a eu l'occasion d'envoyer 50 étudiants en séjour d'études à l'étranger dont certains dans des pays extra-européens (Malaisie, Corée, Japon, Mexique,...). 94 étudiants ont pu réaliser leur stage en Europe tandis que 139 étudiants ont également effectué des stages internationaux d'études qui leur ont permis de rencontrer des situations tout à fait particulières (Maroc, Canada, Sénégal, Inde, Togo, Gabon, Kenya,...). Par ailleurs, au cours de la même période, la HEPL a accueilli une quarantaine d'étudiants en provenance d'institutions partenaires.

Cette mobilité concerne tout autant les enseignants. En sus de la préparation des séjours étudiantins, il est fréquent de voir ces derniers se rendre dans une institution partenaire pour y assurer un cours ou participer à un séminaire (« Criminologie et psychologie du délinquant », « Le système de santé belge », « Traitement des eaux usées »,...).

Il faut noter la participation de la Haute Ecole de la Province de Liège à deux projets d'envergure. Dans le cadre du programme Erasmus Mundus, le projet européen WISHES rassemble un consortium de 9 universités européennes. Ce projet vise à réaliser une plateforme Web destinée à offrir à un large public l'accès à l'ensemble de l'information relative aux formations qui sont en liaison avec la notion d'emploi dans l'Union européenne et qui sont offertes par les institutions d'enseignement supérieur. La Haute Ecole participe également à un partenariat de 49 institutions universitaires européennes qui, dans le cadre du projet PRAXIS financé par le programme ERASMUS/Réseaux thématiques, a pour objectif de concevoir une plateforme virtuelle rendant accessible l'offre de stages au niveau européen.

Enfin, la HEPL a également participé à deux programmes intensifs *Erasmus*, l'un à l'International School of Law de Vilnius (Lituanie) sur le thème des « Droits de l'Homme », l'autre à l'Université Yassar d'Izmir (Turquie), sur « la responsabilité sociale des entreprises ».

Lifelong Learning

Depuis l'année académique 2010-2011, le concept de valorisation des acquis de l'expérience (personnelle et/ou professionnelle) tend à se développer au sein des Hautes Ecoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un groupe de travail mis en place au niveau du CGHE a ainsi fourni aux Hautes Ecoles des procédures harmonisées pour leur permettre d'appréhender pleinement la notion de VAE.

La valorisation des acquis de l'expérience peut mener :

- à l'obtention de dispenses de cours, accompagnées d'une éventuelle réduction de la durée minimale des études ;
- à l'accès à des études de 2^{ème} cycle ;
- à l'établissement d'un programme spécifique.

2.5 Les populations scolaires

8.997 élèves ont été comptabilisés au 1^{er} octobre 2012 dans l'enseignement secondaire ordinaire, 576 dans les Centres d'Education et de Formation en Alternance et 101 à l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Spécialisé de Micheroux. Il y a donc au total, pour l'année scolaire 2011-2012, 9.674 élèves inscrits dans les établissements provinciaux d'enseignement secondaire.

9.023 étudiants fréquentent la Haute Ecole de la Province de Liège dont 275 dans la catégorie agronomique, 890 dans la catégorie économique, 3.639 dans la catégorie paramédicale, 814 dans la catégorie pédagogique, 1.740 dans la catégorie sociale et 1.665 dans la catégorie technique.

Pour l'année civile 2012, les huit Instituts d'enseignement de Promotion sociale ont recensé 13.408 élèves (pour un total de 32.858 inscriptions).

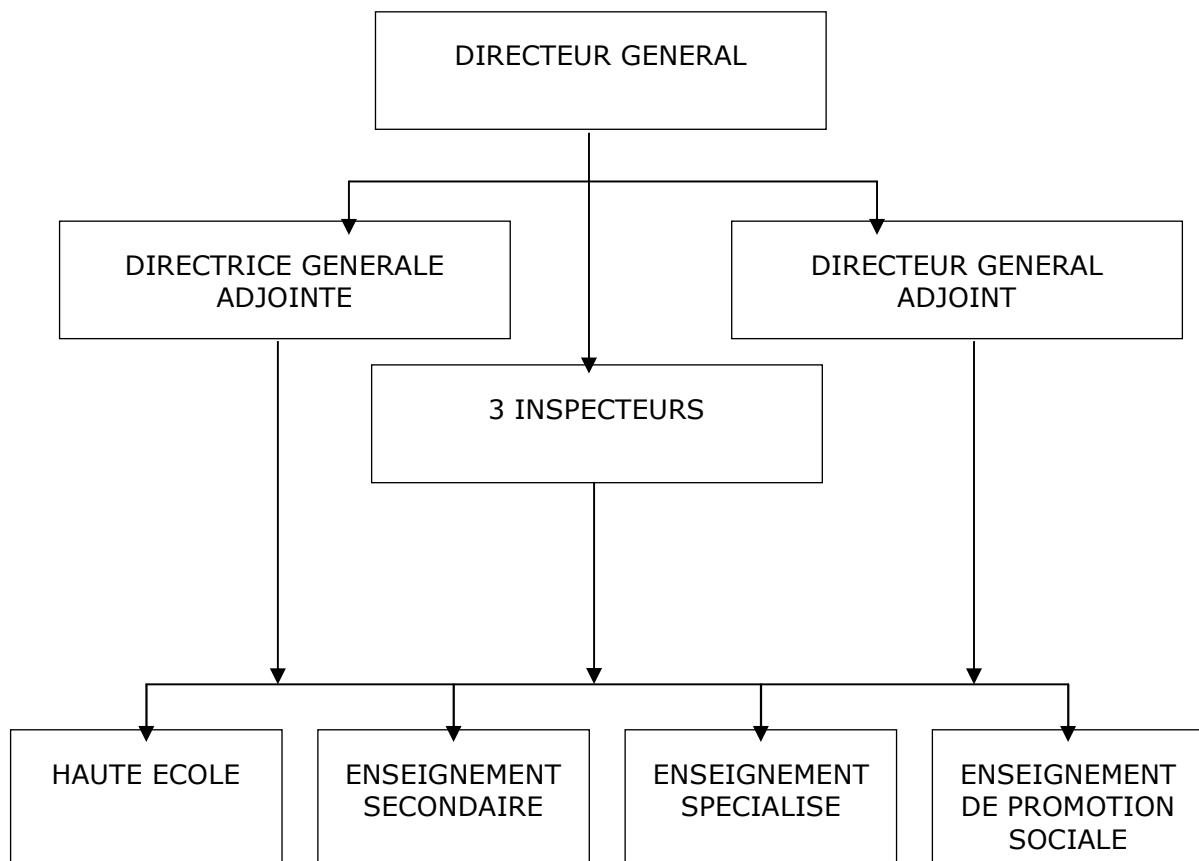
2.6 Les infrastructures et les services complémentaires

Soucieuse d'offrir l'accès le plus large possible à un enseignement de qualité, la Province de Liège met à la disposition de ses élèves des infrastructures et des services complémentaires, dont notamment :

- sept internats (fréquentés en 2012 par 998 étudiants) ;
- un Institut médico-pédagogique (qui accueille en moyenne 15 élèves) ;
- une crèche d'application « Les Pacolets » (qui accueille 65 enfants à temps complet ou partiel) ;
- le Service social de la Haute Ecole (qui, en 2012, a traité 2.192 demandes d'aide financière pour un montant total octroyé, en accord avec le Conseil social de la Haute Ecole, de 333.250,96 €).

3. La Direction générale de l'Enseignement de la Province de Liège (DGEPL)

3.1 Organigramme de la Direction générale de l'Enseignement



3.2 Structuration de ses domaines d'action

Les domaines d'action de la Direction générale de l'Enseignement sont multiples et se structurent comme suit :

- la coordination générale de l'Enseignement provincial : gestion administrative et pédagogique des structures, grilles-horaires et programmes, tutelle administrative (suivi des démarches) et pédagogique des établissements, coordination des projets pédagogiques, coordination de l'évaluation du personnel (enseignant et non-enseignant)... ;
- la gestion du personnel enseignant : suivi de la carrière d'un enseignant (subventionné ou non), mise en place du personnel... ;
- la gestion du personnel non enseignant : gestion du personnel non enseignant non subventionné, du personnel administratif subventionné, des agents PTP, des agents APE... ;

- la gestion budgétaire, financière et comptable : vérification et coordination budgétaire et comptable de l'ensemble des Instituts, réalisation d'études de gestion, support et contrôle des dossiers liés aux marchés publics,... ;
- la gestion des infrastructures, bâtiments et équipements : traitement des dossiers liés aux assurances, coordination des infrastructures des différents centres d'enseignement de l'Enseignement de la Province de Liège, respect des législations en matière d'hygiène, de bien-être au travail, de sécurité... ;
- le développement des outils de gestion informatisée : conception et développement d'outils de gestion adaptés, maintenance de l'équipement informatique existant, gestion du parc de matériel administratif (dépannage, configuration, sauvegarde des données...), développement et maintenance de l'Ecole Virtuelle, conception et développement de l'outil GIHEP,... ;
- la promotion, l'information et la communication (SPIC) : gestion et coordination de la promotion, de l'information et de la communication de l'offre de formation de l'Enseignement de la Province de Liège, gestion financière et création de la publicité relative à l'EPL, conception graphique et mise en page de dossiers pédagogiques, et conception de tutoriels pour le véhicule pédagogique « Techni Truck », conception graphique et habillage du bateau-école « Province de Liège I et II », conception du calendrier Envol, prises de vue photographiques et vidéo lors d'événements de l'Enseignement de la Province de Liège, montage vidéo de manifestations organisées par l'EPL... ;
- la maintenance et la mise à jour de banques de données : elle constitue une aide à la gestion administrative et pédagogique des différents établissements d'enseignement ;
- la mise en place d'une démarche Qualité à tous les niveaux d'enseignement.

La Direction générale s'investit également dans d'autres domaines d'actions tels que les aspects pédagogiques des programmes, les dossiers relatifs à l'encadrement différencié et aux primo-arrivants, la coordination générale des sports et loisirs scolaires, la coordination générale des colloques, expositions et journées d'études, l'organisation des événements, réceptions et manifestations...

Outre ces activités, elle remplit par ailleurs diverses missions extérieures afin de représenter l'Enseignement provincial et son personnel auprès de différentes instances (Commissions paritaires, Commission centrale de gestion des emplois, Organe de Gestion de la Haute Ecole, Conseil général des Hautes Ecoles, CPEONS, ASBL Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces...).

4. Des activités en adéquation avec le Projet éducatif de l'EPL

Au-delà des formations qu'ils proposent et qui constituent le fondement de leur action quotidienne, les différents Instituts de l'Enseignement de la Province de Liège développent de nombreux projets leur permettant de rencontrer les valeurs promues dans le Projet éducatif de l'Enseignement de la Province de Liège et les objectifs énoncés notamment dans la Déclaration de politique générale.

Tantôt organisateurs, tantôt participants, les Instituts de l'EPL s'engagent dans des activités multiples et variées (visites, représentations théâtrales et projections de films, conférences, séminaires et débats, concours, programmes d'échanges, voyages humanitaires, collaborations avec les milieux professionnels...).

Ce sont autant d'activités qui participent à l'ouverture sur le monde extérieur et qui interpellent les étudiants sur des notions aussi fondamentales que la citoyenneté, la culture,

les sciences, les relations avec les milieux professionnels, la santé, le sport, le développement durable.

5. Focus sur...

5.1 Le Cocktail de rentrée

Le 20 septembre dernier avait lieu, dans le grand hall de l'École Polytechnique de Seraing, la 10^{ème} édition du « Cocktail de Rentrée de l'Enseignement de la Province de Liège ». M. André Gilles, Député provincial-Président en a profité pour faire le bilan de l'évolution du Département Enseignement notamment en matière de population scolaire et de projets phares et a également remis le prix « EPL Excelle ». La manifestation a mis à l'honneur le projet ENVOL, en proposant aux invités des produits préparés par nos élèves des sections « Métiers de bouche » et issus de productions locales.

5.2 Les récompenses et prix obtenus par les étudiants de l'EPL

La participation des étudiants à des concours et autres challenges est une occasion de démontrer au grand public ainsi qu'au monde professionnel et éducatif, la qualité de l'enseignement provincial et le savoir-faire transmis à la jeune génération. Cette année encore, nos élèves ont brillé en remportant de nombreux prix. Citons par exemple :

- 1^{ère}, 4^{ème} et 5^{ème} places d'élèves de l'IPEA La Reid au 44^{ème} concours de bûcheronnage dans le cadre de la Foire forestière de Malmedy ;
- 3^{ème} prix pour une élève de l'IPEA La Reid au concours « Fleur Cup - Jeunes Talents », organisé dans le cadre de l'événement brugeois « Magical Winter Moments » ;
- prix du public pour une étudiante de l'IPEA La Reid au « Grand Happening des jeunes talents de Namur » ;
- 1^{er} prix dans la catégorie « Potirons », 3^{ème} prix dans la catégorie « Instruments de musique » et 1^{er} prix du concours « Chapeaux » pour une élève de l'IPEA La Reid au « Grand Happening d'Art Floral Fleuramour » d'Alden Biesen. ;
- une médaille d'or et le prix « Eureka » au salon « Brussels Innova » pour les élèves de la section « Mécanicien automatique » de l'IPES de Hesbaye ;
- une médaille d'argent lors du « Concours international de l'invention, de la création et de l'expérimentation » à Aubange pour les élèves de la section « Mécanicien automatique » de l'IPES de Hesbaye ;
- prix de l'innovation au « Concours EXPOsciences » de Bruxelles pour les élèves de la section « Mécanicien automatique » de l'IPES de Hesbaye ;
- 2^{ème} et 6^{ème} places pour des élèves de la 7^{ème} année « Patron boulanger - pâtissier - chocolatier » à la 20^{ème} édition du concours européen de montages en chocolat à Dongelberg ;
- Titre de champion de Belgique de VTT pour un cycliste de l'option « Sport-Etudes » de l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Seraing. Titre de championne de Wallonie du contre la montre pour deux autres élèves de cette section ;
- 4^{ème} prix d'esthétique au concours « Faites le pont ! » pour les élèves de la section « Technicien en construction et travaux publics » de l'EP Seraing ;
- accès à la finale internationale de la compétition « Imagine Cup » organisé par Microsoft à Sydney pour trois jeunes informaticiens de la Haute Ecole ;
- 1^{er} prix pour une équipe composée entre autres d'un étudiant de la formation de « Bachelier en Construction » au concours « Innovation Camp » ;
- prix de l'Association Belge de la Communication Interne récompensant le travail de fin d'études d'un étudiant de la formation « Bachelier en Communication » issu de la HEPL ;

- prix de l' « Association des dirigeants de personnel » pour le travail de fin d'études d'un étudiant de la formation de « Bachelier en Gestion des ressources Humaines » ;
- 1^{er} prix de l'émission RTBF Starter ! en faveur de deux diplômés de la formation de « Bachelier en Agronomie - Finalité Agro-industries et biotechnologies » de la Haute Ecole pour un projet de microbrasserie, La Curtius.

5.3 Quelques projets particuliers de mobilité

L'enseignement provincial offre à ses étudiants l'occasion de participer aux différents programmes européens de mobilité (Erasmus, Leonardo, Comenius) afin de perfectionner leur connaissance en langues étrangères, élargir leur horizon culturel, rencontrer de nouvelles personnes et vivre de nouvelles expériences. Dans ce cadre, plusieurs projets ont été réalisés :

- six élèves issus des écoles polytechniques provinciales inscrits dans les domaines de l'automobile, la menuiserie et la construction ont effectué un stage au sein d'entreprises coopératives françaises. en collaboration avec l'asbl IDEES (Institut de Développement Européen de l'Economie Sociale) ;
- dans le cadre des accords bilatéraux Erasmus et de la Charte d'Amitié et de Collaboration établie avec le Département du Rhône, la Haute Ecole a accueilli une enseignante de l'Ecole Rockefeller à Lyon. Toujours dans le cadre de cette Charte, un maître de formation pratique a mené une mission d'enseignement sur le thème « Méthodologie de l'intervention sociale - Déontologie » à Lyon et trois étudiants de la formation de « Bachelier – Assistant social » ont été accueillis en stage par l'Ecole Rockefeller de Lyon ;
- cinq étudiants et un professeur du BTS Communication du pôle d'enseignement supérieur Les Cordeliers Notre Dame de la Victoire à Dinan (Côtes d'Armor) ont participé au jury « jeune Europe » du Festival international du film policier de Liège. Le jury était également composé de quatre étudiants Erasmus accueillis au sein de la section « Bachelier en Communication » de la Haute Ecole ;
- dans le cadre d'un projet Comenius lié au football, l'IPES de Hesbaye a reçu la visite des délégations des écoles SMS de Cracovie et Klingenberg à Munich. Ils ont effectué de nombreuses visites et activités sportives. Ensuite, ce fut au tour des élèves de Hesbaye de se rendre à Munich pour rencontrer à nouveau les écoles partenaires.
- dans le cadre du projet « Euronature » soutenu par le programme européen Leonardo da Vinci, 44 élèves des sections « Technicien en agriculture », « Technicien en horticulture » et « Agent qualifié dans les métiers du cheval » ont effectué un stage en Côtes d'Armor en collaboration avec le Lycée d'enseignement général et technologique de Kernilien, le Centre de formation en alternance de Pommerit-Jaudy et le Service Départemental d'Aide aux Eleveurs.
- le projet « Eurochild 4 » (Leonardo) a permis à six élèves de 7^{ème} année « Puéricultrice » de suivre un stage de trois semaines à Agliana en Italie ;
- le projet « Think Talk Touch » sur l'éducation interculturelle à travers les musées est basé sur l'idée de permettre aux élèves de 5^{ème} année technique de transition de voyager mais aussi d'étudier une problématique commune et de développer leur identité de citoyen européen. Intitulé « A Choral Song », le partenariat Comenius de deux années avec des écoles d'Europe se propose également de construire un patchwork géant des cultures et des traditions de chacun, ainsi que de mettre en valeur des talents et des patrimoines.

5.4 L'accueil des nouveaux agents



En mai dernier, la Direction générale de l'Enseignement de la Province de Liège a organisé à l'EP de Seraing une séance d'information dédiée à ses collaborateurs récemment engagés. Ceux-ci ont découvert toute l'étendue de l'offre d'enseignement, des infrastructures et des projets mis sur pied par les différents établissements provinciaux. Ils ont reçu une information spécifique concernant le niveau d'enseignement dans lequel ils sont actifs ainsi que tous les renseignements liés à leur situation professionnelle.

5.5 Le Technitruck

Durant l'année 2012, le Techni Truck, véritable outil didactique, consistant à revaloriser les métiers et études techniques aux yeux de la jeune génération, a poursuivi sa mission avec assiduité.



Il a parcouru 8.874 km, a visité 180 écoles et 5.475 élèves ont réalisé les manipulations proposées. Durant les vacances scolaires, il s'est installé à proximité des écoles en Province de Liège. Il a également été présent durant trois journées à Spa-Francorchamps dans le cadre d'« Euroskills 2012 ». Il a participé à plusieurs salons spécialisés dans le domaine de la formation et/ou de l'emploi.

5.6 Les Mini-villages



Durant l'année scolaire 2011-2012, l'opération « Mini-villages » a été reconduite dans les écoles polytechniques provinciales. Parmi les nouveautés cette année, des démonstrations supplémentaires (ruche didactique, maquette Liège Airport, mini-chaîne de montage) ainsi que l'ouverture du Mini-village le samedi aux parents, la journée du vendredi restant consacrée exclusivement à la visite des classes.

L'événement a une nouvelle fois attiré un grand nombre d'enfants à chacune de ses étapes : à l'Ecole Polytechnique de Verviers le 13 janvier (près de 1350 élèves), à l'Ecole Polytechnique de Huy le 20 janvier (plus de 900 élèves), à l'Ecole Polytechnique de Seraing le 27 janvier (environ 1350 élèves), à l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Hesbaye le 3 février (environ 1000 élèves) et à l'Ecole Polytechnique de Herstal le 10 février (plus de 1150 élèves).

5.7 Euroskills

L'Enseignement de la Province de Liège a participé à l'édition 2012 d'« Euroskills », le championnat européen des métiers techniques et manuels, qui se déroulait à Spa-Francorchamps du 4 au 6 octobre. C'était une occasion unique pour l'Enseignement provincial de marquer son soutien à cet événement et mesurer son savoir-faire à l'échelle européenne.



Sept écoles secondaires de l'Enseignement de la Province de Liège ainsi que la Catégorie technique de la HEPL ont participé au village « CurioCity » organisé en marge de la compétition et qui visait à promouvoir les métiers techniques et

technologiques au travers de nombreux essais et animations (maquette Liège Airport, mini-chaine de montage, essai du prototype EcoMotion).

Du côté de la compétition, un étudiant de 3^{ème} année de la formation de « Bachelier en Electromécanique – Finalité Mécanique » à la Haute Ecole de la Province de Liège a décroché une médaille d'or, dans la catégorie « Fabrication et Technologie ».

5.8 Projets culturels des établissements d'enseignement secondaire en application de la résolution adoptée par le Conseil Provincial

Grâce au budget octroyé (500 euros) par le Conseil provincial pour la réalisation d'un projet à caractère culturel, les initiatives suivantes ont été réalisées :

- IPES Herstal : « Délégation d'élèves » ;
- AP Guy Lang Flémalle : « Tous en scène » ;
- IPES de Verviers : « Acte citoyen, entre prise de décision et réalisation » EP de Huy : « La sécurité de tous, c'est mon affaire! » ;
- EP de Verviers : « Attitude citoyenne à l'EP de Verviers » ;
- EP de Seraing : « Le conseil des délégués : exercer la démocratie au cœur de l'école » ;
- IPES de Hesbaye : « OASIS » ;
- IPEA de La Reid : « Formation à la fonction de délégués d'élèves » ;
- IPES Paramédical : « Diffusion de l'information à des fins pédagogiques et de l'apprentissage de la formation permanente via le net » ;
- IPES de Micheroux : « Défilé de mode, commerce équitable » ;
- EP de Herstal : « Fabrications de casiers » ;
- IPES de Huy : « Délégation d'élèves » ;
- Lycée Jean Boets : « Le Conseil des délégués : exercer la démocratie au cœur de l'école » ;
- IPES de Seraing : « Être et devenir citoyen ».

5.9 Le Tour de France

L'Enseignement de la Province de Liège a souhaité célébrer le Grand Départ du Tour de France 2012 en Province de Liège, véritable vitrine médiatique, en proposant de multiples projets :

- Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années « Assistant aux métiers de la publicité » de l'Athénée Provincial Guy Lang de Flémalle ont pelliculé un Thalys aux couleurs du Grand Départ.
- Plusieurs élèves et professeurs issus de différents établissements provinciaux ont mis leurs compétences en commun afin de réaliser une sculpture composée de quatre tours en métal représentant le Départ du Tour de France en Province de Liège. L'œuvre a pris place sur le rond-point à l'intersection des rues Puits Marie et du Charbonnage à Seraing.
- L'Enseignement provincial a rédigé un dossier et un carnet pédagogiques consacrés au vélo. Evoquant l'histoire du vélo et du cyclisme, la problématique de la mobilité, le Tour de France, les étapes en Province de Liège, la représentation du vélo dans les arts, le dossier est adressé aux élèves de l'enseignement secondaire. Le carnet est quant à lui centré sur une activité autour de la nouvelle « Baisse la tête, t'auras l'air d'un coureur ! » de l'auteur français Jean-Paul Nozière.



- Les étudiants de la formation de « Bachelier en Marketing » de la HEPL ont réalisé une enquête visant à mesurer les retombées économiques du passage du Tour en Province de Liège. Les conclusions de l'enquête ont été présentées publiquement au Campus 2000 en décembre.

5.10 Rénovation de la salle de spectacle de l'IPES Huy

La salle de spectacle de l'IPES Huy a été rénovée (perfectionnement du système d'éclairage, rafraîchissement des murs et des revêtements de sol, installation de nouveaux sièges) et mise en conformité par rapport aux normes (normes incendie, issues de secours supplémentaires, accès et emplacements pour personnes à mobilité réduite, ...). D'une capacité de 550 places, elle est prévue pour accueillir les manifestations scolaires, mais aussi des congrès, pièces de théâtre, spectacles. Elle a été inaugurée en présence de représentants du Collège provincial, Madame Duchesne et Monsieur Roland, Inspecteurs de l'Enseignement provincial, ainsi que Mme Coune, Directrice générale du Service provincial des bâtiments.

5.11 La rentrée académique de la Haute Ecole

A l'occasion de la rentrée académique de la Haute Ecole de la Province de Liège, le 2 octobre, Monsieur Guy Quaden, Gouverneur honoraire de la Banque nationale de Belgique, a donné une conférence intitulée « Quel avenir pour l'Europe et pour l'Euro ? ». Après une évocation du parcours de l'invité dressée par M. le Député provincial-Président, André Gilles, et l'annonce des projets de l'année académique 2012-2013 par M. Toni Bastianelli, Directeur-Président de la HEPL, le public présent a bénéficié d'un petit intermède musical mettant à l'honneur la chorale de la Haute Ecole regroupant des étudiants de la formation de « Bachelier en Logopédie ».

5.12 Le Campus de cristal



Pour la 10^{ème} édition du Campus de Cristal et alors que la Province de Liège s'apprêtait à accueillir le Grand Départ du Tour de France 2012, c'est tout naturellement vers Christian Prudhomme, journaliste sportif de premier plan et Directeur du Tour, que le choix de la Haute Ecole de la Province de Liège s'est tourné.

A cette occasion, il a livré avec passion son amour pour le journalisme ainsi que pour le cyclisme et, bien sûr, pour la Grande Boucle. Il a également confié quelques anecdotes passionnantes concernant l'organisation du prestigieux événement sportif.

5.13 La Matinée thématique « Créativité et entrepreneuriat : un cocktail gagnant ! »

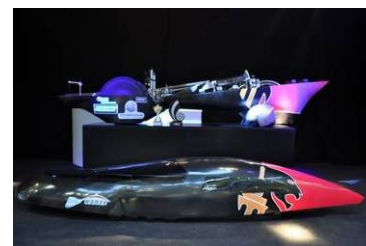
Pour stimuler la créativité de ses étudiants, La Haute Ecole a invité M. François Fornieri, élu manager de l'année, à l'occasion d'une matinée thématique « Créativité et entrepreneuriat : un cocktail gagnant ! ». Après une présentation des projets innovants des étudiants, exposés sur plusieurs stands dans l'agora du Campus 2000 (la bière Curtius, le projet Ecomotion, le projet « Young Enterprise Project », le logiciel « Make a Sign », les projets de recherche appliquée,...), M. Fornieri est revenu sur son brillant parcours puis a présenté un exposé intitulé « Ce qui fait la réalité d'une idée, c'est l'histoire qu'elle crée... ».

5.14 Le Label européen « Supplément au diplôme »

A l'occasion des célébrations du 25^{ème} anniversaire d'Erasmus, les représentants des autorités de la HEPL ont reçu le Label européen « Supplément au Diplôme » à Copenhague attribué pour les années 2011 à 2014. Ce Label certifie que l'établissement répond aux normes européennes en matière de délivrance automatique et gratuite de l'annexe descriptive au diplôme, nommée « Supplément au Diplôme ».

5.15 Le projet EcoMotion

Le projet « EcoMotion », mis en place par la catégorie technique de la HEPL, a pour objectif de construire un prototype propulsé au bioéthanol capable de rouler le plus loin possible en obtenant le meilleur rendement énergétique et de participer aux épreuves « Eco-marathon » organisées en Belgique et en Europe.



Cette année, l'équipe s'est dotée d'un nouveau banc d'essai nécessaire pour tester le prototype. Ce dernier, nouvellement décoré par la section « Assistant aux métiers de la publicité » de l'Athénée Guy Lang de Flémalle, a ensuite été exposé dans différents salons.

Présentée officiellement le 17 avril au Campus 2000 à Jemeppe, la voiture écologique s'est brillamment illustrée en participant à la manche européenne du « Shell Eco-Marathon à Rotterdam ». Y battant plus de deux fois son propre record, la voiture écologique de l'équipe belge a également décroché le meilleur résultat belge en se classant en 4^{ème} position de sa catégorie.

5.16 Les Projets de Recherche et Développement

Cette année, la Haute Ecole de la Province de Liège a initié le projet REGEDIA, en association avec l'entreprise DIaSource (mise en œuvre d'une technique spécifique de régénération de cellules) et le projet AUDITADES en collaboration avec la société ADES (définition des antériorités des méthodes et algorithmes utilisés par les informaticiens afin d'éviter à la société et son client tous soucis ultérieurs relatifs aux droits de tiers).

5.17 Le Congrès international de l'AIPU au Québec

Lors du 27^{ème} Congrès de l'Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU) qui se déroulait du 12 au 19 mai à l'Université du Québec à Trois Rivières sur le thème « L'Université de demain », la Cellule Qualité-Compétences de la HEPL, active au sein de l'ASBL IMPEQes (Initiative de mise en partage des expériences qualité dans l'enseignement supérieur), a proposé, au sein d'un symposium organisé par cette même ASBL, une communication axée sur la nécessaire prise en compte par les établissements d'enseignement supérieur de leur contexte économique et sur son opérationnalisation.

5.18 Inauguration du bateau-école « Province de Liège I et II »



La péniche pousseur (« Province de Liège I ») et la barge citerne motorisée (« Province de Liège II »), dotées d'équipements de pointe et adaptées à la navigation sur l'ensemble du réseau fluvial européen, ont été inaugurées le 4 mai 2012. Ce projet a pu être mené à bien grâce à l'investissement de la Province de Liège, dont la participation

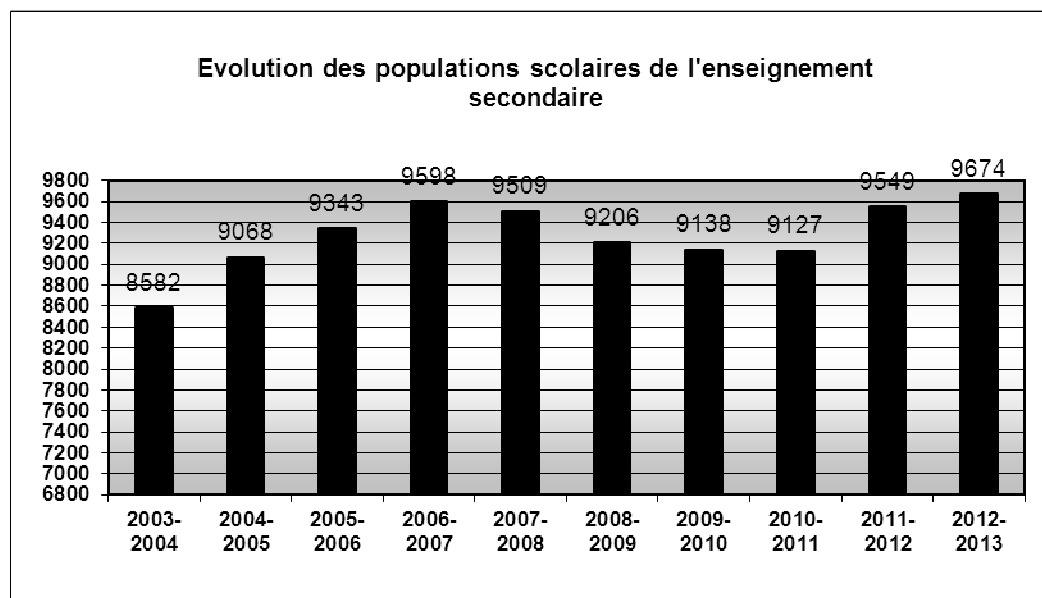
financière s'élève à plus de 2,5 millions d'euros, mais également grâce au soutien financier du FEDER et de la Wallonie. Ce bateau-école, décoré par les élèves de la section « Assistant aux métiers de la publicité » de l'Athénée provincial Guy Lang, constitue un atout majeur tant pour les formations initiales des bateliers que pour les formations continues organisées par le CEFA de l'EP de Huy et l'IPEPS de Huy-Waremme.

Lors de la journée d'inauguration, un modèle réduit de phare réalisé par des élèves de plusieurs sections de l'EP Huy a été distribué. Le lendemain de l'inauguration, le bateau-école a ouvert ses portes au grand public à l'occasion du « Week-end de l'Europe ».

5.19 Création à l'IPEPS Huy-Waremme d'une infrastructure de formation consacrée au métier de cariste

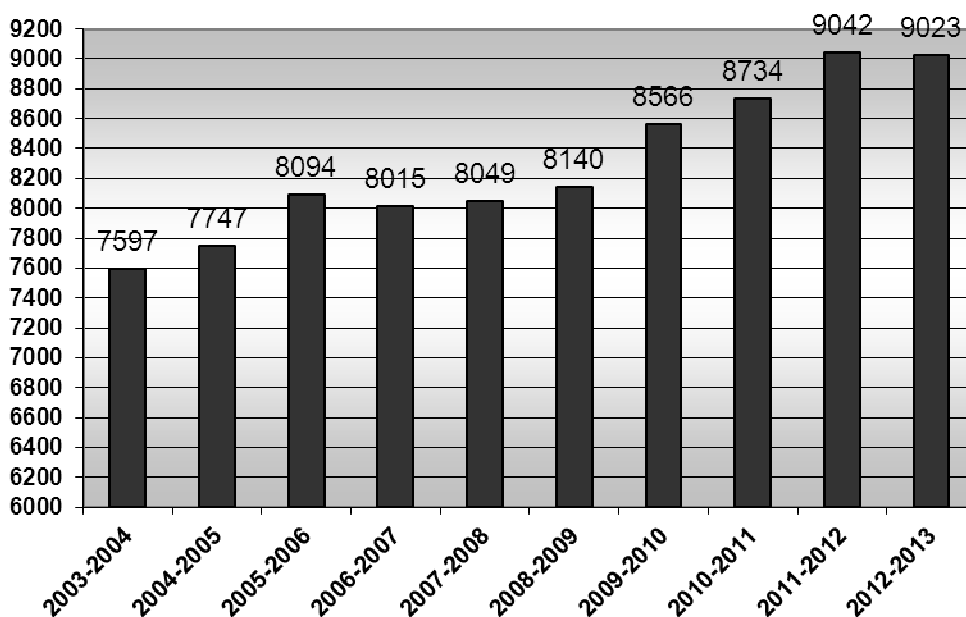
Suite à la déclaration du Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation de Huy-Waremme concernant la pénurie de main-d'œuvre dans la fonction de cariste, la Province de Liège a décidé de créer à Huy-Waremme une infrastructure de formation consacrée aux métiers de conducteurs de charriots élévateurs. Le chantier a commencé à la rentrée et c'est la cour dont dispose le Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry qui a été choisie pour ses dimensions et sa configuration. Nécessitant néanmoins quelques réaménagements, le CEFA de Huy et le CRT d'Abée-Scry peuvent y organiser des formations permettant d'acquérir les compétences théoriques et pratiques de cariste, complétées, le cas échéant, de compétences transversales. De plus, les agents provinciaux et communaux amenés à utiliser des charriots élévateurs pourront bénéficier de cette infrastructure.

6. Annexe : Evolution des populations scolaires

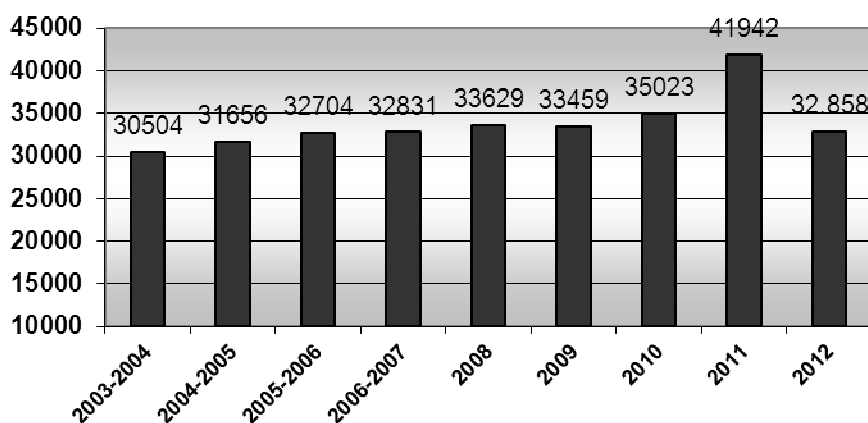


Evolution des populations scolaires de l'enseignement supérieur - Haute Ecole

en 2012-2013: refus de 360 inscriptions hors quotas - Décret du 16.06.06 (en 2011-2012: 284, en 2010-2011: 424, en 2009-2010: 414 en 2008-2009: 434, en 2007-2008: 304 et en



Evolution des inscriptions de l'enseignement de promotion sociale





**Province
de Liège**

Rapport d'activités

**Conseil provincial
Session de mars 2013**

**La Formation, les
Centres psycho-médico-sociaux et les PSE**

**« Un département au service de tous les
réseaux et opérateurs de formation »**

**Activités du
01/01/2012 au 31/12/2012**

Document 12-13/RA/08

1. STRUCTURE INSTITUTIONNELLE

Le conseil Provincial a créé en 2002 le département Formation pour rassembler les divers opérateurs intervenant dans le champ de la formation :

- L'Institut Provincial de Formation des Agents des Services Publics ;
- Les Centres Psycho-Médico-Sociaux ;
- Le Centre des Méthodes d'Enseignement ;
- Le Centre de Coopération Technique et Pédagogique.

Des services nouveaux tels que l'Espace Qualité Formation (créé en juin 2002), l'Espace Tremplin (2003) ou la Maison des Langues (créée en mars 2008) ont, en quelques années, largement contribué à la mise en place en Province de Liège d'une dynamique nouvelle visant à rassembler et créer des liens et des mises en réseaux d'opérateurs existants.

L'investissement de la Province de Liège dans le domaine de la formation date de plus d'un siècle. Citons en exemple la création des cours itinérants de cuisine et de garde malade en 1909 ; les cours de sciences administratives, en 1922 ; et les cours de candidat commissaire, en 1935.

Depuis la création du département, sa croissance témoigne à suffisance de l'importance des besoins et de la pertinence des réponses apportées. En 10 ans, l'institut en charge de la formation des agents des services publics a triplé son nombre d'inscriptions, en passant de 5.965 en 2002 à plus de 15.000 en 2012.

La formation est un des axes prioritaires défini par la Province de Liège. Guidée par les principes de cohérence, de subsidiarité et d'efficacité, la Province de Liège apporte, pour la formation, grâce à sa proximité, un potentiel important en matière de soutien et de solidarité. Une solidarité tournée vers les villes et les communes, mais également vers les citoyens et les entreprises. Par ses actions de partenariat et de maillage d'opérateurs, le département formation s'inscrit dans le soutien au redéploiement économique et social.

L'importante croissance de la formation des agents de sécurité et des agents des administrations locales, conjuguée à des exigences administratives, théoriques et pratiques, ont conduit à la création de la Maison Provinciale de la Formation. Située au cœur de Seraing, ce bâtiment a pour objectif de regrouper tous les services du département Formation, et d'offrir des infrastructures de qualité pour les formations dispensées. Le 30 avril 2012, la seconde phase des travaux a été lancée lors de la pose d'une première pierre.



Depuis 2009, un nouvel organigramme « Enseignement-Formation » a été adopté par le Conseil provincial. Cette nouvelle structure a été prévue pour créer des synergies entre des services dont les compétences sont liées et répondre encore mieux aux besoins des citoyens.

Ces nouvelles dispositions structurent le département Formation en 2 branches complémentaires : la « **Formation** » et la « **Guidance** ». Elles s'inscrivent dans cette volonté de travail de proximité envers les citoyens, les pouvoirs locaux et les entreprises, leurs démarches qualité et l'investissement dans le redéploiement économique de la région.

Le pôle « **Formation** » regroupe le centre de réadaptation au travail, l'école provinciale d'administration, l'école provinciale post-scolaire d'agriculture, l'enseignement de promotion sociale et l'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence et ses trois écoles. Il comprend également des services de **soutien à la formation** : Espace Qualité Formation, Centre des Méthodes d'Enseignement, Maison des Langues, CECOTEPE.

Le pôle « **Guidance** » comprend les Centre PMS, l'Espace Tremplin et le Service Promotion de la Santé à l'École. Les activités de ces 3 organes sont centrées sur le soutien des jeunes en obligation scolaire, quelque soit le réseau d'enseignement. Leur objectif commun est d'assurer un suivi de leur éducation à l'école, ainsi qu'au sein de leur famille.

2. LE POLE FORMATION : FORMATION ET SOUTIEN A LA FORMATION

2.1. LA FORMATION

La formation des agents des services publics est importante. L'objectif est de répondre au mieux aux attentes et besoins des usagers des services. Depuis le 9 juin 2011, la structure de l'Institut Provincial de Formation des Agents des Services Publics a été modifiée, pour donner naissance à deux nouvelles interfaces : d'une part, l'École Provinciale d'Administration; d'autre part, l'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence.

L'École Provinciale d'Administration forme le personnel de la fonction publique locale. Elle soutient l'amélioration des services publics en dotant les agents des compétences utiles à leur fonction. D'une part, elle propose les cours de sciences administratives, en langues française et allemande. D'autre part, elle organise un vaste programme de formations qui contribuent à la professionnalisation et à la modernisation des services publics, entre autres, en partenariat avec divers opérateurs publics et privés. Pour l'ensemble de ses activités, l'école a enregistré **3474 inscriptions** en 2012.

L'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence regroupe les écoles de Police, du Feu et des Cadets, et d'Aide Médicale Urgente. Régulièrement, l'IPFASSU organise des exercices transdisciplinaires avec des acteurs des 3 écoles. L'objectif est de développer les compétences de coordination et d'entraîner les agents à effectuer leur métier ensemble.



L'école de Police a procédé, en 2012, à trois incorporations du cadre de base (219 candidats) et une incorporation du cadre moyen (27 candidats). A ce niveau, l'école connaît une augmentation importante des inscriptions par rapport à 2011. Une croissance d'autant plus visible en regard du nombre d'heures/élèves relevé en 2012 (**362.498 H/élèves** ; contre 257.380 H/élèves en 2011).

Du point de vue de la formation continue, la croissance du nombre d'inscriptions se confirme également (**3959 inscriptions** en 2012). Ces formations répondent aux besoins diversifiés des zones de police et des citoyens, dont par exemple la Loi Salduz, la rédaction de PV, les Techniques d'audition, etc. Au total, l'école enregistre près de **4700 inscriptions** en 2012, soit **404.854 h/élèves** (contre 313.644 h/élèves en 2011).

L'école apporte son soutien aux différents réseaux d'enseignement en assurant la collaboration technique des cours de 7^{ème} technique de qualification aux métiers de la sécurité (Provinces de Liège et Namur). Elle travaille régulièrement avec le CECOTEPE pour la mise en place de formations relatives à la sécurité (ex. « Gardiens de la paix »). En septembre 2012, elle a organisé la manifestation « **Jeunes conducteurs : en route vers la sécurité** » à l'EP de Seraing. Durant cette journée des activités attrayantes, liées à la sécurité, étaient mises à disposition des jeunes (piste d'habileté scooter, voiture tonneau, crash test, lunettes simulation alcoolémie, etc.).



Chaque année l'école, les aspirants participent à la visite des Territoires de la Mémoire, ainsi qu'à un camp d'exercices pratiques à Elsenborn, avec les condisciples de l'école partenaire de Hahn (Allemagne). L'école s'investit également au niveau international, en nouant des contacts avec une école roumaine et québécoise en vue d'éventuels partenariats ; mais aussi en travaillant sur des projets de développement de réseaux de coopération policière transfrontalière, ou dans la rédaction de syllabus sur les traités internationaux.



L'école du Feu répond aux besoins des 26 services d'incendie de la Province de Liège. En 2012, elle a enregistré 2275 inscriptions (**56.070 H/élèves**, contre 46.248 H/élèves en 2011), dont une augmentation significative au niveau de la formation de base et d'évolution de carrière (833 en 2011 et **1075 en 2012**). Cette année l'école a investi dans un parcours masque en vue d'améliorer la formation des sapeurs. D'autre part, La formation plongeur a pris son envol : 20 candidats ont été formés au 1^{er} niveau et 12 pour le niveau 2.



Les activités de l'école s'inscrivent également dans la redynamisation du volontariat via l'organisation de son **école des cadets**. En 2012, **306 cadets** ont fréquenté assidument les sections organisées dans les services d'incendie de Liège (2), Huy, Verviers, Waremme, Aywaille, Limbourg, Kelmis et Saint-Vith ; et **90 lauréats** de 3^{ème} année ont reçu leur brevet. Dans le cadre du programme de 3^{ème} année, 50 cadets se sont rendus à **Strasbourg** pour un séjour comprenant la visite du Parlement Européen et la visite du camp de concentration et d'extermination de Struthof. A la demande de la Ministre de l'intérieur, une délégation de cadets a pris de nouveau part au défilé de la fête nationale à Bruxelles. En septembre 2012, **191 candidats** se sont inscrits aux épreuves de sélection, à l'issue desquelles **116 d'entre eux** ont été admis en 1^{ère} année.

L'école d'Aide Médicale Urgente assure la formation de base et permanente des candidats et des secouristes-ambulanciers ; ainsi que les épreuves de renouvellement de brevet, en langues française et allemande. Elle propose des formations d'intervenants spécialisés et d'instructeurs pour les différents services de secours, les institutions hospitalières ou même d'autres organismes de formation. Elle dispense également des formations spécifiques telle que la réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation externe automatisée (RCP-DEA). En 2012, l'école a enregistré **4654 inscriptions (56.792 heures/élèves, contre 52.864 H/élèves en 2011)**.

L'EPAMU collabore également avec le Département Santé au projet « DEA Province ». Elle assure, notamment, la formation des acquéreurs de DEA dans le cadre de ce projet. Dans la perspective d'initier le plus grand nombre de citoyens aux techniques de Réanimation Cardio-Pulmonaire et Défibrillation Externe Automatisée, l'EPAMU a conçu un scénario pédagogique d'initiation rapide à ces techniques. Ce dispositif a été utilisé, notamment lors des Aqualines de Chaudfontaine et aux EuroSkills de Francorchamps.

L'EPAMU s'investit dans de nombreuses organisations de formations en partenariat extérieur. Ses compétences étant reconnue au niveau européen, elle est régulièrement sollicitée pour prendre part aux formations qui touchent à la sauvegarde de la vie des citoyens. Une convention pour le



développement d'outils d'apprentissage à distance (e-learning) a été conclue avec le SPF-Santé publique et la formation des Formateurs spécialisés est en cours.



Le **Centre de Réadaptation au travail** a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle des adultes en situation de handicap physique. Il s'agit de permettre l'accès ou le retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail, grâce à l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles. Le CRT apporte un accompagnement spécifique et individualisé à chacun de ses bénéficiaires, en leur offrant également un dispositif particulier de soutien (cellule psycho-médico-sociale, d'encadrement ou d'insertion,). Situé à Tinlot, le Centre dispose de locaux spacieux et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il bénéficie d'outils performants en phase avec les exigences requises dans le cadre des entreprises. Les usagers ont

également la possibilité d'être hébergés : d'une capacité de 22 lits, la résidence est entièrement équipée et accessible ; une tutelle médicale et paramédicale est également organisée jour et nuit.

Le Centre participe activement à des actions de sensibilisations, telles que par exemple les Salons de l'Emploi, des rencontres de Professionnels du Handicap ou l'Assemblée générale des Opérateurs Formation/insertion.

Ses actions de formation se déroulent en plusieurs phases : la préformation « Pyramides », une formule d'activation qui vise le développement des fondamentaux en lien avec le projet professionnel ; les formations qualifiantes, dont l'objectif est d'acquérir des compétences génériques ; et ensuite la phase d'insertion proprement dite, réalisée via des périodes de stage en entreprise et/ou de contrats d'adaptation professionnelle. Un suivi post-formatif est également assuré durant les 3 années suivantes. En 2012, **72 usagers ont fréquentés** le Centre (augmentation de 18% par rapport à 2011). 75% ont réintégré un emploi avec CAP.

Ecole Provinciale Postsecondaire d'Agriculture inscrit son action dans les métiers du secteur vert. Plus que tout autre, ce secteur est exigeant et sujet aux avancées de la technique, aux progrès de la science, aux exigences des normes ou de la sécurité. C'est pourquoi l'école organise des conférences, des visites d'études et des formations continues qui répondent aux besoins du monde agricole et horticole. En 2012, un cours « Agrégation phytopharmacie » a été organisé en partenariat avec la Fédération des Jeunes Agriculteurs. Elle a contribué à l'organisation d'une formation de promotion sociale « Permis BE (remorques) », pour le personnel des services agricoles. **12** agents y ont pris part. L'école a également réorganisé les formations telles que « pratique du bucheronnage » et « Cuisine régionale », ainsi que des conférences.

2.2. LE SOUTIEN A LA FORMATION

Le **Centre des Méthodes d'Enseignement** concoure à augmenter la qualité de l'enseignement, notamment grâce à la formation continue des enseignants et au développement d'innovation pédagogique. En 2012, 2776 personnes ont pris part à ces formations. De même, 40 nouveaux enseignants du secondaire n'ayant aucun titre pédagogique ont participé à une formation spécifique aux nouveaux agents. 200 enseignants de la Haute Ecole ont également suivi des formations portant sur la mise à jour de leurs compétences. Depuis septembre 2010, l'équipe est réunie autour du projet **Réussir Ensemble**, dont l'objectif est de créer les conditions favorables pour viser la réussite éducative et scolaire de tous les jeunes. Suite à un appel, trois écoles pilotes (EP Seraing et Verviers, IPES Seraing) ont été sélectionnées pour appliquer le processus et les actions établies selon 3 axes (pédagogique, socio-éducatif et organisationnel). Un référentiel et un outil d'évaluation ont été réalisés par le CME en vue d'aider

les écoles pilotes dans leur mission. Le développement de ce projet se réalise en trois phases, dont l'extension qui s'effectuera en 2012-2013.

Le **Centre de Coopération Technique et Pédagogique asbl**, alias CECOTEPE, soutient le développement économique, par l'amélioration des compétences des personnels des entreprises, et des opérateurs d'enseignement et de formation, en Province de Liège, mais également au niveau international. Depuis plus de 35 ans, le CECOTEPE est l'instrument privilégié d'une liaison souple et efficace entre le monde économique et les opérateurs de formations.

En 2012, le Centre a réalisé des formations pour près de 3150 personnes. On constate une augmentation significative au cours des 10 dernières années (250 inscriptions en 2003). Le CECOTEPE a soutenu 12 projets de recherche en partenariat avec des entreprises dont l'un des produits de recherche fait l'objet de la création d'une spin off. Il a réalisé de l'expertise technique pour 1 hôpital et de l'assistance technique à l'étranger.

On peut citer, entre autres, les formations en Facility management et Manager Logistic, qui s'inscrivent bien dans le contexte de développement économique de la région, étant donné qu'il s'agit de vecteurs très porteurs ; et qui rencontrent un franc succès depuis leur création.

Outre les emplois directs créés, le CECOTEPE a eu un impact sur la création de plusieurs centaines d'emplois, notamment dans les domaines techniques, de sécurité et d'environnement. Il ne bénéficie d'aucun subside, mais fait profiter de ses acquis en matière de personnel et de matériel.

Le CECOTEPE soutient également l'apprentissage des langues, en collaborant avec la Maison des Langues dans la conception et l'organisation de formations. Le CECOTEPE est totalement self-supporting, il ne bénéficie d'aucun subside.

L'**Espace Qualité Formation**, soutient le développement économique de la région, en travaillant à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation. Dans une approche partenariale, l'EQF développe la coordination de structures existantes pour mailler les réseaux dans et hors de la province de Liège.

L'EQF a par exemple participé à l'adaptation du *Cadre d'Autoévaluation de la Fonction Publique* (CAF) à l'enseignement et la formation. Cet outil permet de développer un « esprit qualité » en matière de management. Dès lors, l'EQF continue la diffusion de l'outil auprès des établissements de tous les réseaux et opérateurs de formation et se positionne en acteur de référence pour le soutien à la mise en place de démarches qualité. Ainsi, il a apporté son soutien au Centre des Méthodes dans la mise en place du Projet Réussir Ensemble. Il a appliqué l'outil CAF-EF dans la définition des points forts et faibles des écoles candidates, a participé à la labellisation CAF de la catégorie économique de la Haute Ecole Condorcet, a formé le personnel de l'IPEPS Herstal ainsi que les futurs cadres de l'enseignement du P.O., etc.

L'EQF a également poursuivi son travail avec le Mouvement Wallon pour la Qualité qui a débouché sur la constitution d'un groupe de travail afin de créer une plateforme Qualité à destination de l'ensemble des acteurs de l'enseignement et de la formation en Wallonie.

Au niveau de l'insertion socioprofessionnelle, l'Espace Qualité est porteur du projet **INSERAV**. L'ambition de ce projet est d'optimiser les moyens d'insertion par une démarche de formation pré-qualifiante avec un accompagnement réalisé par des compagnons (pré-retraités ou retraités) dans un **maillage des acteurs** concernés par la réinsertion. En 4 ans, 270 demandeurs d'emploi ont été pris en charge et 50% d'entre eux se sont remobilisés vers une formation ou un emploi. Cette année 2012 a été l'occasion pour l'EQF de faire un bilan des actions menées sous forme d'un colloque, organisé en novembre, dont l'objectif était de pousser les acteurs du domaine à « **repenser le social** » et à réfléchir à la place à donner à l'insertion socioprofessionnelle dans le contexte actuel.

En matière de lutte contre la fracture numérique, l'EQF est à la base du projet Webbus, un moyen d'initiation gratuite aux nouvelles technologies d'information et de communication qui va à la rencontre des populations. Tout en poursuivant cette activité, organisant plus de 170 sorties en 2012.

L'Espace Qualité Formation lutte contre les pénuries de main-d'œuvre constatées.

En 2012, l'EQF a appliqué sa méthodologie pour le métier de cariste, en collaboration notamment avec le CRT et l'IPEPS de Seraing, pour les futurs travailleurs de la FN Herstal (en collaboration

notamment avec l'IPSS de Herstal), celle-ci éprouvant de grandes difficultés à trouver la main d'œuvre qualifiée. L'EQF est également partenaire et coordinateur liégeois pour le projet eurégional *Future proof for cure and care* dont l'objectif est de réguler le marché du travail dans le secteur des métiers de soins ; c'est-à-dire pouvoir répondre à l'accroissement des besoins, pallier à la pénurie de personnel et faciliter la mobilité des travailleurs au sein de l'Eurégio.

Parce que le service est multidisciplinaire et au service de tous, notons qu'il a également contribué, en vrac et pour l'exemple, à améliorer l'offre de services des notes de cours de la Haute école de la Province de Liège,...

La **Maison des Langues** est un autre outil incontournable du département Formation. Créée en 2008, elle s'inscrit tel un ensemblier parmi les divers opérateurs de formations privés et publics en langues. L'objectif est de promouvoir, renforcer et développer le multilinguisme auprès des travailleurs et futurs travailleurs. Son travail consiste à apporter son expertise afin de faire coïncider aux mieux les besoins et les offres en matière de formation en langue. Il s'agit d'une démarche d'orientation-conseil, à destination des particuliers, des entreprises, mais aussi de tous les réseaux d'enseignement, afin de répondre au mieux aux besoins attendus, de faciliter la mobilité, servir le redéploiement socioéconomique de la région liégeoise.



En 2011, un Comité d'Accompagnement a été créé pour permettre un élargissement des initiatives et des nouvelles perspectives de collaboration au plus près des besoins des acteurs clés de terrain. En 2012, les thématiques traitées étaient axées sur la sensibilisation, l'e-learning et les langues pour l'entreprise.

La Maison des Langues a aussi été à la base de la création de différents types de formations sur mesure pour des organismes publics, d'entreprises ou de particuliers : 18 tables de conversation, 10 formations à orientation spécifique, ... Elle a également apporté son soutien à la totalité des 63 filières immersives situées en province de Liège (élaboration de dossiers, obtention de financement pour des échanges de classes, etc.). Mais aussi, la Maison des Langues a aidé à finaliser des projets Comenius, Leonardo et Fonds Prince Philippe qui ont permis la **mobilité de 168 élèves et 27 enseignants**.

La Maison des Langues est également investie dans un grand projet eurégional (Lingu@cluster) dont l'objectif est de promouvoir la **mobilité professionnelle** au sein de l'Eurégio, et ainsi de mieux **répondre aux besoins économiques spécifiques**. Les actions qu'elle mène dans ce cadre a notamment permis d'organiser 102 stages en entreprises, 2 visites d'entreprises en langue étrangère, 21 échanges de classe (771 élèves), et 3 activités extrascolaires (659 élèves) ; le développement d'une plateforme d'apprentissage et de matériel d'éveil aux langues pour enfants.

La volonté de la Maison des Langues est de sensibiliser à l'importance des langues dans notre société actuelle. Elle travaille également de manière ludique via un partenariat avec les Grignoux pour la promotion des films en version originale.

La fréquentation, en constante augmentation, de son site Internet, témoigne de l'intérêt des actions qu'elle développe et soutient auprès des citoyens.

3. LE POLE GUIDANCE

La place de l'enfance a toujours été mise au premier plan dans les activités de la Province de Liège. Dès 1946, elle s'inscrit d'ailleurs comme pionnière en intégrant l'orientation scolaire et professionnelle dans ses axes d'intervention. Un service plus connu aujourd'hui sous l'appellation de **centre psycho-médico-social**. En janvier 2012, la population scolaire concernée s'élevait à **67.773 élèves**. Elle est répartie parmi les 11 centres implantés en province de Liège. La cellule de

coordination, ainsi que le coordinateur technique, visent à harmoniser les services rendus au public, quel que soit le centre. La mise en place progressive d'un « **administratif & call-center** » pour les 10 centres francophones fait partie de ces démarches de proximité. Depuis 2007, une convention de collaboration entre les CPMS et les PSE a été instaurée. Dans ce cadre, une journée PMS-PSE s'est déroulée en août 2012 sur le thème de «Quelles peuvent être les répercussions positives ou négatives de l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la réussite scolaire ?».

Le service de Promotion de la Santé à l'École, qui vient de rejoindre nouvellement le département Formation en concrétisation du nouvel organigramme, est constitué de 15 antennes qui veillent à la santé et au bien-être **de 63046 élèves et étudiants**.

En 2012, les PSE ont réalisé les bilans de santé obligatoire pour près de 29.000 élèves ; ils ont effectués près de 2000 bilans spécifiques sur demande du médecin PSE, du PMS ou des parents. Des contacts réguliers avec les équipes PMS sont mises en place au sujet des élèves dont le suivi pose problème. Au point de vue de la prophylaxie, 3963 intradermo-réactions ont été réalisées chez des élèves ou des étudiants effectuant des stages à risques.

Les priorités des PSE sont la surveillance médicale des élèves via un partenariat élèves/parents/écoles/PSE/PMS ; le développement de la qualité de vie et du bien-être à l'école ; et la communication interne et externe.

Les PSE organisent également des permanences « Point-Santé » dans l'enseignement supérieur. 7 points ont été mis en place à la Haute Ecole de la Province de Liège. Il s'agit d'un lieu d'écoute, d'échanges, de conseils, d'orientation à destination des étudiants. Les permanences sont assurées par les infirmières et les médecins du service PSE.

Le service PSE participe également à de nombreux partenariats avec divers services provinciaux ou des échevinats communaux.

L'**Espace Tremplin** accueille les jeunes de moins de 18 ans exclus d'un établissement scolaire, ou en situation de décrochage, quel que soit le réseau d'enseignement. Son objectif est de permettre aux jeunes de réintégrer rapidement et positivement une structure scolaire. L'Espace Tremplin s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre La Province de Liège et des asbl agréées par la Communauté française. Il propose un accompagnement pédagogique et social des jeunes et de leur famille. Pour garantir la proximité indispensable, **7 implantations** sont organisées : à Huy, Hannut, Seraing, Verviers, Waremme et deux à Liège. Sans l'intervention de la Province de Liège, il n'y aurait que 3 implantations. Nombreux établissements scolaires font appel à l'Espace Tremplin. En 2012, **257 jeunes ont été pris en charge** par les Espaces Tremplin. Dans le cadre de la Déclaration de politique générale, la Province de Liège vise à poursuivre le soutien spécifique aux jeunes en difficulté. On a pu constater que pour de nombreux élèves, les problèmes rencontrés trouvent leurs origines en dehors des murs de l'école (conflits familiaux, santé, précarité, etc). Pour venir à bout de ces situations, il est nécessaire de faire appel à des intervenants spécialisés : centre PMS, Service d'Aide à la Jeunesse, CPAS, etc. L'extension de l'Espace Tremplin, **le Maillage social « Réussite et Solidarité »** va dans ce sens. C'est la mise en réseau de ces divers intervenants en vue de coordonner les actions de soutien proposées aux jeunes et à leur famille.

Les actions du Département Formation visent à améliorer la qualité des formations et l'accès de tous les citoyens à l'enseignement de tous les réseaux et aux formations dont ils ont besoin, pour soutenir le redéploiement économique traduisant l'adage provincial : redéploiement, solidarité, proximité.



**Province
de Liège**

Rapport d'activité

**Conseil provincial
Session de mars 2013**

INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

**Actions menées entre
le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2012**

DIRECTION GENERALE DU DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

Adresses : Direction Générale des Infrastructures et de l'Environnement
Rue Darchis, 33
4000 LIEGE

Téléphone : 04/220.71.00 - 04/230.48.94
Fax : 04/230.48.34

E-mail : dgstp.secretariat@provincedeliege.be

Depuis 1995 (résolution du Conseil Provincial du 27.04.1995), la Direction Générale des Infrastructures et de l'Environnement chapeaute le Service provincial des bâtiments, sa régie et le Service technique provincial.

Depuis la modification de cadre engagée par le Collège provincial en 2009, et approuvée par le Gouvernement wallon en janvier 2010, le Département des Services techniques provinciaux a entrepris une mise à jour de ses organigrammes.

2012 s'est inscrit dans la continuité de cette démarche. En terme de personnel, les Services techniques provinciaux n'ont eu de cesse, en fonction de leurs missions, de faire correspondre leur effectif réel au cadre approuvé et ce, dans le but de mettre à disposition du citoyen et des pouvoirs locaux une structure performante et un service de qualité.

En 2011, le Collège provincial de Liège a transféré la gestion et le suivi des marchés publics de travaux de la Direction Générale Transversale (DGT) à la Direction Générale des Infrastructures (DGI).

L'objectif de ce transfert est d'aboutir à une gestion du patrimoine provincial centralisée et globalisée au sein d'une seule Direction générale et ce, dans ses différents aspects administratifs, juridiques et techniques.

Le transfert de cette compétence amorcé en 2011 s'est concrétisé définitivement au cours de l'année 2012.

Cette nouvelle organisation permet de rationaliser le parcours administratif des dossiers travaux.

Les Collèges de Direction transversaux mis en place dans chaque Secteur - « espaces d'échange permettant de faciliter et d'unifier le fonctionnement de chaque Département » - se sont poursuivis durant l'année 2012.

Au niveau des Infrastructures, ledit Collège se réunit tous les 15 jours et est composé de la Directrice générale, de l'Inspecteur général du Service technique provincial, du Directeur du Service provincial des bâtiments et d'un secrétaire.

En fonction de l'ordre du jour, il peut être complété par les Directeurs techniques et des « invités experts ».

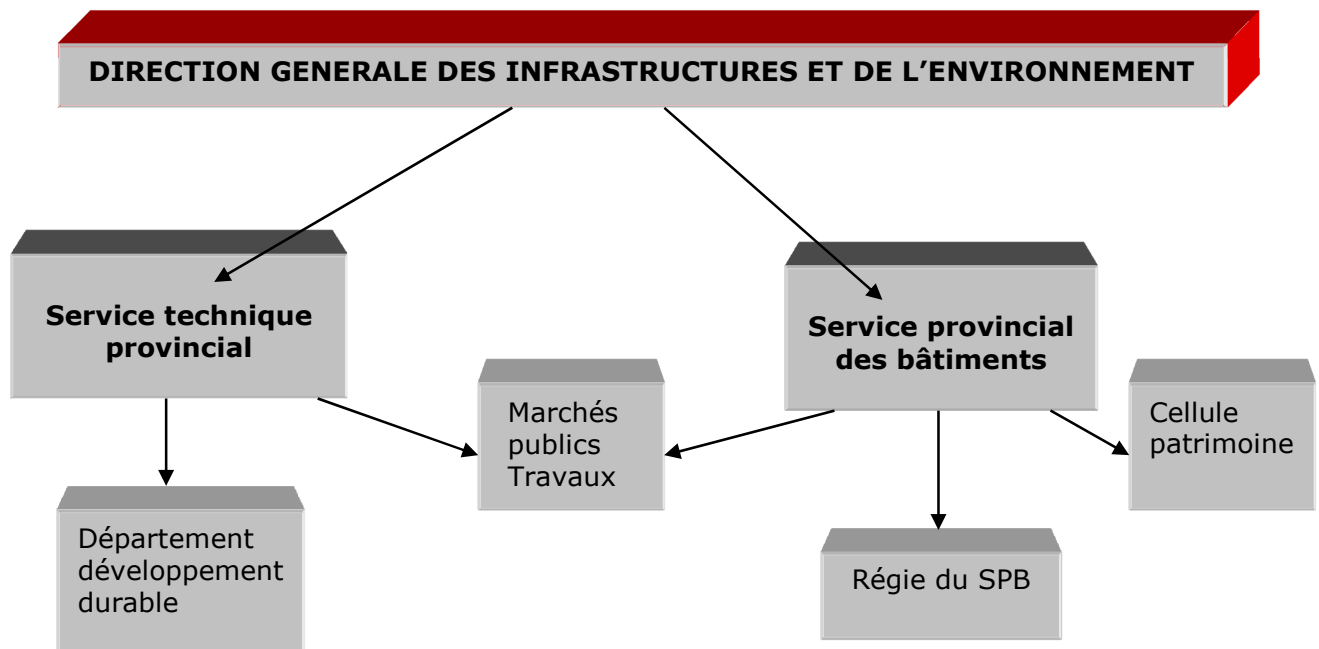
Les Directeurs techniques qui ne sont pas conviés à un Collège de Direction peuvent néanmoins proposer des points à l'Ordre du Jour.

Les procès verbaux sont soumis aux remarques et commentaires des membres dudit Collège avant d'être transmis au Député rapporteur et à Madame la Greffière provinciale.

Parmi les points les plus importants inscrits à l'ordre du jour durant la période concernée, citons la révision de la structuration des rapports marchés, la mise au point des textes pour le nouveau site internet provincial, la gestion commune du personnel, des informations générales sur le fonctionnement du Département Infrastructures et Environnement,



Direction Générale



Le budget global 2012 dans le Secteur Infrastructures est de l'ordre de grandeur de 40.000.000€.

■ **Service technique provincial**

Adresse : Service technique Provincial
Rue Darchis, 33
4000 LIEGE

Téléphone : 04.230.48.00
Téléfax : 04.230.48.10
E-mail : stp.direction@provincedeliege.be



Conseiller technique de la Province à la disposition de tous les pouvoirs publics sous le contrôle du Collège provincial.

Trois départements :

- Département technique
 - => Bureau d'étude – Cartographie – Voirie vicinale
- Département développement durable
 - => Cours d'eau - Mobilité durable et Coordination sécurité – SpiE² et Agenda 21 - SAMI
- Département Affaires générales
 - => Administration – Personnel d'entretien

■ **Service provincial des Bâtiments**

Adresses : Service provincial des Bâtiments
Rue Fond Saint-Servais, 12
4000 LIEGE

Régie du Service provincial des Bâtiments
Rue de Wallonie, 30
4460 GRACE-HOLLOGNE

Téléphones : Service provincial des bâtiments : 04-220.71.71
Régie : 04-237.94.46

Téléfax : Service provincial des bâtiments : 04-220.71.70
Régie : 04-237.94.82

E-mail : Service provincial des bâtiments : secretariat.spb@provincedeliege.be
Régie : secretariat.regie@provincedeliege.be



Auteur de projets pour les travaux de construction et d'entretien du patrimoine provincial et gestion de ce patrimoine.

En corrélation avec les ouvriers des divers services provinciaux, il assure la maintenance et l'entretien des bâtiments par l'intermédiaire de sa régie.

Six départements

- Département Architecture
- Département Techniques spéciales
- Département Travaux communaux
- Département Marchés publics
- Département Administration
- Département Régie

■ **OBJECTIFS**

Le Département Infrastructures et Environnement s'est attaché à traduire les objectifs de la législature : **redéploiement, solidarité, proximité**, dans les travaux étudiés en matière de bâtiments, de voiries et cours d'eau ainsi que dans le secteur privilégié de l'Énergie et l'Environnement.

■ **SUPRACOMMUNALITE ET SOUTIEN AUX COMMUNES**

La Province de Liège ayant redéfini ses axes prioritaires, le Département Infrastructures et Environnement s'est inscrit dans cette réflexion.

Le Département qui s'implique naturellement, de par ses missions, dans l'axe prioritaire qu'est la supracommunalité et le soutien aux communes, a développé et mis en place plusieurs concepts.

- **Accord de coopération entre entités publiques**

Le Département Infrastructures et Environnement s'est attaché à de nombreuses études au bénéfice des Communes, que ce soit avec la Compagnie Intercommunale Liégeoises des Eaux (CILE) dans l'objectif de juxter les études conjointes entre les impétrants et les travaux de voiries en général ou, que ce soit avec différentes Communes en vue de la réalisation, soit d'espaces publics plus durables, soit dans le cadre de subventions en matière sportive, ce qui permet, dans le principe de coopération, à l'enseignement provincial de bénéficier ainsi de diverses infrastructures pour ses cours pratiques dans différentes disciplines. Par exemple, le Service technique a été auteur de projet pour la création d'un terrain de football synthétique sur la commune de Trooz.

- **Marché conjoint gaz-électricité/Mazout**

Dès 2008, un marché conjoint a été organisé, sous l'égide de la Province, en vue de l'acquisition de gaz et d'électricité et a, depuis, été renouvelé deux fois jusqu'en 2012. Plus d'une centaine de partenaires (communes, CPAS, zone de police, intercommunales) se sont joints à ce marché.

Non seulement, cette association permet d'obtenir des prix avantageux, mais le Département Infrastructures en assure toute la partie administrative.

En outre, une centrale de marchés est à présent organisée au profit des mêmes partenaires pour l'achat groupé de gasoil de chauffage.

- **« Province - Communes, partenaires pour l'hiver »**

Le Département Infrastructures a piloté l'opération « Province-Communes, partenaires pour l'hiver ». C'est ainsi que, regroupées autour d'une centrale de marchés organisée par la Province de Liège, 62 entités communales ont acquis, pour l'hiver 2011-2012, plus de 20.000 tonnes de sel de déneigement.

C'est un marché d'un montant de 1.700.000€ qui a été passé par notre administration. Au vu de ce succès, cette opération a été renouvelée pour la période hivernale 2012-2013. Cinq municipalités se sont jointes au marché, ce qui porte à 67 le nombre de Communes partenaires. Le marché couvre donc actuellement 70 pourcents du territoire provincial et 90 pourcents de la population habitant en province de Liège en bénéficient.

En plus d'éviter les pénuries de fondants lors de certains hivers particulièrement rigoureux, cette action supra communale permet aux partenaires de disposer, à un prix attractif, du sel stocké et géré par la Province dans ses propres installations et de bénéficier d'un service unique en Région wallonne. En 2012, La Province de Liège a concrétisé l'achat du hall de stockage, sis à Amay, dont les frais d'acquisition s'élèvent à 2.350.000€.



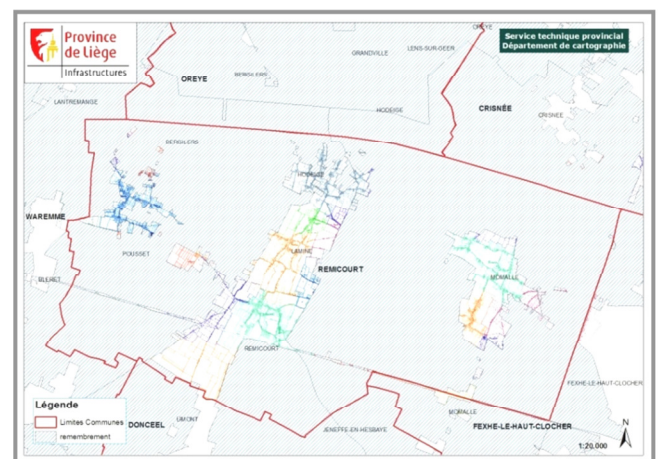
- Cartographie

Plusieurs travaux de cartographie technique sont réalisés donnant par exemple l'état des voiries, pointant les travaux déjà réalisés ou à réaliser, établissant le cadastre des voiries et des cours d'eau.

Tous ces éléments constituent au niveau du département cartographique de la Province un atout essentiel pour fédérer et centraliser la multitude de données et permettre ainsi aux communes et intercommunales d'avoir une gestion active du territoire au profit du citoyen et de l'intérêt collectif.

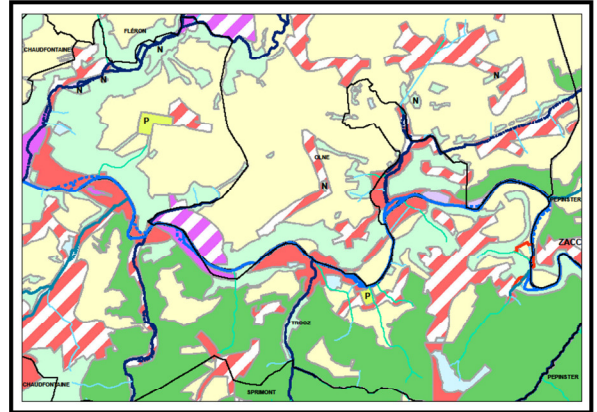
Commune de Remicourt

Cartographie des zones remembrées en superposition avec les planches de l'Atlas de la Voirie vicinale dans les zones non couvertes par le remembrement



Durant la période de référence, en collaboration avec le département des cours d'eau, l'Atlas numérisé des cours d'eau non navigables a permis d'établir une base de données calculant les longueurs de ceux-ci selon des critères bien précis : type (voutés ou non), catégorie et zones d'affectation du plan de secteur, commune ...

Superposition du plan de secteur avec la couche numérisée de l'Atlas des cours d'eau



- **Information et conseil en matière d'énergie**

Le Département met à disposition des pouvoirs locaux des outils développés pour la gestion du patrimoine provincial tels que les audits et cadastres énergétiques, et leur mise en application dans les projets menés pour ces mêmes entités.

Le *Service provincial d'information sur l'Environnement et l'Energie (SpiE²)* a été associé aux travaux du Service provincial des bâtiments et se charge de la communication vis-à-vis des agents provinciaux, des citoyens et des pouvoirs locaux.

" L'énergie doit
 être au centre des
 préoccupations afin
 de stimuler la prise
 de conscience de
 tous et le passage à
 l'action „

- **Partenariats**

Le premier partenariat conclu selon le contrat triennal passé avec la Région Wallonne pour les années 2007-2008-2009 et reconduit pour les années 2010-2011-2012 vise à apporter une *aide logistique* aux Pouvoirs locaux et régionaux par **la digitalisation de l'atlas des chemins vicinaux**. Ce projet prévoit le scannage et le géoréférencement des planches de l'atlas ainsi que la diffusion de la version numérisée de l'atlas sur Internet.

L'objectif est de mettre à la disposition des Pouvoirs locaux et de l'Administration régionale un outil important pour la gestion des voiries et du domaine public.

A ce jour, sur le territoire de la Province de Liège, 1823 planches sur 3.202, soit 57% ont été géoréférencées, ce qui signifie 44 Communes ou Villes complètes et 6 Communes de façon partielle.

Dans le cadre de cette action, le Département des Infrastructures apporte également une aide technique à la Région wallonne et aux Pouvoirs locaux dans le cadre des Plans triennaux.

■ **DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE**

Le Département Infrastructures et Environnement s'inscrit de par ses activités dans le second axe prioritaire qu'est le développement territorial durable.

- **Partenariats**

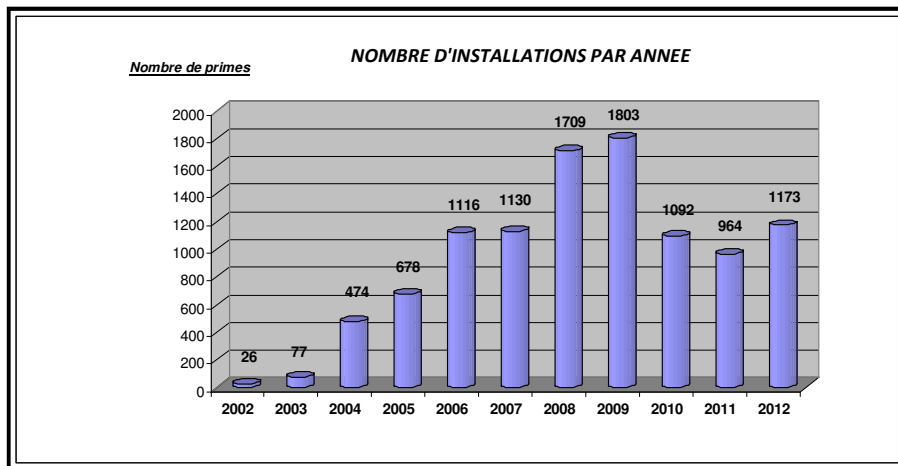
Le deuxième partenariat conclu selon le contrat triennal passé avec la Région Wallonne pour les années 2007-2008-2009 et reconduit pour les années 2010-2011-2012 porte sur **l'octroi**

par la Province de Liège de primes en faveur de l'installation de chauffe-eau solaires depuis le 1^{er} juillet 2002.

C'est en effet, au moment où les intercommunales de distribution d'électricité ont cessé d'attribuer leur prime, que la Province a voulu aider les ménages s'inscrivant ainsi dans une démarche de développement durable.

La Province de Liège a fixé sa prime à un niveau supérieur à la moyenne wallonne, soit 650€.

- Nombre de dossiers traités sur la période de référence : 1.173 pour un montant total de primes s'élevant à 762.450€.
- Le marché des panneaux solaires thermiques est évalué à 68.138.022€ pour les dossiers introduits à la prime de la Province de Liège sur les 10 dernières années, dont 7.265.053€ au cours de l'année 2012.



On note une stabilisation du nombre de demandes en 2012 par rapport à 2011, après un certain tassement suite aux années exceptionnelles de 2008 et 2009.

- Covoiturage



La Province de Liège a proposé un partenariat à chacune de ses 84 communes, afin de réaliser une opération unique en Wallonie. La réflexion menée consiste à créer, sur l'ensemble du territoire provincial, de petites infrastructures, dites d'EcoVoiturage, permettant de développer la pratique du covoiturage. 51 communes ont répondu favorablement à ce projet et actuellement 54 sites ont été retenus pour le développement de parkings d'EcoVoiturage.

La Province de Liège assure la coordination du projet, mené en collaboration avec les communes, le Service public de Wallonie, la Société Régionale Wallonne du Transport et divers partenaires tels qu'Intradel et EDF Luminus, afin de structurer un maillage cohérent à l'échelle de l'ensemble de son territoire.

La Province se charge également de la réalisation des études techniques, ce qui représente 4% du coût total de chaque projet, et octroie un subside d'un maximum de 20.000€ par parking, spécifiquement pour les aspects développement durable et les aménagements de convivialité. Les premières réalisations verront prochainement le jour.

- Partenariat Province de Liège/EDF-EDF Luminus

Poursuivant l'objectif de pouvoir, pour la Province de Liège, s'appuyer sur des énergéticiens reconnus afin de promouvoir, dans ses projets d'aménagement et de développement durables, des technologies pointues, celle-ci a conclu un partenariat avec EDF et EDF Luminus qui porte sur la mobilité électrique et les parkings durables, sur l'expertise énergétique dans le cadre de grands projets urbains, sur la solidarité et la formation.

- Aspects énergétiques

Le volet « économies d'énergie » revêt une très grande importance dans toutes les études menées par les Services technique provinciaux.

Des outils de travail ont été mis en place afin d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments :

- mises à jour périodiques du cadastre énergétique ;
- mise en place d'une gestion analytique de l'énergie pour l'ensemble des bâtiments provinciaux ;
- amélioration de l'efficacité énergétique de ses bâtiments (isolation de façades et toitures, remplacement de châssis, ...).

Depuis septembre 2008, une base de données centralisant les relevés des consommations pour 16 sites de la Province a été élaborée en collaboration avec une société spécialisée dans les questions d'amélioration de l'efficacité énergétique. C'est en 2012 que la comptabilité énergétique a été étendue pour l'ensemble du patrimoine provincial.

Cette comptabilité énergétique constitue un outil supplémentaire d'aide à la décision qui permet de faire les choix judicieux en matière d'amélioration du patrimoine bâti et d'optimisation de la performance énergétique des bâtiments.

L'exploitation des données recueillies lors des audits énergétiques ont été poursuivies. En 2012, deux audits énergétiques complets ont été dressés pour la Haute École de la Province de Liège site Gloesener et pour le Pavillon Récollets à l'École Polytechnique de Huy.

Après examen, il apparaît que les travaux d'isolation de toiture sont les interventions les plus rentables révélées par les audits, sans oublier d'autres travaux significatifs en la matière comme des remplacements de chaudières et de châssis par exemple. Le recours aux énergies renouvelables permet également de réaliser de substantielles économies tant au niveau énergétique que financier.

Les bâtiments provinciaux sont équipés au total par 354m² de panneaux solaires thermiques et d'une centrale de 80m² de panneaux photovoltaïques implantée sur la toiture du bâtiment Charlemagne.

Les projets actuels recourent à ces énergies par l'installation de panneaux photovoltaïques et de sondes géothermiques. C'est notamment le cas pour la construction de la phase 2 de la Maison de la Formation et pour le Campus VERVIERS et le Campus LA REID.

Par ailleurs, l'étude de la faisabilité de la mise en place d'un Système de Management Environnemental pour la Province de Liège a été réalisée sur le territoire de la Ville de Seraing. Dans ce cadre, une analyse environnementale initiale a été réalisée avec un état des lieux et une étude détaillée des consommations et émissions des bâtiments provinciaux situés sur ce territoire. De celles-ci a découlé un Bilan Carbone[®] permettant de quantifier les émissions de CO₂ et autres gaz à effet de serre. Enfin, une méthode permettant de mettre en évidence les impacts environnementaux significatifs a été définie.

- Matériaux et fournitures

L'intégration des techniques et matériaux rencontrant les critères de construction durable est privilégiée selon les objectifs définis.

Parallèlement à l'exclusion de matériaux pouvant être nocifs pour les personnes, l'utilisation de matériaux naturels est recherchée dans tous les projets.

Les dossiers « Fournitures » font, lorsque cela s'avère judicieux, référence au guide des achats durables.

- Cours d'eau

L'accent est mis sur les techniques douces d'entretien, les techniques végétales sont principalement utilisées pour la stabilisation des berges et les boues encombrant les cours d'eau sont traitées de façon biologique.

Le Service technique provincial participe, dans le cadre de la gestion des cours d'eau provinciaux, au rétablissement de la libre circulation des poissons, prônée par la Directive Cadre sur l'Eau, et des habitats de différentes espèces (projets « LIFE »). Elle tient compte de ces aspects dans les aménagements et ouvrages qu'elle autorise et soutient les projets de levées d'obstacle.

La Province de Liège s'est engagée dans la lutte contre les plantes invasives, dans le cadre d'une gestion globale de la problématique par les acteurs concernés et sous la coordination de la Région wallonne et des contrats de rivière.

- Critères environnementaux, sociaux et éthiques

Dans le respect de la décision prise le 26 janvier 2006 par le Conseil provincial, chacun des projets de travaux comportaient les explications et renseignements relatifs à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et éthiques.

L'application de ces critères a été renforcée.

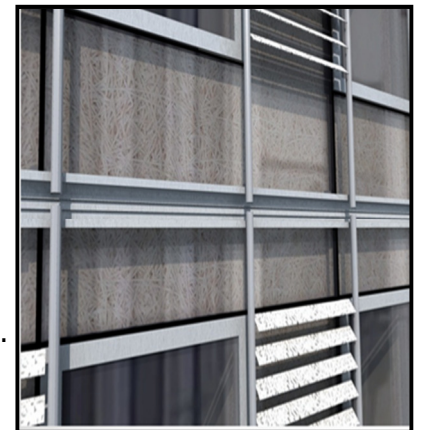
■ LA POLITIQUE PATRIMONIALE PROVINCIALE S'ARTICULE, QUANT À ELLE, AUTOUR DE 4 GRANDS THÈMES :

1. La pérennisation des infrastructures existantes

Cet axe concerne les travaux récurrents de conservation, rénovation et sécurisation des bâtiments provinciaux.

Un travail quotidien relayé par des équipes de maintenance est aujourd'hui assuré sur terrain, via les mini-régies provinciales de première intervention.

Par ailleurs, au-delà de cette bonne gestion journalière, la Direction Générale des Infrastructures et de l'Environnement priorise les travaux d'amélioration énergétique du parc immobilier. Celle-ci se concrétise par la rénovation de l'enveloppe des bâtiments, ainsi que par la modernisation des installations techniques. Le budget le plus important est consacré aux bâtiments scolaires qui demandent des mesures d'entretien, de sécurisation, de prévention et de maintenance importantes.



Isolation thermique des façades du Charlemagne

2. La rationalisation du patrimoine provincial

Dans le cadre de la politique menée par la Province de Liège, qui vise à rationaliser l'occupation des bâtiments provinciaux, le Collège provincial a émis le souhait de regrouper, sur un seul et même site, plusieurs implantations dispersées, entraînant ainsi une optimisation de fonctionnement des services et des économies d'échelles non négligeables.

C'est dans cet esprit que le redéploiement immobilier à Liège s'est concrétisé par l'acquisition des bureaux OPERA, par la transformation du bâtiment CHARLEMAGNE et par l'acquisition du bâtiment KURTH.

Cette politique de rationalisation induit la revente de plusieurs propriétés provinciales sur la ville de Liège. En 2012, l'immeuble de l'IPEPS, rue des Augustins, 30, a été vendu.

Afin de finaliser cette vaste opération d'optimisation patrimoniale, le bâtiment Saint-Etienne à Liège, dont le projet est à l'étude, endossera prochainement le rôle de vitrine provinciale.

Cette opération marque la volonté d'ancrage de l'Institution au cœur du centre urbain et participe ainsi à la dynamisation de celui-ci. Dans l'attente et toujours dans un esprit de rationalisation, il a été décidé de suspendre la vente du bâtiment de l'ancienne Maison du Social, Boulevard d'Avroy, et d'y installer la Maison des Langues, actuellement implantée dans un immeuble loué, ainsi que le BREL et Europe direct occupant des locaux au Palais provincial.



Saint-Etienne

Le Partenariat Public-Privé à Verviers, complémentaire au Campus d'enseignement, permettra de transformer la physionomie des sites provinciaux. C'est par le biais de ce projet que va se concrétiser l'aliénation de terrains et d'immeubles provinciaux à un partenaire privé qui sera chargé, en contrepartie, de la construction de deux infrastructures ; l'une au profit de la Promotion sociale, l'autre pour regrouper les centres PMS et les centres PSE dans un même bâtiment. Cette manière de procéder permettra par ailleurs de réaliser une opération urbanistique importante, favorisée grâce à ce projet.

3. La mise en valeur du patrimoine historique ou classé

- Domaine de Jehay.

Le Château de Jehay est un élément majeur du patrimoine de la Province de Liège.

En 2012, les études se sont orientées vers la mise en valeur du parc, dans le prolongement de la création du potager contemporain, notamment pour la création d'un jardin à thèmes, ainsi que pour le développement des structures d'accueil.

En ce qui concerne le château, il a fait l'objet d'une attention toute particulière en vue de sa conservation : citons le dégagement complet des structures des combles, le dégagement des pieds de charpentes et boiseries diverses, la restauration des vitraux de la cage d'escalier d'honneur,...

Pour rappel, c'est à ce jour, un peu plus de 4.700.000€ qui ont été investis sur ce site remarquable.

- Domaine de Wégimont.

Nouvelle salle de conférence au rez-de-chaussée du Château.



Stabilisation et aménagement des berges des étangs

4. Concrétisation de projets d'envergure à identité provinciale forte

- Maison provinciale de la Formation

L'implantation de l'Institut de formation se poursuit sur le site de la rue Cockerill. Après la réalisation des parkings, c'est à présent la construction du deuxième bâtiment qui est sur le point de débuter. Celui-ci s'implantera parallèlement au premier bâtiment et comprendra des locaux pratiques pour l'Ecole d'Aide médicale d'urgence et pour l'Ecole du Feu. La volumétrie est similaire au premier bâtiment et l'isolation thermique renforcée lui donnera la qualité "très basse énergie". Les études relatives à la troisième phase sont d'ores et déjà entamées.



Maison de la formation – simulation phase 2

- Campus Verviers et Campus La Reid

Le marché pour la construction du nouveau campus à **Verviers** a été attribué et l'étude pour celui de **La Reid** est terminée : ces bâtiments, d'une architecture résolument contemporaine et d'une superficie, chacun, de plus ou moins 5.000m², sont conçus selon les normes passives.



Campus Verviers - Simulation

- Bibliothèque des Chiroux

La Bibliothèque des Chiroux et sa rénovation prochaine ont fait l'objet d'une recherche architecturale durant l'année 2012. Un nouveau bâtiment réservé à l'accueil du public est envisagé sur la place des Carmes, comme point de départ vers une nouvelle conception de bibliothèque ainsi que vers des espaces dédiés à des activités culturelles. Ce projet sera accompagné dans sa partie énergétique par les partenariats de collaboration établis avec EDF et EDF Luminus.

Ce projet à l'architecture forte permettra de créer une nouvelle bibliothèque départementalisée, permettant aux citoyens de découvrir une nouvelle façon d'appréhender la lecture.



Projet de bâtiment d'accueil

- Naimette-Xhovémont

La construction d'un nouveau bâtiment sur le site sportif de Naimette-Xhovémont va permettre une plus grande collaboration entre les secteurs des Sports et de l'Enseignement. La complémentarité du nouveau bâtiment avec la cafétéria et les vestiaires est concrétisée tant au niveau du programme d'occupation que des installations techniques communes.



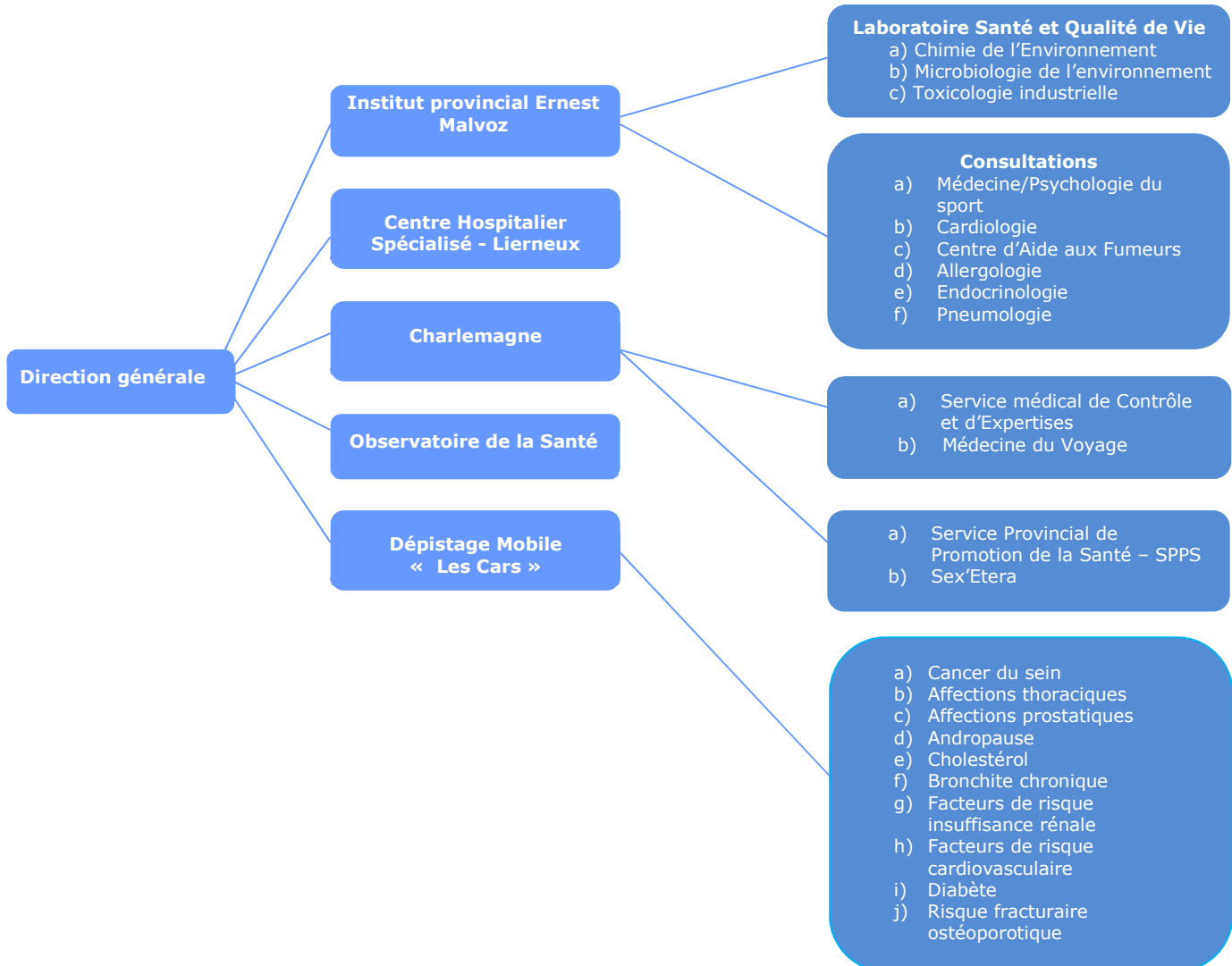
La mobilisation de toutes les compétences est une absolue nécessité pour entreprendre et réussir.

SECTEUR SANTE PUBLIQUE ET QUALITE DE VIE

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES

Actions menées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012

1. ORGANIGRAMME



2. FAITS MARQUANTS EN 2012 !

Marché groupé DEA, un succès

La Direction générale a lancé un nouveau marché public d'achat en matière d'aide médicale urgente visant l'acquisition à **un prix intéressant** pour les communes, les C.P.A.S. et les associations (sportives, culturelles, mouvements de jeunes) de **Défibrillateurs Externes Automatisés** (DEA). Ce travail a été mené de manière transversale avec le Service Marchés publics de la DGT, le SIPP, l'EPAMU et le Service de Médecine du Sport.

Le marché groupé de la Province prévoit également une journée de formation dispensée par l'EPAMU ainsi qu'une brochure d'information et divers éléments de signalétique.

44 communes, 9 CPAS, 6 écoles, 1 zone de Police, 2 Cours du Travail, 21 clubs de sport et 5 associations ont marqué un vif intérêt pour participer à ce marché groupé pour un total de 225 intentions d'achat de DEA full automatique IP 54. La Province de Liège va également acquérir 16 DEA supplémentaires via ce marché groupé pour ses divers sites.

Ce marché groupé illustre pleinement le principe de supra-communalité développé par les Autorités provinciales. Le marché public sera attribué en 2013.



Subventions

Le Collège provincial a octroyé un montant de près de **183.000 euros à plus d'une soixantaine d'associations** qui œuvrent dans le domaine de la santé ou qui s'inscrivent dans le projet « Liège Province Festive ».

Ces aides constituent aussi une marque d'encouragement des Autorités provinciales aux bénévoles actifs au sein de ces associations dans leur travail d'aide aux malades, d'information et de sensibilisation.

Médecine de Contrôle

Le Service médical de Contrôle a intensifié ses contacts externes conformément à la politique d'aide aux communes et de supracommunalité développée par les Autorités provinciales.

Cette année, le Service médical de Contrôle a été désigné dans le cadre de **nouveaux marchés publics** pour le contrôle et la gestion globale des absences du personnel de CHPLT de Verviers (1.400 agents) ainsi que des agents du CPAS de Herstal.

Laboratoire Santé et Qualité de Vie

En 2012, le **rapprochement** des deux laboratoires provinciaux (Santé et Agriculture) s'est intensifié. Des synergies ont vu le jour en matière de partage de matériel, de facturation commune, de l'évacuation conjointe des déchets chimiques par un même fournisseur de services et d'une définition de politique commune de qualité.

Dans le cadre de la collaboration établie **avec le Service de Toxicologie de l'Université de Liège**, la gamme analytique du Laboratoire Santé a été étendue, un nouveau règlement tarif a été édité, un document définissant les modalités techniques de fonctionnement a été établi et une formation en toxicologie industrielle a été organisée pour une trentaine de médecins du SPMT.

En collaboration **avec le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI)**, le Laboratoire Santé a obtenu l'habilitation du Ministère du Logement de la Région wallonne pour l'analyse des moisissures - suite à la parution de l'arrêté ministériel du 1^{er} juin 2012 portant sur les analyses et prélèvements effectués au sein de la maison - dans l'approche médicalisée des pathologies découlant de l'habitat. Désormais, ce Laboratoire peut répondre en direct à la demande des inspecteurs communaux de salubrité des habitations de la Province de Liège. Cela représente une **compétence supplémentaire** par rapport au SAMI qui, pour sa part, doit être sollicité par le médecin traitant.

Par ailleurs, le Laboratoire du Département Santé & Qualité de Vie a signé une convention de collaboration avec **l'Association Intercommunale de Soins et d'Hospitalisation (A.I.S.H.)** dans le cadre des contrôles des denrées alimentaires préparées par la cuisine du Centre hospitalier du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye (CHBAH), pour ses propres services et pour ses différents partenaires.

Coaching en médecine sportive

Le Service de Médecine du Sport a participé aux **Euroskills** de Spa-Francorchamps, une compétition comportant des épreuves pratiques à l'attention des jeunes formés dans les métiers techniques et issus de toute l'Europe. Ce concours requiert de solides compétences tant physiques, que mentales, techniques et humaines.

Le Service de Médecine du Sport a suivi l'équipe belge composée de 37 jeunes par un véritable coaching incluant un encadrement médical, psychologique, des conseils et des entraînements.

Les résultats de la délégation belge sont à épinglez : 5 médailles d'or, 6 médailles d'argent, 3 médailles de bronze et 1 médaille d'excellence. Cette réussite est à mettre, pour partie, à l'actif de l'équipe multidisciplinaire du Service de Médecine du Sport et augure le bon déroulement de l'épreuve **Worldskills** prévue à Leipzig en Allemagne en 2013.

Suivi médical pour les étudiants en éducation physique

Le Service des Consultations poursuit le suivi pour les élèves de l'enseignement secondaire inscrits dans une filière « Sports-Etudes » et pour les étudiants de la Haute Ecole de la Province de Liège suivant le cursus de Bachelier-Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en Education physique.

Il s'agit d'exercer un **suivi médical pour les étudiants dont l'activité sportive à l'école**, dans le cadre de leurs études, **est supérieure à 8h par semaine**. En effet, la pratique sportive intense majeure de façon transitoire le risque cardiovasculaire et surtout le risque de mort subite.

Ainsi sont proposés aux étudiants : un questionnaire d'évaluation du risque cardiovasculaire, un électrocardiogramme de repos, un examen clinique avec biométrie, un test de détente verticale ainsi qu'une évaluation de l'estime de soi.

Un nouveau Bus Sex'Etera

Le Bus Sex'Etera sillonne les routes de la Province de Liège depuis 10 ans. Ce bus propose une version animation, destinée aux adolescents de 12 à 18 ans qui constitue un lieu d'échanges et de dialogues sur les différents aspects de la vie affective, relationnelle et sexuelle. La version exposition, destinée au grand public, a pour objectif d'informer, de sensibiliser et de prévenir le Sida et les Infections Sexuellement Transmises.

En 2012, cet outil a fait « peau neuve ». Un travail transversal important a été mis sur pied pour la conception de ce nouvel outil par la Cellule Sex'Etera en collaboration avec le Service de Dépistage mobile, le Service des Bâtiments, la Régie, le Service Communication de la Province de Liège et les Centres Locaux de Promotion de la Santé.

Au rayon des innovations, le bus Sex'Etera présente des thèmes qui répondent aux préoccupations actuelles de la population quant à l'hypersexualisation, la pornographie et l'influence des médias dans la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Le nouveau Bus Sex'Etera se présente comme « une boîte à outils » proposant des outils pédagogiques modernes et « tendances » : des planches anatomiques, des affiches, une vitrine sur les moyens de contraception, des bandes sonores, etc.

Pour créer ces nouveautés, le Service Provincial de Promotion de la Santé a mis sur pied un concours de court-métrages destiné aux élèves de 2^e année de bachelier en communication de la Haute Ecole de la Province de Liège.

Ce nouveau Bus a été inauguré le 4 juillet 2012 au Palais provincial. Joëlle SCORIELS, animatrice à la RTBF, soutient cette campagne de sensibilisation en tant que **marraine** du Bus Sex'Etera.

Un Mammobile relooké

Depuis 1991, la Province de Liège propose à toutes les dames de 40 à 75 ans de passer gratuitement une mammographie dans un des cars de dépistage du cancer du sein, les désormais bien connus « Mammobiles ».

En 2012, le Service de Dépistage mobile a inauguré un tout nouveau « Mammobile », un car qui a subi un travail important de relooking intérieur et extérieur. Ce nouveau projet est le résultat d'une collaboration transversale des services de la Province – Services Santé, Service des Bâtiments, Régie provinciale et Communication.

Plus maniable qu'un camion semi-remorque, ce nouveau car peut se déplacer dans les endroits plus difficilement accessibles, il a été conçu pour se rendre plus aisément dans les centres urbains.

Ce mammobile a adopté un style et une ambiance « tout en féminité » - aux couleurs vives et au goût du jour, avec des stickers aux formes féminines - afin que chacune des femmes qui y est accueillie s'y sente bien.

Ce nouveau mammobile est à la pointe de la technologie. Il est équipé d'un système de digitalisation moderne et performant offrant une qualité d'image exceptionnelle et respectant les recommandations européennes.

L'inauguration du 3^{ème} Mammobile a eu lieu le 21 septembre 2012 au Château de Jehay, en présence de sa marraine Sandrine CORMAN, présentatrice sur RTL-TVI et M6.

Rapprochement du Centre Hospitalier Spécialisé de Lierneux (CHS) et de l'Intercommunale ISoSL

2012 est marqué par l'aboutissement des négociations de reprise du CHS par l'Intercommunale de Soins Spécialisés ISoSL en vue de créer un pôle unique de soins en santé mentale au niveau de la Province de Liège.

L'Intercommunale s'engage à reprendre le personnel, à maintenir le nombre de lits agréés et le volume d'activités - et réalisera de nouveaux investissements sur le site de Lierneux.

Pour sa part, la Province apportera sa contribution financière et participera au Conseil d'Administration ainsi qu'au Comité de Gestion de la nouvelle structure.

Ce rapprochement garantit l'activité à Lierneux et permettra de faire évoluer l'offre de soins et de services à la population.

3. DIRECTION GENERALE

Coordonnées (Depuis avril 2012)

Quai du Barbou, 4 à 4020 LIEGE

Téléphone : 04/344.79.37

Fax : 04/344.79.40

E-mail : dq.sante@provincedeliege.be

Activités

En ce qui concerne la santé, la Direction générale assure la coordination et la gestion de l'ensemble des Services **SANTE** en étroite collaboration avec le Cabinet du Député provincial rapporteur.

Par une médecine **SOCIALE** et **PREVENTIVE**, l'ensemble du Secteur vise à rencontrer les besoins fondamentaux de la population de la Province de Liège.

La Province développe de nouvelles stratégies en matière de médecine préventive, d'information et de sensibilisation du public, offrant à tout citoyen des pistes pour devenir responsable de ses choix en la matière et améliorer son bien-être.

L'Observatoire de la Santé recueille les données statistiques et épidémiologiques provenant d'une part, du Service de Dépistage Mobile et d'autre part, des autres structures de santé telles que la Promotion de la Santé à l'École, la Médecine du Sport, le Contrôle Médical, le SAMI, etc.

4. C.H.S. - CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE-LIERNEUX

Coordonnées

Rue du Doyard, 15 à 4990 LIERNEUX

Téléphone : 080/29.21.11

Fax : 080/29.22.00

E-mail : lierneux.accueil@provincedeliege.be

Site Web : www.chsa.be



Activités

Durant l'année 2012, le nombre de lits agréés au C.H.S. « L'Accueil » a été maintenu à 430 lits hospitaliers auxquels il convient d'ajouter les 60 lits de la Maison de Soins Psychiatriques.

Toutefois, la poursuite de la mise en conformité en matière de respect des normes d'agrément de nos infrastructures et de compartimentage incendie a maintenu le « gel » de 30 lits durant toute l'année 2012.

Les travaux s'achèveront finalement dans le courant du premier trimestre 2013. Le nombre de lits effectivement ouverts est ainsi inférieur au nombre de lits agréés.

Un dossier de rénovation du pavillon « Les Doyards » en vue de sa réouverture en une unité moderne de 30 lits est en cours d'examen à la Région Wallonne.

D'autre part, en association avec la Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens à Henri-Chapelle, le CHS l'Accueil a obtenu l'agrément et le financement d'un projet « psy 107 » à la date du 1^{er} janvier 2013. Cela permettra le développement de l'activité extra-murale du CHS au cours des prochaines années.

Aspect relevant de l'activité propre

L'activité hospitalière du C.H.S. est restée stable en 2012. Le nombre de journées facturées est passé de 119.240 en 2011 à 113.769 en 2012 pour l'hôpital et de 21.844 en 2011 pour la MSP à 21.573 en 2012.

Le prix moyen de la journée d'entretien (sans le placement ni la MSP), hors rattrapage, continue quant à lui sa progression. Il est passé de 211,85 € en 2011 à 223,53 € en 2012.

Aspect relevant de la sécurité

Cette année encore notre Equipe de Première Intervention a été fort sollicitée, même si le niveau d'intervention est quelque peu inférieur à celui de 2011 : 46 recherches de personnes, 34 interventions A.M.U. et 27 interventions diverses (incendie et autres).

Les 27 agents volontaires ont participé à 356 heures de formation. L'achat de nouveaux équipements est resté limité en 2012, 2011 ayant été une année d'importants investissements.

Conclusions

L'activité hospitalière du CHS en 2012 est globalement comparable à celle de 2011. Les facteurs essentiels qui expliquent cette évolution sont :

- la poursuite du gel de 30 lits suite aux travaux ;
- les modifications intervenues au sein de l'équipe des psychiatres ;
- la suspension temporaire des activités du Centre Patrick Dewaere à partir d'août ;
- le recours croissant de la Justice à notre Institution tant pour ce qui concerne les mises sous protection que la défense sociale ;
- le succès qui ne se dément pas de notre unité psycho-gériatrique.

La MSP et l'hôpital de jour répondent à un réel besoin dans la région et au-delà.

Notre équipe de première intervention, très active et efficace, constitue un véritable atout du CHS.

Au-delà de l'activité de l'hôpital, 2012 sera surtout l'année de l'aboutissement des négociations de reprise du CHS par l'Intercommunale des Soins Spécialisés de Liège (ISoSL).

5. MEDECINE DE CONTROLE ET D'EXPERTISES – MEDECINE DU VOYAGE



Coordonnées

Direction : Dr Jean-Paul LEMAITRE, Premier Directeur Médecin
Dr Alain NICOLAS, Directeur en chef-Médecin f.f.

Adresse : Place de la République Française, 1 à 4000 LIEGE

Médecine de Contrôle et d'Expertises

Téléphone : 04/230.69 (12 à 19)
Fax : 04/230.69.10
E-mail : malvoz.controle@provincedeliege.be

Médecine du Voyage

Téléphone : 04/230.69.26
Fax : 04/230.69.25
E-mail : med.voyage@provincedeliege.be

La Médecine de Contrôle et d'Expertises

Contrôles pour les absences de maladie



Les médecins vérifient le bien-fondé des absences pour maladie et réalisent ponctuellement des contrôles dans le service ou au domicile de l'agent malade. Ces contrôles sont réalisés à la demande de l'employeur et selon certains critères (utilisation de l'indice Bradford).

Au sein du personnel provincial, il faut souligner la diminution des absences de courte durée depuis l'application de cet indice en 2010 :
- 11% en 2011 et - **8,37% en 2012.**

Plus de **27.043** certificats médicaux ont été examinés, **3.209** contrôles ont été réalisés au service et **604** ont été réalisés à domicile.

Expertises

En matière d'accident de travail, le Service sert de lien entre l'employeur et l'assureur loi avec éventuellement, lors du refus de l'assureur, la prise en charge dans le cadre de l'absence pour maladie.

Le Service réalise depuis fin 1999 des expertises dans le cadre des accidents de travail d'agents du CHU et de la RTBF pour le compte d'Ethias.



562 dossiers ont été examinés, **50** rendez-vous ont été fixés et **28** expertises ont été réalisées. Ces dernières n'ont suscité aucun litige.

La Médecine du Voyage

Information et prévention

Ce service est un centre de médecine préventive par son :

- Evaluation personnalisée du risque (antécédents médicaux, destination, durée du séjour, vaccination, traitements préventifs, pharmacie de voyage, ...).
- Logiciel EDISAN : il permet d'être informé de toutes les épidémies dans les 24 heures.
- Accueil téléphonique pour répondre aux interrogations des voyageurs, agences de voyage, médecins : +/- **10.000** appels en 2012 contre 7.000 en 2011.
- Site Internet : www.provincedeliege/sante - Rubrique: Médecine du voyage.
- Présence au Salon « *Vert, Bleu, Soleil* ».

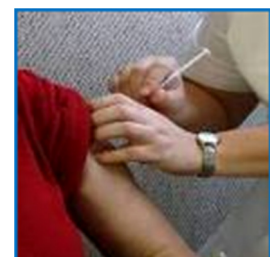


Vaccination

Centre agréé par le Ministère de la Santé publique pour administrer les deux vaccins obligatoires pour certains pays :

- Contre la fièvre jaune.
- Contre les méningites à méningocoques.

En 2012, **4.987 vaccins** ont été réalisés lors des **2.517 consultations**.



6. SERVICE PROVINCIAL DE PROMOTION DE LA SANTE (SPPS)

Coordonnées

Place de la République française, 1 à 4000 LIEGE

Téléphone : 04/349.51.33

Fax : 04/349.51.35

E-mail : spps@provincedeliege.be

Activités

Le SPPS a pour mission d'informer la population par le biais de campagnes thématiques, de conférences, de stands d'information et de sensibilisation. L'objectif du Service est de donner à tout un chacun les moyens de préserver et d'optimiser sa qualité de vie en devenant actif de sa propre santé. Le Service travaille dans la philosophie de promotion de la santé édictée par l'Organisation Mondiale de la Santé.

De nombreux **partenariats** sont mis en place et de nombreuses associations, villes et communes font appel à notre service tant pour un soutien financier que pour un soutien logistique, méthodologique ou humain.

Le SPPS est également le « centre coordinateur » du Projet Ville-Santé pour la Province de Liège. La Province de Liège fait également partie du **Réseau Belge Francophone des Villes Santé de l'OMS** qu'elle a constitué en Asbl en 2009. Elle en assure actuellement la présidence et la coordination via le SPPS.



En pratique, le SPPS a au cours de cette année :

- organisé **12 Jeudis-santé**, ciné-débats, conférences à destination du grand public ;
- participé à **50 manifestations** (conférences, débats, journées à thème, fibro-café, etc.) ;
- mis à disposition du public **20 stands** d'information et de sensibilisation ainsi que **26 stands Liège Province Festive** ;
- pris part activement à **3 manifestations** relevant du RBF et de Liège Province Santé ;
- mis sur pied **54 animations relevant du Bus Sex'Etera**.

On notera également :

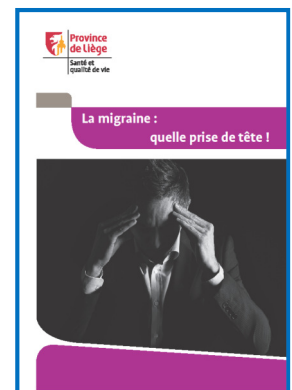
- **La continuité de certaines campagnes**

Lors de la Journée Mondiale de Lutte contre le **Sida**, le SPPS, les Centres Locaux de Promotion de la Santé et de nombreuses associations de terrain ont, une nouvelle fois, uni leurs efforts pour sensibiliser la population. A cette occasion, un kit de prévention a été distribué sur l'entièreté du territoire provincial.

Dans le cadre de la Journée Mondiale du **Diabète** 2012, diverses actions de prévention ont été menées en collaboration avec sept communes, en prônant l'alimentation saine et l'activité physique comme facteurs de prévention du diabète de type 2, dans les écoles mais également sur certains marchés.

- **La réalisation d'une nouvelle brochure**

Une nouvelle brochure, à destination du grand public, a été réalisée et diffusée. Elle s'intitule : « *La migraine : quelle prise de tête !* ».



7. SERVICE DES CONSULTATIONS – MEDECINE DU SPORT – CAF

Coordonnées

Quai du BARBOU, 4 à 4020 LIEGE

Téléphone : 04/344.79.31

Fax : 04/344.79.11

E-mail : consult.secretariat@provincedeliege.be

Activités

Ce secteur est constitué d'une équipe pluridisciplinaire qui évalue la condition physique de nombreux sportifs amateurs ou professionnels. Elle réalise des bilans fonctionnels détaillés chez les patients souffrant de troubles cardio-respiratoires et des expertises d'aptitude à la pratique sportive.

Médecine du Sport

L'ensemble des examens réalisés débouche sur des conclusions médicales et sportives qui devraient permettre d'orienter chacun vers des activités adaptées à ses possibilités et à ses aspirations. Un contrôle objectif et scientifique de l'entraînement permet de préciser les modalités des efforts (intensité, durée, répétition) qui visent non seulement à la performance sportive mais aussi à une amélioration de la santé.



Consultations spécialisées

Les consultations en pneumologie, allergologie, endocrinologie et cardiologie viennent en appui à la médecine sportive.

Centre d'Aide aux Fumeurs (CAF)

Le CAF apporte un soutien médical et psychologique au patient pendant la période de sevrage tabagique. Le Service répond aux demandes d'informations sur les différentes méthodes de sevrage. L'aide au sevrage tabagique est devenue très importante au vu de la mortalité cardiovasculaire et cancéreuse attachée aux habitudes tabagiques et au durcissement de la législation en la matière.

Le CAF participe activement à la Journée Mondiale sans Tabac.

Cette année, c'est **2.012 patients** qui se sont présentés au Service des Consultations, **7.745 actes techniques**, dont 1.923 examens cardiovasculaires, 1.796 examens respiratoires, 1.212 tests à l'effort et **135 séances de sevrage tabagique**.

8. LE LABORATOIRE SANTE & QUALITE DE VIE

Coordonnées

Laboratoire du Département « Santé et Qualité de vie »
Secteur Environnement
Quai du Barbou, 4 à 4020 LIEGE

Téléphone : +32 (0)4 344 78 02

Fax : +32 (0)4 344 78 31

E-mail : laboratoire@provincedeliege.be

Site Web: www.provincedeliege.be/laboratoire

En décembre 2012, le Laboratoire a subi un audit de surveillance pour le maintien de l'accréditation (BELAC) qui a débouché sur une évaluation positive.

Activités

Chimie et microbiologie de l'environnement

Chimie minérale, chimie organique, chimie organique alimentaire, physico-chimie, microbiologie, réception-coordination, prélèvements et interface commerciale.

701 clients différents ont franchi les portes de notre Laboratoire et **100.637 résultats** ont été rendus.



Contrôle de Qualité

29.300 résultats de contrôle qualité dans le cadre des analyses de routine et **6.490** résultats de tests interlaboratoires.

Toxicologie

4.318 résultats ont été rendus.



Le panel de nos activités est très diversifié par l'obligation des accréditations, celles-ci étant accordées par éléments déterminés et dans un type d'échantillon spécifique.

Tendances

On peut relever, au cours de 2012 :

- Une augmentation des analyses de métaux lourds dans les eaux de distribution suite à la parution d'un nouvel arrêté ministériel.
- Trois types d'eau ressortent en tête de notre activité :
 - o les eaux analysées dans le cadre de la potabilité
 - o les eaux de loisirs (piscines et baignades)
 - o les eaux de rejets
- Le Laboratoire connaît une **stabilité de la clientèle**.
- On constate une **diversification** et une **augmentation** des applications de clients existants, selon les risques observés ou les prescrits des nouvelles législations.
- Continuation intensive des **autocontrôles** dans le secteur agroalimentaire.
- **Les communes** ont maintenu leur intérêt pour les analyses d'eau fournies par le Laboratoire.

Participation à des manifestations

- Salon « **Jardinexpo 2012** », aux Halles des Foires de Liège, du 23 au 26 février 2012.
- **Foire agricole de Battice**, les 1^{er} et 2 septembre 2012.
- 17^{ème} **Conférence en microbiologie des aliments**, les 20 et 21 septembre 2012, à Bruxelles (participation et sponsorship).

Communication

- **Courrier d'information** des activités du Laboratoire destiné aux Communes.
- Nouvelle **brochure** de présentation du Laboratoire.

9. SERVICE DE DEPISTAGE MOBILE

Coordonnées

Rue de Wallonie 28 à 4460 GRACE-HOLLOGNE

Téléphone : 04/237.94.84

Fax : 04/237.95.00

E-mail : depistage.mobile@provincedeliege.be



Missions et chiffres

Les cars de dépistage du cancer du sein

- ⇒ **4.714** mammographies dans les tranches d'âge 40-49 et 70-74 ans
- ⇒ **3.180** mammothests pour la tranche d'âge 50-69 ans

Le car de dépistage des affections thoraciques

- ⇒ **121** radiographies pulmonaires en Collectivités en janvier

Suppression de la radiographie du thorax en mars 2012

Les « Un quart d'heure pour votre santé »

- ⇒ **7.656** tests fonctionnels pour le dépistage de la bronchite chronique
- ⇒ **7.262** analyses sanguines et d'urines pour la détection précoce des facteurs de risque de l'insuffisance rénale
- ⇒ **10.939** tests de détection précoce des facteurs de risque cardiovasculaire
- ⇒ **11.040** tests de détection du diabète
- ⇒ **6.607** tests de détection du risque fracturaire ostéoporotique
- ⇒ **6.274** tests de détection précoce des affections prostatiques
- ⇒ **5.005** recherches d'andropause
- ⇒ **10.939** tests de cholestérol



Nouveautés

L'inauguration du 3^{ème} Mammobile a eu lieu le 21 septembre 2012 au Château de Jehay, en présence de sa marraine Sandrine CORMAN, présentatrice sur RTL-TVI et M6.

10. COLLABORATIONS DIVERSES – Les Centres Locaux de Promotion de la Santé

Coordonnées

Centre Local de Promotion de la Santé de Huy-Waremme

Chaussée de Waremme, 139 à 4500 HUY

Téléphone : 085/25.34.74

Fax : 085/25.34.72

E-mail : clps@clps-hw.be



Centre Liégeois de Promotion de la Santé – CLPS

Place de la République française (4^{ème} étage), 1 à 4000 LIEGE

Téléphone : 04/349.51.44

Fax : 04/349.51.30

E-mail : promotion.sante@clps.be





**Province
de Liège**

Rapport d'activités

**Conseil provincial
Session de mars 2013**

Direction des Systèmes d'Information

Actions menées en 2012

I. Une année de changement

Jusqu'en 2011, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) était un secteur indépendant, scindé en deux équipes : l'une sur Liège, l'autre sur Seraing.

Depuis, le Service informatique a été **intégré au sein de la Direction générale transversale (DGT)**. De nombreux projets mentionnés dans le rapport d'activités illustrent d'ailleurs les collaborations accrues avec les services de cette direction générale, collaborations rendues d'autant plus faciles que depuis mars 2012, nos équipes sont enfin **regroupées** au sein d'un seul et unique bâtiment : celui de la DGT (bâtiment Opéra).

Tout cela a impliqué des **mouvements de personnel** entre la DGT et la DSI, mais dans l'ensemble, on constate plus d'arrivées que de départs, avec toujours le constat d'un service illustrant la politique de la Province en matière de **diversité** des ressources humaines : sur 38 agents, 4 reflètent cette diversité en ce qui concerne l'origine ou le handicap.



II. L'infrastructure réseau-Intranet

Pour rappel, l'Intranet de la Province de Liège, c'est un vaste réseau fibre optique à haute performance reliant plus de 450 bâtiments répartis sur l'ensemble du territoire de la province de Liège. Ce vaste réseau permet de mettre à disposition des agents provinciaux un nombre important de services utiles au bon accomplissement de leurs missions. On peut citer par exemple la téléphonie, le courrier électronique, l'accès vers Internet et le monde extérieur ou vers l'Intranet depuis le monde extérieur, les nombreux applicatifs développés en interne ou par nos partenaires extérieurs

2011 a vu la rénovation de notre infrastructure, avec de multiples modifications liées au redéploiement immobilier, dont la migration des serveurs vers la nouvelle salle serveurs 'Opéra' et le renouvellement de notre solution 'courriel'... Après ces renouvellements matériels, 2012 est surtout une année de bilan pour préparer l'avenir.

On notera quand même la réalisation des projets suivants:

- Mise en place progressive, à Seraing (bâtiment DG Enseignement), d'un site de *Disaster Recovery* (site distant vers lequel on peut rapidement basculer pour continuer à fonctionner en cas de souci sur le site principal).
- Réflexion et tests relatifs à la connexion des appareils mobiles (*smartphones* et tablettes).
- Renouvellement de l'infrastructure DMZ ('zone démilitarisée' : sorte de zone "*tampon*" entre le réseau à protéger et l'extérieur, dans laquelle on place des applications internes qui doivent être accessibles depuis l'extérieur, d'où l'utilité de ce renouvellement dans le cadre du nouveau site web avec espace sécurisé pour l'utilisateur.)

- Couverture WIFI sécurisée dans plusieurs bâtiments à fréquentation publique (dont le bâtiment ISIL de la Haute école quai Gloesener à Liège, la Bibliothèque des Chiroux ou le Domaine de Wégimont).

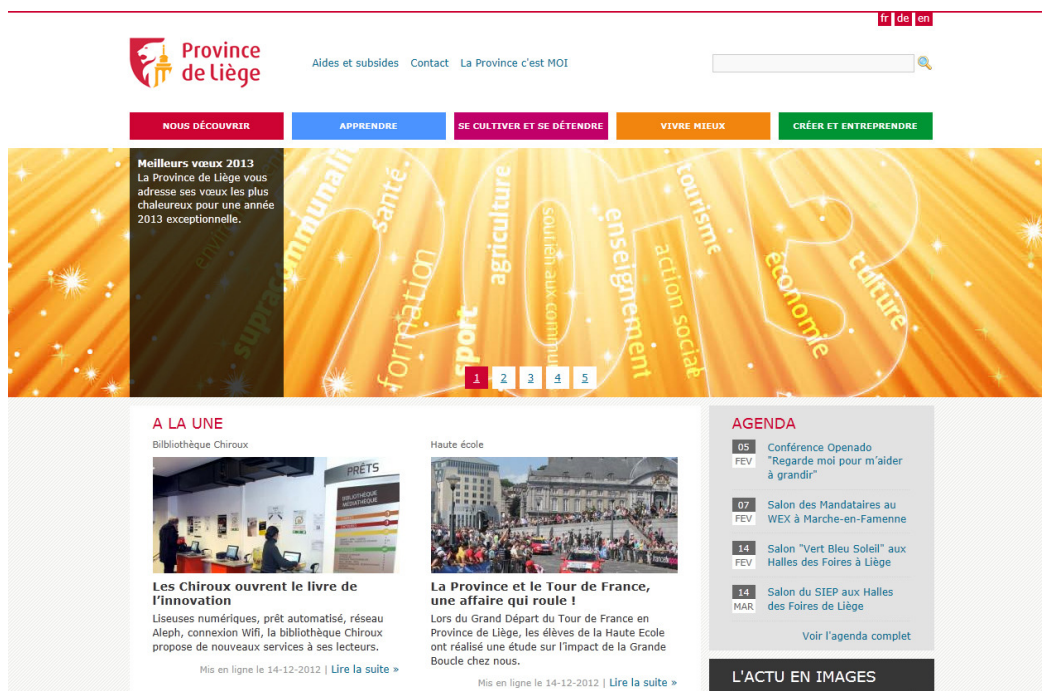
III. Projets et développements – Réalisations internes

1. Un nouveau site web orienté usager

Ce site s'inscrit dans un vaste projet de **simplification administrative** et en concrétise les principes:

- **Lisibilité** : un site unique avec une structure de l'information plus intuitive, plus proche des utilisateurs, une présentation unifiée au niveau de la forme et du fond, grâce à la formation des rédacteurs et à la réalisation d'une 'Charte éditoriale et rédactionnelle du site web de la Province de Liège' mise à leur disposition.
- **Accessibilité** : Un site qui se veut proche des utilisateurs en utilisant leur logique (présentation de l'information par thèmes, libellés de façon plus intuitive) mais aussi leur langage, un site qui est à l'écoute de leurs besoins.
- **Simplicité** : Un site dans lequel l'information est livrée clairement et simplement.
- **Transparence** : un site qui inclut un espace réservé dédié aux usagers, dans lequel ils pourront interagir avec la Province et trouver des informations ou suivre des dossiers qui le concernent. Cet espace visera notamment les communes, qui y trouveront un nombre grandissant de services, à commencer par le portail de l'Ecole provinciale d'Administration, dans lequel les responsables communaux pourront inscrire leurs agents aux cours de sciences administratives ou aux formations continues dispensées par cette école provinciale (*cf. infra*).

Figure 1 - Nouveau site web



Ces principes devraient aboutir à une meilleure visibilité profitable à tous, puisque l'utilisateur pourra non seulement trouver facilement les informations souhaitées mais aussi "découvrir", en savoir plus sur les multiples actions que mène la Province de Liège.

2. Ecole virtuelle et GiHEP

Plus qu'une simple plate-forme d'*e-learning*, ce portail web destiné aux étudiants, professeurs et membres des secrétariats de la HEPL (et instituts supérieurs de la Promotion sociale depuis septembre 2011), mais aussi aux entreprises et anciens, facilite les échanges entre ces différents acteurs, et intègre aussi des outils pédagogiques et administratifs.

Ce développement interne (collaboration entre des maîtres assistants de la Haute Ecole et la DSI) rencontre un **succès grandissant** d'année en année, et la plus-value de ce type de solution repose naturellement sur l'accès et l'échange d'informations **en dehors des heures ouvrables** de l'administration.

Plusieurs pannes et problèmes en dehors de ces périodes ont mis en évidence la nécessité d'investir dans une **solution garantissant la disponibilité de ces applications**. Nous avons donc opté en 2012 pour l'externalisation de l'exploitation de cette application, dans le cadre d'une solution de co-gestion:

- Maintenance et développement des solutions par la Province, qui dispose de l'expertise sur le plan fonctionnel
- Sur une plate-forme applicative installée, configurée et exploitée par NRB.
- La migration vers cette plate-forme est prévue en février 2013.

Ce projet en particulier illustre bien la **position de la Province en matière d'externalisation**, telle qu'esquissée dans le rapport d'activité (titre relatif au contrat cadre), à savoir : répartir au mieux les ressources financières et/ou humaines dont nous disposons afin :

- d'externaliser uniquement des tâches stratégiques et/ou pour lesquelles nous ne disposons pas des ressources (en quantité ou en compétences suffisamment pointues),
- tout en conservant toujours la maîtrise des projets au niveau fonctionnel.

3. PiPL – Partage des Interlocuteurs de la Province de Liège

Parmi les demandes de développement soumises à la Direction des Systèmes d'Information, l'une des plus fréquentes concerne la gestion d'**annuaires d'interlocuteurs**. Face à cette demande récurrente, en 2008, le Service informatique a commencé à développer une application web permettant à ses utilisateurs de partager les données relatives aux différents interlocuteurs de la Province de Liège : c'est la solution "PiPL", acronyme de **P**artage des interlocuteurs de la **P**rovince de **L**iege.

Courant 2011, le service informatique a vu arriver un nouvel Attaché, ce qui a permis de relancer le projet PIPL en tenant compte des difficultés rencontrées au démarrage du projet, et en intégrant de nouvelles fonctionnalités (comme l'envoi de SMS à des interlocuteurs d'une catégorie).

L'application est à présent pleinement utilisée au Service du Protocole et au Service des Sports. Le nettoyage des données est en outre en cours



The screenshot shows the login interface for PiPL (Partage des interlocuteurs de la Province de Liège). At the top left is the PiPL logo with the text 'pi:pal' below it. To the right of the logo is the text 'Partage des interlocuteurs de la Province de Liège'. Below the logo, the word 'Connexion' is written in red. There are two input fields: 'Utilisateur' and 'Mot de passe'. Below these fields is a 'Connexion' button and a link for 'FAQ des applications Intranet'. At the bottom of the page, there is a footer: 'Cellule de Coordination Intranet - Septembre 2008 - Version 2 - Informations techniques'.

pour une utilisation par le cabinet du Député Vice-Président. De nouvelles demandes affluent et seront traitées en 2013.

IV. Projets et développements – Réalisations externalisées

1. Gestion électronique de documents (GED)

Pour rappel, en quelques mots, **la phase 1 du projet GED concerne le processus décisionnel du Collège**, avec une solution répondant aux principes suivants :

- un portail, c'est-à-dire un point d'entrée unique et simplifié à une série de fonctions pour un nombre significatif d'utilisateurs,
- le développement d'une interface utilisateur simplifiée (interface WEB),
- devant permettre aux utilisateurs d'accéder à un important outil logiciel de gestion documentaire *open source* (Alfresco),
- selon des droits d'accès assez complexes.

En 2012, on notera deux avancées sur ce projet :

- La migration vers une version plus récente du logiciel de gestion documentaire Alfresco effectuée pendant les fêtes de fin d'année (2011-2012) (version 3.4.6), afin d'obtenir de meilleures performances de la part de cette solution extrêmement sollicitée, comme le prouvent les chiffres suivants:
 - Plus de 1.000 utilisateurs
 - Plus de 16.000 dossiers / an traités dans cet outil
- Le passage à la nouvelle législature pour l'ensemble des dossiers et documents en cours, impactés par la nouvelle composition du Collège, le changement du nombre et les nouvelles attributions de ses membres. Ce passage s'est déroulé en moins de 24h, à l'occasion de la séance d'installation du Collège, et sans aucun problème informatique.

Les développements sont également en cours en ce qui concerne l'intégration entre ce portail et SAP, notre logiciel financier. Objectif : simplification administrative, en mettant fin à des encodages multiples des mêmes informations ou à la gestion de mêmes documents dans des outils ou environnements différents.

Nous progressons en outre sur la **phase 2 du projet GED**, relative à un autre processus, celui de la **gestion du courrier entrant / sortant**. Une analyse approfondie de ce nouveau processus a été réalisée en 2012 et le développement d'un prototype illustrant de véritables scénarios pratiques de simplification administrative et reposant sur le même logiciel de gestion documentaire est en cours de finalisation.

2. Ecosystème ULIS : un logiciel en pleine mutation

L'ULG développe une nouvelle approche visant à offrir à ses clients un écosystème répondant aux besoins d'une administration moderne mettant en place une réelle gestion des ressources humaines, écosystème intégrant aux côtés des modules ULIS existants des modules complémentaires issus d'autres fournisseurs spécialisés (module THOT d'analyse et de gestion financière et prévisionnelle, et module Fœderis pour la gestion des compétences).

Cela n'empêche pas la Province de faire évoluer les modules existants, et plus particulièrement, en 2012 : la gestion du temps et tout le processus relatif aux absences pour raison médicale.

Le projet '**Gestion du temps**' est mené par la DSI en collaboration avec la Direction des ressources humaines. La solution complète repose sur 3 outils pour répondre à 3 objectifs.

- Faciliter l'application des règles en matière de gestion du pointage et des congés légaux et réglementaires.
- Faciliter la visualisation de sa situation par l'agent.
- Savoir qui se situe dans un bâtiment, pour des raisons de sécurité.

Ces trois objectifs sont atteints grâce au dialogue entre 3 :

- ULIS, qui se charge du calcul du temps de travail et des droits aux congés
- Les pointeuses électroniques sur lesquelles agents "badgent" en entrant ou sortant d'un bâtiment.
- Et 'Mon Intranet' (développement maison), dans lequel l'agent peut visualiser sa situation et demander ses congés en ligne. Le responsable de service peut aussi visualiser la situation de ses agents et valider leur demande de congé en ligne dans ce même outil, avec visualisation des autres absences planifiées, afin de gérer au mieux son équipe (cf. Figures ci-dessous).

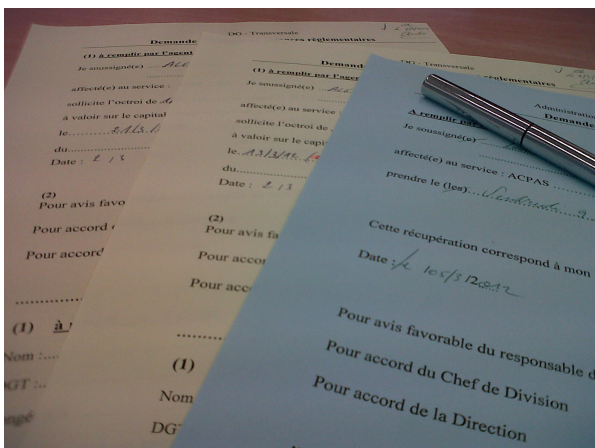
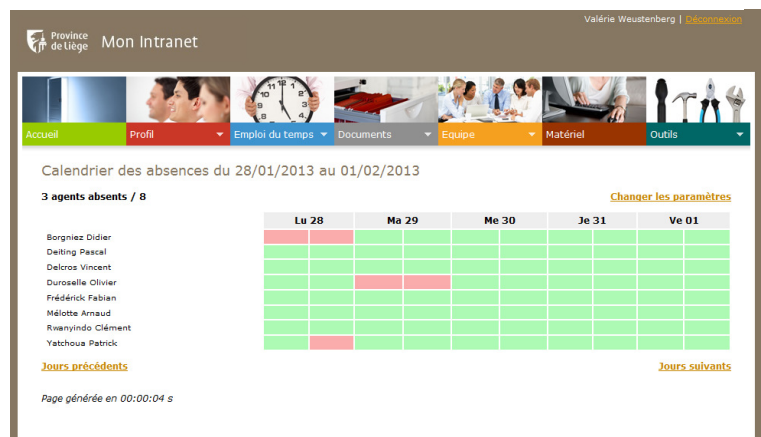


Figure 2 - Avant / Après : une autre approche de l'octroi des congés...



La DSI apporte également son soutien à la Direction des Ressources humaines en ce qui concerne le projet d'**Amélioration du processus de gestion des absences pour raisons médicales**.

Le processus 'papier' actuel est extrêmement lourd : il implique un grand nombre de manipulations (découpage de documents papier, classement dans des dossiers...) et d'encodage des mêmes informations dans des outils différents. C'est une source d'erreurs, et tout retard d'encodage peut avoir un impact négatif sur la situation de l'agent, en termes de gestion du temps ou de paie.

Le projet, mené dans le cadre du portefeuille **Envol**, va simplifier tout ce processus entre autres grâce à la mise en place d'une gestion électronique documentaire des certificats intégrée dans les outils ULIS, pour diminuer le nombre de manipulations

- Génération des certificats pré-complétés et munis d'un code-barres, dans l'espace personnel de l'agent dans 'Mon Intranet' (et à terme, dans l'espace usager sur le nouveau site web)
- Scan des certificats 'papier' et reconnaissance automatique grâce au code-barres.
- Plus de découpe ou de classements dans les dossiers papier des agents => Gain de temps envisagé : 3h de personnel par jour.

3. SAP / Gestion des formations

SAP est un logiciel de gestion intégrée utilisé, au sein de la Province de Liège, pour 2 raisons :

- la gestion financière,
- la gestion administrative de l'Ecole provinciale d'Administration (EPA).

C'est surtout ce deuxième volet qui a progressé en 2012. En effet, si ce projet a vécu un démarrage difficile, lié entre autres à des problèmes d'appropriation de l'outil par les utilisateurs, à présent, tout est opérationnel, à la satisfaction totale de l'école quant à ce nouvel outil de gestion en interne. Et en ce qui concerne le **portail** à destination des publics cibles (formés, formateurs, gestionnaires de ressources humaines au sein des services provinciaux ou autres clients de l'EPA), une interface a été réécrite par la DSI pour répondre davantage aux objectifs que nous nous étions fixés dans le cadre du projet de site web, et plus particulièrement de notre espace 'usager'.

Les communes trouveront donc au travers de ce portail un premier service mis à leur disposition en ligne : l'inscription de leurs agents aux formations continues et aux sciences administratives, et le suivi de celles-ci.

Figure 3 - Portail EPA



The screenshot shows the EPA Portal interface. At the top, there is the Province of Liège logo and a user account link: 'Mon compte (valerie.weustenberg@provincedeliege.be) | Déconnexion'. Below this is a breadcrumb trail: 'Ma Province > Ecole Provinciale d'Administration > Catalogue > Sciences Administratives > Module 1'. The main header is 'Ecole Provinciale d'Administration' with a navigation menu containing 'Accueil', 'Catalogue', 'Mes employés', and 'Contact'. Under 'Catalogue', there are sub-menus for 'Sciences Administratives' and 'Formations continues'. The main content area is titled 'Module 1' and lists several training modules under 'Tronc Commun 1 Groupe A':

- Méthodologie de l'apprentissage (20 h)
- Introduction au droit et à la notion de service public (25 h)
- Institutions (30 h)
- Droit public et droit privé (20 h)
- Introduction au code de la démocratie locale et de la décentralisation (20 h)
- Notions de finances (15 h)
- Constitution et gestion d'un dossier administratif (20 h)

On the right side, there is a yellow box titled 'S'inscrire' with the following text:

En ligne
L'inscription doit être réalisée par votre responsable du personnel dans la rubrique Mes employés. Il peut demander ses paramètres de connexion au secrétariat de l'EPA.
Si vous êtes demandeur d'emploi, l'inscription en ligne n'est pas possible. Utilisez les formulaires papier.

V. Maintenance et assistance

Composé de 9 techniciens au service des utilisateurs lorsqu'ils rencontrent des difficultés (liées à la technique... ou aux utilisateurs...), ou pour l'installation de nouveau matériel, le Service Maintenance et Assistance doit assurer la maintenance quotidienne d'environ 2000 PC et 600 imprimantes...

En 2012, on a enregistré **4.000 appels et reçu 400 mails** à traiter par ce seul service, qui assure également l'assistance dans le cadre des manifestations économiques, sociales,

culturelles et sportives organisées par la Province de Liège en 2012. Il y a assuré le prêt, la préparation, la configuration et l'installation du matériel informatique utile au bon déroulement des activités présentées mais également une permanence en cas de problème technique.

En ce qui concerne le **renouvellement du parc informatique**, on mentionnera notamment le renouvellement d'imprimantes couleurs et des contrats y associés dans le cadre de la rationalisation de l'impression, devant permettre un gain annuel estimé à 30.000 € à partir de 2013.

Ce gain financier permet de conclure en soulignant la capacité du Service informatique à fournir des services de qualité dans un budget maîtrisé.

**
*



**Province
de Liège**

**Synthèse du rapport
d'activités 2012**

**Conseil provincial
Session de mars 2013**

Tourisme

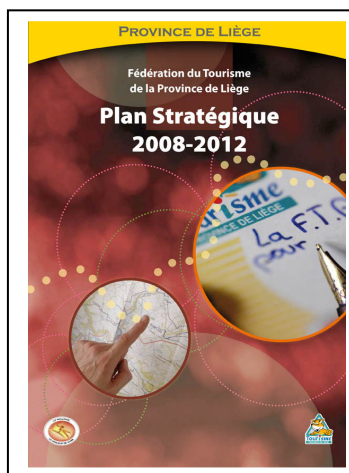
I. Fédération du Tourisme de la Province de Liège asbl (FTPL)

1. Structure institutionnelle – Personnel



- **Statut** : asbl créée en 1938
- **Siège** : place de la République Française, 1 (5e et 6e étages) à 4000 Liège (immeuble appartenant à l'institution provinciale)
- **Objet** : la promotion du tourisme sous toutes ses formes.
- **Assemblée Générale** : 180 délégués – 2 réunions par an.
- **Conseil d'administration** : 31 membres, dont 16 représentants de la Province de Liège - 2 réunions par an
- **Bureau exécutif** : 13 membres, dont 7 représentants de la Province de Liège - 2 réunions par mois
- **Personnel** : 107 agents (40 d'entre eux étant affectés à des services et structures distinctes de la FTPL).

2. Activités



Sur base du Plan stratégique 2008-2012¹, les actions suivantes ont été mises en œuvre en 2012 :

■ Promotion – Communication – Relations publiques

Participation aux actions des clubs de promotion de Wallonie Bruxelles Tourisme (WBT)

Conception et suivi de plans de promotion pour diverses actions de la FTPL.

Recherche d'annonceurs publicitaires pour l'agenda des manifestations touristiques de la Province de Liège.

Etablissement des cartes d'accès permanent, pour l'année 2012, à destination des autorités provinciales.

Recherche d'annonceurs publicitaires pour l'agenda mensuel des manifestations.

Insertions publicitaires dans des publications diverses.

Communiqués de presse, voyages de presse, revues de presse

Participation à « ULg J-1 », la journée d'information à destination des nouveaux étudiants
Présence d'un stand avec de la documentation touristique et concours.

Participation à l'accueil des étudiants d'échange.

Participation au Comité de programmation de l'affichage promotionnel sur le bateau « Pays de Liège ».

¹ La FTPL a rédigé son plan stratégique pour la période 2012-2015 et l'a publié en juin 2012. La plupart des missions ainsi définies s'inscrivent dans la continuité du précédent plan, les nouveautés étant prévues principalement dès 2013.

Newsletter mensuelle : focus sur différents sites et activités et sur un mini-trip chaque mois.

Promotion via E-mailing et via le réseau social Facebook.

Actions communes des sites touristiques (para-)provinciaux

■ Editions / Photothèque / Site Internet / NTIC

Brochures générales :

- « Province de Liège Généreuse de nature » : 10.000 ex. FR, 10.000 ex. NL, 2.000 ex. DE, 2.000 ex. EN.
- « Sites et attractions touristiques » 50.000 ex. FR/NL/DE/EN
- « Voyagez en groupes » : 40.000 ex. FR/NL/DE/EN.
- « Agenda mensuel des manifestations » : 9.000 ex. mensuels et 55.000 ex. pour juillet-août 2012

Brochures thématiques :

- « Découverte Pédagogique du Patrimoine Provincial » : 5.000 ex. FR.
- « Hôtels » : 30.000 ex. FR/NL/DE/EN
- « Shop'In Design » : 20.000 ex. FR/NL/DE/EN

+ Editions pour le compte de tiers (dont les agendas des Maisons du Tourisme)

Gestion d'une photothèque (+/- 40.000 clichés).

Gestion du site internet www.liegetourisme.be et mise en place d'un nouveau site compatible avec la base de données Pivot de la Région wallonne. Le lancement du site internet est prévu pour février 2013.

Gestion quotidienne du compte et de la **page Facebook** de la FTPL. Insertion de **circuits touristiques** sur les sites www.cirkwi.be ainsi que sur les portails de la FTPL et ceux des Maisons du Tourisme.

Création de quelque 450 **plaquettes Ibeakens** (bornes interactives consultables via smartphone) réparties sur le territoire provinciale via les Maisons du Tourisme

Une **application mobile** « Visit Liège » est téléchargeable sur l'*Apple Store* pour les iPhone ou iPad et sur *Android Market* pour les autres mobiles.

Les vidéos de Marka : un mini-site dédié aux vidéos de Marka réalisées à la demande de la FTPL à l'occasion de divers événements ou afin de présenter des atouts ou spécialités du territoire provincial.

■ Foires et Salons



Participation aux foires et salons pour professionnels et/ou grand public, en Belgique ou à l'étranger, dont :

Bruxelles (Salon des vacances, Zénith), Utrecht, Malmedy, Charleroi, Liège (Salon Vert Bleu Soleil, Papi'on), Marche, Köln, Lille...

La FTPL a par ailleurs participé à 4 salons « **Comité d'entreprises** » (2 X Lille, Reims et Metz)

■ Développement du tourisme réceptif (département Wal'Incoming)

Depuis 2009, +/- 40 mini-trips ont été créés et proposés au public. Au total, **11.881** « clients » sont venus en Province de Liège par ce biais.

Avec près de 1.700 réservations, ce sont encore les groupes qui ont visité le plus la Province en 2012 via Wal'Incoming.

Au second semestre 2012, la collaboration avec DelTour (Wal'Incoming) a été ralentie afin de favoriser la réflexion sur la stratégie à adopter et les actions à mener pour mettre en place un département réceptif autonome géré totalement par la FTPL.

■ Actions Spéciales

Fêtes de Wallonie 2012, Grand Départ du Tour de France 2012, Openairs, Euroskills 2012, Reciprocity, Brasseurs de lecture, pique-niques au jardin, la Caravane du goût, le Restaurant éphémère...

D'autres projets ont encore été développés à l'initiative de la FTPL, notamment la :

- co-édition d'un **Guide touristique de la Province de Liège, en 50 balades et 120 adresses de charme**
- création de la **Bière « la Téméraire »**

La FTPL est en outre à l'origine de la création de la **marque « Ardenne »** qui rassemble 8 partenaires issus de trois pays (F, B, L), unis pour valoriser le territoire ardennais sur le plan touristique, notamment par la création d'une identité, d'un code de marque et par la mise en place d'actions de promotion/marketing.

■ Formation des acteurs touristiques

Un des objectifs de la FTPL est de renforcer les connaissances des acteurs touristiques, publics et privés vis-à-vis de l'ensemble des produits touristiques de la Province de Liège.

- 10 février 2012 : Colloque « Mobinautes, une espèce en voie d'expansion » (dans le cadre du salon Vert, Bleu, Soleil). Ce colloque, organisé aux Halles des Foires de Liège, a rassemblé environ 100 participants.
- 27 avril 2012 : visite découverte de l'exposition Doisneau à l'Abbaye de Stavelot. 70 participants.

La FTPL a également participé à divers workshops et formations.

■ Infrastructure et Logistique

Tourisme et handicap : Plus de 50 sites touristiques ont été évalués fin 2012. Le résultat est identifié par un Indice Passe Partout (IPP) décliné sous forme de pictogrammes et de feux par type de handicap pour une question de lisibilité et de simplification. Des consignes et indications pratiques sont également donnés afin d'améliorer la situation.

Par ailleurs, à l'instar des sites (para-)provinciaux, certains sites et quelques hébergements (hôtels et gîtes) bénéficient, sur demande, d'un dossier de recommandations pratiques qui leur indique clairement les aménagements à prévoir afin d'augmenter l'accessibilité de leur infrastructure. Actuellement 23 partenaires touristiques (hébergements et sites confondus) ont reçu un dossier de recommandations.

Équipement touristique: la FTPL est appelée à formuler un avis préalable à tout octroi de subside d'équipement touristique émanant tant de la Région wallonne que de la Commission européenne. En outre, la FTPL assure un rôle de conseiller au niveau de la constitution et du suivi des dossiers. La FTPL coordonne et cofinance l'équipement de divers sites touristiques en appareils d'audioguidage.

Signalisation touristique : La cellule "Infrastructure et Logistique" assure, notamment, l'élaboration du schéma directeur provincial de signalisation touristique, en concertation avec les différents partenaires concernés, dont les Maisons du Tourisme.

Ce projet a, à la demande de la Région wallonne, été scindé en deux phases :

- La phase 1 comprenant l'étude initiale, le pré-presse, les RIS (relais information service) et la moitié de l'actualisation du schéma directeur.
- La phase 2 comprenant les panneaux d'animation, les effets de porte (entrées des pays d'accueil touristique) et l'autre moitié de l'actualisation du schéma directeur.

Après approbation finale de l'implantation des panneaux par le SPW, la fabrication et l'implantation pourra s'opérer. La pose globale devrait se terminer fin du premier semestre 2013.

Ce service assure en outre la gestion et l'entretien des routes balisées ainsi que l'élaboration de dossiers d'équipement touristique.

Participation aux groupes de travail relatifs au 100e anniversaire de la Première Guerre Mondiale, au 70e anniversaire de la Bataille des Ardennes et à la préparation du symposium

« Task Force Holocauste » (mise en valeur des actions menées en faveur du souvenir de l'Holocauste)

Participation de la FTPL au sein du comité de gestion et des comités techniques instaurés dans le cadre de la candidature des quatre sites miniers majeurs de Wallonie au Patrimoine Mondial de l'Unesco

■ Evolution du tourisme en Province de Liège

Statistiques touristiques :

Le tourisme en province de Liège génère 820 millions d'euros de chiffre d'affaires, plus de 19.000 emplois directs et quelque 4 millions de nuitées. Le secteur représente ainsi 30 % du tourisme en région wallonne. (Chiffres 2011 indisponibles)

■ Bilan Touristique

Hiver (2011-2012)

Cette année, on aura pu compter sur seulement 6 jours de ski en décembre - dans une petite dizaine de stations - ainsi que 6 jours en février. Les 15 jours de gel du mois de février n'ont pas été propices à la glisse.

Les hôtels et gîtes n'ont pas connu d'importants désistements malgré le manque de neige dans les Hautes Fagnes. Les attractions intérieures, dont les musées, ont profité de ces mauvaises conditions climatiques.

Bonne fréquentation dans les différents villages de Noël et patinoires. Le village de Noël de Liège a enregistré plus de 1.300.000 visiteurs et ce, malgré le dramatique événement de la mi-décembre et la fermeture à plusieurs reprises pour cause de tempête.

Carnaval

Pour les hébergements, le bilan est assez positif : plus de 65 % des prestataires sont satisfaits de leur activité et parmi ceux-ci, près de 20 % qualifient ces vacances de très bonnes.

Pour 35 % des gestionnaires d'attractions, le congé de carnaval a été perçu comme bon à très bon ; par contre 25 % l'ont qualifié de satisfaisant et près de 40 % l'ont jugé médiocre. La grande majorité des excursions s'effectue en famille et les excursionnistes sont principalement belges.

Pâques

Sur 60 attractions et sites touristiques ayant répondu au sondage de la FTPL, 33% d'entre eux ont constaté une hausse par rapport à l'an dernier ! Hausse qui, pour la majorité, dépasse les 10%. Et si 22% des prestataires se plaignent d'une baisse de fréquentation, c'est au final une large majorité qui s'estime satisfaite, voire très satisfaite de ces vacances de Pâques.

Sur 61 **hôtels**, seulement 32% se disent satisfaits de cette période normalement propice, 66% se disent même insatisfaits, voire très insatisfaits.

La tendance majoritaire au statu quo au niveau des hébergements de terroir offre, en définitive, un beau bilan général avec, à noter, un « boom » durant le week-end pascal.

Eté

Le mois de juillet a été très pluvieux tandis que le mois d'août a vu le retour du grand beau temps. Les hôtels, comme les sites touristiques intérieurs, sont particulièrement sensibles aux (grands) événements organisés dans la province. Ceux-ci contribuant à booster la fréquentation dans l'hébergement. Rappelons que Les Ardentes ont rassemblé pas moins de 67.000 personnes, le Spa Tribute Festival 45.000, les Francofolies 160.000, la FiestaCity 50.000, les fêtes du 15 Août 100.000 personnes à Liège et 80.000 à Huy, 15.000 personnes ont assisté aux « Fêtes de Wallonie » à Seraing, sans parler du Grand Départ du Tour de France (300.000 personnes), tandis que le Grand Prix de Spa-Francorchamps a généré près de 150.000 spectateurs pour les 3 jours.

Hiver (2012-2013)

Le bilan global du secteur hôtelier ne peut être taxé de positif. A contrario, l'hébergement de terroir se porte bien et annonce pas moins de 75% de taux d'occupation sur l'ensemble des vacances. L'évènementiel, particulièrement riche en cette période, booste incontestablement la fréquentation touristique pour l'ensemble de la province.

Au niveau des sites touristiques, 34% des prestataires ayant répondu à notre questionnaire ont connu une hausse dans leurs chiffres de fréquentation.

■ Relations internationales

Contact et collaboration avec les bureaux de l'OPT à l'étranger.

La FTPL est partenaire dans divers projets euregionaux à caractère touristique, soutenus à travers le programme INTERREG IV – A Euregio Meuse-Rhin. Trois projets (programmés sur la période 2010-2013) ont été officiellement acceptés par le Comité de suivi Interreg le 26 février 2010.

- « Beleving van een Euregio met Smaak » (Mise en avant des produits du terroir)
- « Slow Travel » (Tourisme lent - diffus)
- « Tiger » (Tourisme industriel)

■ Etudes d'Ingénierie Touristique

L'enveloppe financière attribuée à la SPI+ pour la réalisation d'études d'ingénierie touristique en province de Liège est de 696.917 €. La FTPL et la SPI+ ont convenu de collaborer dans la définition des choix d'études à mener.

Pour rappel le but de l'ingénierie opérationnelle est d'étudier l'opportunité de réaliser des investissements dans de nouvelles infrastructures touristiques. Ces études de faisabilité présentent une analyse de marché suivie d'une analyse budgétaire intégrant l'analyse de l'opportunité de partenariats public-privé (PPP).

Etudes à l'initiative de la FTPL

« Valorisation des sites touristiques provinciaux et para-provinciaux »: Etude lancée en janvier 2010 et rapport final rendu en mai 2012 (recommandations sur le mode de gestion et le développement de l'offre). Suivi à approfondir en 2013 avec les sites concernés.

« Réalisation d'un plan de développement du tourisme fluvial sur la Meuse liégeoise »: Etude lancée en février 2010 et rapport final présenté au Collège provincial le 19 avril 2012. Trois chantiers majeurs identifiés. Un « Comité d'accompagnement du Tourisme fluvial » rassemblant toutes les parties concernées par les conclusions de l'étude sera créé en 2013.

« Elaboration d'un schéma directeur du cyclotourisme en province de Liège »

Nouvelle étude lancée par la SPI en 2011 :

- « Développement de l'Axe Guillemins – CIAC (Centre International d'Art et de Culture) » : phase opérationnelle en cours.

■ Subsidés octroyés en 2012

Subsidés de fonctionnement : **398.763,00 €**

Subsidés d'équipement touristique : **160.000,00 €**

Autres subsidés annuels (Bénéficiaires : Maisons de Tourisme, Office du Tourisme des Cantons de l'Est, Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne, Parc Naturel des Hautes Fagnes-Eifel): **427.380,00 €**

Subsidés ponctuels (événements) : **117.529,00 €**

TOTAL : 1.003.672,00 €

II. Domaine provincial de Wégimont



Structure institutionnelle - Personnel

- **Statut** : Institution provinciale
- **Siège** : Chaussée de Wégimont, 76 – 4630 – Soumagne
- **Objet** : Inauguré en 1938, le Conseil Provincial de Liège conféra au Domaine une vocation sociale et touristique visant à procurer aux touristes d'un jour détente et loisirs. Cette vocation est toujours sienne actuellement
- **Personnel** : Au total 57 agents affectés au Domaine, soit l'équivalent de 52,1 agents à temps plein. Le Domaine engage également des saisonniers d'avril à septembre (de 41 à 45) et des étudiants en juillet et août (39 au total).
- **Gestion matérielle**

Travaux d'investissement effectués et acquisition de matériel – mobilier – véhicule.

■ Rapports d'activités

	PISCINE	PARC	SAISON	TOTAL VISITEURS	CA GLOBAL
2012	56.963	20.082	77.045	129.841	976.072
2011	42.006	26.231	68.237	121.042	777.313
DIFFERENCE	+14.957	-6.149	+8.808	+8.799	+198.759

■ Château

Durant toute l'année, le château est accessible aux groupes à des conditions tarifaires différentes suivant qu'ils poursuivent ou pas une vocation sociale, pédagogique, culturelle, sportive ou touristique. En 2012, 33.124 clients dont 16.409 logements et 16.715 clients d'un jour. La clientèle britannique reste une valeur sûre de la fréquentation tandis que la clientèle allemande diminue et que celle de la France augmente. En ce qui concerne le Royaume-Uni, il s'agit en fait en majorité d'étudiants venant avec leur collègue.

■ Camping touristique 3 étoiles

A la suite de réaménagements de zones distinctes destinées aux caravanes résidentielles, saisonnières et de passage, le Commissariat Général au Tourisme a autorisé, en date du 9 septembre 2008, le camping du Domaine à faire usage de la dénomination « Terrain de camping touristique ». Au total, 19.672 campeurs dont 7.315 de passage et 12.357 résidentiels. L'importante clientèle hollandaise reste stable et augmente même légèrement, celles d'Allemagne et de France diminuent tandis que celles d'Italie et de Grande Bretagne augmentent mais au total, on note une diminution de +ou- 16%.

Il s'agit principalement d'une clientèle « fidèle » qui séjourne chaque année entre mai et août avec une hausse de fréquentation durant les vacances scolaires mais aussi d'une majorité de réservation découlant de la publicité reprise sur les sites Internet ACSI et ANWB du fait de notre très bonne cotation au niveau rapport qualité/prix portant sur la propreté du camping, les sanitaires, l'entretien général du site et les différentes possibilités offertes, notamment durant la saison touristique.

■ Parc

Le parc est ouvert toute l'année et est accessible au public gratuitement entre le 1^{er} septembre et le 30 avril offrant la possibilité de s'y promener, d'y découvrir ses étangs, son arboretum, son sentier de silhouettes d'oiseaux et de profiter des installations sportives et de loisirs.

Du 1^{er} mai au 31 août, l'entrée y est payante et l'accès à de nombreuses attractions complémentaires (complexe de piscines, golf miniature, barbecues, canotage...) y est proposé à des prix démocratiques.

Outre la reconnaissance par le Commissariat Général au Tourisme comme « Attractions touristiques » (2008) le CGT a attribué au Domaine un 3^e soleil (classification des attractions touristiques sur une échelle allant de 1 à 5) depuis le 19 avril 2012.

■ Sécurité

L'étroite collaboration entamée avec les responsables de la police locale et fédérale ainsi que les « TEC Liège-Verviers » a été reconduite et intensifiée en vue d'améliorer la présence et les missions de surveillance préventive sur le site et aux abords du Domaine provincial de Wégimont.

Durant les 4 mois de saison, le Domaine a fait appel à 25 reprises à la société de gardiennage et aucune intervention majeure n'a été à déplorer même si une altercation entre 3 jeunes et un agent à hauteur du guichet d'information a été actée par la police.

■ Activités socio-culturelles et sportives

Plusieurs manifestations ont été organisées au Domaine par diverses associations permettant, de la sorte, de faire découvrir au public intéressé, le Domaine et ses infrastructures et de faire découvrir ses multiples facettes.

- 18 avril 2012 – « Remise du prix label Handycity® aux communes »
- 8 juin 2012 – « WEGINIGHT »
- 10 juin 2012 – « Pique-nique au jardin »
- 26 juin 2012 – « Concours de dessin du CIPREA »
- 26 juin 2012 – PZR Ardennes
- 8 Septembre 2012 - « Journée récréative familiale de la Zone de Police Vesdre » (50 personnes)
- 8 et 9 septembre 2012 – « WEEK-END DU TRIATHLON »
- 22 et 23 septembre 2012 - «12 heures et 24 heures Vélo» (± 2.000 personnes) – 27ème édition
- 13 octobre 2012 - « Banquet médiéval »
- 28 Octobre 2012 – « Journée de la pomme »

■ Activités à vocation pédagogique

Chasse aux œufs, Course d'orientation, 7ème Spécial Triathlon Trophy, «Balades Contées»...

■ Classes vertes

Pour l'année 2012, 41 classes vertes ont été accueillies, soit quelque 1550 enfants et enseignants (soit une augmentation de +/- 26,5% par rapport à 2011).

■ Découvertes pédagogiques du Patrimoine provincial

11 journées ont été organisées en 2012 (471 élèves et enseignants) soit une journée de plus que durant l'année 2011.

III. Complexes touristiques para-provinciaux

Domaines touristiques du Vallon de la Lembrée

1. Structure institutionnelle – Personnel

- **Statut** : asbl créée en 1980
- **Siège** : Ferme de la Bouverie, rue de la Bouverie, 1
4190 Vieuxville (Ferrières)
- **Personnel** : 47 agents (dont 6 agents provinciaux)
- **Gestion du matériel** : l'asbl investit soit sur fonds propre, soit avec l'aide des subsides d'équipement touristique alloués par la Province de Liège, via la FTPL

2. Activités

- **Château de Harzé** :



Centre de séminaires résidentiels, 22 chambres, 4 salles de séminaires, 5 salles de réception. **3.000 personnes accueillies** en 2012 et **3.200 chambres** vendues en 2012 contre 2.445 en 2011.

■ **Domaine de Palogne :**



- Capacité d'hébergement de 131 lits
- Cafétéria, descentes de l'Ourthe en Kayak, randonnées VTT, plaine de jeux, courts de tennis...
- En 2012, le chiffre d'affaire global du domaine a augmenté par rapport à 2011 pour atteindre **+/- 2.000.000 €** (subsidés et aides diverses comprises)

■ **Château-fort et Musée de Logne : 33.854 visiteurs** en 2012 contre 33.614 visiteurs en 2011.

■ **Activités en 2012 :**

- Création d'activités ludiques à destination des enfants et des familles durant l'été au château fort (tir à l'arc médiéval, tir au trébuchet, danse médiévale)
- Travaux préparatoires (fouilles et aide) au chantier de restauration du terre-plein sud-est dominant la vallée de l'Ourthe
- Remise en état du cheminement (escaliers et parapets) au sommet du terre-plein restauré, ainsi que dans d'autres parties du château.
- Poursuite du projet de modélisation 3D du site du château fort, sur base du relevé topographique. Cette mission de modélisation revêt une importance particulière pour la vulgarisation et la mise en valeur du château fort auprès du public et des écoles : un petit film d'animation 3D a été réalisé pour le musée, 14 panneaux explicatifs proposant la visualisation du monument tel qu'il était autrefois ont été placés sur le site même.
- Transfert des bois archéologiques gorgés d'eau (restes d'une roue d'écureuil, sorte de " grue " médiévale) trouvés en 2003 dans le puits du château fort vers les réserves du musée archéologique de la Bouverie en vue de leur étude (commencée en collaboration avec l'Université de Liège) et de leur conservation.
- Au musée de la Meunerie et de la Boulangerie (Harzé), remplacement de la roue en bois du moulin à eau (moteur électrique) et un espace de projection a été aménagé : deux films sont désormais proposés aux visiteurs (Le chant des moulins et Le dernier meunier de l'Ourthe). La traduction en NL en vue du sous-titrage est déjà prête.

Blegny-Mine



1. Structure institutionnelle – Personnel

- **Statut** : asbl créée en 1983
- **Siège** : rue Lambert Marlet, 23 – 4670 Blegny
- **Personnel** : 63 agents (dont 14 guides vacataires et 16 agents provinciaux)

2. Rapport sur la gestion du 01/01/12 au 31/12/12

■ Gestion matérielle

- Divers travaux réalisés par l'équipe technique de Blegny-Mine
- Travaux gérés spécifiquement par le responsable technique externe
- Travaux réalisés par le service entretien de Blegny-Mine
- Travaux et investissement réalisés par des firmes extérieures (financés par la Province de Liège, la Région Wallonne ou sur fonds propres).

3. Rapport d'activités

■ Editions - promotion

Publicités, mailing, e-mailing et diffusion sur la Lettre interne d'informations sur Internet, impressions de folders/brochures, de flyers, d'affiches et de panneaux liés à des manifestations. Blegny-Mine a par ailleurs participé à divers salons en Belgique et aux Pays-Bas.

■ La mine

2012 s'avère être un bon cru, avec une hausse de fréquentation globale de 8,94 % en termes de visiteurs et de 8,22 % en termes de visites. Le nombre de visiteurs est de 93.203 contre 85.554 en 2011 et 128.845 visites ont été comptabilisées contre 119.060 en 2011.

L'année surtout a été marquée par la reconnaissance le 1er juillet 2012 des sites miniers majeurs de Wallonie comme patrimoine mondial de l'Unesco.

La fréquentation de l'hébergement est en hausse de 17,70 % et celle des animations pédagogiques (liée en partie aux séjours en classe Taupy) de 6,55 %.

Les chiffres globaux sont influencés par la nouvelle offre en matière d'expositions.

La proportion de visiteurs belges est en légère hausse par rapport aux visiteurs étrangers, alors qu'on aurait pu s'attendre à une évolution inverse. Mais on constate une proportion inférieure de visiteurs individuels par rapport aux visiteurs groupes. Ceci explique probablement cela.

En 2012, les visiteurs individuels représentent 31,38 % des visiteurs totaux, contre 34,19 % en 2011, 34,86 % en 2010 et 31,35 % en 2009.

Les groupes provenant essentiellement du marché intérieur, leur hausse de fréquentation masque une augmentation pourtant réelle en termes d'unités des visiteurs étrangers.

Les enfants restent de loin la catégorie la plus représentée, grâce aux groupes scolaires essentiellement. Mais on enregistre en 2012 une hausse significative de la proportion de seniors (14,74 % contre 12,12 % en 2011).

■ **Bateau « Pays de Liège »**

Dans le cadre de l'accueil du départ du Tour de France en Province de Liège, le bateau « Pays de Liège » a été complètement repeint au niveau de la coque et du pont extérieur, et redécoré aux couleurs provinciales.

Le bateau « Le Pays de Liège » a accueilli 22.215 passagers en 2012, contre 22.096 en 2011. Il a effectué 232 sorties, représentant 262 croisières différentes (deux croisières différentes pouvant parfois se combiner).

■ **Classes Taupy**

16 propositions ont été faites aux écoles francophones en 2012. C'est l'activité « Immigration » qui a recueilli le plus de succès. Au total, ce sont 979 personnes qui ont assisté aux activités.

■ **Unesco**

Suite à la réintroduction par la Région wallonne en janvier 2011 du dossier de candidature de reconnaissance comme patrimoine mondial de l'Unesco des sites miniers majeurs de Wallonie, la reconnaissance officielle par l'UNESCO est intervenue le 1er juillet 2012.

Fin 2012, les projets de plan de gestion sont finalisés et leur relecture est en cours, en vue d'une présentation au comité de pilotage et au Comité wallon du patrimoine mondiale (CWAPAM) en janvier ou février 2013, étapes indispensables avant leur envoi à l'Unesco.

■ **Centre Liégeois d'Archive et de Documentation de l'Industrie Charbonnière (CLADIC)**

Tâches documentaires (encodage, indexation), recherches (bibliographiques, historiques ou de synthèse), tâches administratives, transferts, manifestations, divers.

■ Salles d'exposition

- Prolongation jusqu'à la mi-avril 2012 de **l'exposition des œuvres de Calisto Peretti** qui devait initialement s'achever le 22 décembre 2011.
- Concrétisation de l'exposition des œuvres photographiques de Charles Henneghien sur les mines du Maroc intitulée « **Sous les palmiers, la Mine** » fixée du 8 février au 15 avril 2012.
- Programmation de deux expositions en juillet et août 2012 (thèmes: le cyclisme et le terril de Blegny)
- **Prêt** d'artefacts miniers à la commune d'Ans
- **Travaux de préservation** de divers documents ou pièces des collections de Blegny-Mine (estampes, photos, lampes, outils, etc.) et **recherches de pièces** en vue de prêts (exposition « Ernest de Bavière » au Grand Curtius et, à venir, une exposition sur le cyclisme en juin aux Chiroux à Liège)

■ Vélos à assistance électrique

Depuis juin 2012, le site participe au projet développé par la FTPL concernant la mise en location dans les sites touristiques paraprovinciaux de vélos à assistance électrique. **49 locations** ont été effectuées de juin à octobre

■ Mobilhomes

Depuis l'aménagement du nouveau parking achevé en avril 2012, trois emplacements aménagés et équipés sont proposés aux touristes voyageant en mobilhomes, utilisables gratuitement. Cette infrastructure a été directement prisée par ces voyageurs dont la toute grande majorité visite également le site (**400 séjours** ont été comptabilisés depuis mai 2012).

■ Collection « Comté de Dalhem »

Aucun ouvrage n'a été publié en 2012

■ Brasserie/restaurant de Blegny-Mine

- La gestion de la **brasserie** a été confiée pour la troisième année consécutive à la **spri Solidiphi**, qui n'a toutefois plus souhaité se charger de la gestion des pique-niques au tarif proposé. Cette gestion a été reprise par l'asbl.
- La gestion du **restaurant** a été à nouveau confiée à **Cédric Leboeuf**, qui a travaillé initialement en nom propre, puis qui a constitué une nouvelle spri pour cette gérance depuis le 16 juin 2011.
- Le programme de « **Mines Gourmandes** » initié en 2011 a été poursuivi en 2012, à la fois à destination des individuels et des groupes ou entreprises.

■ Centre d'hébergement

Le nombre de nuitées a augmenté en 2012 de 17.7 %

- En 2012, **2012 2.145 personnes** pour **4.202 nuitées** contre 1729 personnes et 3570 nuitées en 2011

Les records de fréquentation ont été dépassés :

URBSFA (Union Royale Belge des Sociétés de Football-Association):

- **Réservations 2012 : 125 personnes et 403 nuitées**
- Réservations 2011 : 178 personnes et 330 nuitées

CFTT (Centre de Formation de Tennis de Table) :

- **Réservations 2012 : 370 personnes et 647 nuitées**
- Réservations 2011 : 297 personnes et 555 nuitées

■ Cafétéria CREF

L'asbl a poursuivi en 2012 la gestion en compte propre. Cette gestion s'avère toutefois **difficilement rentable**.

■ Car « Découvertes Pédagogiques du Patrimoine Provincial »

158 voyages ont été effectués en 2012, ce qui représente une diminution de 9,71 % par rapport à l'édition précédente. **7.330 passagers** ont bénéficié du transport gratuit, ce qui représente une diminution de 8,27 % par rapport l'année 2011 et de 0,62 % par rapport à 2010.

■ Prévention et sécurité

Le service technique assure le suivi des remarques et les divers contrôles du domaine, les actions entreprises permettent la poursuite des activités touristiques ainsi que les visites de la mine en toute sécurité.

COMMISSION DE GESTION DU PARC NATUREL HAUTES FAGNES-EIFEL ASBL

1. Structure institutionnelle – Personnel

- **Statut** : Le 11 juin 2012, l'Assemblée Générale de l'ASBL « Centre Nature de Botrange – Maison du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel » et la Commission de Gestion du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel ont adopté à l'unanimité auprès du notaire E. MARAITE la cession d'universalité par apport gratuit par la Commission de Gestion à l'ASBL ainsi que la refonte des statuts. Les deux entités sont fusionnées, la procédure résultant en une unique asbl dénommée « Commission de gestion du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel »
- **Siège** : Route de Botrange, 131 – 4950 Robertville (Waimes)
- **Objet** : Les objectifs du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel (72.000 hectares) et de sa maison, le Centre Nature de Botrange, sont définis dans le nouveau décret wallon sur les Parcs naturels (3 juillet 2008) et peuvent être synthétisés selon 6 axes : accueil, éducation et sensibilisation ; protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel ; orientation de la gestion des paysages et de l'aménagement du territoire ; développement rural et économique, dont touristique ; partenariat et coopération ; innovation et expérimentation.
- **Personnel** : 28 agents (dont 6 agents provinciaux)



■ Activités 2012

Les principaux résultats de l'année 2012 peuvent être synthétisés comme suit :

1. Accueil, éducation et sensibilisation :

- Baisse de fréquentation du Centre Nature de Botrange de 4% par rapport à l'année dernière (21.916 inscriptions, 168.000 entrées comptées à la porte) probablement liée à la fermeture de l'exposition permanente et à la conjoncture économique actuelle ; Mais une nouvelle exposition permanente sur les Hautes Fagnes verra le jour en 2013, ce qui devrait relancer les statistiques de fréquentation ;
- Lancement de nouvelles activités de sensibilisation et de promotion du tourisme doux sur le territoire du Parc naturel, liées à la création d'un nouveau service « sports-nature » :
 - Promenades guidées en trottinettes tout terrain : 3.558 participants ;
 - Location de vélos à assistance électrique : 138 locations pour 6 vélos e-bikes ;
- Diminution de 12% des promenades guidées (5.680 inscriptions) ;
- Stabilisation du nombre d'enfants inscrits aux classes de fagnes ou animations d'un jour (4.918 enfants) ;
- Stabilisation du nombre de participants aux visites en char à bancs (2.990 inscrits) ;
- Une année extrêmement riche en actions de promotion et communication diverses, dont la publication d'un Journal du Parc (2 numéros parus), la fête du Parc, un marché de Noël orienté « développement durable » (22.000 entrées comptées à la porte)...

2. Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel :

- De nombreux projets européens de conservation, restauration et étude de la nature présentant des résultats très satisfaisants, dépassent généralement les objectifs initiaux (projets LIFE, Interreg, Leader) ;
- De nouveaux projets ponctuels de conservation et restauration de la nature : lutte contre les plantes invasives, pêches électriques et restauration de la libre circulation des poissons sur les cours d'eau, gestion et restauration de réserves naturelles, élaboration du PCDN de la commune d'Amblève...

3. Orientation de la gestion des paysages et de l'aménagement du territoire :

- L'élaboration en cours d'une charte paysagère ;
- Le développement d'un système d'information géographique trans-communal ;
- Le traitement et la remise d'avis pour 376 demandes de permis d'urbanisme.

4. Développement rural et économique, dont touristique :

- Le développement d'activités touristiques nouvelles (cfr. ci-dessus) ;
- La coordination de la pratique du ski sur les Hautes Fagnes ;
- La promotion du développement durable, de l'artisanat, et des produits du terroir... via de nombreux événements et activités de sensibilisation (marchés, boutique, salon, collecte de laine...)

5. Partenariat et coopération :

- Plusieurs dizaines de partenaires formels ou non collaborant de façon transversale dans le cadre des autres objectifs mentionnés ci-dessus.

6. Innovation et expérimentation :

- Plusieurs projets portés de manière transversale dans le cadre des autres objectifs mentionnés ci-dessus.

L'année 2012 fut également consacrée au lancement de la rédaction d'un plan de gestion pour 10 ans.



**Province
de Liège**

Synthèse

Rapport d'activités

**Conseil provincial
Session de mars 2013**

Grands Evénements

Actions menées en 2012

I. Historique et évolution de la structure

Création :

- Par sa résolution du 28 janvier 1999, le Conseil provincial a décidé de la création d'une Cellule de Coordination des Grands événements.

Objectifs :

- S'inscrire dans une logique de l'accentuation d'une réelle politique de développement, d'encouragement et de soutien aux grands événements à caractère international qui figurait, tout d'abord, dans la déclaration de politique générale pour la législature 2001-2006, ensuite pour la législature 2006-2012, pour se proroger à nouveau dans celle de 2012-2018 ;
- Susciter des retombées économiques non négligeables ;
- Améliorer l'image de la Province de Liège sur le plan international ;
- Valoriser les atouts de la Province de Liège ;
- Susciter, grâce à l'expérience en matière d'organisation de manifestations destinées au grand public, une dynamique citoyenne.

Missions :

- Collaborer à l'organisation d'événements prestigieux en province de Liège, co-organisés ou soutenus par l'Institution provinciale
- Coordonner la participation de divers secteurs provinciaux impliqués dans la préparation et le déroulement de chacun des événements concernés.

Actions :

- L'engagement de la Province est assez diversifié selon que ces événements sont sportifs, culturels, touristiques, folkloriques ou historiques.
- La Province de Liège est parfois seule porteuse du projet.
Exemples : la Fête de la famille provinciale, au Domaine provincial de Wégimont, et les « Retrouvailles des Jumelages Franco-Liégeois », les Fêtes de Wallonie en province de Liège
- Sur d'autres projets, la Province coèbre ou apporte un important soutien aux organisateurs.
Exemples : « Grands Départs » du Tour de France et du Giro d'Italia, une étape de la Vuelta, les classiques cyclistes ardennaises Liège - Bastogne - Liège et Flèche Wallonne, la Coupe du monde de tennis de table

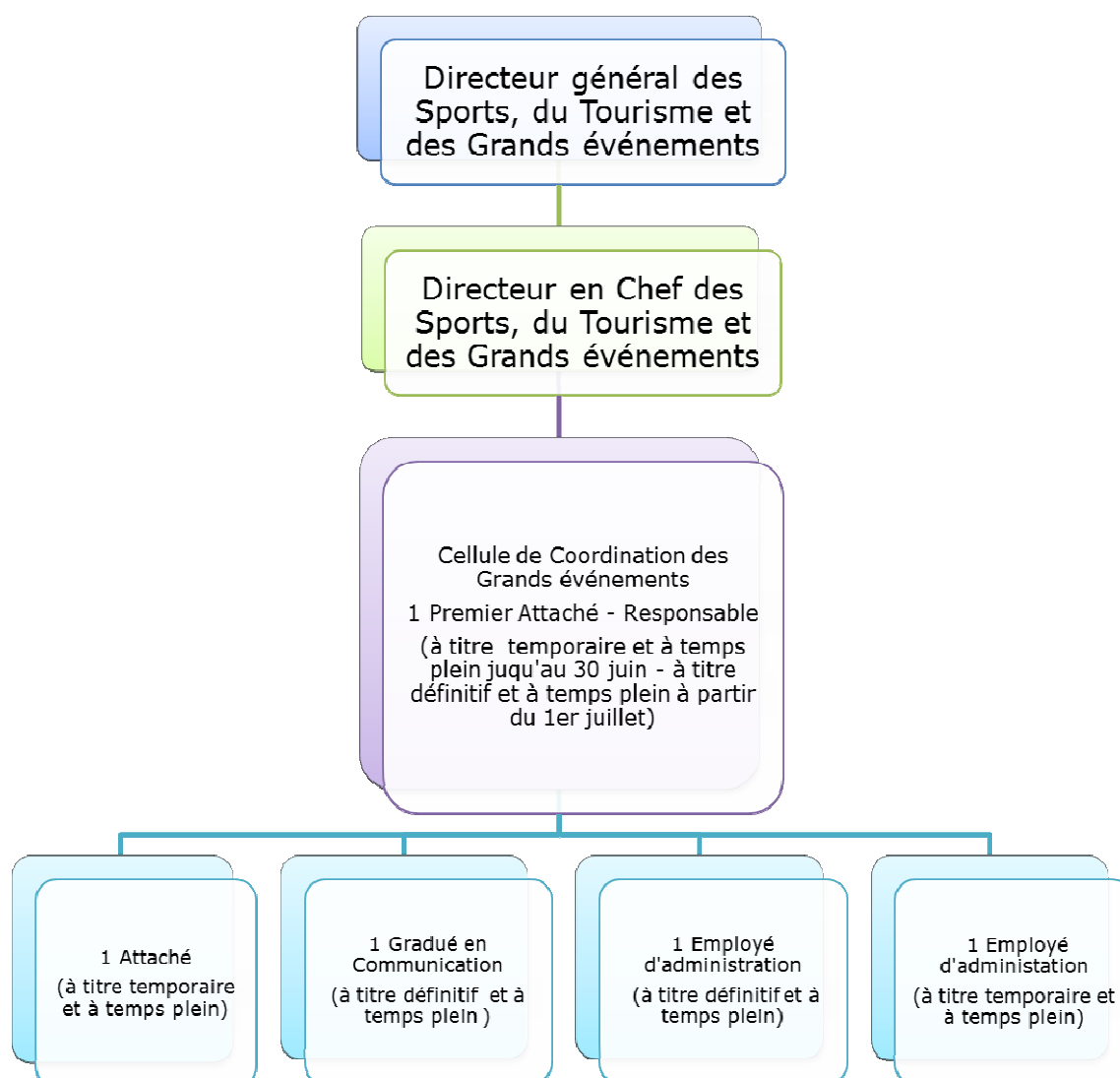
II. Coordonnées du Service

Cellule de Coordination des Grands événements
 Rue du Vertbois 13a
 4000 Liège
 T. : 04/237.91.41
 F. : 04/237.91.98
cellule.grandsevenements@provincedeliege.be

III. Organigramme

La cellule est intégrée dans le Département Tourisme, Sport et Grands événements et est placée sous la direction du Directeur général et du Directeur en Chef ayant en charge le Département précité.

Ainsi, l'organigramme de la Cellule de Coordination des Grands événements est le suivant :



IV. Rapport de gestion du 01/01 au 31/12/2012

A. Aspects relevant du personnel

Deux aspects sont à relever pour la période concernée :

- Un agent est entré en fonction en date du 16 janvier 2012, en qualité d'attaché à titre temporaire et à temps plein.
- Un premier attaché a été nommé à titre définitif et à temps plein à partir du 1^{er} juillet 2012.

B. Aspects relevant de la gestion matérielle

La Cellule de Coordination des Grands événements a déménagé au mois d'avril pour rejoindre le Complexe du Vertbois (cf. coordonnées au point II), quittant ainsi la Maison des Sports, rue des Prémontrés.

C. Rapport sur l'activité proprement dite de la Cellule

Toutes les activités auxquelles la Cellule de Coordination des Grands événements a pris part, que ce soit par un soutien financier, une coordination générale du dossier, un appui administratif, une présence sur le terrain,... sont listées dans le tableau ci-dessous, en reprenant en synthèse les manifestations 2012 ainsi que la nature de l'implication de la Cellule.

Parmi celles-ci, il convient d'épingler l'opération majeure menée en 2012 par la Cellule de Coordination des Grands événements, à savoir : « La Province de Liège lance le Tour 2012 ». En effet, en 2012, la Province de Liège a accueilli le Grand Départ du Tour de France pour la deuxième fois, après l'édition 2004. C'est là le fruit de la défense d'une candidature basée sur une expérience solide en la matière ! Une expérience qui tient particulièrement à cœur de la Province de Liège pour deux raisons :

- Le cyclisme reste un sport convivial et gratuit pour le public
- Le Tour de France est synonyme de retombées économiques et médiatiques non négligeables.

Si cet événement n'était pas le premier du calendrier pour la Cellule de Coordination des Grands événements, il est de loin celui qui a nécessité le plus de préparation en amont et cela vaut pour tous les secteurs concernés de l'Administration provinciale, dans la continuité de ce qui avait déjà été entamé en 2011 (cf. rapport d'activité « Grands événements » 2011).

Un événement d'une telle envergure a en effet requis un travail administratif conséquent, de nombreuses réunions de préparation, des déplacements à Paris afin de rencontrer les responsables d'Amaury Sport Organisation (ASO), l'organisation d'activités promotionnelles et/ou contractuelles ou encore la mise en place de nombreux dispositifs sur le terrain (techniques, logistiques, de personnel) et la gestion conjointe avec ASO d'espaces de relations publiques lors de l'événement.

Pour ce qui concerne l'implication de la Cellule de Coordination des Grands événements, cinq chapitres sont à retenir :

- Un bref rappel d'informations déjà livrées dans le rapport d'activité 2011 (modalités de l'organisation : partenariats, intitulé de l'opération, la « Nuit du Tour », ...) ;
- Les actions en amont de l'événement (par exemple, l'Exposition de l'Artiste verrier liégeois Louis Leloup à Paris, l'opération des « 100 jours du Tour », la Maison du Tour,...) ;
- La description et déroulement de l'événement en tant que tel (l'Avant-Tour, le kiosque d'information de la Province de Liège, la Présentation des équipes, le Prologue à Liège, la 1^{er} étape Liège-Seraing, la 2^{ème} étape Visé-Tournai,...) ;
- Le soutien aux initiatives extérieures mais périphériques (le Tour pour Ariane, le Village gaulois,...) ;
- Les actions en aval de l'événement (la Publication des résultats de l'enquête menée par des étudiants de la HEPL et relative aux retombées économiques et médiatiques de l'opération,...).



Tour de France 2012



Fêtes de Wallonie à Liège



Meeting international d'athlétisme de la Province de Liège



Forum 3D Stereo Media



Euroskills Spa-Francorchamps 2012



Manifestations	Implication de la Cellule de Coordination des Grands événements				
	Organisation et coordination	Coordination de l'implication provinciale	Soutien financier à l'organisation/implication financière	Soutien administratif à l'organisation	Présence sur l'événement
La Province de Liège lance le Tour 2012	✓	✓	✓	✓	✓
Fêtes septennales de Huy (dont la Journée « sports et Jeunesse »)	✓	✓	✓		✓
Bel'Zik Festival (Herve)			✓		
Semaine universelle de l'Eau et du Climat (Verviers)			✓		
Marché des Gourmets (Amay)		✓	✓		✓
Festival International du Film Policier de Liège		✓	✓		✓
Journée turque (Liège)			✓		
Open Airs (Liège)			✓		
Special Olympics Belgium (Liège et Seraing)			✓		
Tour de Belgique cycliste (Engis)			✓		
Festival des Tchaornis (Engis)			✓		
Meeting international d'Athlétisme (Liège, Naimette)			✓		
Fiesta City (Verviers)			✓		

Manifestations	Implication de la Cellule de Coordination des Grands événements					
	Organisation et coordination	Coordination de l'implication provinciale	Soutien financier à l'organisation/implication financière	Soutien administratif à l'organisation	Présence sur l'événement	
Fêtes de Wallonie en province de Liège	✓	✓	✓	✓	✓	
Malmédy's Forest Days			✓			
Euroskills Spa-Francorchamps			✓		✓	
Reciprocity (Liège)			✓			
Forum 3D Stereo Media (Liège)		✓	✓		✓	
Sol Italia (Liège)			✓			

V. Synthèse des subsides octroyés en 2012

Montant	Manifestation	Bénéficiaire
850.000,00€	Redevance « Grand Départ du Tour de France 2012 » - solde	Amaury Sport Organisation
500,00€	Tour pour Ariane <i>(dans le cadre du Tour de France)</i>	Groupe cycloportif verviétois
1.000,00€	Exposition « Portraits du Tour de France 2012 » <i>(dans le cadre du Tour de France)</i>	CREAHM
713,90€	Inauguration du Village gaulois – promotion Tour de France <i>(dans le cadre du Tour de France)</i>	Amitiés françaises de Liège <i>(prise en charge d'une facture Sobelpu pour l'achat de T-shirt)</i>
1.210,00€	Opération « Post-it » aux Galeries Saint-Lambert <i>(dans le cadre du Tour de France)</i>	Association des Commerçants Liégeois <i>(prise en charge d'une facture d'insertion Sudpresse)</i>
85.000,00€	Fêtes septennales de Huy	ASBL « Septennales de Huy »
2.500,00€	Bel'Zik Festival	ASBL « Bel'Zik Festival »
13.500,00€	Semaine universelle de l'Eau et du Climat	Ville de Verviers
6.998,76€	Marché des Gourmets	Rotary club de Flémalle <i>(prise en charge de factures)</i>
32.000,00€	Festival international du Film Policier de Liège	Idéefixe
5.000,00€	Journée turque	Fédération Liégeoise des Associations turques
125.000,00€	Open Airs	Office provincial des Métiers d'Art de Liège
100.000,00€	Special Olympics Belgium	ASBL « Special Olympics Belgium »
30.000,00€	Tour de Belgique cycliste	Sportinez
1.000,00€	Festival des Tchaornis	Centre culturel d'Engis
170.000,00€	Meeting international d'athlétisme de la Province de Liège	Golazo
50.000,00€	Fiesta City	Ville de Verviers
25.000,00€	Fêtes de Wallonie à Seraing	ASBL « Fêtes de Wallonie à Seraing »
7.500,00€	Malmedy Forest Days	ASBL « Attractions touristiques et forestières de Francorchamps »
100.000,00€	Euroskills Spa-Francorchamps 2012	ASBL « Euroskills Spa- Francorchamps 2012 »
150.000,00€	Reciprocity	ASBL « Wallonie Design »
5.000,00€	Forum 3D Stereo Media	ASBL « Image&3D Stereo Media »
1.250,00€	Après-midi récréative pour enfants défavorisés et/ou malades	ASBL Sol Italia



**Province
de Liège**

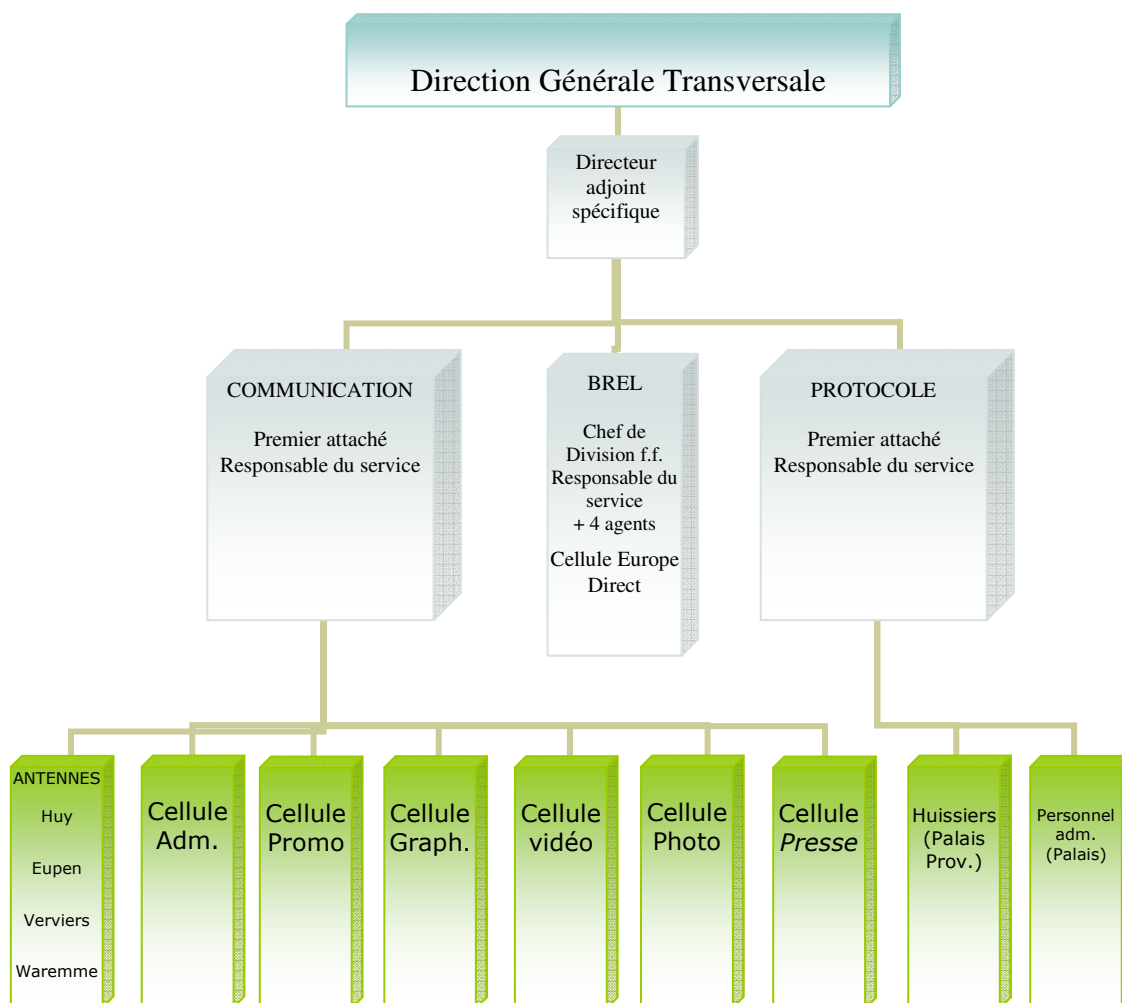
Rapport d'activités

**Conseil provincial
Session de mars 2013**

**LA COMMUNICATION
LE PROTOCOLE
LES RELATIONS EXTERIEURES**

I. La Direction de la Communication, du Protocole et des Relations extérieures

1. **Historique** : depuis 2011, la Direction de la Communication, du Protocole et des Relations extérieures est intégrée dans la DGT – Direction Générale Transversale.
2. **L'organigramme** de la Direction Communication, Protocole et Relations extérieures est le suivant :



3. Coordonnées

Communication :

- Bâtiment Charlemagne
Place de la République française, 1
4000 Liège
Tél : 04/237.26.00 – Fax : 04/237.26.15
info@provincedeliege.be

+ 4 Antennes à Eupen, Huy, Verviers et Waremme.

Protocole :

Palais provincial
Place Saint Lambert, 18a
4000 Liège
Tél : 04/232.32.45/50/53/79

Fax : 04/232.33.22
 protocole@provincedeliege.be

Le Brel

- Palais Provincial
 Place Saint-Lambert, 18A
 4000 LIEGE
 Tél.: 04/232 33 60 - Fax: 04/ 221 13 49
brel@provincedeliege.be

- Coordination Cellule Europe Direct :
 Tél.: 04/ 232 33 60 - Fax: 04/ 221 13 49
europedirect@provincedeliege.be

II. Réalisations de ces 3 services durant l'année 2012 :

■ Service de la Communication

➤ **Communication interne :**

- Revue de presse électronique : consultable, au format pdf au départ de l'Intranet provincial via un login et un mot de passe par 226 utilisateurs (autorités provinciales, responsables de services, délégués communication,...). 6.699 articles ont été mis en ligne en 2012 pour un total de 49.801 « premières lectures ».
- « Entre-Nous » : la lettre d'information aux collaborateurs : bimestriel, tiré à 10.500 exemplaires. Il est destiné à tous les collaborateurs actifs et retraités provinciaux, de même qu'aux Conseillers provinciaux et membres des Collèges communaux.

Cinq numéros sont parus en 2012 :



1^{er} anniversaire bilan après 1 an. La formation professionnelle pour une action efficace.
 Liège touchée au cœur : Merci aux courageux collaborateurs provinciaux, vos actions ont permis de consolider le développement durable.
 Notre savoir-faire: Les laboratoires de la Province de Liège.
 "Collaborateurs, partagez vos passions!"



Savoir Charlemagne ! Tout de la province.
 Un évènement à la Province : comment ça se passe ?
 L'anniversaire à 37 ans : une nouvelle image, un nouveau nom, le conseil du département développement durable.
 Notre savoir-faire: Développer la créativité et l'expression des enfants et des jeunes.
 "Collaborateurs, partagez vos passions!"



La Province de Liège brève le Tour de France 2012 avec la passion de ses collaborateurs.
 Evoy ! Une Province riche de ses collaborateurs, comment valiser votre expérience et évoluer dans votre carrière ?
 Notre savoir-faire: Direction des Systèmes d'Information, le conseil du département développement durable.
 "Collaborateurs, partagez vos passions!"



La Province c'est aussi vos enfants.
 Le conseil du Département Développement Durable.
 Liège-Liège à Paris : découvrez vos campagnes de sensibilisation aux assainissements.
 Notre savoir-faire : nos métiers qui définissent les locaux.
 "Collaborateurs, partagez vos passions!"



Bienvenue à la WATT'URE et bonne route !
 Ils courent, ils courent...
 Bienvenue aux courageux collaborateurs.
 Le conseil du Département Développement Durable.
 Notre nouveau Conseil provincial et notre nouveau Collège provincial.
 "Collaborateurs, partagez vos passions!"

- Via...l'intranet, une newsletter hebdomadaire, permet d'informer les collaborateurs des différentes manifestations provinciales, de les faire participer à des actions promotionnelles. En 2012, 69 lettres ont été envoyées.
- Plan de communication interne et externe de la nouvelle navette courrier électrique : LA WATT'URE.



La Province de Liège a acquis une voiture électrique (0 émission de CO²) destinée à distribuer le courrier interne. Avant sa mise en circulation, le Service Communication a été sollicité afin de mettre en place un plan de communication, tant interne qu'externe. Il a réalisé le travail graphique d'habillage de l'automobile. Un « concours newsletter » a été lancé, afin qu'un nom soit trouvé pour ce véhicule par les collaborateurs.

L'inauguration de la *Watt'ure* a eu lieu le 21 septembre et a donné lieu à un reportage vidéo. Des articles dans l'Entre-Nous n°27 et dans le Notre Province n°60 lui ont été également consacrés.

➤ **Communication externe**

○ Le trimestriel « Notre Province » - « Unsere Provinz » (+/- 535.000 exemplaires) : distribué par Bpost dans toutes les boîtes de la province, il peut aussi être consulté ou téléchargé dans ses deux versions, via le site internet de la Province de Liège.

Notre Province N°57 (Avril)



Notre Province N°58 (Juin)



Notre Province N°59 (Sept.)



Notre Province N°60 (Déc.)



Unsere Provinz N° 57 (avril)



Unsere Provinz N° 58 (juin)



Unsere Provinz N° 59 (sept.)



Unsere Provinz N° 60 (Déc.)



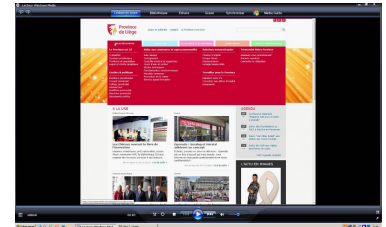
○ Nouveau site web pour 2013

Le projet de refonte du site web provincial fait partie de l'axe 5.0 "Simplification administrative" du projet ENVOL. Les mots-clés sont : *accessibilité, transparence, lisibilité, simplicité*. C'est en étroite et parfaite collaboration avec le Service Informatique que le Service Communication gère ce projet d'envergure.

L'ensemble de la stratégie de communication du site web sera orienté "utilisateur". Plusieurs éléments contribuent à la mise en place de cette nouvelle posture :

- La centralisation des informations en un seul site avec une vue plus rapide sur l'ensemble des activités provinciales;
- Une présentation uniformisée, sur le fond comme sur la forme ;

- Un espace «réservé» dans lequel les usagers peuvent progressivement suivre leurs échanges avec la Province, trouver des informations et suivre les dossiers qui les concernent personnellement ;
- Une généralisation progressive des formulaires en ligne ;
- La structure de l'information qui s'oriente vers un découpage par thème, plus naturel, plus intuitif et donc plus proche de la logique des utilisateurs.



Le nouveau site web provincial repose, globalement, sur la structure suivante :

- Une page d'accueil : la Une, consacrée à l'actualité, elle-même divisée en différentes zones (rubriques) :
- Cinq rubriques principales :
- Une série de blocs internes qui composent les rubriques principales et abordent chacun un thème précis
- Enfin, ces blocs sont eux-mêmes composés de rubriques et sous-rubriques :

C'est le Service Communication qui gèrera, coordonnera et rédigera la Une du site web en collaboration avec les différents Services provinciaux. Des reportages vidéo seront également mis en ligne.

- Via le guichet électronique info@provincedeliege.be, les citoyens peuvent prendre contact avec le Service de la Communication. En 2012, 2.437 mails ont été reçus à cette adresse.
- Les séances thématiques du Conseil :
Trois séances ont été retransmises en 2012, sur RTC Télé Liège et/ou Télévesdre. Le Service Communication en a coordonné la réalisation.
*Culture : « *Je crée, tu crées, nous créons...* » - jeudi 16 février 2012
*Infrastructures : « *Infrastructures et développement durable, un avenir à construire ensemble* » - jeudi 26 avril 2012
*Formation : « *Le futur est LÀ !* » - jeudi 31 mai 2012

Ci-dessous, les encarts promotionnels réalisés.



- Les conférences de presse et accueils de la presse : le Service organise ou aide à l'organisation de nombreuses conférences de presse ou autres manifestations de communication ou événements. En 2012, 88 conférences de presse ont été organisées.
- Les reportages vidéo : la cellule vidéo est régulièrement sollicitée, tant en interne qu'en externe. 45 montages ont été réalisés en 2012

- Les travaux graphiques
La cellule graphique a traité plus de 180 dossiers de mise en page, souvent déclinés en plusieurs travaux : folders, brochures, affiches, encarts publicitaires, visuels pour les bannières internet, dossiers de presse. Elle œuvre dans le cadre de la charte graphique provinciale, dont elle assume également le respect pour les autres Services provinciaux.
- Les Antennes d'information : sont ouvertes au public et sont situées à Eupen, Huy, Verviers et Waremme. Elles servent de relais efficaces et accueillent chacune en moyenne près de 3.000 visiteurs et répondent à plus de 5.000 demandes par an. Celles de Huy, Verviers et Waremme servent également de relais Europe Direct.

➤ **Présence et actions du Service Communication, à l'occasion de manifestations spécifiques.**

Le Service a prêté son concours à de nombreux événements, par la préparation de dossiers de promotion/de presse, la tenue de stands, une aide logistique, une collaboration avec le Service du Protocole,...

- « La Province de Liège lance le Tour 2012 »

Le Service Communication, en collaboration avec de nombreux autres Services provinciaux, a grandement collaboré à la mise sur pied et à la réussite de cette manifestation d'envergure.

a. Opérations médiatiques :

a.1. Les 100 jours avant le Grand Départ le: 22 mars 2012.

Dans le cadre de cette opération, le Service a rempli plusieurs missions :

- les visuels des 3 décompteurs, mis en place à Liège et sur le site internet créé à cet effet, ont été réalisés par la cellule graphique.



- Le graphisme du pelliculage du Thalys, aux couleurs de l'opération « La Province de Liège lance le TOUR 2012 », a été également conçu par cette cellule.



- Une conférence de presse au restaurant la « Capitainerie » à Liège a été organisée par le Service, tant pour la presse locale qu'internationale. Le nouveau « look » du bateau « Pays de Liège » réalisé par le Service, a pu être dévoilé lors de la croisière qui a suivi la conférence.



- Les différents visuels, connexes à l'exposition de l'artiste verrier liégeois Louis Leloup, à Paris, ont été effectués par le Service (flyers, catalogue, invitation, bâches sur le lieu de l'exposition...).



a.2. Campus de Cristal

Il a été attribué, ce 20 avril 2012, à Christian Prudhomme, Directeur du Tour de France.

a.3. Présentation du parcours à des journalistes internationaux à l'occasion de Liège-Bastogne-Liège le 22 avril 2012.

a.4. Conférences de presse sur les mesures de mobilité : les 8 et 20 juin 2012

Deux conférences de presse spécifiques ont été organisées afin de présenter au public les diverses mesures de mobilités prévues lors des étapes.

La première organisée le 8 juin 2012 à l'Hôtel de Ville de Liège, s'adressait principalement aux habitants des Villes étapes et aux habitants de la Province. La seconde, organisée le 20 juin 2012 à la Gare de Liège-Guillemins ciblait plus précisément l'Euregio Meuse-Rhin et les visiteurs étrangers et à ce titre fut diffusée en direct sur les télévisions locales de l'Euregio. Elle a pris la forme d'une émission télévisée trilingue (français-allemand-néerlandais)



a.5. Participation d'une délégation de la Province de Liège à l'enregistrement de l'émission de Michel Drucker « Vivement Dimanche » et « Vivement Dimanche prochain » le 5 juin 2012



Michel Drucker a dédié son émission « *Vivement Dimanche* » (et « *Vivement Dimanche prochain* ») du dimanche 24 juin à la Belgique, avec un volet important consacré au Tour de France. Le Député provincial-Président André Gilles faisait partie des invités de ce « *Spécial Belgique* ». Une délégation de la Province de Liège et divers médias ont assisté à l'enregistrement de l'émission le 5 juin dernier à Paris. Ce voyage a été coordonné par le Service.

a.6. Stand Province de Liège « Avant Tour » aux Halles des Foires du 27 juin au 30 juin

Le Stand de l'Avant Tour a été tenu pendant 3 jours. Ce Stand a permis notamment, de renseigner les visiteurs sur la Province, de leur donner des informations touristiques et diverses.



a.7. Centre de presse et stand accueil au Country Hall du 27 juin au 2 juillet

Le Centre de presse du Tour de France a été installé au Country Hall, durant les 3 jours de course en Province de Liège, mais également quelques jours plus tôt, à l'occasion de l'arrivée de la Caravane du Tour à Liège. Un très grand nombre de journalistes (plus de 2.000), s'est déplacé au Country Hall, notamment pour y recevoir leurs accréditations de la part d'A.S.O. Le Service a assuré l'accueil, noué de nombreux contacts avec les journalistes belges et internationaux.

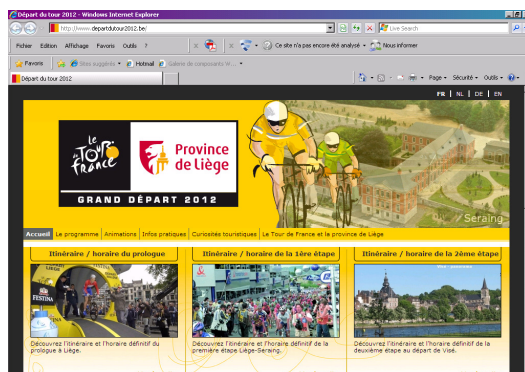


a.8. Matinée de présentation des retombées économiques et médiatiques du Tour de France, le 14 décembre « La Province de Liège a lancé le Tour 2012 »... Grande Boucle, grands effets ?

Ce jour-là, ont été présentés, aux journalistes liégeois et aux partenaires de l'opération, les résultats de l'étude, réalisée par des étudiants de la Haute Ecole et dont les visuels ont été conçus par le Service, qui a également assuré ses missions vis-à-vis des représentants de la presse..

b. un site internet a été spécialement créé et dédié à cet évènement :

www.departdutour2012.be



Un site internet spécifique a été créé à cette occasion. Il a été mis en ligne en décembre 2011 à l'occasion de « la Nuit du Tour » et est resté accessible durant toute l'année 2012.

Statistiques de fréquentation :

Entre le 1^{er} décembre 2011 et le 10 décembre 2012, 107.828 internautes différents ont consulté ce site à 144.895 reprises pour un total de 454.789 pages vues.

Environ 75% de ces visiteurs se sont connectés depuis la Belgique, 10% depuis les Pays-Bas, 5% depuis la France, 2,5% depuis l'Allemagne et 1,5% depuis le Royaume-Uni. Les 6% d'autres internautes ayant visité le site (soit entre 5 et 6.000 personnes) étaient originaires de 127 autres pays.

c. De nombreux autres supports graphiques ont été réalisés. Quelques exemples :

 <p>La Province de Liège lance le TOUR 2012</p> <p>www.departdutorais.be</p>	 <p>La Province de Liège lance le TOUR 2012</p> <p>bpost</p>		 <p>Le TOUR France</p> <p>Province de Liège</p> <p>GRAND DÉPART 2012</p> <p>Signature mail</p>
 <p>le TOUR 2012</p> <p>La Province de Liège lance le TOUR 2012</p> <p>Bâche promotionnelle lors de la présentation des équipes au Palais</p>	 <p>La Province de Liège lance le TOUR 2012</p> <p>Bâche de décoration du Palais Provincial</p>	 <p>La Province de Liège lance le TOUR 2012</p> <p>Bâche d'habillage du bâtiment Charlemagne</p>	 <p>Portique</p>



Maison du Tour (Maison des Sports) décorée à l'Occasion du Tour et des 10 ans de cet établissement.
Photos de l'intérieur et de l'extérieur.



Véhicules pelliculés

d. Des reportages vidéos ont été réalisés :

- « La Nuit du Tour » (mis en ligne le 04/01/2012)
- « Le Thalys aux couleurs du Grand Départ du Tour de France » (mis en ligne le 26/03/2012)
- « 100 jours : le décompte a commencé » (mis en ligne le 29/03/2012)
- « Christian Prudhomme reçoit le Campus de Cristal 2012 » (mis en ligne le 26/04/2012)
- « La Maison des Sports devient « La Maison du Tour » (mis en ligne le 14/05/2012)
- « L'évènement 'Avant Tour' valait véritablement le détour » (mis en ligne le 10/07/2012)
- « Prologue et Départ du Tour de France à Liège : un contre la montre palpitant suivi d'un Grand Départ » (mis en ligne le 11/07/2012)
- « Grand Départ 2012 : il y avait aussi une étape Liège-Visé... sur la Meuse » (mis en ligne le 12/07/2012)
- « Dernier jour du tour en Province de Liège : ambiance dans la cité de l'Oie » (mis en ligne le 12/07/2012)

Ces vidéos sont visibles sur le site Internet de la Province de Liège, avec ce lien :

<http://www.provincedeliege.be/videos/liste2>

e. des campagnes publicitaires ont été lancées :

: 7Dimanche : 3 x 1/1 page (Nuit du Tour, les 100 jours, publicité générale pour Maison du Tour) + 3x1/2 page (jeux concours Maison du Tour) avec un appel en page 1.



: Campagne dans les journaux du Groupe Sud Presse :



- bandeaux et dossiers spéciaux couplée à une campagne internet
- : Magazine touristique en FR / GB / NL 1/1 page
- : Magazine l'Événementiel : encart de 230 x 300
- : Libre Belgique : encart de 327 x 227
- : Monde Diplomatique : encart publicitaire de notoriété, paru dans les éditions française, anglaise, allemande et arabe

f. Revue de presse :

Une compilation de 675 pages, rassemblant e tous les articles parus dans la presse à l'occasion de cette manifestation, a été réalisée par le Service

- o Le 4^e Salon du Volontariat, les 10,11 et 12 février 2012 à l'Abbaye St Laurent
- o Le Salon des Mandataires, les 09 et 10 février 2012 au WEX de Marche-en-Famenne
- o La conférence de presse et la promotion générale de l'opération les Coccinelles" qui s'est tenue les 23, 24 et 25 mars 2012
- o Le Marché des Gourmets
Les 23 et 24 mars 2012 à l'Abbaye de la Paix Dieu à Amay. Il accueillait comme hôte d'honneur le Tour de France et son Grand Départ.
- o Festival international du Film Policier
Du 19 au 22 avril 2012 au cinéma « Le Palace » de Liège
- o Nouveau Bateau Ecole « Province de Liège I et II »
Le 4 mai 2012 se déroulait l'inauguration du « Province de Liège I&II ». Cette inauguration se tenait aussi dans le cadre de la campagne européenne « Toujours plus haut ». 
- o Rencontre européenne des jeunes Sapeurs-Pompiers
L'édition 2012 de la « Journée des cadets », qui s'est déroulée les 19 et 20 mai, avait un caractère exceptionnel, les 5 ans de l'École des Cadets et le 20^e anniversaire de l'École du Feu de la Province de Liège. Outre ses missions récurrentes, le dossier sponsoring a aussi été élaboré par le Service. 
- o Prix UPMC (Union Professionnelle des Métiers de la Communication) : le 25 mai au Château de Jehay.
- o Euroskills – le Championnat européen des métiers techniques et manuels
Du 4 au 6 octobre, l'édition 2012 d'EuroSkills, le championnat européen des métiers, s'est tenue à Spa-Francorchamps.
- o Fête des Retraités, le 21 novembre 2012 sur le site de Blegny-Mine.

- Fête du personnel de fin d'année et remise des distinctions honorifiques

La fête du personnel provincial s'est déroulée le 21 décembre 2012 au Country Hall de Liège. A cette occasion, a été présenté le nouveau site internet.

- Service du Protocole

Il est impératif de pouvoir travailler en équipe et de s'assurer de la communication maximum entre tous.

Les tâches confiées aux agents administratifs sont de préparer les dossiers qui sont présentés au Collège provincial et d'assurer la mise en place pratique visant au bon déroulement des réceptions, déjeuners, dîners ainsi que lors de grands événements et ce, quel que soit le secteur organisateur dès qu'un aspect protocolaire est requis.

Le service administratif assure également la gestion et l'encodage du fichier PIPL (fichier informatique partage des données de la Province de Liège) et les accueils lors des manifestations.

Les tâches (non exhaustives) confiées au staff des huissiers :

- Accueil et service en salle ;
- Gestion et mise en place des drapeaux ;
- Elaboration et tenue des fiches de travail ;
- Gestion de l'intendance inhérente aux activités protocolaires ;
- Préparation du matériel informatique pour les commissions et réunions ;
- Les transports de matériel ;
- Mise en place des visuels promotionnels ;
- Gestion de la cave à vin.

Il faut distinguer deux grandes catégories d'activités auxquelles le Service du Protocole participe : les activités-manifestations qui sont portées *ab initio* par le Service et celles auxquelles le Service apporte une collaboration. Une centaine de rapports GED sont générés par année.

- Activités portées *ab initio* par le Service

Il y a dans cette rubrique, deux sous catégories : la gestion des salles de réception du Palais et la mise en place des réceptions confiées par le Collège provincial ou le Gouverneur.

La gestion des salles de réception du Palais provincial

Préalablement, il faut savoir que c'est le Service du Protocole qui est habilité à gérer l'occupation des salles du Palais. Cette mission vise à gérer les différentes demandes d'occupation des salles. Ces demandes émanent soit de services provinciaux, soit d'associations extérieures. Cette gestion repose sur la rédaction hebdomadaire d'une note d'orientation reprenant l'ensemble des demandes parvenues au Service du Protocole (annexes). Cette note est soumise au Collège provincial afin que ce dernier autorise ou non les demandes parvenues. En fonction de la réponse donnée par le Collège provincial, le Service du Protocole avertira, par un courrier motivé, l'organisateur du refus ou présentera, dans le cas contraire, un rapport complémentaire au Collège précisant les modalités pratiques de la visite. Dans cette note d'orientation figurent également les diverses réceptions confiées par le Collège provincial ou le Gouverneur.

La mise en place de réceptions

Tout d'abord, nous utiliserons le terme « réception » d'une façon globale : il peut recouvrir des déjeuners, dîners ou réceptions sans repas.

Parmi les tâches dévolues au Service, il y a la mise sur pieds des réceptions initiées par le Collège provincial, le Gouverneur ou par les diverses associations extérieures qui ont sollicité l'occupation d'une salle du Palais. Nous avons inclus dans cette sous-catégorie, l'ensemble des demandes émises par les services provinciaux visant à occuper une salle du palais.

Visites du Palais provincial

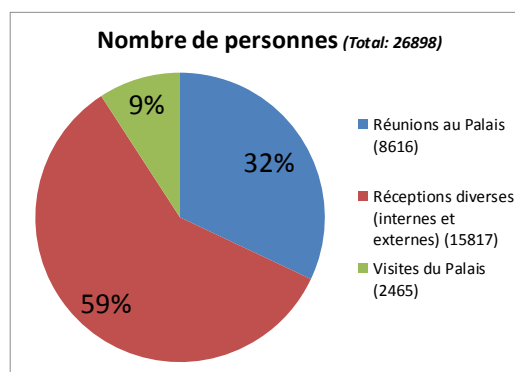
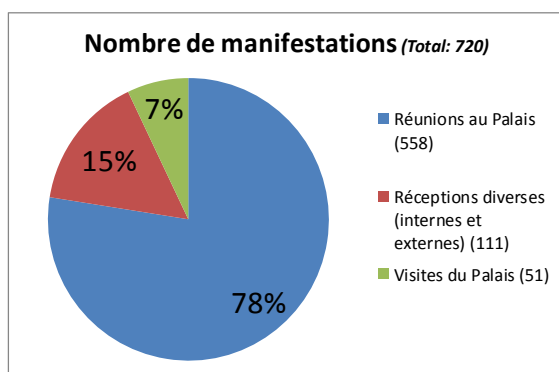
Des visites du Palais provincial sont organisées. Ces visites sont à caractère culturel ou institutionnel et sollicitées par des groupes ou associations diverses.

Ce sont les agents du staff administratif qui en assure l'accueil et parfois ils se chargent des visites guidées si les guides de l'Office du Tourisme ne sont pas requis par le demandeur.

Réceptions initiées par le Collège : il faut distinguer ici, les visites de courtoisie, les réceptions officielles, les visites d'Etat ou les visites royales.

- **Visites de courtoisie** : il s'agit le plus souvent de visite sollicitée par un Ambassadeur ou un Consul en vue d'être reçu par le Gouverneur. Il s'agit souvent d'Ambassadeurs ou de Consuls de carrière fraîchement nommés et qui souhaitent être présentés au Gouverneur et au Collège provincial. Parfois, ces visites sont également initiées en vue de préparer une visite d'un Chef d'Etat.
- **Réceptions officielles** : ce sont des réceptions initiées le plus souvent par le Collège en vue de recevoir les représentants diplomatiques de pays avec lesquels la Province entend créer ou renforcer des liens. Il s'agit également des réceptions se déroulant en amont ou en aval d'une manifestation auquel la Province de Liège collabore. Ce sont notamment les déjeuners-dîners organisés dans le cadre des la course cycliste Liège-Bastogne-Liège. Il faut noter qu'à ce stade, nombre de réceptions ont été organisées en collaboration avec le BREL.
- **Visites d'Etat** : Il s'agit ici de la réception de Chefs d'Etat. Ces visites sont initiées par le Ministère belge des Affaires étrangères. Lors de ces visites, le Service du Protocole intègre une organisation plus vaste aux côtés des Villes, de l'Université de Liège ou encore aux côtés d'associations issues du monde socio-économique. Enfin, à chaque visite d'Etat, un membre de la Famille royale est présent.
- **Visites royales** : Il s'agit d'une visite d'un membre de la Famille royale. Tout comme la visite d'un Chef d'Etat, il s'agit d'une visite initiée par le Palais Royal et qui regroupe plusieurs partenaires : Villes, Université de Liège ou encore associations issues du monde socio-économique.

Tableau récapitulatif de l'année 2012 :



Participation et/ou organisation en 2012 du Service du Protocole à l'organisation des manifestations suivantes :

1. Vœux de la Maison de la Presse (mois de janvier)
2. Vœux des différents services provinciaux (mois de janvier)
3. Participation à l'inauguration du salon du Volontariat (mois de février)
4. Déjeuner dans le cadre de la présentation annuelle du Rapport de la Banque Nationale de Belgique (mois de février)
5. Marché des Gourmets (mois de mars)
6. Opérations de relations publiques qui entourent « Liège-Bastogne-Liège » (mois d'avril)
7. Inauguration du Bateau – Ecole (mois d'avril)
8. Journée des cadets (mois de mai)
9. Déjeuner Ambassadeurs de Grulac en vue de promouvoir la candidature de la Ville de Liège à l'Expo 2017 (mai 2012)
10. Te Deum (21 juillet) → présence d'un membre de la famille royale (Son Altesse Royale le Prince Laurent et la Princesse Claire de Belgique)
11. Grand départ du Tour de France en Province de Liège (juillet 2012) → gestion tribunes 'invités' par la Province de Liège et dîner de gala.
12. Opéra en plein air au Palais Provincial (mois d'août)
13. Journées du Patrimoine (septembre)
14. Fêtes de Wallonie (août – septembre) → ouverture des Fêtes de Wallonie à Amay et à Liège
15. Open days (mois d'octobre)
16. Fête de Sa Majesté le Roi (15 novembre)
17. Fête des retraités et remise des distinctions honorifiques aux agents récemment retraités (mois de novembre)
18. Fête du Personnel de la Province de Liège et remise des distinctions honorifiques (mois de décembre)
19. Accueil des nouveaux agents (périodique)
20. Divers :
 - Visites en Province de Liège de :
 - Son Excellence Monsieur Howard GUTMAN, Ambassadeur des Etats-Unis (23 avril 2012) → Réunion de travail au Crowne Plaza ;
 - Son Excellence Monsieur Howard GUTMAN, Ambassadeur des Etats-Unis (27 novembre 2012) → Cérémonie pour célébrer la clôture des visites des Communes de la Province de Liège.

■ Bureau des Relations Extérieures (BREL)

Le BREL est **Fédérateur** et **Centralisateur** des relations internationales de la Province de Liège. Il gère et coordonne, au sein de l'administration provinciale, cette action de relations extérieures.

• **Les objectifs du Bureau des Relations extérieures :**

1. Promouvoir la visibilité et la notoriété de la province et de ses composantes à l'étranger grâce aux nombreux échanges multidisciplinaires qui se créent et se développent dans le cadre de ces relations internationales et notamment dans le cadre des Chartes d'Amitié et de Collaboration ;
2. Soutenir, favoriser et optimiser les échanges internationaux entrepris par les autres services provinciaux et opérateurs liégeois, notamment les communes ;

3. Permettre aux opérateurs liégeois de terrain de valoriser leur savoir-faire à l'étranger et d'y établir des contacts privilégiés au travers des relations officielles nouées par la Province ;
4. Expliquer l'Europe au citoyen au travers de la cellule Europe Direct Province de Liège.

- **Les priorités :**

1. La Province de Liège poursuit et accentue encore les échanges bilatéraux avec ses partenaires étrangers européens en particulier :
 - a) Au travers des Chartes d'Amitié et de Collaboration :

Exemples :

Avec le Département des Côtes d'Armor

- Signature d'un Protocole additionnel (portant sur les années 2012 à 2017) à la Charte d'Amitié et de Coopération entre la Province de Liège et le Département des Côtes d'Armor, le 24 mai 2012, avec 4 grands axes :
 - la coopération institutionnelle ;
 - la coopération thématique ;
 - la coopération citoyenne ;
 - la promotion croisée des deux territoires.
- De nombreux échanges scolaires ont eu lieu entre les deux régions.

Avec le Département du Rhône :

- Mise à l'honneur de la Province de Liège lors des Rendez-vous de l'Agriculture de Lyon le 1^{er} Week End de septembre ce qui a permis de mettre en valeur l'agriculture et les produits du terroir liégeois mais également les produits touristiques et culturels de la province.
- Accueil, en province de Liège, de l'artiste lyonnais Jacques Peyronnet, en parallèle de la Biennale internationale de Design « Reciprocity » - du 4 au 28 octobre.
- Un Avenant à la Charte d'Amitié avec un Protocole additionnel portant sur les années 2013 à 2015 est en cours d'élaboration.



- b) En dehors de ces Chartes

La priorité est donnée aux actions « européennes » :

- menées notamment dans le cadre de la CEPLI (Confédération Européenne des Pouvoirs Locaux Intermédiaires) :

Exemples :

Participation aux « Open Days » 2012



- et dans le cadre du réseau « Partenalia », qui est une association de « Provinces » (ou niveau de pouvoir équivalent) européennes qui a pour but de développer la coopération territoriale européenne afin d'améliorer les politiques locales et les politiques européennes qui ont un impact sur les autorités locales intermédiaires et les autres institutions « supra locales ».

Exemples :

En 2012, Partenalia a souhaité encore accentuer son rôle de soutien de ses membres pour monter des projets européens, notamment par un service de veille stratégique des appels à projets dans le cadre des programmes européens.

Dans ce contexte, la cellule Europe Direct Province de Liège a organisé le 17 décembre au Palais provincial une réunion de travail avec la coordinatrice de Partenalia en y associant les représentants des services provinciaux intéressés par les programmes européens.



2. Expliquer l'Europe au citoyen au travers de la cellule « Europe Direct Province de Liège »

Le réseau européen des centres d'information Europe Direct est l'un des principaux outils de l'Union européenne pour informer les citoyens européens sur l'Union européenne, et en particulier sur les droits des citoyens européens et les priorités de l'Union européenne (notamment la stratégie de croissance Europe 2020) et promouvoir la citoyenneté participative au niveau local et régional.

L'objectif général est donc de permettre aux citoyens d'accéder facilement à l'information européenne et de leur donner la possibilité de faire connaître et d'échanger leurs opinions sur tous les domaines d'intervention de l'Union européenne, en particulier sur les actions ayant une incidence sur leur vie quotidienne.

Le centre d'information Europe Direct Province de Liège est donc un relais de proximité en province de Liège pour l'ensemble des institutions de l'Union européenne.

Alors qu'elle est régulièrement accusée de tous les maux, l'Europe plus encore aujourd'hui que jamais a besoin de se faire mieux comprendre par le citoyen pour qu'il sache comment

elle interagit dans sa vie de tous les jours et quelles sont pour lui les retombées concrètes des mesures qu'elle prend.

La Province de Liège en tant que service public local et proche des citoyens est donc l'échelon intermédiaire adéquat pour remplir cette mission sur le terrain.

Pour rappel, la mission Europe Direct implique de nombreuses tâches telles que prévues dans les conventions susdites, et notamment :

- Commande de documentation auprès de la Commission européenne ;
- Traitement journalier des demandes des citoyens : répondre aux questions, distribution de documentation, etc. ;
- Service d'information de base à l'adresse du grand public ;
- Gestion journalière du site internet ;
- La rédaction d'un bulletin d'information périodique (de type Newsletter) ;
- L'organisation de manifestations liées à l'Europe ;
- La participation à des manifestations extérieures via la présence du stand Europe Direct ;
- L'organisation d'animations sur le stand liées à l'Europe (jeux concours etc.) ;
- Une promotion du service Europe Direct vers les médias ;
- La rédaction d'une analyse d'impact ;
- La rédaction d'un rapport d'activités ;
- L'organisation de visites des institutions européennes ;
- L'organisation de formations sur l'Europe (notamment à destination des milieux scolaires).

Exemples :

- Organisation d'une conférence-débat sur l'Europe à l'occasion de la Journée de l'Europe le mardi 8 mai à l'Athénée provinciale Guy Lang, en collaboration avec le Ministère des Affaires étrangères SPF (présence d'un expert sur les matières européennes).
- Organisation d'une visite des institutions européennes à l'attention des citoyens, le 12 mai 2012, dans le cadre de la « Fête de l'Europe » et de la Journée Portes ouvertes des institutions européennes.



- Présence de la Cellule Europe Direct Province de Liège lors de la rencontre européenne des jeunes sapeurs-pompiers.



- Participation de la Cellule Europe Direct Province de Liège au Séminaire de contact Comenius du 9 au 12 décembre 2012.

La Cellule Europe Direct Province de Liège a été sollicitée, en tant que partenaire européen, par AEF Europe (Agence francophone pour l'Education et la Formation tout au long de la vie) dans le cadre du séminaire de contact Comenius qu'elle organisait à Liège en collaboration avec ses partenaires de la Grande Région.

3. Soutiens logistiques et financiers aux opérateurs liégeois afin de développer leurs projets avec l'étranger

Notamment :

- Les échanges d'étudiants,
- Les ASBL
- Les communes qui ont des jumelages avec des communes étrangères
- Les projets à l'exportation initiés par des entreprises liégeoises, en collaboration avec l'AWEX ou avec Wallonie Bruxelles International.

Exemples :

- Organisation d'une réception, au Palais provincial, le 25 avril 2012, à l'attention des étudiants d'échange ERASMUS de la Haute Ecole de la Province de Liège, du ROTARY D1630 et de doctorants vietnamiens en stage à l'Université de Liège.



- Accueil au Palais provincial d'un groupe d'experts étrangers dans le cadre du Colloque international organisé par l'Institut Confucius de Liège -Centre d'études chinoises de l'Université de Liège- sur le thème de la « Spécificité de la langue chinoise et de son enseignement » - 12 janvier 2012.
- Actions menées en collaboration avec Wallonie-Bruxelles International (WBI = Relations internationales de la Communauté française et de la Région wallonne) et l'Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers
- Nombreux soutiens octroyés aux communes dans le cadre de leurs relations de jumelage et accueils de visiteurs étrangers ayant pour but de faire découvrir notre région.

4. Soutiens aux actions d'envergure internationale menées par des tiers et qui sont une carte de visite à l'étranger pour la Province de Liège

Le Brel est acteur de la valorisation de la Province de Liège sur la scène internationale, il est également partenaire des opérateurs liégeois qui mettent en place des actions d'envergure internationale et qui dès lors permettent à la Province et ses composantes d'être mises en valeur à l'étranger et/ou d'attirer un public international.

Exemples :

- Soutien de la Province de Liège à l'ASBL « Idée Fixe », dans le cadre de l'organisation du Festival International du Film Policier de Liège, du 19 au 22 avril 2012.



- Soutien accordé dans le cadre de l'organisation du Festival des « Francofolies de Spa » + campagne européenne Youth on the move

5. Gestion du réseau des « ambassadeurs de la province de Liège »

Exemples :

- Séance rencontre annuelle organisée au palais provincial le 25 septembre 2012, avec l'intronisation de nouveaux « ambassadeurs » et la mise à l'honneur de notre « ambassadeur » François Walthéry, célèbre dessinateur de la non moins célèbre et jolie hôtesse de l'air Natacha.



Conclusion du rapport du Bureau des Relations extérieures

Dans le contexte actuel européen et mondial, les relations internationales ont pris de plus en plus d'importance, que ce soit pour les entreprises qui veulent exporter, pour les étudiants qui veulent apprendre les langues étrangères, pour les communes qui veulent attirer les visiteurs étrangers, pour les particuliers qui veulent connaître ce qui se passe en dehors des frontières.

Les nouveaux Etats membres de l'UE sont également très demandeurs de connaître les modes de fonctionnements administratifs des anciens Etats Membres. La Province de Liège en tant qu'entité locale d'un Membre fondateur est dès lors de plus en plus sollicitée par les pays émergents pour établir des partenariats et échanger les expériences.

Enfin l'Europe a besoin de se rapprocher du citoyen et la Province est l'échelon local qui a été choisi par la Commission européenne pour être le relais de l'information européenne auprès du grand public au travers des Bureaux Europe Direct implantés sur le territoire de chaque province belge mais également dans tous les pays européens.

D'une façon générale, l'échelon provincial est le mieux approprié pour faire la promotion de son territoire et de l'ensemble de ses composantes.



**Province
de Liège**

Rapport d'activités

**Conseil provincial
Session de mars 2013**

**Service de Gestion
des Ressources Humaines
Rapport d'activités 2012**

Présentation du Service de Gestion des Ressources Humaines

En séance du 22 mai 2008, le Collège provincial marquait son accord sur la création d'une Cellule de Gestion des Ressources Humaines et sur sa structure provisoire.

Ce service intitulé Service de Gestion des Ressources Humaines (GRH) fait partie depuis 2010 de la Direction "Ressources Humaines" qui se situe dans les bureaux du Complexe "Opéra" et comprend d'une part la cellule « Processus RH » et d'autre part la cellule « Recrutement et Sélection ».

Etat d'avancement des différents projets

Votre Assemblée trouvera ci-après une synthèse de l'état d'avancement des différents projets menés par le Service de Gestion des Ressources Humaines durant l'année 2012.

■ Les descriptifs de fonction

Le Service GRH a réalisé une note méthodologique concernant l'élaboration des descriptifs de fonction, note qui a été approuvée par le Collège provincial en séance du 17 décembre 2009. Il est important de préciser que les agents ainsi que la ligne hiérarchique sont directement impliqués dans l'élaboration de ces descriptifs de fonctions, qui sont validés par les représentants syndicaux et in fine par le Collège provincial.

Les descriptifs de fonction sont des outils incontournables pour une gestion efficace des ressources humaines.

Un descriptif de fonction est transversal et est donc valable pour l'ensemble des agents provinciaux non-enseignants occupant une même fonction.

Toutes une série de descriptifs de fonction ont été réalisés par le service « Processus RH » dans le courant de l'année 2012.

Descriptifs de fonction créés selon la méthodologie et approuvés par les différents intervenants :

a) personnel administratif

- chef de service administratif, chef de bureau spécifique, chef de bureau et chef de division ;

b) Personnel ouvrier

- auxiliaire professionnel, ouvrier qualifié D1 et ouvrier qualifié D4 ;

c) personnel technique

- agent technique en chef ;

d) personnel culture, jeunesse et sport

- animateur régional, directeur du Domaine provincial de Wégimont et bibliothécaire-directeur.

Descriptifs de fonction toujours en cours d'approbation par différents intervenants :

a) Personnel administratif

- directeur coordinateur de l'Ecole de Sciences Administratives et de Formations continues et directeur coordinateur de l'Ecole provinciale d'Aide médicale urgente ;

b) personnel ouvrier

- manœuvre pour travaux lourds ;

c) personnel technique

- moniteur de formation et de réadaptation professionnelle, agent technique (sécurité) – option logistique, agent technique (sécurité) – option SIPP et agent technique en chef (adjoint technique qualité) pour les services santé ;

d) personnel culture, jeunesse et sport

- chef de bureau bibliothécaire, directeur du département du service des musées-expositions, chef de division et chef de division Animation.

■ L'organisation des examens de recrutement

Dans le contexte de la mise en œuvre progressive du nouveau cadre du personnel approuvé par le Conseil provincial en date du 25 février 2010, le Collège provincial a décidé, d'une part en vue d'atteindre les objectifs de maintien du nombre d'emplois statutaires et d'autre part, afin de faire face aux besoins fonctionnels, d'organiser toute une série d'examens par appel publics et par promotion en vue du recrutement et de la constitution de réserves de recrutement de personnel dans diverses catégories.

Voici un aperçu des examens réalisés durant l'année 2012 :

Personnel administratif :

- auxiliaire d'administration, employé d'administration D1, chef de bureau spécifique (comptabilité), chef de bureau spécifique (informatique), chef de division (aptitude à diriger) et directeur-coordonateur EPAMU ;

Personnel de soins et d'assistance :

- infirmier-chef de service ;

Personnel Culture et Sports :

- chef de division (aptitude à diriger) et chef de division (animation) ;

Personnel enseignant et assimilé :

- chef d'atelier.

Il est à noter que le service « Processus RH » prend en charge l'accompagnement des membres du jury dans l'objectivation des systèmes d'évaluation des épreuves.

Le principe de cet accompagnement est de proposer des outils permettant de :

- vérifier l'adéquation entre les questions, les exigences des statuts et le descriptif de fonction ;
- objectiver la manière d'évaluer les candidats quels que soient le nombre et l'origine des membres du jury (créer de grilles d'évaluation tendant vers plus d'objectivité, aider à la rédaction de questions claires, ...).

La Cellule Processus RH a également participé à l'élaboration de certains syllabi destinés à aider les candidats à préparer les épreuves.

■ La valorisation des compétences

La gestion des compétences constitue un levier stratégique du développement de toute entreprise publique ou privée. La validation des compétences est au cœur d'une gestion des ressources humaines qui tient à valoriser toutes les compétences au-delà des seuls acquis de la formation scolaire.

La convention sectorielle 2005-2006, conclue le 2 décembre 2008 entre le Gouvernement wallon et les organisations syndicales au niveau du comité C, contient un Pacte pour une fonction publique locale et provinciale solide et solidaire constitué de mesures quantitatives et qualitatives, ayant pour objet d'améliorer la gestion des ressources humaines et le management des entités locales et provinciales. L'une des mesures importantes envisagée est celle de la valorisation des compétences.

A noter que le Consortium de validation des compétences est acteur à part entière de la validation des compétences au sein des Pouvoirs locaux. Ainsi, les Centres agréés par lui sont automatiquement reconnus comme organismes habilités à attester des compétences. De même, les titres de compétence délivrés par le Consortium sont reconnus en vue d'une possible valorisation.

De nombreux métiers et unités de compétences sont déjà disponibles, comme « employé administratif, « maçon », « technicien PC et réseaux », etc...

Cinquante-neuf Centres de validation répartis dans toute la Wallonie ainsi qu'à Bruxelles. Il est à noter que 3 de ces Centres sont des Instituts provinciaux, en l'occurrence, l'Institut provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Liège, l'Institut provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Huy-Waremme ainsi que l'Institut provincial d'Enseignement agronomique de La Reid.

En séance du 28 mai 2009, le Collège provincial a pris connaissance de la convention sectorielle 2005-2006 conclue le 2 décembre 2008 entre le Gouvernement wallon et les organisations syndicales au niveau du comité C et a décidé de ne pas adhérer au Pacte pour une fonction publique locale et provinciale solide et solidaire constitué d'un ensemble de mesures - dont la valorisation des compétences - indissociables pour pouvoir bénéficier de certains avantages financiers.

A noter que la non-adhésion audit pacte ne remet pas en cause la possibilité d'inclure aux statuts du personnel des dispositions introduites par les circulaires de la Région wallonne précisant les modalités d'application des mesures dudit Pacte.

En séance du 5 mai 2011, le Collège provincial, prenant connaissance de la circulaire du 25 janvier 2011 relative à la valorisation des compétences dans le cadre de ce Pacte, marquait son accord de principe sur l'insertion des dispositions y reprises dans l'annexe 2 (Conditions de recrutement, de promotion et programme des examens) du

statut administratif du personnel provincial non enseignant ainsi que dans le statut pécuniaire de ce même personnel.

Lesdits statuts administratif et pécuniaire du personnel provincial ont été modifiés en ce sens par résolution du Conseil provincial du 26 mai 2011, approuvée par arrêté ministériel du 23 juin 2011.

A ce stade, si le dispositif de valorisation des compétences était déjà d'application, il n'avait pas fait l'objet d'une expérimentation préalable et les pouvoirs locaux (communaux et provinciaux) ne disposaient donc d'aucune référence quant aux meilleures modalités de sa mise en œuvre.

Dès lors, afin de compléter le système, après concertation avec le Consortium de validation des compétences, le Centre Régional de la Formation a proposé, via sa recommandation n°21 du 23 septembre 2011, de positionner un certain nombre de titres pour le recrutement et les évolutions de carrière. A noter que cela n'implique aucun degré d'équivalence : il s'agit de mettre en rapport le titre et l'échelle accessible conformément à la circulaire.

Cette recommandation n°21 du Centre Régional de la Formation a été avalisée par le Ministre wallon des Pouvoirs locaux de la Ville et du Tourisme, Paul Furlan et le Comité C le 5 décembre 2011, permettant l'application de la résolution du Conseil provincial du 26 mai 2011, précitée.

Une campagne de communication interne a été menée par la DRH en avril 2012 par le biais :

- d'un courrier invitant les Directions des services établissements provinciaux à examiner la situation des agents relevant de leur autorité susceptibles d'être concernés par ces dispositions en ciblant prioritairement les agents qui exercent des compétences correspondant à un grade différent ou à une échelle barémique supérieure à celle dans laquelle ils sont désignés afin de les informer, au moyen d'une note, du dispositif permettant la valorisation des compétences et de les inciter à entreprendre personnellement les démarches nécessaires à la validation de leurs compétences en vue d'obtenir le (ou les) titre(s) de compétences auprès d'un centre agréé par le Consortium de validation des compétences ;
- d'un article dans l'« Entre Nous » n°25.

Par ailleurs, lorsqu'un nouvel agent vient signer son contrat de travail à la Direction Générale Transversale, il lui est notamment demandé s'il dispose de compétences particulières et, le cas échéant, s'il est titulaire d'un (de) titre(s) de compétences agréé(s).

■ L'accueil des nouveaux agents

L'accueil est très important et doit être mis en place selon un processus complet et uniformisé. Ce projet est d'ailleurs un projet prioritaire dans le cadre de la mission ENVOL.

En séance du 22 mai 2008, le Collège provincial marquait son accord sur le programme relatif à la mise en place d'une politique d'accueil des nouveaux agents provinciaux qui s'adresse, d'une part, aux nouveaux agents et, d'autre part, aux personnes chargées de les accueillir.

En 2012, deux nouvelles séances d'accueil ont été organisées : une le 1^{er} juin 2012 au Palais provincial réunissant 97 nouveaux agents (non-enseignants) et une le 30 novembre 2012 au Campus 2000 réunissant 240 nouveaux agents (enseignants et non-enseignants).

Ces journées d'accueil, très appréciées des participants et désormais bien rodées, constituent une étape importante dans le processus et continueront à être organisées régulièrement dans le futur.

La cellule Processus RH, en collaboration avec les services de gestion administrative et pécuniaire du personnel, a mis en place un accueil plus professionnel au moment de la signature du contrat de travail au sein de la DGT. Celui-ci permet une intégration plus harmonieuse et rapide du nouveau collaborateur.

Depuis le début de l'application de cette procédure en mars 2011, environ 420 nouveaux collaborateurs, très satisfaits de recevoir toute une série d'informations utiles, ont bénéficié d'un accueil personnalisé.



■ L'uniformisation et professionnalisation des compétences managériales et les formations continuées

○ Uniformisation et professionnalisation des compétences managériales

C'est dans le cadre de la Mission Envol qu'a été mise en lumière la nécessité de « former les managers aux techniques de management humain et à la communication ».

En effet, l'amélioration des performances de l'administration passe également par le renforcement des capacités de management humain et de communication de ses cadres moyens et supérieurs.

En séance du 19 août 2010, le Collège provincial marquait son accord de principe sur la mise en place d'une nouvelle formation aux techniques de management humain et de communication à destination des cadres moyens et supérieurs de l'Administration provinciale.

Un groupe de travail transversal a été mis sur pied afin de déterminer le contenu de cette formation pour chacun des deux groupes-cible définis.

Les 4 séminaires, destinés aux cadres supérieurs, se sont déroulés au Château de Harzé les 17 novembre 2010, 17 janvier, 7 février et 17 mars 2011 et se sont clôturés par un débriefing. Ces séminaires ont répondu aux attentes des participants en positionnant chaque thème par rapport à la Mission « ENVOL ».

Les douze sessions, destinées aux cadres moyens de l'Administration provinciale, consistant en une formation continue de 5 jours au Domaine provincial de Wégimont par groupes de ± 15 personnes constitués de manière hétérogène et transversale, se sont déroulées entre septembre 2011 et mars 2012.

Au terme de chaque session, une évaluation a été demandée aux participants afin d'en améliorer le contenu d'une fois à l'autre. Parallèlement à ces évaluations à chaud, une évaluation à froid fut également réalisée et a mis en exergue quatre éléments :

- le contenu de la formation fut jugé adapté aux réalités actuelles ;
- les échanges avec les collègues durant la formation ont permis de développer un sentiment d'appartenance à l'Institution provinciale ;
- les compétences acquises ont contribué à leur épanouissement personnel en général et pas seulement professionnel ;
- les supports pédagogiques donnés sont de nature à les aider dans leurs activités professionnelles.

Les attestations de réussite et une boîte à outils du manager sous forme de fiches récapitulatives furent distribuées aux participants à l'occasion d'une clôture sous forme d'un après-midi convivial au Domaine provincial de Wégimont le 24 septembre 2012.

A la suite des présentations de l'évaluation de cette formation, des projets ENVOL et des interviews de chefs de projets, un débat questions/réponses fut ouvert et suivi d'un cocktail dinatoire.

Il ressort des évaluations que les participants, très contents d'avoir eu ce cycle de formation, sont désireux de l'approfondir.

○ Formation continuée

La Cellule Processus RH a, durant l'année 2012, collaboré à la mise en œuvre de deux formations spécifiques à destination de certains chauffeurs provinciaux initiées en 2011.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE DES CONDUCTEURS

Depuis l'entrée en vigueur de l'AR du 4 mai 2007, les conducteurs professionnels de véhicules destinés au transport de marchandises et de personnes, en ce compris les chauffeurs occasionnels, doivent obligatoirement être titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle qui prouve que le conducteur a réussi l'examen de qualification initiale et/ou qu'il a suivi la formation continue requise d'au moins 35 heures réparties en 5 modules de 7 heures chacun auprès d'un centre de formation agréé. Ce certificat a une durée de validité de 5 ans, renouvelable par le biais de la formation continue.

Néanmoins, un régime transitoire (dispense de l'obligation d'obtention du certificat de qualification initiale) est prévu pour certains conducteurs professionnels, en l'occurrence :

- ceux qui sont titulaires d'un certificat de qualification initiale obtenu dans un autre Etat membre de l'Union européenne ;
- ceux qui sont titulaires d'un permis de conduire du groupe C délivré avant le 10 septembre 2009 ou du groupe D délivré avant le 10 septembre 2008.

Par contre, aucune dispense n'est prévue en ce qui concerne le suivi tous les 5 ans d'une formation continue de 35 heures pour obtenir la prolongation de l'aptitude professionnelle.

Tenue d'un relevé des agents provinciaux concernés par ces nouvelles dispositions

En 2011, afin d'évaluer les besoins en formation résultant de la mise en conformité avec ces nouvelles exigences réglementaires, la Cellule processus RH a dressé un fichier contenant la liste complète des agents provinciaux concernés par ces nouvelles dispositions ainsi que la situation de chacun d'entre eux en regard desdites dispositions.

Les données ainsi récoltées ont été encodées dans un module spécifique développé dans le logiciel de gestion du personnel ULIS-CS à cet effet, en vue de permettre par la suite de dresser un plan de formation continue pour ces chauffeurs et de tenir compte des échéances de validité des permis de conduire.

En 2012, les données ont été régulièrement actualisées en fonction de l'évolution de la situation administrative des agents concernés (départs à la retraite, nouvelles entrées en fonction, changement d'affectation) et complétées par celles concernant les sélections médicales des chauffeurs faisant de ce fichier un outil de gestion très utile.

Mise en place de modules de formation

Au vu du coût élevé des offres de formation existant sur le marché à l'heure actuelle, celles-ci pourraient être mises en place en interne et le cas échéant, rendues accessibles à l'ensemble des pouvoirs locaux.

Pour ce faire, un groupe de travail transversal a été constitué, regroupant des agents provinciaux du Département de l'Enseignement et de la Formation (Institut provincial d'Enseignement de promotion sociale de Huy-Waremme, Ecole provinciale d'Administration, Ecole du feu, Ecole de police, EPAMU) et du Service GRH.

Ce groupe de travail a élaboré trois modules de formation actuellement soumis au SPF Mobilité Transport en vue de faire l'objet d'un agrément.

Le 1er module de formation porterait sur le thème : « *Comment réagir en cas d'accident et éviter le sur-accident* » et devrait consister en une demi-journée de théorie avec ateliers de jeux de rôles et une demi-journée de mise en situation réelle basée sur un exercice interdisciplinaire.

Les deux autres modules, élaborés avec le soutien d'une pédagogue, seraient intitulés : « *Importance de l'aptitude physique et mentale* » et « *Risques de la route et accidents de travail* ».

Le groupe de travail a pour objectif d'avoir élaboré d'ici fin 2013 au moins cinq modules de formation différents afin de permettre à tous les chauffeurs provinciaux concernés de suivre les 35 heures de formation obligatoires d'ici 2015.

FORMATION CONTINUEE EN VUE DE L'OBTENTION D'UN PERMIS DE CONDUIRE DE NIVEAU COMPLEMENTAIRE

Afin de pallier au fréquent manque de chauffeurs titulaires des permis C et D et à la résolution de nombreux problèmes ponctuels constatés par le passé, le Collège provincial, en date du 3 février 2011, a donné son accord pour la mise en place d'une formation continuée en vue de l'obtention d'un permis de conduire de niveau complémentaire pour six agents provinciaux.

Plus particulièrement, deux des chauffeurs, engagés dans ce programme, travaillent dans des écoles provinciales. Cette opportunité permettra donc une plus-value tant aux agents qu'aux établissements provinciaux où ils sont affectés.

L'objectif était de permettre aux chauffeurs désignés d'acquérir une formation relative au permis de conduire D (bus) et pour trois d'entre eux, au permis de conduire C et CE (camion et camion remorque).

La Cellule Processus RH a donc été chargée de la gestion et de l'organisation de ces formations et examens, en collaboration avec l'Inspecteur des véhicules provinciaux et l'Auto-Ecole Moderne, Centre de formation externe.

Cinq chauffeurs sur les six ont déjà suivi la formation pour l'obtention du permis D. Quatre d'entre eux ont obtenu le permis de conduire théorique D et vont commencer la dernière formation pratique avant la réussite finale de l'examen.

■ Le bien-être au travail

En collaboration avec le Service du personnel, la cellule « Processus RH » s'est intéressée à la problématique de la **réaffectation des agents provinciaux dans des postes de « travail léger » suite à des recommandations médicales**. Un modus operandi a été instauré au sein de la Direction des Ressources Humaines. La cellule processus RH rencontre les agents provinciaux qui le souhaitent et procède, en collaboration avec les services concernés (directions, AWIPH,...) à l'évaluation de l'adéquation entre les postes de travail disponibles et/ou l'adaptation desdits postes et les compétences et/ou les contraintes liées à la situation de handicap des agents bénéficiant de recommandations médicales. Au cours de l'année 2012, 71 agents ont été rencontrés.

La cellule « Processus RH » rencontre, dans le cadre de **demandes de transferts**, des agents qui le souhaitent afin de les aider dans une éventuelle réorientation de leur carrière dans la mesure des possibilités qui s'offrent en interne. Au cours de l'année 2012, 53 cas ont pu être réglés.

Outre les entretiens effectués dans le cadre de demandes de transfert, de reclassement médical ou d'adaptation de postes de travail, la cellule « Processus RH » est également amenée à rencontrer, dans le cadre de la **charge psychosociale occasionnée par le travail**, des agents vivant des situations professionnelles psychologiquement compliquées ou des responsables hiérarchiques souhaitant une aide dans la gestion d'une telle situation.

■ La lutte contre les assuétudes

En séance du 10 juillet 2008, le Collège provincial décidait de mettre en place une politique préventive en matière d'alcool et de drogues sur les lieux de travail et de constituer un groupe de travail transversal à cet effet.

En séance du 9 septembre 2010, le Collège provincial marquait son accord de principe sur un Plan de Prévention et de Gestion des dysfonctionnements professionnels ponctuels ou chroniques liés à la consommation supposée d'alcool ou de drogues sur les lieux de travail. Ce plan impliquait des modifications à apporter au statut administratif du personnel provincial non enseignant ainsi qu'au Règlement général organique des Services provinciaux qui ont été intégrés au statut administratif du personnel provincial non enseignant ainsi qu'au règlement général organique des services provinciaux par résolution du Conseil provincial du 26 mai 2011.

En séance du 19 avril 2012, le Collège provincial a marqué son accord sur les propositions émises par le groupe de travail visant à soutenir le Plan interne de prévention et gestion des dysfonctionnements professionnels ponctuels ou chroniques liés à la consommation supposée d'alcool ou de drogues sur les lieux de travail.

Ces propositions consistaient en actions de sensibilisation spécifiques en fonction des différents publics cibles à savoir les agents provinciaux occupant un poste à responsabilité, le personnel provincial et les représentants syndicaux.

Une séance d'information d'une demi-journée destinée aux chefs d'établissement ou de service (ou leur représentant), accompagnés d'une personne de référence de leur choix, organisée conjointement par la Direction des Ressources Humaines et la DG Santé et Affaires sociales, a eu lieu le 30 avril 2012 au Campus 2000. En plus de cette séance d'information, il a été proposé aux chefs d'établissement ou de service, sur base volontaire, de participer à une formation pratique complémentaire d'une journée organisée par le SPMT en vue de leur permettre de s'exercer à la mise en application de la procédure, plus spécifiquement à la phase d'entretien avec la personne présentant des dysfonctionnements identifiés.

La sensibilisation du personnel provincial aux problèmes des assuétudes s'est faite par le biais :

- d'une campagne d'affichage présente dans tous les établissements provinciaux dont le visuel se déclinait autour de trois affiches ;
- d'une newsletter ;
- d'un article dans l'«Entre-Nous».



04/237 93 09



04/237 93 09



04/237 93 09



De plus, les responsables d'établissement ou de service ont été invités, suite à la séance d'information du 30 novembre 2012, à organiser une réunion de service avec l'ensemble des agents placés sous leur autorité afin de les informer sur la nouvelle ligne de conduite par rapport aux dysfonctionnements professionnels liés à la consommation supposée d'alcool ou de drogues sur les lieux de travail.

Les représentants syndicaux ont été associés aux réunions du groupe de travail au cours desquelles la volonté de prévention de la Province de Liège en matière de dysfonctionnements professionnels liés à la consommation supposée d'alcool ou de drogues était mise en exergue. En outre, les comités particulier et particulier distinct de négociation ont eu à connaître officiellement du dossier concernant les nouvelles dispositions statutaires en la matière avant sa présentation au Conseil provincial.

Enfin, comme ils en avaient manifesté le souhait, ils ont été invités à participer à la séance d'information du 30 avril 2012 destinée aux agents occupant un poste à responsabilité.

A la suite de la séance d'information du 30 avril 2012, plusieurs responsables hiérarchiques ont déjà utilisé la procédure de gestion des dysfonctionnements professionnels liés à la consommation supposée d'alcool ou de drogues sur les lieux de travail.

Outre les demandes de renseignements complémentaires, la Cellule « Processus RH » a assisté la ligne hiérarchique dans la mise en œuvre de cette procédure vis-à-vis de 4 agents.

■ La politique de diversité

En séance du 9 octobre 2008, le Collège provincial marquait son accord sur la mise en place et le développement d'une politique de gestion de la diversité des ressources humaines au sein de la Province de Liège.

En séance du 1^{er} juillet 2010, le Collège provincial a marqué son accord sur un plan d'actions de gestion de la diversité des ressources humaines, les 4 critères principaux retenus, suite à une enquête réalisée en collaboration avec le Centre de Recherche EGID de l'Université de Liège, étant : l'âge, le genre, l'origine et le handicap, auxquels s'ajoutent ponctuellement d'autres critères comme la lutte contre l'homophobie.

La 1^{ère} action menée a consisté en une campagne de communication interne sous forme d'affiches et par le biais de l'«Entre Nous » afin de sensibiliser l'ensemble du personnel provincial à la diversité.

Un des axes du plan d'actions est **l'intégration des agents provinciaux en situation de handicap ou souffrant d'une maladie invalidante**. En effet, lors de l'enquête « diversité » menée auprès de l'ensemble du personnel provincial, 83 agents (sur les 1900 questionnaires récoltés) avaient déclaré, sous le sceau de la confidentialité, souffrir d'un handicap.

Les actions menées depuis 2011 en matière de politique d'emploi des travailleurs handicapés ont largement contribué à favoriser l'intégration socio-professionnelle de la personne en situation de handicap au sein de l'Institution provinciale avec deux campagnes de sensibilisation menées avec tact, la désignation d'un agent relais au sein du service GRH, des contacts approfondis avec l'AWIPH et une synergie avec le Centre provincial de Réadaptation au Travail de Tinlot. Il en résulte que le nombre de postes de travail (exprimé en équivalents temps plein) occupés par des travailleurs handicapés est passé de 27 en 2010 à 68,50 en 2012.

Durant l'année 2012, la Cellule Processus RH a continué à être active dans les nombreux rendez-vous « Analyse-Ecoute » et les rendez-vous avec l'ergonome de l'AWIPH pour l'amélioration du poste de travail d'agents provinciaux en situation de handicap. En outre, 2 personnes ont pu bénéficier d'une adaptation des épreuves aux contraintes liées à leur handicap lors d'examens de recrutement.

L'exposition « la lutte contre l'homophobie, un engagement provincial pour un combat mondial », ludique et didactique, réalisée en 2011 par LaLucarne.org asbl en collaboration avec la Cellule processus RH, avait pour objectif de **lutter contre l'homophobie en démystifiant l'homosexualité**. Le contenu, décliné sur 5 Banner-up, expliquait en langage clair et accessible ce qu'est vraiment l'homosexualité. Ces panneaux ont été réexposés dans d'autres événements destinés au public durant l'année 2012. Dans la continuité de cette initiative, une brochure de sensibilisation à l'homophobie a été publiée en mai 2012.



Enfin, la Province de Liège fit partie des 5 nominés de la catégorie de l'Égalité des chances au concours Egal'itude 2012 organisé par le Gouvernement wallon, l'initiative présentée étant le projet diversité en général et les actions menées en matière de lutte contre l'homophobie en particulier.

■ **L'optimisation de la procédure d'évaluation**

Il est primordial d'évaluer les agents par rapport à des missions, activités et compétences attendues et connues de tous. Il est donc nécessaire d'élaborer des descriptifs de fonction de chaque fonction présente à la Province de Liège avant de s'investir dans la conception d'un nouveau système d'évaluation. Il s'agit là d'un travail de longue haleine.

Dans le cadre de la procédure actuelle, la Direction des Ressources Humaines réserve une attention plus particulière à la motivation des évaluations par rapport aux 7 critères existants et ce, en bonne concertation avec les services concernés. Cette évolution est et sera encore facilitée suite aux descriptifs de fonction déjà réalisés.

■ **Outils pertinents d'aide à la décision en matière de RH**

L'année 2010 avait été consacrée à une importante opération de migration vers un nouveau logiciel de gestion appelé ULIS CS. Les années 2011 et 2012 ont permis l'étude de développements complémentaires de modules RH tels que les permis de conduire, l'évaluation, le répertoire des réussites d'examens et les études.

Par ailleurs, lors du dernier trimestre 2012, la Cellule Processus RH a intégré le groupe de travail, co-dirigé par le Directeur des Ressources Humaines et celui du Département des Systèmes d'Information, en charge de la mise en œuvre d'un système de pointage informatique au sein de l'ensemble des établissements de la Province et destiné aux agents provinciaux non enseignants.

La contribution de la Cellule Processus RH consiste en un rôle de coordinateur et facilitateur dans la mise en place de ce système.

Le pointage informatique fournira aux chefs d'équipe un outil très utile dans la gestion du temps de travail de leurs agents mais également une information complète en temps réel pour chaque agent sur son pointage via l'intranet.

Ce logiciel permettra également aux Directions générales de déterminer de manière globale les horaires et dérogations à affecter à chacun des postes occupés par leurs agents et permettra de rationaliser et d'homogénéiser les horaires de travail des agents provinciaux.

■ **Le développement d'un esprit d'entreprise propre au service public**

En séance du 21 octobre 2010, le Collège provincial avait marqué son accord sur la mise en place d'un **partenariat avec l'Opéra Royal de Wallonie**, pour la saison 2010-2011, au profit des agents et retraités provinciaux (enseignants et non-enseignants). Cette collaboration a permis de proposer au personnel 1200 places à des tarifs préférentiels (10 euros la place) pour quatre spectacles d'opéra parmi les plus populaires du répertoire.

Cette initiative avait pour objectif de stimuler un esprit d'entreprise propre à notre Institution. En effet, ces spectacles d'opéra ont permis aux agents provinciaux, d'une part, de découvrir ou de retrouver le monde magique de l'Opéra dans le cadre unique du Palais-Opéra de Liège et de favoriser leur accès à la culture et donc au monde qui les entoure, et d'autre part, de se rencontrer dans un contexte autre que le milieu du travail ce qui a permis de créer ou resserrer les liens entre eux.

Ces spectacles d'Opéra ont rencontré un vif succès. Par conséquent, le Collège provincial a réitéré le partenariat avec l'Opéra Royal de Wallonie pour la saison 2011-2012 et pour la saison 2012-2013.

Dans le cadre des fêtes de Wallonie, le Service des Sports de la Province de Liège en collaboration avec BNP Paribas Fortis organisait le **jogging « La Forme du Cœur »** qui s'était déroulé le 19 septembre 2010 dans les rues de Liège.

A cette occasion, la Direction des Ressources Humaines avait eu l'idée que soit mis sur pied un **programme d'entraînement de préparation au jogging** pour les personnes désireuses d'y participer (agents provinciaux et membres du personnel de chez BNP Paribas Fortis). Celui-ci s'est déroulé du 17 mai au 15 novembre 2010. De plus, les membres du personnel provincial qui s'entraînaient pour ce jogging pouvaient bénéficier gratuitement d'examens médicaux d'aptitude sportive effectués par le Service des Consultations de l'Institut provincial Ernest Malvoz.

Cette initiative a rencontré un vif succès et permis aux différents participants de tisser des liens entre eux, d'apprendre à se connaître tout en améliorant leur bien-être par la pratique d'un sport, ce qui s'inscrit parfaitement dans le développement d'un esprit d'entreprise par le sport.

Dès lors, Collège provincial a marqué son accord sur la reprise des séances d'entraînement qui, en 2012, se sont déroulées le lundi, du 26 mars au 29 octobre dit et l'équipe « Province » a participé à divers joggings de la saison.



■ Conclusions

Pour répondre aux défis actuels et préparer les enjeux de demain dans le contexte de la mise en œuvre de la réforme des provinces, notre politique de gestion des ressources humaines doit continuer à placer l'humain au centre des priorités.

La Province de Liège est un acteur important de la vie socio-économique liégeoise puisqu'elle est le deuxième employeur sur son territoire.

L'amélioration des performances de notre administration passe par l'épanouissement professionnel de nos agents. Le bien-vivre de l'agent dans son environnement de travail lui permet d'améliorer sa productivité et son niveau d'engagement et a comme impact une amélioration de la qualité du service rendu.

Les projets RH continueront à être menés en concertation avec les partenaires sociaux qui jouent un rôle clé dans la défense du bien-être des travailleurs et des valeurs du service public.

Les projets suivants, entrepris lors de la précédente législature seront poursuivis :

- l'accueil des nouveaux agents, première étape d'une intégration réussie et facteur d'implication et d'engagement durable chez les nouveaux arrivants, permet de développer un véritable sentiment d'appartenance ;
- l'organisation d'examens de recrutement par appel public et par promotion,
- la poursuite du plan de nominations définitives à 5 ans engagé en 2012 dans une perspective de complétude progressive du cadre et de maintien d'un taux important de personnel statutaire,
- l'élaboration des descriptions de fonction, outil incontournable pour une gestion efficace des ressources humaines et utilisés dans le recrutement, l'évaluation, la formation, ainsi que dans le développement personnel des agents. Elles précisent le rôle de l'agent dans l'institution et permettent de réaliser une évaluation sur base de critères objectifs et préalablement connus par l'agent, en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être. Cela permettra à terme d'améliorer le système d'évaluation des agents existant et d'optimiser la politique de recrutement.
- le renforcement des capacités de management humain et de communication des cadres de l'administration.

Le bien-être au travail dépend aussi d'une meilleure compréhension de l'autre.

Une politique de gestion de la diversité des ressources humaines a été développée au sein de la Province de Liège afin de mieux répondre aux attentes et besoins de la population. Celle-ci est basée sur 4 critères principaux: l'âge, le genre, l'origine et le handicap. Le plan Diversité rencontre les préoccupations du Gouvernement Wallon en matière d'intégration des personnes en situation d'handicap au sein des pouvoirs locaux et la collaboration mise en place avec l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées sera poursuivie.

Dans le cadre du bien-être au travail, une attention particulière continuera à être réservée à la mobilité des agents provinciaux.

Une autre approche visant à contribuer au bien vivre de l'agent est de favoriser son épanouissement tant personnel que professionnel par le développement d'une culture d'entreprise propre au service public, faite de valeurs et d'attitudes communes.

Aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises encouragent leurs collaborateurs à pratiquer ensemble une activité sportive ou culturelle en raison de l'impact positif sur les prestations et l'esprit d'équipe. Différentes initiatives continueront à être organisées afin de stimuler cet esprit d'entreprise.

La gestion des ressources humaines constitue l'une des clés de voûte d'une organisation efficace et dynamique. En valorisant au mieux les expériences, les compétences, la créativité et les aspirations des agents, l'Administration provinciale n'en sera que plus efficace.

Cette efficacité sera renforcée par le partage d'informations et des partenariats avec d'autres pouvoirs locaux ou institutions publiques.

Il est d'autant plus important que nous prenions conscience que c'est grâce à nos richesses et à nos compétences que nous pourrons ensemble relever ce défi et être une administration centrée sur l'humain.

Pour conclure, continuer à accorder une attention particulière à l'épanouissement professionnel de chaque agent est essentiel. En effet, le bien-vivre de l'agent a un impact direct sur sa motivation et par conséquent sur la qualité du service rendu à l'utilisateur.

« ***Il faut être enthousiaste de son métier pour y exceller.*** » (Denis Diderot).



**Province
de Liège**

Rapport d'activités

**Conseil provincial
Session de mars 2013**

**EUREGIO MEUSE-RHIN
INTERREG**

Euregio Meuse-Rhin

1. Structure institutionnelle – Personnel



- **Statut** : Stichting (Fondation) créée en 1978
- **Siège** : Postbus 1310 – 6201 Maastricht (Pays-Bas)
- **Objet** : supprimer les entraves douanières, établir et favoriser des contacts entre citoyens, améliorer la relation entre les institutions, entreprises et organisations
- **Partenaires** : la Province du Limbourg Néerlandais ; la Province du Limbourg Belge ; la Province de Liège ; la Région Aachen ; la Communauté germanophone de Belgique.
- **Comité Directeur** : 20 membres issus des différentes régions partenaires, dont le Gouverneur de la Province de Liège et le Député provincial Paul-Emile Mottard – 4 réunions par an.
- **Présidence** : Présidence tournante tous les 3 ans, changement de Présidence en mars prochain dédié à la Communauté germanophone de Belgique.

2. Activités 2012

■ EMR 2020

Le projet EMR2020 a pour objectif de concevoir un plan de développement eurégional à l'horizon 2020. Il vise à renforcer la coopération transfrontalière et à rendre optimales les conditions de vie et de travail des citoyens et des entreprises en termes d'économie et d'innovation, de santé, d'emploi, d'éducation, de sécurité, de mobilité, de culture, de tourisme, etc.

Au mois de février, une journée entière de consultations et interviews thématiques des forces vives de la Province de Liège a été organisée à la SPI, afin de dresser et rassembler les axes prioritaires de la Province de Liège au sein de l'EMR, selon différentes thématiques :

- Économie et Innovation
- Marché de l'emploi et Formation
- Culture et Tourisme
- Climat et Energie
- Sécurité
- Bien-être et Santé
- Mobilité et infrastructures.

■ Via Eurégio



Il a également été décidé de lancer l'initiative VIA EUREGIO. Il s'agit d'une plateforme constituée de 7 chaînes de télévisions locales, dont :

- BRF
- TéléVesdre
- RTC Liège.

Cette plateforme a pour objectif principal de faire connaître davantage l'EMR à ses habitants, via un programme mensuel trilingue et diversifié.

La Fondation EMR a octroyé un subside de 50.000 € à cette initiative.

■ BIOMEDICA 2012



Les 17 et 18 avril 2012, la Province de Liège (Palais des Congrès de Liège) a accueilli le salon Biomedica, un des événements phare consacrés aux biotechnologies et aux sciences du vivant en Europe.

Il s'agit d'un congrès annuel qui se distingue par la qualité de ses conférences, son internationalité et les nombreuses opportunités de réseaux qu'il offre.

Il est le résultat d'une collaboration eurégionale fructueuse entre BioLiège-ULg, LifeTec Aachen-Juelich, LifeTecZone Nederland et LifetechLimburg.be.

Ce salon s'organise conjointement et prend place successivement à Aachen, Maastricht et Liège.

La Province de Liège, en tant qu'organisateur en 2012, a cofinancé le Salon Biomedica à hauteur de 39.200€.

■ INTERREG



En 2012, les moyens Interreg IV-A ont été alloués à des projets et on ne peut en approuver de nouveaux.

A ce jour, les partenaires du programme INTERREG de l'EMR ont mis en place une Task Force Interreg V, chargée de préparer le prochain programme opérationnel INTERREG V-A de l'Euregio Meuse-Rhin pour la période 2014-2020.



Province
de Liège

Rapport d'activités

Conseil provincial
Session de mars 2013

Sanctions administratives communales

PARTIE 1. DESCRIPTIONS DES TACHES DU SERVICE

1. HISTORIQUE ET FONDEMENTS LEGAUX

a. Création des sanctions administratives communales

La loi du 13 mai 1999 a donné aux communes la capacité d'infliger des sanctions administratives visant à réprimer tout acte portant **atteinte à l'ordre public** ou constitutif d'un **dérangement public** (article 119bis de la Nouvelle loi communale). Pour pouvoir mettre en œuvre le régime des sanctions administratives, les communes ont dû :

- adapter leur règlement de police afin de
 - o déterminer les comportements qui pourront faire l'objet de sanctions administratives ;
 - o fixer la sanction administrative adéquate ;
- désigner un fonctionnaire communal ou provincial chargé d'infliger les amendes administratives.

Les communes peuvent aussi désigner (ce n'est pas obligatoire) des agents, autres que les fonctionnaires de police, qui pourront constater les infractions au règlement de police.

b. Mise en place d'un régime parallèle de sanctions administratives pour les infractions environnementales

En 2008, la Région wallonne a créé un régime de sanctions administratives, analogue à celui du 119bis mis en place précédemment, pour les infractions environnementales qu'elle a réparties en 4 catégories, classées en fonction de leur degré de gravité.

Les communes peuvent infliger une **amende administrative** (dont les montants minima et maxima varient en fonction de la catégorie) :

- par le Fonctionnaire sanctionnateur local, si la Commune implémente le système ;
- par le Fonctionnaire sanctionnateur régional dans les autres cas.

c. Réformes et évaluations en cours

L'avant-projet de loi de la Ministre de l'Intérieur, Madame MILQUET (visant à réformer l'article 119bis NLC), dont les éléments sont régulièrement débattus en Conseil des ministres a déjà débouché sur plusieurs accords :

- l'âge à partir duquel des sanctions pourront être infligées (actuellement fixé à 16 ans) sera abaissé à 14 ans ;
- le montant maximum des amendes passera de 250 € à 350 € ;
- des alternatives à la sanction sont prévues (prestations citoyennes et médiation).

De son côté, la Région wallonne a commandé à l'Ecole de criminologie Jean Constant, de l'Université de Liège, une évaluation complète des procédures de contrôle et de répression des infractions environnementales. L'objectif de cette étude est d'identifier les incohérences et lacunes de ces procédures pour y apporter des solutions et réformer la législation régionale en conséquence avant les élections de 2014.

Les résultats de l'étude n'ont pas encore été rendus publics.

2. LE RECOURS AU FONCTIONNAIRE SANCTIONNATEUR PROVINCIAL ET SES AVANTAGES

Soucieux du bien-être de ses habitants et désireux de répondre à une volonté de combattre le phénomène des incivilités, le Conseil provincial de Liège a décidé de mettre à la disposition des communes qui en font la demande un agent provincial afin d'exercer la mission de fonctionnaire sanctionnateur pour le compte de ces communes.

Les bases légales de ce partenariat se situent dans l'arrêté royal du 7 janvier 2001 fixant la procédure de désignation du fonctionnaire et de perception des amendes en exécution de la loi du 13 mai 1999 relative aux sanctions administratives dans les communes, d'une part, et dans l'article D.168 du Livre Ier du Code de l'Environnement, d'autre part.

Le recours à un fonctionnaire sanctionnateur provincial offre les avantages suivants :

- le Fonctionnaire sanctionnateur provincial (ci-après FSP) est extérieur à la commune, ce qui garanti son **indépendance** et son **impartialité**, tant à l'égard de la population qu'à l'égard des Autorités ;
- il est un facteur d'**harmonisation**, tout en tenant compte de l'autonomie communale ;
- il est un expert qui **assiste et accompagne les communes** dans tous les aspects de la mise en œuvre des sanctions administratives (formation et information des agents de terrain, relecture des règlements communaux, etc.) ;
- les **coûts** assumés par la commune sont **limités** puisque la mise à disposition du fonctionnaire provincial est facturée 12,50€ par procédure introduite, majorée de 30% du montant de l'amende effectivement perçue par la commune (il est évident que cette somme ne représente qu'une participation infime, compte tenu des frais salariaux et de fonctionnement engagés par la Province).

40 communes ont sollicité la mise à disposition de Sanctionneurs provinciaux.

Cette compétence dote la Province de Liège d'une image **moderne** et **dynamique**, en rapport avec son temps et les préoccupations de sa population. Sa mise en place constitue un véritable **service rendu aux communes** et participe dès lors à la **concrétisation de la supracommunalité**.

3. LE SYSTEME DES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

Les infractions aux règlements communaux sont classables en trois catégories :

- Les infractions purement administratives, visées uniquement dans un règlement communal, telles que : divagation de chiens, non entretien de terrain, etc.
- Les infractions mixtes, étant à la fois des infractions pénales et des infractions administratives, telles que : le tapage nocturne, les dégradations mobilières ou immobilières, etc.
- Les infractions environnementales, infractions mixtes créées par le Code wallon de l'Environnement, telles que les dépôts de déchets, l'incinération de déchets ménagers, etc.

Les **infractions administratives classiques** (article 119bis NLC) sont punissables d'une amende administrative de maximum 250€ pour les majeurs et 125€ pour les mineurs de plus de 16 ans.

Les **infractions environnementales** (Code de l'Environnement), sont réparties en 4 catégories en fonction de leur gravité :

- les infractions de 1^{ère} catégorie ne peuvent faire l'objet que de sanctions pénales ;
- les infractions de 2^{ème} catégorie, dont font partie les abandons de déchets, sont punissables d'une amende administrative de 50 à 100.000€ ;
- les infractions de 3^{ème} catégorie sont punissables d'une amende administrative s'élevant de 50 à 10.000€ ;
- les infractions de 4^{ème} catégorie sont punissables d'une amende administrative s'élevant de 1 à 1.000€.

Pour ce type d'infractions, le FSP peut également prononcer une remise en état des lieux.

Le FSP est investit d'un pouvoir décisionnaire qui s'exerce à deux niveaux :

- 1^{er} niveau : Le FSP juge de l'opportunité des poursuites ;
- 2^{ème} niveau : Le FSP décide de la sanction.

La décision du FSP est exécutoire après l'écoulement du délai de recours d'un mois (réception de la notification). Cela signifie que la commune peut directement s'adresser à un huissier de justice afin de faire procéder à l'exécution forcée de la décision. La décision administrative se voit conférer la même valeur qu'un jugement.

4. AUTRES ACTIVITES DU FSP

La mission du FSP ne se limite pas au traitement des dossiers ; celui-ci informe, conseille et accompagne les communes dans l'exercice de leur fonction de police.

Il participe à l'élaboration et à la révision des règlements existants, à la demande.

Il entretient une collaboration efficace et assure le lien entre les différents intervenants de la sanction administrative : Communes, Parquets, Zones de police, etc.

5. QUELQUES DONNEES CHIFFREES

Le territoire de la Province de Liège se compose de 84 communes comprenant 1.081.086 habitants¹. 73 d'entre elles appliquent le système des sanctions administratives communales. Ceci représente 87 % des communes de la Province de Liège et 96 % de sa population (soit 1.034.924 habitants).

A l'heure actuelle, sur ces 73 communes, 40 ont fait appel au Fonctionnaire sanctionnateur provincial. Ceci concerne en termes de population 279.183 personnes.

La proportion de communes qui font appel à un agent provincial (55 %) est importante, alors que celle de la population concernée est relativement faible (27 %). Ces chiffres montrent bien que **ce sont principalement les communes à faible densité de population qui font appel à la Province de Liège pour mettre en œuvre les sanctions administratives communales** (33 des 40 communes concernées comptent moins de 10.000 habitants).

¹ Le calcul de la population provient des chiffres arrêtés au 01/01/2011 et publiés sur le site de l'Union des Villes et des Communes Wallonnes sur son site internet www.uvcw.be/communes/ .

PARTIE 2. COORDONNEES DU SERVICE

Service des Sanctions administratives communales

Greffe provincial,
Place Saint-Lambert, 18A
B-4000 LIEGE

Téléphones : 04/232.32.21
04/232.32.29

Fax : 04/232.32.69

greffe.sanctionneur@provincedeliege.be

Le Service placé sous l'autorité directe de Madame la Greffière provinciale.

A ce jour, il comprend 5 personnes :

- 2 attachés, agents définitifs au cadre à temps plein ;
- 1 attaché, agent temporaire hors cadre à temps plein ;
- 1 employé d'administration, agent temporaire au cadre à temps plein ;
- 1 auxiliaire d'administration, agent temporaire hors cadre à temps plein.

PARTIE 3. RAPPORT SUR LA GESTION DU 01/01 AU 31/12/2012

1. ACTIVITES DU SERVICE

Au-delà du traitement des infractions administratives, les FS participent à de nombreuses réunions de coordinations. Dans le but de rendre un **service complet aux communes**, les FSP tentent à promouvoir la collaboration et l'efficacité avec TOUS les acteurs de terrain (police, parquets, législateurs, service régionaux, agents communaux).

Le Service gère aussi la préparation des rapports GED et des résolutions du Conseil, notamment lorsqu'une commune sollicite la mise à disposition d'un fonctionnaire sanctionneur provincial.

Le 1er juillet 2012, un Receveur spécial a été désigné au sein du Service.

Le Service SAC est un service autonome qui s'inscrit pleinement dans l'accomplissant des axes prioritaires de Notre Institution, la **supracommunalité**.

2. ACTUALITES

Depuis le 2 mai 2012, la Province de Liège a initié la réflexion entre les FS provinciaux des 5 provinces wallonnes. Aussi ceux-ci se réunissent, sous l'égide de l'APW, dans le but, tout d'abord, de faire évoluer les statuts des FS et, ensuite, de faire valoir un point de vue commun sur les projets de modifications législatives à l'étude. Les FSP sont des interlocuteurs de choix en matière de SAC, dans la mesure où ils couvrent 2/3 du territoire wallon.

Rapidement, l'actualité politique a rejoint les ambitions de ce groupe de réflexion. Nous avons eu la possibilité d'intervenir directement auprès du Cabinet de la Ministre de l'Intérieur afin de faire valoir nos remarques et observations collectives à propos du projet de loi visant à réformer les sanctions administratives communales.

Le projet actuel de réforme professionnalise réellement le système SAC. Son adoption engendrera assurément une masse de travail importante **pour tous les acteurs des SAC** (communes, zones de police, Parquets, FS). Elle devra être exposée et expliquée aux

différents intervenants ; elle impliquera notamment la révision des règlements généraux de police et la conclusion de protocoles d'accords entre les Parquets et les communes, etc.

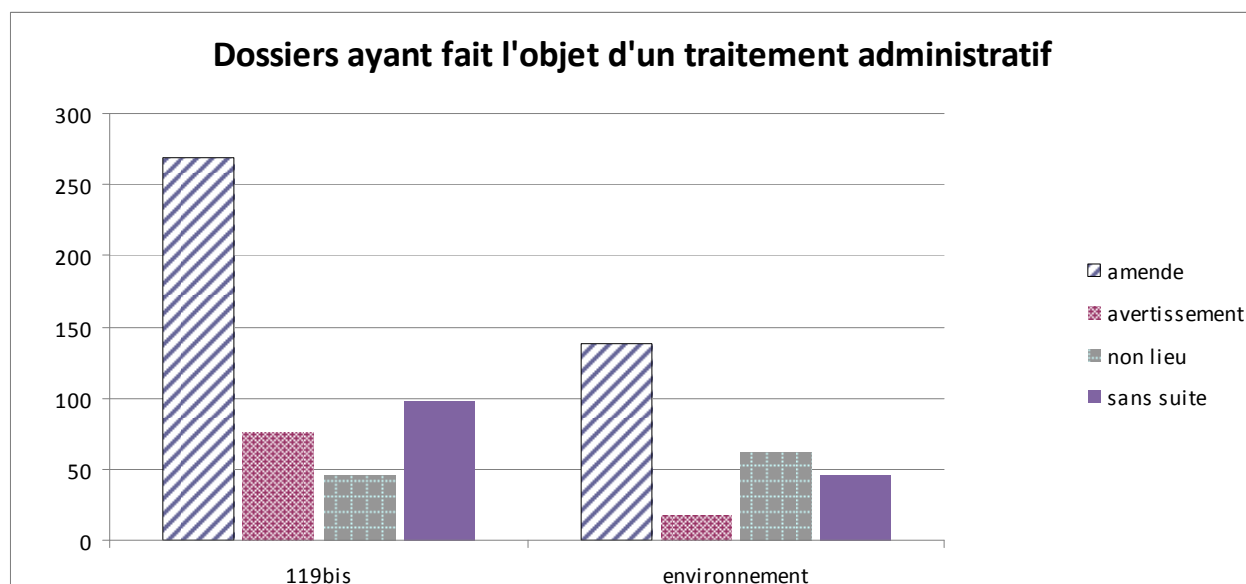
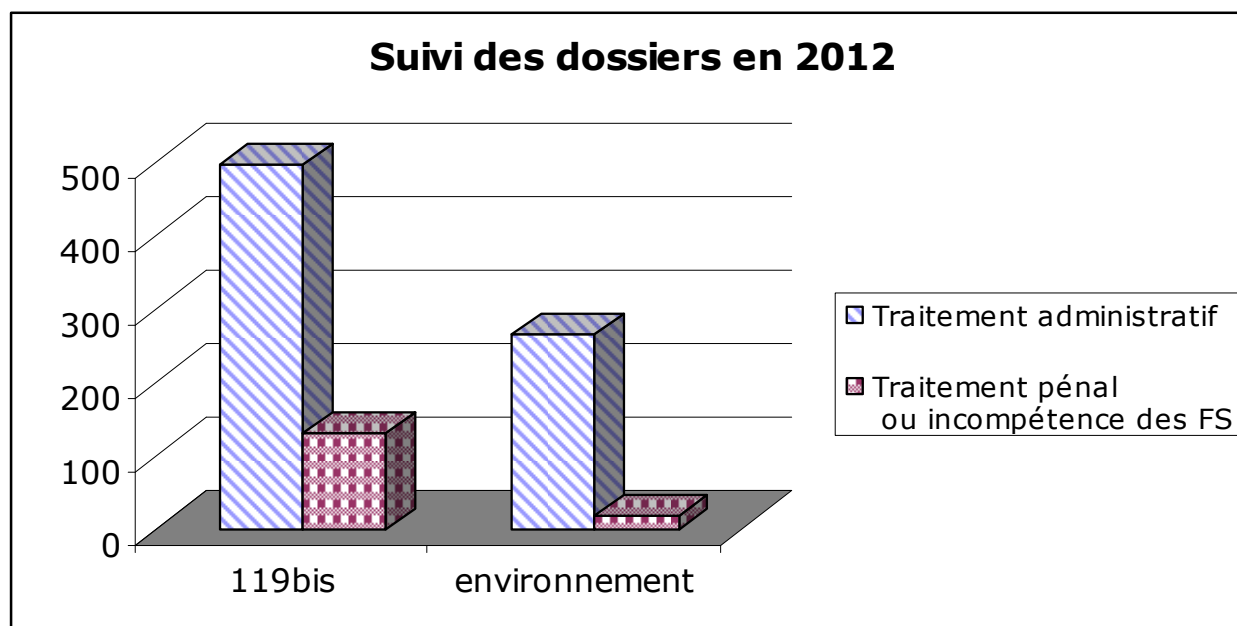
a. Bilan global des dossiers traités en 2012

Infractions administratives classiques (119bis NLC)	
<u>Dossiers sans possibilité de traitement administratif :</u>	
Incompétence : <i>(irrégularités dans la rédaction / transmission des PV/const.)</i>	86
Extinction de l'action administrative : <i>(information, instruction judiciaire ou le Parquet classe, faute de charges suffisantes)</i>	44
<u>Total des dossiers sans possibilité de traitement administratif :</u>	130
<u>Décisions :</u>	
Amendes :	269 (+6 joints)
Avertissements :	76
Non-lieux :	46
Classements sans suite :	98
Prescription :	0
<u>Total des décisions :</u>	495
Total des dossiers 119bis :	625

Infractions environnementales	
<u>Dossiers sans possibilité de traitement administratif :</u>	
Incompétence : <i>(irrégularités dans la rédaction / transmission des PV/const.)</i>	6
Extinction de l'action administrative : <i>(information, instruction judiciaire ou le Parquet classe, faute de charges suffisantes)</i>	12
<u>Total des dossiers sans possibilité de traitement administratif :</u>	18
<u>Décisions :</u>	
Amendes :	138
Avertissements :	18
Non-lieux :	62
Classements sans suite :	46
Prescription :	0
<u>Total des décisions :</u>	264
Total des dossiers environnement :	282
Total général des dossiers 2012 :	907

En cours – 119bis :	135
En cours – environnement :	108

Les schémas ci-dessous illustrent la répartition des dossiers traités durant l'année :



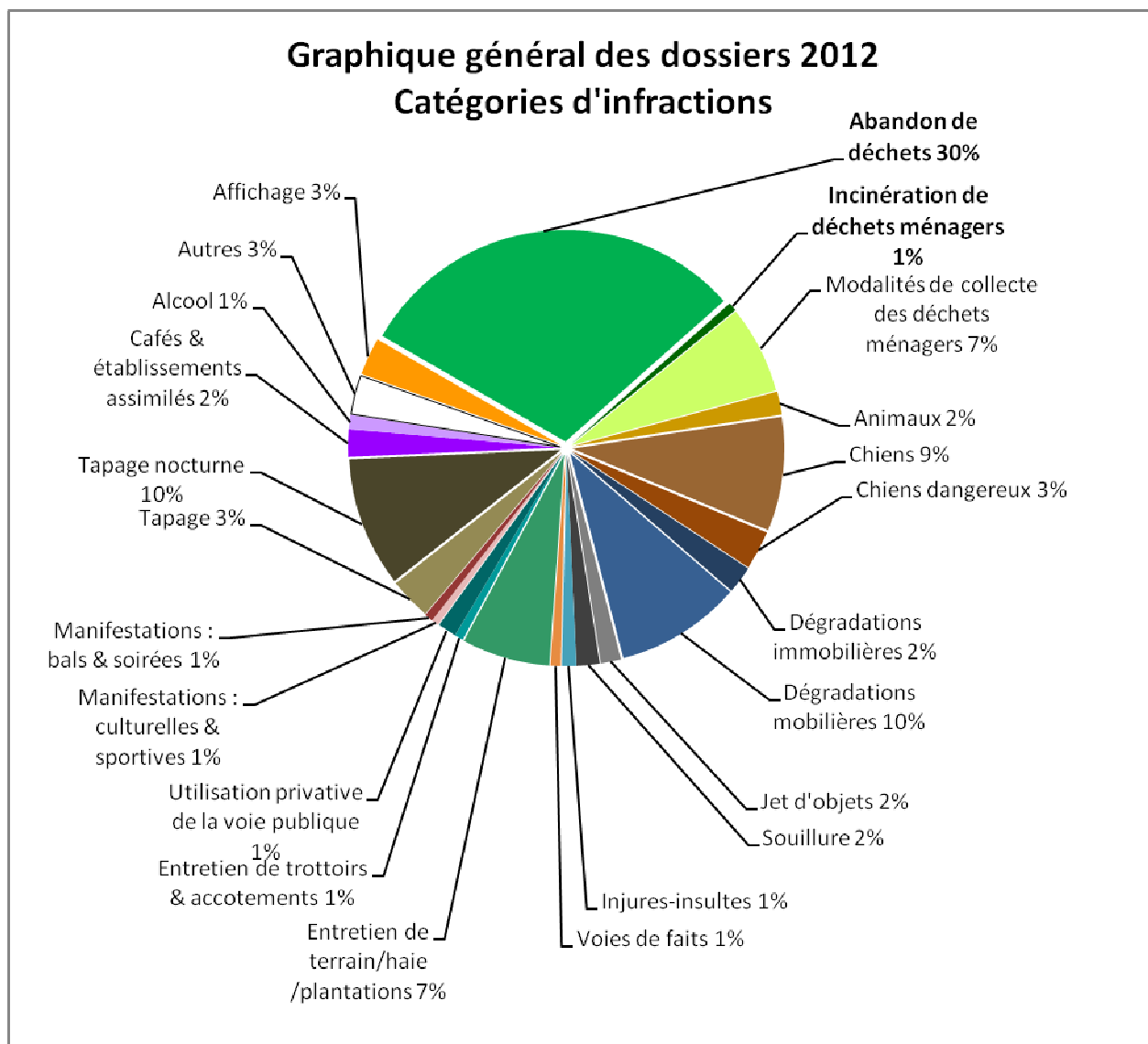
b. Droits constatés – Exercice 2012

Facturation pour l'exercice 2012 :	
Forfaits	7.862,50 €
Suppléments *	5.614,50 €

Total facturé :

13.477,00 €

* Un « **effet retard** » intervient dans la réclamation des suppléments, puisque ceux-ci ne sont exigibles, aux termes de la convention de collaboration, que lorsque la commune a perçu l'amende infligée.



Les infractions environnementales représentent **près d'un tiers des dossiers traités** en 2012.

Pourtant :

- Seules 29 communes ont entièrement implémenté ce système ;
- 58% des infractions environnementales sont constatées dans seulement 2 communes.

En matière 119bis, 3 entités (dont font partie les 2 communes précitées) fournissent 54% du travail.

Il existe donc une grande disparité entre les communes partenaires, tant dans le nombre des infractions que dans les types d'infractions rencontrées. Cette disparité provient notamment : de la taille et du caractère de la Commune, de mouvements de personnel en son sein, de l'implication de la Commune dans le système, de la mise en œuvre des infractions environnementales, des priorités données par le Collège de police, etc.

<p><i>Divagation de chien</i></p>  <p>05/11/2010</p>	<p><i>Autre divagation ...</i></p> 
<p><i>Modalité de collecte des déchets ménagers</i></p> 	<p><i>Dépôt illicite</i></p> 
<p><i>Travaux non autorisé et insuffisamment signalés</i></p>	<p><i>Utilisation privative de la voie publique</i></p>



Dépôt illicite



Déjections canines



Entretien de terrain



Affichage non autorisé



Entretien de trottoir



Entretien de terrain





Province
de Liège

Rapport d'activités

Conseil provincial
Session de mars 2013

Cellule Management & Organisation

Synthèse du Rapport d'activités 2012

Présentation du Service

La mission de la Cellule Management et Organisation est **l'optimisation** de la structure et du fonctionnement de l'administration provinciale afin d'améliorer la **qualité** du service rendu aux usagers de la Province de Liège.

La mission prioritaire de la CMO est actuellement le suivi, la coordination de la mission **ENVOL**, son évaluation et la communication s'y rapportant. La CMO offre un appui méthodologique à l'ensemble des services et met à disposition des outils de travail. Elle travaille en appui direct du Directeur général de la Direction générale transversale du Budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication (DGT) et de la Greffière provinciale.



Etat d'avancement des projets ENVOL

Analyser le positionnement stratégique de la province sur ses métiers (analyse par missions)

▪ **Réalisations**

Le Collège provincial avec la collaboration de la haute administration a mis en place un comité scientifique composé de représentants du greffe, de la CMO, de BSB Management Consulting et du professeur Christian Behrendt. Il s'est vu confier la mission de mettre en œuvre une méthodologie neutre et efficace qui permettrait, grâce à un ensemble de critères, d'analyser les missions provinciales de la manière la plus exhaustive et objective possible.

Il lui a également été demandé d'analyser les documents produits par l'administration dans le cadre de ce travail ainsi que rédiger le rapport final qui doit être déposé dans les mains de M. Paul Furlan, Ministre des pouvoirs locaux et de la ville.

Ce document de travail fut la base de réflexion des conseillers et des députés provinciaux en vue d'opérer les choix stratégiques des compétences de la province.

Le travail a été réalisé en parfaite collaboration avec l'ensemble des secteurs et des services provinciaux. Le document « La Province de Liège pour quoi faire ? » a été présenté et adopté par le Collège et le Conseil provincial.

▪ **Résultats**

Les axes prioritaires ont été définis, il appartient maintenant à la Région Wallonne d'animer la négociation sur l'harmonisation des compétences des provinces.

Communiquer sur le document « la Province pour quoi faire ? »

Ce projet est le volet communication du projet 1.1. « Analyser le positionnement stratégique de la province sur ses métiers (analyse par missions) ».

▪ **Réalisation**

Ce projet a été réalisé par le service provincial de la communication, en collaboration avec un consultant extérieur qui a proposé un plan d'actions en 2 phases. Un comité de pilotage spécifique a suivi sa mise en œuvre :

Deux vagues de promotion ont été réalisées afin de toucher efficacement les publics-cibles identifiés :

- 1ère campagne de promotion : la Province est là
- 2ème campagne de promotion : la Province, c'est moi.

▪ **Résultats**

Une enquête d'impact de cette campagne a été réalisée à la demande du service provincial de la communication.

Repositionner les laboratoires dans le contexte socio-économique actuel et en fonction des axes directeurs de la province

▪ **Réalisation**

Le projet vise dans un premier temps à fournir au Collège une description des activités et de l'environnement du laboratoire afin d'attirer son attention sur les pistes de développement de l'activité et sur son orientation.

La réflexion sur l'orientation des activités d'analyse en laboratoire tient compte de la nouvelle structure de la direction générale de l'agriculture, santé, social. Elle intègre donc l'activité développée au sein de l'institut Malvoz et de la station d'analyses agricoles de Tinlot. La CMO a produit à la demande du Collège, une collecte d'informations pertinentes sur les deux structures. Ce rapport a été présenté et expliqué au nouveau directeur des laboratoires, désigné comme chef de projet dans le cadre d'ENVOL. L'activité du laboratoire et les synergies entre les deux entités (l'institut Malvoz et la station d'analyse agricole) se sont déjà concrétisées par

- La désignation d'un directeur de laboratoire commun pour l'institut Malvoz et la station d'analyses agricoles,
- La consolidation du système qualité des deux laboratoires,
- La poursuite du programme d'accréditation (renouvellement à Malvoz + nouvelle accréditation à la station d'analyses agricoles),
- Le renforcement de la collaboration avec l'ULG pour le développement des analyses de toxicologie (une nouvelle convention est signée qui précise les modalités de collaboration),
- L'engagement du laboratoire dans le cadre du décret sol qui permet de valoriser une synergie entre l'institut Malvoz et la station d'analyses agricoles.

▪ **Résultats**

Les résultats sont attendus lors de la prochaine législature 2012-2018. Il appartiendra au Collège de définir le positionnement du laboratoire suite aux propositions issues de la réflexion menée par le groupe de travail composé de la directrice du laboratoire (chef de projet) et des deux directeurs généraux concernés.

Mettre en œuvre le Plan stratégique de Gouvernance Budgétaire (PSGB)

▪ **Réalisation**

Les mesures ont été lancées et Envol vise à en assurer l'application et la pérennisation au sein de l'administration. Les chefs de projet ont notamment documenté l'état d'avancement des mesures et structuré le plan en thématiques afin d'en faciliter la communication. 5 mesures représentant les gros agrégats budgétaires et pour lesquelles des actions restent à mettre en œuvre ont été identifiées :

- La fourniture régulière d'un monitoring du personnel provincial qui permet au collège de suivre 'en temps réel' l'évolution des effectifs et des dépenses de personnel.
- La participation des gros bénéficiaires de subsides provinciaux à l'effort collectif. D'une part par l'élaboration d'une analyse financière standardisée des bénéficiaires de subsides provinciaux soumis à un contrat de gestion permettant au collège d'en apprécier la santé financière, d'autre part par l'adaptation des contrats de gestion visant à sensibiliser les bénéficiaires aux efforts budgétaires que s'impose la province.
- La poursuite de l'indexation des tarifs de prestations qui vise à lier l'évolution des recettes de prestations à leur coût de production.
- L'optimisation de la recherche de subside au lancement de tout projet
- La gestion dynamique de la dette provinciale.

▪ **Résultats**

L'adoption d'un plan stratégique de gouvernance budgétaire a permis de conserver l'attention du collège sur l'objectif fixé suite à une analyse réalisée en début de législature. Les balises budgétaires ont encadré la préparation des budgets et les propositions de modifications budgétaires tout au long de la mandature.

Approvisionner les 4 restaurants DGEF - circuits courts et les produits du terroir

▪ **Réalisation**

Un groupe de travail transversal a été mis sur pied avec la Direction générale de l'Enseignement, les services agricoles, la DGT (Budget/finances) et le SPIE². Ce groupe de travail transversal a permis d'identifier les nouveaux circuits d'approvisionnement et de les mettre en place afin de proposer un menu mensuel faisant intervenir les produits issus des circuits courts dans les restaurants d'application d'Ougrée, de Waremme et de Herstal, au restaurant du parc des Marêts ainsi qu'au restaurant de collectivité de l'internat de Seraing. L'objectif du projet est donc atteint, les ingrédients des menus du terroir pour l'année 2012 sont définis et les menus vont se succéder.

Le chef de projet a proposé de maintenir la dynamique du projet par des prolongements pédagogiques. Le premier prolongement consistait à produire, en collaboration avec les sections artistiques de l'enseignement provincial, un calendrier qui présente une recette par mois mettant en valeur les produits de saison.

▪ **Résultats**

Un menu mensuel est proposé dans les restaurants d'application qui fait appel aux approvisionnements en circuit court, l'indice de satisfaction des clients est excellent.

Développer les descriptifs de fonction définie dans le nouveau cadre

▪ **Réalisation**

A l'heure actuelle, la méthodologie comportant 6 étapes de validation a été adoptée par le Collège. 200 fonctions ont été recensées, 37 descriptifs de fonction sont finalisés (représentant 2407 personnes sur 3435 soit 70% des agents en date du 11 juin 2012).

De plus, 12 descriptifs de fonction sont, actuellement, en cours de validation.

▪ **Résultats**

La province de Liège utilise les descriptifs de fonctions entre autre pour les recrutements. Ils permettent d'avoir une vision claire du poste à pourvoir. De plus c'est une sécurité pour la personne engagée qui peut se référer à ce document pour connaître la nature des tâches génériques qui lui seront demandées.

Organiser les examens de recrutement

▪ **Réalisation**

La DRH a établi une liste des fonctions prioritaires pour lesquels une réserve de recrutement doit être constituée. L'objectif du projet est d'organiser les examens repris sur cette liste.

Chaque fonction étant différente, la méthodologie de mise en place du recrutement est traitée au cas par cas par la Cellule recrutement et sélection.

La liste des examens prioritaires est fixée. Les examens d'employés d'administration D1, auxiliaires d'administration E1, directeur-coordonateur EPAMU : 9 candidatures – 1 lauréat, chef de division (aptitude à diriger), chef de bureau spécifique (comptabilité), chef de bureau spécifique (informatique), infirmiers-chef de service, chef d'atelier, chef de division (aptitude à diriger culture-sport), chef de division (animation) sont terminés.

Afin de pérenniser l'expérience acquise au cours de ses 2 ans d'examens, le service recrutement aidé par la CMO va formaliser la procédure de mise en place d'un examen.

Le projet suit son cours selon la liste établie, l'échéancier est tenu au service du recrutement.

Afin de pérenniser l'expérience acquise au cours de ses 2 ans d'examens, le service recrutement aidé par la CMO va formaliser la procédure de mise en place d'un examen.

▪ **Résultats**

L'organisation des examens permet l'objectivation des connaissances des personnes amenées à collaborer au sein des services de la province.

Mettre en place une véritable politique d'accueil des nouveaux agents

▪ **Objectif**

L'objectif du projet est d'améliorer l'accueil, l'intégration et l'accompagnement des nouveaux agents provinciaux dès leur désignation par le Collège. Il s'adresse, d'une part, aux nouveaux agents et d'autre part, aux personnes chargées de les accueillir.

Le projet contribue au développement d'une culture (valeurs et attitudes) de service public propre à la Province de Liège. Il encourage les comportements en adéquation avec cette culture. Il encourage la motivation et l'épanouissement professionnel de l'agent par une meilleure compréhension du contexte de travail.

▪ **Réalisation**

Le projet a été divisé en deux phases :

- L'accueil physique de l'agent à la DGT (son premier contact avec l'administration provinciale)
La procédure pilote a été mise en œuvre depuis le 18/03/2011 avec un feedback positif des agents accueillis. Une collaboration positive est établie entre les services Grh/Pécunier/Administratif.

- La deuxième phase d'accueil « déploiement de l'accueil au sein des différents secteurs avec système d'accompagnement » a été présentée en comité de direction en date du 28/10/2011 pour avoir un retour des directeurs généraux sur la procédure. L'objectif est de lancer cette phase finale pour la nouvelle législature.
- **Résultats**

L'accueil de l'agent au sein de l'administration provinciale est fait de manière complète et uniforme, au final, le nouvel agent est mieux intégré dans son environnement de travail et donc plus efficient.

Formation aux techniques de management et de communication

- **Réalisation**

Deux groupes-cibles sont identifiés, à savoir les hauts cadres et les cadres moyens de la Province pour lesquels un groupe de travail a établi des programmes spécifiques. Le groupe des hauts cadres a bénéficié d'une formation avec des éléments plus conceptuels tandis que le groupe des cadres moyens ayant des agents sous leur responsabilité, bénéficie d'une formation avec des éléments plus « opérationnels ».

Les séances de formation à destination des responsables amenés à gérer une équipe ont eu lieu entre septembre 2011 et mars 2012, sur base d'une formation continue «au vert » au domaine provincial de Wégimont de 5 jours. Les 2 premiers jours ont été consacrés aux techniques de gestion de projets, ensuite un jour pour la gestion d'équipe, un jour pour la conduite de réunion et un jour pour la communication.

Cela a concerné 187 agents. Les retours des participants à la formation sont très positifs. Le programme de formation à destination des nouveaux responsables d'équipe est élaboré. La clôture de la formation avec remise des attestations aux participants a eu lieu le 24 septembre 2012 à Wégimont.

- **Résultats**

187 cadres de l'administration provinciale ont été sensibilisés aux techniques de management et de communication, ils ont profité de ces rencontres pour nouer un réseau de relations au sein de l'administration.

Boîte à outils du manager

- **Réalisation**

Les différents outils présentés lors des formations (brainstorming, mindmapping, chapeaux de Bono,...) sont rassemblés sous forme de fiches. Cette farde-outils est distribuée à tous les participants à la formation en management et communication lors de la séance de clôture. Cette farde est vouée à être complétée et enrichie en fonction d'autres outils ou formations de management.

- **Résultats**

La farde du manager a été produite par des agents provinciaux en suscitant la collaboration de différents services.

Optimaliser le système d'évaluation des agents pour tous les niveaux hiérarchiques

- **Réalisation**

Le projet est découpé en plusieurs phases :

- Dans un 1^{er} temps : amélioration du processus d'évaluation actuel (auto évaluation de l'agent, évaluation par le n+1 et puis discussion pour arriver à l'évaluation finale) ;

- Par la suite : évaluation basée sur les descriptifs de fonction, évolution des outils (nombre de critères d'évaluation, plan d'action carrière,...).

Le projet est dans sa phase 1 : la Cellule GRH a créé un outil qui permet d'expliquer clairement le processus d'une évaluation, le travail se poursuit sur le système informatique ULIS afin de permettre à celui-ci d'envoyer un rappel à la direction de la gestion administrative du personnel des agents à évaluer.

Diversité

▪ **Réalisation**

Le plan d'actions a été validé et comprend notamment une campagne de sensibilisation et plusieurs axes : axe « orientation sexuelle », axe « handicap », axe « âge », axe « genre » et axe « origine ». Plusieurs projets sont menés de front dont une collaboration avec l'AWIPH. Elle a été développée afin de sensibiliser et mettre en place une politique d'intégration de la personne en situation d'handicap (collaboration CRT, CAP,...).

▪ **Résultats**

Ce projet visant à faire évoluer les mentalités, il s'envisage sur le moyen/long terme, les efforts de communication doivent être poursuivis.

Simplification administrative

▪ **Réalisation**

Un plan d'actions de simplification a été élaboré en collaboration avec l'ensemble des Directions générales. Ensuite le Comité de Direction élargi aux chefs de cabinet a fixé une priorisation des projets et validé les échéances de ceux-ci. Des groupes de travail pour les projets prioritaires sont mis en place. Les autres projets constituent une réserve de projets qui pourront être activés par la suite, en fonction de la disponibilité des ressources.

Les thématiques de travail qui sont traitées en priorité sont :

- Site web unique et portails usagers
 - Portail web unique, avec une structure de l'information orientée usager...
 - ... incluant un espace dit 'citoyen' ou 'usager', réservé, dans lequel nos publics cibles pourront trouver des informations et suivre des dossiers qui les concernent particulièrement,
 - ... et intégrant progressivement des formulaires simplifiés et dématérialisés (ex. inscription à un stage).
- Simplification du processus des demandes de subsides et en priorité accélération de leur paiement (complexe et sensible) car on touche à d'autres processus
- Création d'un portail « Marché stock » pour une gestion intégrée de ces types de marchés dans un CADDIE 2.0 permettant la création de bons de commandes spécifiques aux marchés de stocks (donc fournissant d'office les informations correctes en ce qui concerne les fournisseurs, les tarifs...), y compris au sein de l'enseignement.
- Accélération de la notification des décisions du Collège (signature de courriers séance tenante et envoi plus rapide à leurs destinataires). Travailler sur la phase post séance Collège du portail GED, avec traitement rapide des notifications, intégrant leur version papier, mais aussi, pourquoi pas, leur version électronique, qui pourrait être mise à disposition sur le portail sécurisé

▪ **Résultats**

La démarche est lancée, les projets sont identifiés en collaboration avec le comité de direction et le chef de projet fédère des équipes dans les différents secteurs de l'administration.

Mettre en place une véritable délégation de pouvoir au sein de chaque secteur tout au long de la ligne hiérarchique

▪ **Objectif**

L'objectif est simplifier le fonctionnement de l'administration provinciale et de responsabiliser ses acteurs en déléguant le pouvoir de décisions pour certaines matières particulières.

Les matières envisagées doivent évidemment ne présenter aucune obligation légale spécifique ou aucun aspect stratégique non négligeable impliquant une décision indispensable du Collège provincial.

▪ **Résultats**

Quatre premières propositions de délégation ont été validées par le Collège provincial :

- la participation du personnel enseignant et non enseignant à des formations, colloques, séminaires, et autres ;
- l'envoi d'élèves/étudiants de l'EPL en stage et accueil au sein de structures de l'EPL d'élèves/étudiants stagiaires
- la mise à disposition de GSM ;
- l'introduction de permis d'urbanisme

Trois autres propositions ont été finalisées par le Comité de direction à savoir :

- l'accueil de stagiaires hors enseignement ;
- l'organisation de jurys d'examen dans l'enseignement.
- le déclassement et transfert de matériel ;

Elles doivent être présentées au Collège provincial.

Mettre en place un comité de direction

▪ **Réalisation**

Mise en place d'une méthodologie de travail proposée aux directeurs généraux et validée par ceux-ci. Les Comités de Direction ont bien lieu selon le calendrier établi et sont animés par le Cabinet de Mme la Greffière provinciale.

▪ **Résultats**

La mise en place d'un tel organe apporte un avantage certain dans le fonctionnement même de l'Institution. Source de collaborations plus étroites et de communication homogène, il constitue un enjeu fondamental et incontournable dans une optique d'efficacité.

En effet, le pilotage par une entité constituée des plus hauts fonctionnaires provinciaux apporte un regard entier sur l'institution et permet de garantir l'atteinte des objectifs fixés en suscitant les synergies nécessaires.

Les directeurs généraux se rencontrent donc régulièrement avec la greffière provinciale et le receveur en vue de débattre de sujets essentiels au bon fonctionnement de l'institution. Cela se concrétise par l'élaboration de projets transversaux essentiels, comme par exemple l'établissement, en commun, de projets de délégations. Cela représente une progression majeure dans les objectifs d'efficacité que s'est assignée la Province de Liège.

Conclusions

Deux ans après le lancement de la mise en œuvre des projets de la Mission ENVOL et d'accompagnement par un consultant externe, la CMO tire les conclusions suivantes :

- **Evolution de la structure de pilotage :**
La mission ENVOL, projet de la législature précédente, est intégrée au fonctionnement normal de l'administration. Le pilotage de la mission est assuré par la haute administration de la province (Mme la Greffière provinciale, M. le directeur général de la DGT) tout en informant le cabinet responsable de la modernisation de l'administration. Le nouveau positionnement de la CMO au sein du greffe provincial traduit cette évolution.
- **Autonomie vis-à-vis du consultant :**
Le recours à un consultant externe spécialisé en optimisation des services publics a permis aux membres de la CMO de structurer Envol, ses outils et ses méthodes. Le conseil se restreint maintenant aux aspects stratégiques de la mission. Le travail journalier de la CMO ne doit plus nécessiter d'intervention externe.
- **Structuration de la mission :**
Afin d'anticiper les évolutions prévisibles en matière de gestion de l'activité préconisées par la Région Wallonne, la CMO entend être le moteur de la structuration de ses missions en un plan stratégique transversal généralisant les pratiques d'évaluation à tous les projets qu'elle met en œuvre.
- **Problématique de la disponibilité des chefs de projets :**
Les chefs de projets sont issus des différents secteurs de l'administration et sont souvent en charge de nombreuses activités au sein de leur service respectif. Il n'est dès lors pas toujours évident pour ces derniers d'arriver à consacrer le temps nécessaire à la gestion de leur projet spécifique « Envol ». Il faudrait arriver à intégrer cette charge de travail supplémentaire dans leur travail quotidien et en tenir compte afin d'éviter de surcharger nos chefs de projets. De plus, un effort supplémentaire doit être fourni afin que chacun fonctionne en « mode projet » et plus selon le fonctionnement hiérarchique de l'administration.

La difficulté principale réside dans la résistance au changement qui est présente et inhérente à tout projet de transformation. Pour lutter contre cela, il est indispensable d'informer l'ensemble des acteurs internes et externes sur la mission et son déroulement.

C'est la raison pour laquelle un effort complémentaire va être consacré à la communication interne sur la mission ENVOL en 2013 via différents canaux.

La CMO s'efforce également de continuer à impulser une dynamique de changement dans le fonctionnement interne de l'administration, notamment en travaillant sur le décroisement des services et les échanges transversaux.

Les chefs de projet Envol partagent cet enthousiasme pour un mode de fonctionnement différent. Nous avons plus que jamais besoin de l'expertise des agents pour continuer à faire d'Envol le moteur du changement.